
Version imprimable de la

Boîte à outils pour les OEV

Une Boîte à outils pour la prise en charge des
Orphelins et enfants vulnérables (OEV) en
Afrique sub-saharienne (ASS)



Première édition, décembre 2005

La Boîte à outils OEV a été créée pour le World Wide Web, et non pas en format imprimable. Ainsi, le style et la forme ont les caractéristiques d'un document Internet, organisé sous forme de pépites de connaissances (plutôt qu'un texte consécutif), avec l'utilisation fréquente d'hyper-liens. Naturellement, le même format a été utilisé pour l'élaboration du document imprimé.

La Boîte à outils OEV est accessible à
www.worldbank.org/ovctoolkit

Pour obtenir une copie, veuillez écrire à: OVCToolkit@worldbank.org. Elle est également disponible sur CD-ROM. Si vous avez des difficultés pour obtenir le CD et que vos connections Internet sont lentes, vous pouvez télécharger l'intégralité de la Boîte à outils sur votre ordinateur afin de la parcourir plus rapidement chez vous. Pour ce faire, allez sur le site de la Boîte à outils OEV, et sélectionnez «Copier la Boîte à outils» à partir de la barre supérieure de netsurfing.

La Boîte à outils OEV est un produit conjoint de
la Région Afrique de la Banque mondiale
et
l'Institut de la Banque mondiale.

Index

AI-JE BESOIN DE CETTE BOITE A OUTILS ?	5
CETTE BOITE A OUTILS EST-ELLE PERTINENTE POUR MON PROJET ?	6
TEST RAPIDE DE PERTINENCE	7
CHOIX DU POINT D'ENTREE	8
QUE DOIS-JE SAVOIR ?.....	9
DEFINITIONS DE BASE	10
<i>Définition du concept d'OEV.....</i>	<i>10</i>
LA SITUATION DES OEV	15
<i>L'ampleur de la situation des OEV.....</i>	<i>15</i>
<i>Prévisions sur la situation des OEV</i>	<i>17</i>
JUSTIFICATION DES PROJETS EN FAVEUR DES OEV	18
<i>L'argument des droits</i>	<i>18</i>
<i>L'argument économique</i>	<i>18</i>
<i>L'argument du capital social.....</i>	<i>19</i>
<i>L'argument du coût de l'inaction</i>	<i>19</i>
<i>L'argument institutionnel : les ODM.....</i>	<i>21</i>
GESTION DES RISQUES SOCIAUX (SRM) ET LES OEV	23
<i>L'approche SRM et les Enfants.....</i>	<i>23</i>
<i>Risques et rôles des enfants dans le cadre du SRM.....</i>	<i>24</i>
QUE DOIS-JE FAIRE ?.....	25
ELABORATION DE POLITIQUES NATIONALES POUR LES OEV	26
RECHERCHE CIRCONSTANCIELLE ET SOURCES DES DONNEES SECONDAIRES.....	34
CONSULTER LES ACTEURS.....	37
<i>Comment sensibiliser votre homologue du ministère sur les OEV ?</i>	<i>37</i>
<i>Comment identifier et travailler avec des partenaires pertinents ?</i>	<i>37</i>
<i>Quel partenaire peut jouer au mieux quel(s) rôle(s) ?</i>	<i>38</i>
<i>Organisation d'une réunion des acteurs.....</i>	<i>39</i>
CONSULTATION AVEC LES ENFANTS.....	40
<i>Pourquoi consulter les OEV et les enfants à risque ?</i>	<i>40</i>
<i>Comment consulter les OEV et autres enfants à risque ?.....</i>	<i>41</i>
<i>Défis spécifiques liés à la consultation des OEV.....</i>	<i>42</i>
DECIDER CE QU'IL CONVIENT DE FAIRE.....	43
<i>Les facteurs qui déterminent la base d'intervention.....</i>	<i>43</i>
<i>Analyse des facteurs qui poussent un enfant à devenir OEV.....</i>	<i>44</i>
<i>Réalisation d'un «arbre à problèmes»</i>	<i>45</i>
<i>Identifier des interventions qui peuvent bénéficier les OEV.....</i>	<i>46</i>
<i>Sélection d'un ensemble d'activités et mesures en faveur des OEV.....</i>	<i>46</i>
<i>Planification des interventions en faveur des OEV</i>	<i>50</i>
QUELQUES ECUEILS COURANTS ET COMMENT LES EVITER	51
<i>Contexte et Guide des interventions (Trouble Shooters Guide)</i>	<i>51</i>

<i>Microfinance</i>	53
<i>Formation qualifiante</i>	54
<i>Détournement des prestations</i>	55
<i>Niveau trop élevé de prestation</i>	55
<i>Principaux critères de succès</i>	56
AFFECTATION DES RESSOURCES AUX OEV	57
<i>Introduction au ciblage</i>	57
<i>Comment dois-je faire le ciblage ?</i>	58
<i>Ciblage par degré de vulnérabilité : qui est le plus vulnérable ?</i>	58
<i>Ciblage géographique : où trouve-t-on les OEV ?</i>	58
<i>Fixer des normes strictes en ce qui concerne le nombre d'enfants à prendre en charge dans chaque zone</i>	59
<i>Identification des enfants vulnérables éligibles au niveau communautaire</i>	59
<i>Et si les méthodes à base communautaire ne sont pas possibles ?</i>	61
<i>Et les enfants en dehors des soins familiaux ?</i>	61
<i>Les institutions (publiques) ont-elles un rôle à jouer ?</i>	62
SUIVI ET EVALUATION.....	63
<i>Quels sont les bons indicateurs pour les interventions en faveur des OEV ?</i>	63
<i>Étude de base</i>	64
<i>Suivi conventionnel ou participatif/à base communautaire</i>	65
<i>Comment les enfants peuvent-ils eux-mêmes contribuer au suivi ?</i>	66
<i>Évaluation</i>	66
ROLES ET RESPONSABILITES DANS LE CADRE DE L'EXECUTION.....	68
<i>Les principaux acteurs d'exécution</i>	68
<i>Critères de sélection de l'organe d'exécution du gouvernement</i>	68
<i>Critères de sélection des partenaires d'exécution</i>	69
<i>Forces et faiblesses des différents types de partenaires d'exécution</i>	70
<i>Quelles sont les forces et les faiblesses des différents types de partenaires d'exécution ?</i>	70
<i>Quels types de renforcement des capacités le projet doit-il envisager ?</i>	71
<i>Quand et comment mettre en place un Comité consultatif et de sélection ?</i>	71
ESTIMATION DES COUTS.....	73
<i>Estimation des coûts des interventions en faveur des OEV</i>	73
<i>Estimation des coûts financiers/économiques – qui paie ?</i>	73
<i>Trois types de coûts</i>	74
<i>Quelles sont les catégories de coûts les plus courantes au niveau des interventions en faveur des OEV ?</i>	75
<i>Coûts et types de projets</i>	77
QU'EST-CE QUE MON SECTEUR A DE PARTICULIER ?	82
CAS, DSRP ET PRSC	83
<i>Introduction</i>	83
<i>Comment intégrer les questions relatives aux OEV dans le DSRP et la CAS ?</i>	84
PROJETS MULTISECTORIELS AXES SUR LA DEMANDE (DCC)	87
<i>Introduction et aperçu des interventions possibles</i>	87
<i>Approches pour stimuler et répondre à la demande de sous-projets en faveur des OEV</i>	89

<i>Critères de sélection de sous-projets en faveur des OEV dans un contexte DCC....</i>	91
PROGRAMMES MULTIPAYS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA.....	92
<i>Aperçu des interventions possibles.....</i>	92
<i>Cadre stratégique des agences chefs de file.....</i>	95
<i>Programmes de prévention d'ordre général.....</i>	96
<i>Prise en charge des orphelins.....</i>	97
<i>Soutien psychosocial aux orphelins.....</i>	100
PROJETS POST-CONFLIT.....	102
<i>Aperçu des interventions possibles.....</i>	102
<i>L'effet du conflit sur les OEV.....</i>	105
<i>Intervention en faveur des enfants associés aux groupes armés.....</i>	106
DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT (ECD).....	111
<i>Introduction.....</i>	111
<i>Les jeunes OEV des communautés régulières : orphelins, handicapés, autres.....</i>	113
<i>Les jeunes OEV dans les communautés en crise.....</i>	114
EDUCATION.....	118
<i>Les OEV dans les Programmes du secteur de l'éducation.....</i>	118
<i>Suppression des frais scolaires.....</i>	119
<i>Dispenses des frais scolaires.....</i>	120
<i>Transferts conditionnels.....</i>	121
<i>L'approche FRESH de la santé scolaire.....</i>	124
SANTÉ.....	125
<i>OEV dans les programmes du secteur de la santé.....</i>	125
<i>Dispenses de frais et exonérations.....</i>	127
<i>Transferts conditionnels.....</i>	127
<i>FRESH – Focusing Resources on Effective School Health.....</i>	129
<i>Programmes élaborés à l'intention des personnes effectuant des visites à domicile.....</i>	130
<i>Faire face à la détresse psychosociale et au traumatisme.....</i>	131
<i>Nutrition des OEV.....</i>	135
TRANSPORT.....	139
<i>Introduction.....</i>	139
<i>Aperçu des interventions possibles.....</i>	139
<i>Aperçu des risques et des opportunités.....</i>	141
<i>Clauses contractuelles relatives au VIH/SIDA, au travail des enfants et aux groupes vulnérables.....</i>	142
<i>Initiatives communautaires en matière de sécurité routière.....</i>	144
ENERGIE.....	145
<i>Pourquoi se préoccuper des OEV dans le cadre des projets de valorisation des ressources énergétiques ?.....</i>	145
<i>Aperçu des interventions possibles.....</i>	146
<i>Intégration des OEV dans l'analyse sociale des projets énergétiques.....</i>	147
<i>Création d'autres sources de revenu.....</i>	148

Ai-je besoin de cette Boîte à outils ?

Cette Boîte à outils est-elle pertinente pour mon projet ?

La Boîte à outils OEV est un guide de ressources pour la prise en charge des Orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) en Afrique sub-saharienne (ASS). Il a été élaboré essentiellement pour aider les concepteurs de projets des différents secteurs techniques de la Banque mondiale, mais pourrait s'avérer utile pour des acteurs d'autres institutions. Bien qu'elle soit élaborée à l'intention de l'Afrique sub-saharienne, une bonne partie du contenu de la Boîte à outils OEV peut être utilisée par les professionnels d'autres continents.

Commencez par vous poser les questions suivantes :

1. Mon projet peut-il contribuer à augmenter ou à réduire le nombre d'OEV ?
2. Mon projet pourrait-il avoir un impact négatif ou positif sur les enfants qui sont déjà des OEV ?
3. Mon projet pourrait-il avoir un résultat positif pour les OEV, en y ajoutant des caractéristiques spécifiques ?

Si la réponse à la troisième question est «non», alors vous n'avez pas besoin de cette Boîte à outils. Si la réponse est «oui» ou si vous êtes indécis, vous pouvez poursuivre la lecture.

Si vous travaillez sur un projet multisectoriel (par exemple, Fonds Social, Programme multi-pays de lutte contre le VIH/SIDA (MAP), ou Prêt d'appui à la réduction de la pauvreté), la réponse doit certainement être «oui».

Le tableau ci-joint indique quelles catégories d'OEV peuvent être pertinentes par secteur; en cliquant sur «oui», une brève explication apparaîtra dans une fenêtre flash. Evidemment, chaque situation est différente, et nous vous encourageons à vous poser les trois questions ci-dessus, et à impliquer des personnes qui connaissent la situation des enfants dans le pays de votre projet, et des OEV en général. Pour ce faire, veillez à ce que votre analyse tienne compte des autres groupes d'OEV dans un contexte donné, tels que les albinos, les talibés (enfants mendiants dans les régions musulmanes), ou les enfants «sorcières», qui n'ont pas été pris en compte dans notre analyse. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que, dans certains cas, les mêmes enfants se retrouvent dans plusieurs catégories d'OEV.

La Boîte à outils contient des recommandations à caractère sectoriel présentées dans le tableau ci-joint. Ainsi, les paragraphes suivants ne couvrent que les secteurs et les catégories d'OEV ayant répondu «oui» à la question «Le projet a-t-il besoin de caractéristiques spécifiques pour atteindre un résultat positif pour les OEV ?». Par exemple, dans notre analyse de projets du secteur de l'Eau et de l'Assainissement, nous avons conclu qu'un projet pourrait avoir un impact positif sur un nombre de catégories différentes d'OEV sans demander des mesures spécifiques pour s'assurer qu'il profite aux OEV en particulier (bien que des mesures spécifiques s'avèrent nécessaires pour assurer que les groupes vulnérables en général bénéficient du projet). Par conséquent, la Boîte à outils ne fait pas de recommandations spécifiques pour le secteur de l'Eau et de l'Assainissement.

Test rapide de pertinence

Mon projet pourrait-il avoir un résultat positif pour les OEV, en y ajoutant une caractéristique spécifique ?

Si dans une case la réponse est «oui», passez la souris sur celle-ci et une fenêtre flash vous indiquera pourquoi :

[illegible]

Choix du point d'entrée

La Boîte à outils a essentiellement deux points d'entrée : l'un propose une brève directive sur les interventions possibles par secteur, et l'autre vous explique le processus d'élaboration de projets pour les interventions en faveur des OEV en général. Une section consacrée à l'historique donne des indications sur les définitions, l'ampleur du problème et la raison pour laquelle il convient de se pencher sur lui. La Boîte à outils offre des directives à caractère sectoriel pour les types de projets suivants :

- OEV dans le cadre de la CAS, DRSP et PRSC ;
- Projets multisectoriels axés sur la demande (DCC) ;
- Projets des Programmes multi-pays de lutte contre le VIH/SIDA (MAP) ;
- Projets post-conflit ;
- Projets de Développement du Jeune Enfant (ECD) ;
- Projets d' Education ;
- Projets de Santé ;
- Projets de Transport ;
- Projets d' Energie.

Pour chaque secteur, la Boîte à outils présente une liste des propositions de projet par catégorie d'OEV, et donne des conseils sur la manière de concevoir plusieurs des interventions recommandées. Lorsqu'il s'agit d'un type particulier d'intervention où la Banque mondiale a de l'expérience, elle propose des liens vers les documents pertinents issus de la Banque mondiale. La Boîte à outils comprend aussi de nombreux liens à des documents et sites web développés par d'autres organisations ayant une expérience avérée avec les OEV.

Que dois-je savoir ?

Définitions de base

Définition du concept d'OEV

Cette section est consacrée à la définition de quelques termes-clés liés aux OEV et à la description des principales catégories d'OEV. Pour de plus amples informations sur la définition de l'OEV, voir la présentation ci-jointe. Pour la liste des principaux chocs auxquels les OEV sont particulièrement exposés, voir la section sur RMH.

OEV (Orphelins et enfants vulnérables)

Ce concept s'applique généralement aux orphelins et autres groupes d'enfants qui sont plus exposés aux risques que leurs pairs. Dans un contexte opérationnel, on peut dire que ce sont des enfants qui ont de fortes chances d'échapper aux programmes réguliers, ou, conformément à la définition en termes de protection sociale : les OEV sont des groupes d'enfants chez qui le taux de résultats négatifs, tels que la déscolarisation, la morbidité et la malnutrition, est plus élevé que chez leurs pairs. Pour les protéger contre les effets négatifs et/ou leur permettre de participer aux programmes, les OEV doivent faire l'objet d'une attention particulière et/ou bénéficier d'un programme spécifique soit en éliminant les obstacles qui les empêchent de participer de manière équitable aux projets élaborés en faveur de tous les enfants, soit en concevant des composantes de projet ou des stratégies de ciblage pour répondre à leurs besoins.

Enfant

D'après la [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'Enfant](#), ratifiée par de nombreux pays, «l'enfant est tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf dans les cas où d'après la loi applicable à l'enfant, la majorité est atteinte à un plus jeune âge». Le projet de document de la Banque mondiale, intitulé «Investing in Children and Youth: A Strategy to Fight Poverty, Reduce Inequality and Promote Human Development», définit les enfants comme les individus âgés de 0 à 14 ans et comme jeunes, ceux de 15 à 24 ans. S'agissant des OEV, on a tendance à baser la définition de leurs âges sur les catégories. Les orphelins, par exemple, sont essentiellement âgés de 14 ans et moins. Par contre, l'âge maximum des enfants soldats est de 18 ans, la majorité se situant entre 15 et 18 ans. Dans le cadre des projets en faveur des enfants de la rue, il est même fréquent d'y inclure les jeunes âgés jusqu'à 22 ans. Pour évaluer la vulnérabilité des enfants en général, nous nous proposons d'utiliser la définition proposée par l'ONU, tout en l'adaptant aux spécificités des principaux groupes, et en prenant en compte les définitions utilisées par l'administration locale et les partenaires d'exécution de projets.

Orphelin

Le rapport conjoint UNICEF/ONUSIDA/USAID sur l'estimation du nombre d'orphelins et les stratégies de programme, «les Enfants au bord du gouffre», définit l'orphelin comme un enfant âgé de 0 à 17 ans dont la mère (orphelins de mère), ou le père (orphelins de père), ou les deux parents (orphelins doubles) sont décédés. C'est la définition officielle. Le concept d'«orphelins sociaux» est quelquefois utilisé pour décrire les enfants dont les parents, bien qu'en vie, n'assument plus leurs responsabilités parentales (par exemple, les mères toxicomanes qui sont séparées de leurs enfants avec peu de chance de réunification, des parents malades ou abusifs, ou qui, pour d'autres raisons, ont abandonné ou largement négligé leurs enfants).

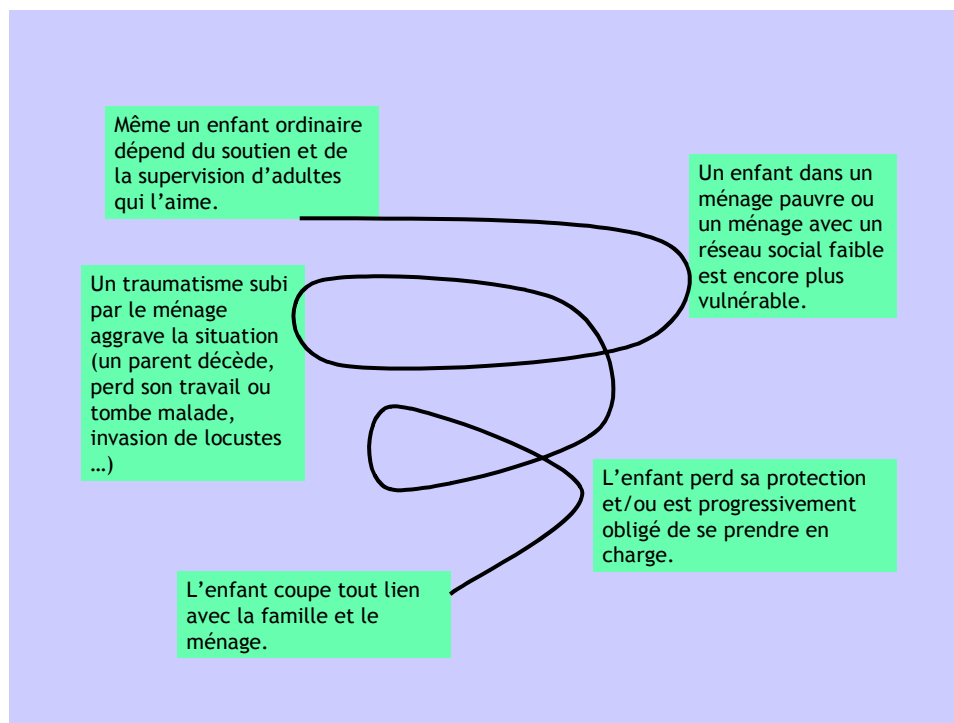
Vulnérabilité

Dans le contexte de cette Boîte à outils, la vulnérabilité est définie comme «une forte probabilité d'avoir un résultat négatif», ou une perte du bien-être au-dessus d'une norme socialement acceptable, résultant des événements à risques, ou incertains, et du manque d'outils de gestion des risques appropriés. Cette définition est compatible avec celle utilisée dans le cadre de la protection sociale pour la gestion des risques par la Banque (Holzmann et Jorgensen 2001). La vulnérabilité est conditionnée par les caractéristiques de risque et de stress, telles que l'ampleur, la fréquence, la durée, et l'étendue du problème, auxquelles s'exposent les individus, les familles et les communautés. Ainsi, le degré et le type de vulnérabilité varient, avec le temps, d'un pays à l'autre, et sont hautement contextuels. Ceci implique que la vulnérabilité est un état relatif - un continuum à multiples facettes entre la résilience et l'impuissance absolue.

La Spirale descendante de vulnérabilité des enfants

Par rapport aux adultes, tous les enfants sont vulnérables de nature, mais certains sont plus vulnérables que d'autres. La vulnérabilité des enfants est une spirale descendante où chaque choc aboutit à un nouveau niveau de vulnérabilité, qui entraîne une série de nouveaux risques. En bas de cette spirale se trouvent les enfants qui vivent hors de la cellule familiale, ou se trouvent dans des situations sévères d'abus familial et d'abandon. Les interventions OEV peuvent se réaliser à tous les niveaux pour empêcher l'augmentation de vulnérabilité, ou pour mitiger l'effet des chocs probables. La rentabilité serait d'autant plus grande si l'intervention se réalisait au plus haut niveau de la spirale. De préférence, l'OEV devrait être assisté avant qu'il n'atteigne les niveaux de vulnérabilité les plus critiques, car les interventions visant à sauver et à réintégrer les enfants les plus vulnérables tendent à être trop onéreuses pour être soutenues, et ont, d'ailleurs, de faibles taux de succès.

La spirale descendante de vulnérabilité des enfants pourrait se présenter comme suit:



Principales catégories d'OEV

Bien que la vulnérabilité critique et l'exclusion des enfants ne soient pas liées à l'affiliation à un groupe particulier, les enfants les plus vulnérables en Afrique sont souvent membres d'une ou plusieurs des catégories suivantes :

Enfants de la rue

Il existe deux catégories principales d'enfants de la rue : «les enfants **de** la rue», généralement compris comme des enfants n'ayant aucun foyer où aller, et «les enfants **dans** la rue», qui travaillent ou passent le plus clair de leur temps dans des lieux publics, soit seuls soit avec des parents, des tuteurs ou d'autres enfants, mais qui ont une sorte de foyer. Il existe, toutefois, des zones mal définies entre les deux catégories. Tout d'abord, dans certains quartiers précaires en zone urbaine un «foyer» peut être relativement difficile à définir (qu'est-ce qui constitue un foyer – un toit, des murs, une casserole ?). Deuxièmement, les enfants qui ont choisi, ou ont été obligés, de quitter le foyer continuent de rendre visite de temps en temps à un ou aux deux parents, ou aux autres membres de la famille, ou encore aux tuteurs ; quelques fois, ils dorment à la maison.

Enfants victimes des pires formes du travail des enfants

D'après la Convention 182 de l'OIT, dite Convention sur les pires formes, les pires formes du travail des enfants comprennent :

- Toutes formes d'esclavage ou pratiques assimilables à l'esclavage, telles que la vente et le trafic d'enfants, les servitudes pour dette et le servage, les travaux forcés (obligatoires), l'enrôlement d'enfants dans les rangs de combattants lors des conflits armés ;
- L'utilisation, l'acquisition ou la livraison d'un enfant à la prostitution, en vue de la production des oeuvres pornographiques ;
- L'utilisation, l'acquisition ou la livraison d'un enfant aux activités illicites, notamment la production et le trafic de stupéfiants, telles que définies dans le cadre des traités internationaux pertinents ;
- Un travail, qui, de part sa nature ou les circonstances dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité, et aux moralités des enfants.

Le dernier point concerne généralement les enfants qui sont exposés à de très longues heures de travail et des risques physiques ; en Afrique, ce groupe comprend le plus souvent les enfants qui travaillent dans les mines et les carrières, des enfants travailleurs domestiques, et les enfants commis aux tâches agricoles, comme celles impliquant l'utilisation de produits agrochimiques.

Enfants affectés par le conflit armé

Un conflit armé peut rendre les enfants hautement vulnérables d'une multitude de manières. S'ils restent dans leurs propres communautés, ils pourraient en souffrir indirectement, étant donné que les moyens d'existence de leurs parents sont affectés par l'effondrement des marchés provoqué par le conflit. Ces problèmes sont d'autant plus graves que la communauté et la famille de l'enfant sont directement exposées à la violence. A cause des actes de guerre, les enfants peuvent devenir orphelins, handicapés et traumatisés, ou se retrouver seuls ou avec des parents et des frères et sœurs handicapés ou traumatisés. Les réseaux de sécurité sociale sont habituellement déchirés ou surchargés. Ainsi, même ceux qui ne sont pas directement affectés peuvent être privés d'outils adéquats pour la gestion de risques. La vulnérabilité est particulièrement grande chez les enfants réfugiés et déplacés à l'intérieur du pays, qui vivent dans des camps de transit où ils sont exposés à une série de nouveaux risques dont les épidémies, l'insécurité, la prostitution, etc. Une catégorie spécifique d'enfants affectés par la guerre, dits «**enfants**

associés aux groupes armés», comprend les enfants soldats actuels ou anciens, les messagers, les espions, le personnel de soutien et les esclaves du sexe.

Enfants affectés par le VIH/SIDA

Il existe essentiellement quatre catégories d'enfants affectés par le VIH/SIDA :

- *Les enfants vivant avec des parents infectés par le VIH/SIDA.* Ils peuvent être abandonnés du fait de la maladie des parents, être victimes de stigmatisation sociale, être chargés de s'occuper des parents malades et des frères et sœurs plus jeunes, avoir déjà connu l'abandon par un parent qui quitte le foyer pour échapper à la maladie de l'autre, ou du moins ils vivent avec une grande insécurité et inquiétude, en attendant que les parents tombent malades (ou deviennent plus malades) et meurent. Quelquefois, la famille élargie s'empare des biens des parents pendant que ceux-ci sont encore en vie, mais trop malades pour se défendre, en privant donc les enfants de leur héritage.
- *Les enfants orphelins du VIH/SIDA, dont les orphelins de père, de mère ou les orphelins doubles.* Il importe de noter que les enfants vivant avec un beau parent ou une co-épouse peuvent être particulièrement vulnérables au sein de leur propre ménage, même si l'un des parents est encore en vie.
- *Les enfants qui sont infectés par le VIH/SIDA.* En général, les enfants infectés vivent avec l'un ou les deux parents, mais ils peuvent aussi être orphelins ou rejetés (surtout dans le cas des enfants en bas âge et les jeunes), et finissent par se retrouver dans des centres de soins institutionnels ou dans la rue. Les enfants infectés sont souvent victimes de stigmatisation sociale ; ainsi on peut leur refuser l'accès à l'école et aux autres services sociaux. Par ailleurs, ils ont des besoins spécifiques en matière de santé qui doivent être satisfaits.
- *Les enfants vivant loin du foyer à cause du VIH/SIDA.* Certains enfants ont quitté le foyer à cause de la manière dont la maladie a affecté leurs principaux parents.

Vous pouvez trouver beaucoup d'information sur des stratégies efficaces pour travailler avec des enfants affectés par le VIH/SIDA dans la boîte à outils suivante : [International HIV/AIDS Alliance and Family Health International OVC SUPPORT TOOLKIT – Children Living with HIV/AIDS](#) [NB : Anglais !].

Enfants handicapés

[Les Règles pour l'égalisation des chances des handicapés des Nations Unies](#) définissent l'invalidité comme : «une déficience physique, intellectuelle ou sensorielle, des conditions médicales ou une maladie mentale, à court ou à long terme, qui mènent à la perte ou limitation des chances de participer à la vie de la communauté sur le même pied d'égalité que les autres». Quelquefois, une déficience bénigne peut entraîner un handicap plus qu'une déficience importante, selon les circonstances. Ces déficiences constituent un handicap si elles empêchent l'enfant d'aller à l'école, de jouer, et de participer aux activités communautaires. Voir ICF: [International Classification of Functioning, Disability and Health](#) [NB: Anglais!]. (Voir aussi [World Bank's disability site](#) [NB: Anglais!].)

Groupes d'OEV locaux

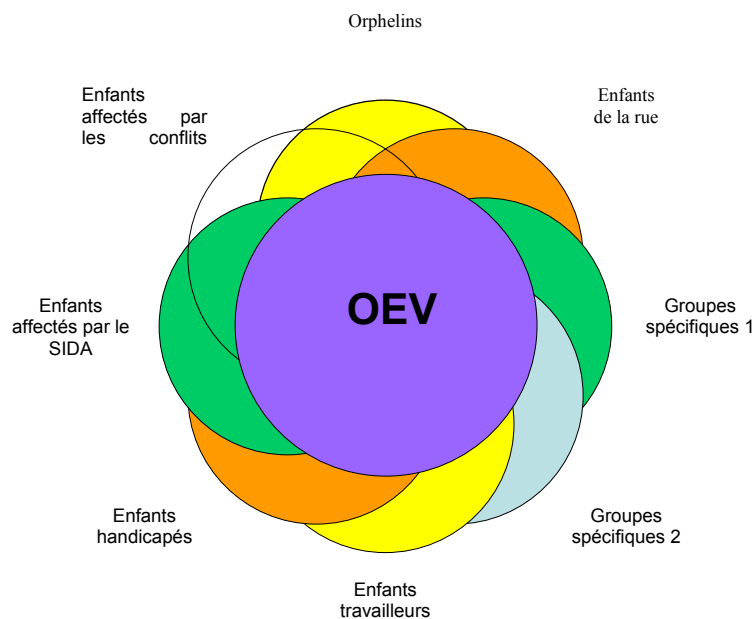
Il existe également des groupes spéciaux d'OEV au niveau local qu'il faudrait prendre en considération. Ces groupes doivent être identifiés au niveau national et lors des communications avec les communautés bénéficiaires. En voici quelques exemples :

1. Au Sénégal : talibés (les enfants qui mendient pour le compte des Marabouts sont considérés par l'UNICEF Dakar comme l'un des quatre groupes d'enfants les plus vulnérables) ;
2. En Afrique du Sud : les enfants toxicomanes ;

3. En République Démocratique du Congo : les enfants sorciers (les enfants chassés du foyer parental suite aux accusations de sorcellerie) ;
4. Au Bénin : les enfants victimes de trafic (les enfants séparés de leurs familles et envoyés «clandestinement» à l'étranger pour travailler).

Enfants se trouvant dans plusieurs catégories d'OEV

Les catégories présentées ici ne sont ni exhaustives ni exclusives. Les mêmes enfants extrêmement vulnérables se retrouvent dans plusieurs de ces catégories. Par exemple, les enfants de la rue peuvent être à la fois orphelins et handicapés. Les enfants affectés par le conflit armé peuvent se retrouver dans toutes ces catégories.



La situation des OEV

L'ampleur de la situation des OEV

Ce chapitre répond à certaines questions liées à l'ampleur et à certaines caractéristiques essentielles des groupes d'OEV que l'on rencontre le plus souvent en Afrique. Il est difficile d'obtenir des chiffres fiables sur le nombre des groupes les plus vulnérables en Afrique. Nous résumons ci-après quelques groupes essentiels d'OEV. Pour plus de détails, voir la section principale de la Boîte à outils, «Elaboration des interventions en faveur des OEV», notamment la section intitulée «Recherche circonstancielle et sources des données secondaires».

Orphelins

Le rapport conjoint UNICEF/ONUSIDA/USAID «[Les enfants au bord du gouffre](#)» présente les estimations et les projections recueillies sur la situation des orphelins. Les chiffres ci-après couvrent les enfants âgés de 0 à 17 ans en Afrique sub-saharienne et datent de 2003.

- 12,3% de tous les enfants (43 millions) sont des orphelins d'un seul parent ou des orphelins doubles
 - 28% de tous les orphelins (12 millions) sont des orphelins du SIDA
- 2% de tous les enfants sont des orphelins doubles (7,7 millions)
 - 59% des orphelins doubles sont des orphelins du SIDA (4,5 millions)

Pour un tableau détaillé sur les nombres d'orphelins, cliquez [ici](#). Pour d'autres d'informations actualisées, vous pouvez consulter sur le Web : ONUSIDA 2004 Rapport sur l'épidémie mondiale de Sida 4^{ème} rapport.

D'autres enfants affectés par le VIH/SIDA

Les enfants qui ont été rendus socialement orphelins par le VIH/SIDA, c'est-à-dire dont les parents sont si malades qu'ils ne peuvent plus s'occuper d'eux (ou au contraire des enfants qui s'occupent de leurs parents malades) représentent approximativement le tiers des enfants ayant des parents infectés, soit environ 5 millions. Par ailleurs, il est estimé que 3 millions d'enfants africains de 0 à 14 ans vivent actuellement avec le VIH/SIDA, et 10 millions d'autres enfants âgés de 15 à 24 ans sont infectés (voir : [Le Point sur l'épidémie de SIDA, UNAIDS/WHO](#)).

Enfants affectés par le conflit armé

Orphelins de guerre. D'après les estimations du Comité international de secours, il y aurait 150 000 orphelins de guerre en Afrique, ce qui est sans doute une sous-estimation, vu que la Sierra Leone compte à elle seule 60 000 orphelins de guerre.

Enfants réfugiés et déplacés. D'après l'UNHCR, l'Afrique sub-saharienne comptait, en 2003, 4,6 millions de réfugiés, soit une augmentation de 500 000 depuis 2002, et 5,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDIP), dont la moitié au moins sont des enfants. Les plus grands nombres de réfugiés et de PDIP sont originaires du Burundi, du Soudan, d'Angola, de Somalie et de RDC. Pour plus de détails, voir les rapports de l'UNHCR «[Refugees by Numbers](#)» [NB : Anglais !] et «[Global IDP Database](#)» [NB : Anglais !].

Enfants soldats. L'OIT estime le nombre d'enfants soldats à 120 000 dont environ 80 000 sont des «victimes d'enlèvement», c'est-à-dire qu'ils ont été enlevés pour travailler avec les forces armées (voir le rapport de l'OIT/IPEC «[Investir dans chaque enfant: étude économique sur les coûts et les bénéfices de l'élimination du travail des enfants](#)»).

Enfants blessés ou traumatisés. Le nombre d'enfants qui ont été gravement blessés ou sont devenus handicapés permanents du fait des conflits armés est estimé à 6 millions («Impact of Armed Conflicts on Children» publié par l'UNICEF), et l'OMS estime à 4 millions le nombre d'enfants handicapés à vie par la guerre. On peut présumer que 2 millions d'entre eux vivent en Afrique. Au moins le même nombre d'enfants souffrirait d'expériences traumatisantes liées à la guerre (par exemple, syndrome de stress post-traumatique).

Enfants de la rue

Dès 1997, le Centre d'installation des peuples des Nations Unies basé à Nairobi a estimé que les «enfants de la rue représentent 10 à 20% de la population d'enfants vivant dans les zones urbaines en Afrique, et que pour 16 millions d'enfants africains, les rues représentent leurs lieux de travail, leurs terrains de jeu et même leur foyer, un chiffre qui pourrait dépasser 30 millions d'ici 2000». Cette définition correspond à celle proposée pour «enfants **dans** la rue», alors que la définition d'«enfants **de** la rue» (enfants qui dorment dans la rue) serait beaucoup plus restreinte, et ne couvrirait que 10% des enfants dans la rue, ou environ 3 millions d'enfants. Les deux tiers d'entre eux vivraient en Ethiopie, au Kenya et en Afrique du Sud, alors que le Nigeria, la Côte d'Ivoire et la RDC en compteraient des nombres considérables.

Enfants victimes des pires formes du travail des enfants

Dans le rapport intitulé "[Investir dans chaque enfant: étude économique sur les coûts et les bénéfices de l'élimination du travail des enfants](#)", l'OIT/IPEC estime qu'environ 600 000 enfants africains sont impliqués dans ce qu'on appelle «pires formes» du travail des enfants - trafic, esclavage, servitude pour dette, prostitution, pornographie, vie de soldat et activités illicites. A cela s'ajoutent les enfants astreints au travail dans des conditions particulièrement dangereuses et à risque, dont ceux qui travaillent dans les mines et les carrières, l'agriculture commerciale, impliquant l'utilisation de produits agrochimiques et des machettes, et beaucoup d'enfants travailleurs domestiques. Voici les chiffres officiels publiés par l'OIT/IPEC sur les pires formes du travail des enfants : le trafic : 200 000 ; les travaux forcés/servitude pour dette : 210 000 ; la vie d'enfant soldat : 120 000 ; la prostitution et la pornographie : 50 000.

Sur la base des estimations de l'esclavage contemporain (réf. Kevin Bales, «Disposable People, modern slavery in the Global Economy»), quelques 200 000 enfants africains sont réduits à l'esclavage dont la majorité se trouve en Mauritanie et au Soudan. Parmi les situations de travail particulièrement dangereuses figure notamment le travail dans les mines et les carrières. Dans le document intitulé «Facts and Figures on Child Labor» publié en 1996, l'OIT/IPEC estime qu'environ 1% des 80 millions d'enfants économiquement actifs d'Afrique travaille dans les mines ou les carrières, soit 800 000 enfants.

Enfin, on devrait assumer que de nombreux enfants travailleurs domestiques en Afrique, estimés à 5 millions (Andvig et al. 2000) seraient victimes des pires formes du travail des enfants, conformément à l'article 3d de la Convention 182 de l'OIT.

Enfants handicapés

On ne dispose pas de données fiables sur l'invalidité pour l'Afrique en tant que continent. Les études menées dans les pays en développement suggèrent que l'hypothèse standard de 10% basée sur l'incidence dans les pays industrialisés, devrait être revue considérablement à la baisse (par exemple, 3,6% au Zimbabwe, 5,5% au Ghana, 3% au Mali ; voir Helander H. (1999) *Prejudice and Dignity: Introduction to Community-based Rehabilitation*, New York, PNUD). D'après le document intitulé «Les enfants au bord du gouffre» (Tableau 1), le nombre d'enfants de 0 à 17 ans vivant en Afrique sub-saharienne est estimé à 350 millions. Dans l'hypothèse d'une incidence de 5% pour l'Afrique sub-saharienne, il y aurait quelques 15,5 millions d'enfants handicapés, et avec un taux de 3%, on pourrait en estimer le nombre à 10,5 millions.

Prévisions sur la situation des OEV

Les prévisions sont toujours un exercice délicat, surtout lorsqu'il s'agit d'OEV, puisque la plupart des risques qui rendent les enfants vulnérables sont pratiquement imprévisibles (conflits, déclaration de maladies, catastrophes naturelles, etc.). Les projections assez fiables n'existent que pour les enfants orphelins grâce à l'attention portée à l'épidémie du VIH/SIDA. Des tendances pour d'autres groupes d'OEV peuvent être raisonnablement attendues, mais pas quantifiées.

Orphelins

Le taux d'orphelinat a stagné en Afrique sub-saharienne dans son ensemble, et devrait baisser de 12,4 à 12% entre 2005 et 2010. En chiffres absolus, cependant, cela représente une augmentation de 39 à 42 millions d'enfants, indiquant le taux général de croissance de la population. Cette baisse du taux d'orphelinat est due au fait que les décès parentaux non liés au VIH/SIDA sont actuellement freinés, alors que le taux d'orphelinat dû au SIDA continuera de progresser de 5,2 à 5,8%, soit de 16 à 20 millions d'enfants. La proportion d'orphelins doubles devrait augmenter de 2,2 à 2,3%, soit 7 à 8 millions d'enfants, dont la plupart sont des orphelins du SIDA – passant de 76% à 83% (Les enfants au bord du gouffre). En l'absence de signes immédiats d'une baisse substantielle de l'infection au VIH/SIDA à brève échéance, et suite à l'affaiblissement de la capacité d'absorption des structures traditionnelles de la famille étendue par l'urbanisation, la migration du travail et les valeurs sociales en évolution, on devrait s'attendre à ce que de plus en plus d'orphelins soient privés de soins familiaux, ou pris en charge par la famille étendue, dont la qualité des soins ne cesse de se détériorer.

Enfants de la rue

D'après le Centre for Human Settlement des Nations Unies (UN-HABITAT), basé à Nairobi, les enfants de la rue représentent un défi dont l'ampleur s'accroît rapidement dans les centres urbains d'Afrique. Par ailleurs, au fur et à mesure que le nombre d'enfants de la rue s'accroît, leurs conditions de vie dans la rue durcissent, et ils sont de plus en plus exposés à la formation de bandes et à la violence. Dans ce contexte, les problèmes de drogues ont tendance à se développer, rendant le secours et la réhabilitation extrêmement difficiles.

Pires formes du travail des enfants

Avec l'attention internationale croissante, le travail des enfants dans le secteur formel, comme l'agriculture commerciale, semble répondre à certaines des mesures qui ont été adoptées récemment (par exemple, attention des médias, renforcement du suivi). D'autre part, compte tenu de l'implication du crime organisé, quelques-unes des formes les plus brutales de l'exploitation des enfants telles, que le trafic sexuel, peut être en hausse.

Justification des projets en faveur des OEV

L'argument des droits

Si vous êtes en train de lire cette Boîte à outils, il y a de fortes chances que vous n'ayez pas besoin d'être convaincu de l'importance d'investir dans les OEV. Par contre, vous pourriez avoir besoin d'arguments pour convaincre vos supérieurs, vos collègues ou homologues. La présentation PowerPoint sur les OEV, qui résume la situation et les principaux arguments, peut aussi s'avérer utile.

D'après la [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'Enfant](#) (CDE), qui a été ratifiée par l'ensemble des pays africains, sauf la Somalie, tous les enfants ont droit à l'éducation, à la santé et à la protection contre l'abus et l'exploitation économique. Les orphelins, les enfants affectés par la guerre et les enfants handicapés bénéficient de droits de protection spécifique au-delà des droits de base. Priver un nombre assez important d'enfants de ces droits va à l'encontre des engagements des signataires de la CDE, et constitue une violation des droits fondamentaux de l'homme.

L'argument économique

Les investissements en capital humain sont souvent justifiés sur le plan économique par le fait qu'ils renforcent les capacités de la population à mobiliser des fonds et à éviter des comportements anti-sociaux, qui pourraient s'avérer potentiellement coûteux pour les individus et la société. Les individus et les familles verront souvent la rentabilité de ces investissements en capital humain, ce qui pourrait les inciter à investir. Toutefois, à cause des échecs du marché, il y a bien des cas où les coûts-avantages des investissements en capital humain seront substantiels ou acceptables pour la société dans son ensemble.

En bref, le refus d'investir dans les OEV entraîne deux coûts économiques importants, à savoir :

1. La perte de PNB du fait que les OEV grandissent pour devenir des adultes avec un faible niveau de productivité ; et
2. le coût lié à l'élimination des conséquences sociales d'avoir une vaste population de jeunes adultes mécontents.

Il peut paraître plus onéreux d'investir dans les OEV que dans les enfants moins vulnérables, parce que l'action sociale est plus compliquée et que certains obstacles, difficiles à surmonter, empêchent la participation des enfants eux-mêmes. Cependant, les investissements publics dans les OEV se justifient au plan économique par le fait que le non-investissement comporte potentiellement des coûts beaucoup plus négatifs pour ce groupe que pour les enfants moins vulnérables. Ainsi, la rentabilité peut en effet être meilleure pour les OEV que pour les non-OEV. Par exemple, alors qu'un non-OEV évoluera d'un emploi mal rémunéré à un emploi plus rémunérateur après avoir investi dans l'éducation, un enfant handicapé, après un investissement similaire, peut évoluer de la dépendance des autres vers l'autonomie. Cela permet d'économiser le temps des futurs tuteurs, et l'enfant pourra devenir un producteur net.

Beaucoup d'études ont été menées sur la rentabilité des investissements dans les enfants particulièrement vulnérables. Aux Etats Unis, par exemple, une étude a fait état d'un rendement de 1 dollar EU à 7 dollars EU sur les investissements précoces dans les jeunes enfants à haut risque (Perry/High Scope). Une étude globale, menée par l'OIT en 2003 sur les coûts et bénéfices de l'élimination du travail des enfants et l'offre de l'éducation, a fait état du même taux de rendement. Toutefois, bien que les investissements dans les enfants les plus vulnérables puissent être économiques, en règle générale, plus les investissements se réalisent en amont de la spirale descendante, plus ils sont économiques (voir la section définitions de base). Il est généralement plus coûteux de secourir et réhabiliter un enfant sévèrement traumatisé, et le taux de même que le niveau du succès ne sont pas efficaces dans une perspective économique.

Pour plus de détails sur les coûts économiques de la non-intervention liés à la pandémie du VIH/SIDA, voir Bell, Deverajan et Gersbach; «The Long-run Economic Costs of AIDS; Theory and an Application to South Africa» [NB : Anglais !].



Principe de base

Prévenir les pires résultats coûte beaucoup moins cher que d'y faire face après coup (voir la section estimation des coûts).

L'argument du capital social

D'importantes inégalités, la discrimination, le manque de participation et l'exclusion entravent le développement économique et la stabilité démocratique, ce qui constitue un argument supplémentaire pour justifier les investissements publics dans des groupes désenchantés et vulnérables (pour des détails sur la confiance, les valeurs et la croissance économique, voir les World Value Surveys [NB : Anglais !]). Les OEV sont sans doute les membres les plus vulnérables de la société.

- Les enfants qui grandissent en dehors ou en marge des familles et des communautés sont moins enclins à intégrer pleinement les contraintes sociales liées à leur comportement. Ainsi, il y a de fortes chances qu'ils s'engagent dans des activités dangereuses, qu'ils soient victimes d'accidents, que les filles tombent enceintes à un âge précoce, qu'ils contractent des infections sexuellement transmissibles, et même commettent des crimes.
- Une importante cohorte de jeunes adultes qui ne trouvent pas de travail, parce qu'il leur manque l'éducation et une socialisation adéquate, ont moins de chance de voir leur intérêt à maintenir le système économique et politique. Ils sont donc exposés au recrutement comme membres de milices, de bandes urbaines et de groupes de bandits en milieu rural.

Le coût de l'inaction ou du manque d'action adéquate, surtout en Afrique, pourrait entraîner une érosion de grande envergure du capital social au fur et à mesure que les OEV délaissés grandissent pour devenir des adultes dysfonctionnels (voir « La gestion dynamique des risques Sociaux et les pauvres – les grandes lignes d'une stratégie de protection sociale (Afrique) »).

L'argument du coût de l'inaction

Le tableau ci-après résume quelques-unes des implications majeures du refus d'investir dans les OEV aujourd'hui sur la base de considérations économiques et sociales. Les effets négatifs de la non-satisfaction des besoins actuels des OEV peuvent potentiellement entraîner, à l'avenir, des coûts élevés pour les individus, les familles, et la société dans son ensemble.

	NIVEAU INDIVIDUEL	NIVEAU FAMILIAL	NIVEAU D'AGREGAT
CAPITAL HUMAIN			
Santé	Mauvais état de santé physique et mental, malnutrition et plus grand risque de décès prématuré	Ratio de dépendance accrue. Coûts du traitement.	Risque de santé publique dû au taux élevé de morbidité chez les OEV, lié à la malnutrition, à une mauvaise hygiène, à la toxicomanie, et à un comportement sexuel irresponsable.
Education	Manque d'éducation formelle et de compétences techniques .	Réduction du futur revenu total de la famille.	Pertes éventuelles d'efficacité au niveau du secteur de l'éducation à cause des taux élevés de redoublement et d'abandon chez les OEV. Réduction de la productivité et de l'activité économique future, ainsi que de la base des recettes publiques.
CAPITAL SOCIAL			
Sécurité	Plus de chances que l'enfant adopte un comportement criminel et asocial, dont l'abus d'alcool ou d'autres drogues.	Stress émotionnel à cause de la honte et de la stigmatisation. Coût de restitution, frais de justice.	Insécurité/troubles sociaux dus à la criminalité, réduction des opportunités d'investissement et de croissance, augmentation des coûts de la lutte contre la criminalité.
Solidarité	Sous-développement du capital social de l'enfant – un catalyseur pour une plus grande déchéance.	Affaiblissement des réseaux familiaux.	Baisse de la confiance interpersonnelle, affaiblissement des réseaux de solidarité, perte du capital social net.
CAPITAL ECONOMIQUE			
Bénéfices et productivité	Potentiel limité de revenus futurs.	L'OEV reste un consommateur net au sein de la famille et de la communauté à l'âge adulte	L'OEV reste un fardeau pour l'économie nationale.

L'argument institutionnel : les ODM

Comme indiqué dans la Stratégie du secteur de la protection sociale, le soutien aux OEV a été confirmé comme une priorité de la Banque pour l'Afrique sub-saharienne. Dans le document intitulé «[La gestion dynamique des risques Sociaux et les pauvres – les grandes lignes d'une stratégie de protection sociale \(Afrique\)](#)», il est indiqué que les OEV sont «au cœur du défi du développement humain en Afrique», et on souligne que «ce groupe constitue le groupe cible de toute première priorité pour la protection sociale en Afrique». Jusqu'ici, la Région Afrique de la Banque mondiale a réagi à travers des études, des prêts et des dons.

La Banque mondiale a également adopté les [Objectifs de développement pour le millénaire \(ODM\)](#), et la fourniture de services de qualité, économiques et financièrement viables aux OEV, est critique pour atteindre la plupart des ODM. (Pour plus de détails sur les indicateurs pour les ODM, voir [Base des données des indicateurs du millénaire](#)). En fait, l'inclusion et la protection des OEV s'avéreront directement ou indirectement nécessaires pour atteindre au moins six des huit ODM.

Importance directe :

- **Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous d'ici 2015**

Présentement, le nombre net d'élèves inscrits en ASS est proche de 60%. Seulement 66% des inscrits - ou 40% de tous les enfants - terminent la 5^{ème} année. En général, les OEV ont des taux d'inscription considérablement moins élevés que leurs pairs locaux. Par exemple, le taux d'inscription des orphelins est de 82% par rapport à leurs pairs ([Situation des enfants dans le monde, tableau 5](#)), alors que les enfants de la rue et les victimes des pires formes du travail des enfants vont rarement à l'école. Si les OEV en fait constituent 20% des enfants en ASS, et dans l'hypothèse qu'ils représentent en moyenne le tiers du taux d'inscription des non-OEV (20%), les OEV représenteraient alors 40% des 120 millions d'enfants qui ne sont pas actuellement inscrits à l'école. Par ailleurs, il est fort possible que les taux d'abandon chez les OEV soient plus élevés que la moyenne à cause de la pauvreté, des lourdes charges de travail, ou du manque de surveillance parentale. Etant donné que les programmes d'éducation négligent souvent les besoins spécifiques des OEV, il faudrait prévoir des interventions ciblant spécifiquement les OEV, si l'on veut atteindre l'EPU d'ici 2015 (voir section : [Education](#)).

- **Objectif 4 : Réduire la mortalité juvénile de 2/3 d'ici 2015**

Les taux de mortalité moyens des enfants de moins de 5 ans (TMM5) en ASS avoisinent actuellement 175‰ (pour 1000), et devront être réduits à 58‰ conformément aux ODM. En général, les taux de mortalité chez les OEV sont plus élevés que la moyenne du fait qu'ils sont plus exposés aux maladies et aux accidents, à l'abandon, voire à l'infanticide. Dans le cas du TMM5, nos estimations ne tiennent compte que du sous-groupe d'enfants handicapés, et de ceux affectés par la guerre parce que les enfants de la rue et les enfants travailleurs sont normalement âgés de plus de 5 ans. A supposer que 15% des enfants de moins de 5 ans en ASS sont des OEV et que leur TMM5 est de 400‰ (un chiffre que l'on trouve dans les pays post-conflit), ils représenteraient le tiers des décès chez les M5.

Importance indirecte :

- **Objectif 1 : Réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent sur moins d'un dollar EU par jour d'ici 2015**

Actuellement, 43% de la population de l'ASS vit sur moins d'un dollar par jour, dont la moitié au moins est constituée d'enfants. Si des interventions adéquates ne sont pas élaborées aujourd'hui pour soutenir les enfants les plus vulnérables et leurs familles, les OEV auront à l'avenir peu de chance d'échapper à la pauvreté absolue (voir la section Argument économique). Par ailleurs, comme la pauvreté est souvent transmise d'une génération à l'autre, il est crucial d'intervenir maintenant afin d'atteindre et de soutenir une réduction à long terme de la pauvreté.

- **Objectif 3 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005**

Le fait d'être un OEV et une fille est perçu par beaucoup comme une double stigmatisation, ce qui multiplie le risque de perte scolaire et d'exposition à l'abus. Etant donné que le travail domestique représente le travail commercial le plus important pour les filles de la région, il sera nécessaire d'accorder une attention particulière à la réduction de la servitude domestique des enfants et d'augmenter la scolarité des nombreuses filles, qui pourraient devenir, ou rester, des domestiques afin de réduire le fossé des sexes.

- **Objectif 5 : Réduire la mortalité maternelle de 3/4 d'ici 2015**

Les mères adolescentes courent deux fois plus de risques que les femmes plus âgées de mourir des causes liées à la grossesse, et il y a de fortes chances que leurs propres enfants tombent malade ou meurent (voir Adolescent Health at a Glance [NB : Anglais !]). Bénéficiant de peu d'informations, de protection et de supervision, les filles OEV sont très exposées à la grossesse précoce. Elles sont souvent en mauvais état de santé, et leur situation économique réduit considérablement la possibilité de demander de l'assistance médicale pendant la grossesse et lors de l'accouchement, qui sont autant de facteurs augmentant le risque de mortalité maternelle.

- **Objectif 6 : Stopper la propagation du VIH/SIDA, et maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies d'ici 2015**

Etant donné le grand risque d'abus sexuel et de comportements sexuels irresponsables et non surveillés auxquels s'exposent les OEV, ces derniers constituent un groupe à risque spécifique pour la santé publique. On croit également que les OEV ne sont pas pris en compte dans beaucoup de campagnes de vaccination, ce qui favorise la prolifération de virus et la dépendance permanente de vaccination.

Gestion des risques sociaux (SRM) et les OEV

L'approche SRM et les Enfants

L'approche «gestion des risques sociaux» (SRM) est le cadre utilisé par la Banque mondiale pour analyser les questions liées à la protection sociale (pour plus d'informations sur la SRM voir : [The Social Risk Management Website](#) [NB : Anglais !]) et le document La gestion dynamique des risques Sociaux et les pauvres – les grandes lignes d'une stratégie de protection sociale (Afrique). Une partie importante du cadre SRM met l'accent sur les mécanismes utilisés par les ménages et la communauté pour la gestion des risques. Un moyen peu cher et souvent plus durable de protéger les enfants contre la vulnérabilité (accrue) est de jeter un coup d'œil sur les mécanismes traditionnels de gestion des risques au niveau des ménages, et de voir comment ces mécanismes peuvent être améliorés ou complétés, afin d'éviter que les pires résultats ne se manifestent d'abord, ou pour les résoudre de manière adéquate lorsqu'ils surviennent. Les types d'outils, dont disposent les ménages détermineront leur manière de gérer les risques sociaux, lesquels affecteront à leur tour la vulnérabilité de leurs enfants.

Les ménages et les communautés de toutes les cultures ont leurs mécanismes traditionnels de gestion de risques et chocs sociaux. Le plus souvent, ils mettront l'accent sur la manière de faire face aux chocs lorsqu'ils surviennent (par exemple, emprunter de l'argent pour régler les frais médicaux ou envoyer les enfants travailler pour combler les pertes de revenu), mais il est fréquent de recourir aux réseaux de solidarité pour se prémunir contre les crises (par exemple, associations funéraires). Les chocs qui frappent les ménages peuvent être individuels (frappant un seul ménage) ou covariants (frappant la communauté tout entière). L'impact des chocs négatifs qui frappent un seul ménage ou une seule famille (comme la maladie ou le chômage) peut souvent être amoindri avec le soutien de la communauté locale ou de la famille étendue, à travers une sorte de régime mutualiste. Cependant, lorsque toute une communauté est frappée (comme dans le cas de catastrophes naturelles), les systèmes locaux de soutien mutuel peuvent s'avérer inefficaces, car pratiquement tout le monde aura besoin d'aide en même temps.

Une analyse des risques les plus fréquents dans un pays ou une région et des principales solutions possibles peut s'avérer utile pour les besoins de ciblage (quel type de ménage est plus vulnérable ? Quel type d'OEV ?) et pour identifier les interventions spécifiques pour réduire la vulnérabilité des ménages en général et des enfants en particulier. En principe, cela devra se faire dans le cadre d'une Evaluation des Risques de la Vulnérabilité dans sa totalité, mais on peut trouver des raccourcis.

Les feuilles de travail ci-jointes peuvent être utiles pour mener l'analyse initiale des risques auxquels les OEV sont confrontés :

Risques et rôles des enfants dans le cadre du SRM

Dans la plupart des familles africaines, les enfants sont confrontés à de multiples risques, dont certains sont liés aux stratégies de gestion de risques utilisées par le ménage de l'enfant.

Les risques : Les OEV sont plus exposés aux risques suivants que les non-OEV :

1. Mortalité juvénile et adolescente ;
2. Accès inadéquat à la nutrition, aux services d'hygiène, aux soins de santé, aux vêtements et au soutien psychologique ;
3. Faibles taux d'inscription à l'école (surtout chez les jeunes filles), taux élevés de redoublement, performance scolaire médiocre et/ou taux d'abandon élevés ;
4. Abandon intra ménages vis-à-vis d'autres enfants du ménage (accès réduit à l'attention, à la nourriture et aux soins) ;
5. Abus et mauvais traitement de la part de la famille et de la communauté (harcèlement et violence) ;
6. Exploitation économique et sexuelle ;
7. Responsabilité d'être chef de ménage ;
8. Manque de sollicitude parentale
9. Appauvrissement (accru) dû à la perte d'héritage

Certaines stratégies utilisées par les ménages pour prévenir, réduire ou faire face aux chocs s'appuient sur les enfants. Certaines de ces stratégies peuvent être efficaces pour le ménage dans son ensemble, mais augmentent le niveau du risque auquel certains enfants sont exposés au sein du ménage. Les exemples pratiques suivants illustrent bien ce point :

- La famille choisit d'avoir beaucoup d'enfants parce que les enfants sont considérés comme source de richesses, et les plus forts et ceux qui réussissent serviront d'assurance vieillesse pour les parents ;
- La famille diversifie son portefeuille en sélectionnant des modèles d'éducation différents pour les enfants ; certains vont à l'école, d'autres suivent un apprentissage et d'autres travaillent aux champs ;
- La famille choisit de donner un enfant en mariage à une famille d'importance stratégique (plus riche, haut placée ou disposant de réseaux et de compétences supplémentaires), sans tenir compte de la volonté de l'enfant ;
- Une famille choisit de «placer» ou de «confier» un enfant à une autre famille en vue de renforcer ou d'élargir les réseaux sociaux (par exemple, une famille nantie ou des personnes importantes au plan social telles que les Marabouts ou des citadins) ;
- Une famille est contrainte de «placer» un enfant pour pouvoir faire face à une crise, et l'enfant devient domestique ;
- Une femme, qui s'est mariée récemment, chasse son enfant d'un mariage précédent afin d'assurer la dévotion totale de son mari à la nouvelle famille ;
- En cas de pénurie alimentaire, la famille décide de ne plus donner à manger à un enfant handicapé à cause de sa valeur moins importante pour le foyer ;
- Un enfant handicapé devient une source importante de revenu pour la famille à cause sa valeur en tant que mendiant.

En période de crise, les familles peuvent délibérément refuser d'épargner le capital humain en donnant aux enfants moins de nourriture, ou de la nourriture à faible valeur nutritionnelle, en migrant et en laissant les enfants grandir avec peu de sollicitude et de supervision, en enlevant les enfants de l'école, en exploitant le travail des enfants (par exemple, à travers la prostitution enfantine sous le contrôle de la famille).

Que dois-je faire ?

Elaboration de politiques nationales pour les OEV

Qui élabore les politiques nationales pour les OEV ?

Pour définir les politiques en faveur des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV), il sera nécessaire d'impliquer à la fois les parties prenantes publiques et privées appartenant à une vaste gamme de secteurs. Les ministères susceptibles d'être chargés des questions relatives aux OEV sont le Ministère des affaires sociales, le Ministère des services communautaires, ou le Ministère de la femme et de la famille. Les Ministères de la santé, de l'éducation, du travail, de la jeunesse et de la justice peuvent également détenir des informations pertinentes sur les OEV. D'autres entités doivent jouer un rôle actif selon les circonstances spécifiques du pays – la Commission nationale sur le VIH/SIDA dans les pays ayant de grands nombres d'OEV du fait de l'épidémie du SIDA, le Ministère des victimes de guerre ou de la réconciliation dans les pays post-conflit, etc. Si le travail des enfants est l'une de vos préoccupations, l'OIT, à travers son Programme International pour l'Élimination du Travail des Enfants (IPEC), peut s'avérer un partenaire précieux.

Les ONG, les organisations confessionnelles (OC) et les organisations à base communautaire (OBC) sont des sources de soutien importantes, de part leur bonne connaissance des problèmes auxquels sont confrontés ces groupes, et seront chargées de la fourniture des services résultant du processus d'élaboration de politiques. Elles doivent donc être impliquées tout le long du processus d'élaboration de politiques.

Pour une analyse plus détaillée des partenaires à impliquer, voir la section « Consulter les acteurs ».

Comment élaborer les politiques nationales pour les OEV ?

Etape 1 : Analyse situationnelle

Lors de l'analyse situationnelle, les décideurs devront répondre aux questions ci-dessous exposées. Pour chaque question, nous proposons quelques approches pour vous aider à trouver les réponses.

- **Quels sont les groupes OEV existants et quels sont leurs nombres et leur distribution géographique ?** Pour obtenir ces informations, vous avez le choix entre plusieurs approches.
 - Collecter des informations de base à partir des sources nationales et internationales existantes (voir la section : Recherche circonstancielle et Sources des Données Secondaires de cette Boîte à outils, pour les liens aux sources pertinents). Il y a de fortes chances que les données obtenues soient trop générales pour être adéquates, mais, au moins, elles pourront vous aider à faire des estimations raisonnables.
 - Mener une évaluation de la vulnérabilité axée sur les OEV, qui pourrait inclure une collecte approfondie d'informations au niveau de l'état ou de la province à travers des enquêtes, des groupes cibles, des entretiens avec des informateurs clés, etc. Cette approche, bien que plus précise, s'avérerait plus onéreuse et chronophage, et ne permettra pas nécessairement d'identifier les groupes d'OEV cachés (par ex., les enfants domestiques). De toute façon, si vous entreprenez une évaluation des risques et de la vulnérabilité, vous pourriez inclure dans les termes de référence une analyse spécifique des OEV, ce qui rendrait cette étude plus abordable.
 - Organiser une réunion des parties prenantes regroupant les personnes clés pour chacun des groupes des parties prenantes publiques et privées ci-dessus identifiées en vue de bénéficier de leurs connaissances collectives sur les catégories d'OEV dans le pays. Vous trouverez que cette approche rapide et bon marché, bien que pas très « scientifique », vous

fournit beaucoup d'informations précieuses. Voir le lien suivant pour des détails sur la manière d'organiser une réunion des parties prenantes : Travailler avec les Partenaires: Organisation d'une Réunion des Parties Prenantes.

- *Qu'est-ce qui pousse les enfants dans chaque catégorie d'OEV et quelles sont les conséquences de cette chute ?* Il est critique de diagnostiquer correctement les facteurs qui poussent les enfants à devenir des OEV, car ce n'est qu'à partir de là que vous pouvez élaborer des politiques pour éviter que les enfants ne deviennent des OEV. Un diagnostic correct demandera l'identification des causes directes et indirectes du phénomène. Ce n'est qu'en vous attaquant aux causes du problème que vous serez en mesure d'empêcher qu'un enfant ne devienne un OEV. Comme indiqué tout le long de cette Boîte à outils, il est moins coûteux d'empêcher que les enfants ne deviennent des OEV que de prendre en charge ceux qui sont déjà des OEV. Il importe également de comprendre les conséquences lorsqu'un enfant devient OEV, aussi bien pour l'enfant que pour la société dans son ensemble. Par exemple, les orphelins sont moins enclins à aller à l'école, ce qui compromet leurs possibilités économiques d'avenir. Par ailleurs, les enfants déscolarisés ont tendance à être plus exposés à toutes sortes de risques que les autres enfants. Cela, en retour, pourrait mener aux maux sociaux tels que la délinquance urbaine, les bandes de jeunes, et la propagation du VIH (pour de plus amples informations sur ces risques, voir Justification des Projets OEV). Chaque catégorie d'OEV peut avoir des besoins différents. Par exemple, les besoins des orphelins vivant avec un membre de leur famille étendue sont très différents de ceux d'un enfant de la rue ou d'un enfant travailleur. Pour cette raison, il est important d'analyser chaque groupe d'OEV séparément.

L'arbre à problèmes est un excellent moyen d'analyser les causes et les conséquences de chaque catégorie d'OEV (voir Réalisation d'un "arbre à problèmes") et devra se faire en partenariat avec d'autres acteurs.

Etape 2 : Identifier les options possibles

Ici, vous devez être aussi exhaustif que possible au niveau de l'identification des interventions susceptibles de servir à prévenir et à aider les OEV. Ensuite, vous devez réduire vos options à un paquet réaliste qui répond aux besoins réels et tient compte de vos contraintes financières et de votre capacité. Le risque de ne pas être exhaustif à ce stade est que vous pourrez rater des opportunités pour servir de manière rentable un nombre plus important d'enfants vulnérables.

Les directives ci-dessous devront vous aider à identifier un paquet global d'interventions possibles :

- Eliminez de votre arbre à problèmes toutes les causes ou conséquences que les décideurs n'ont pas la capacité de résoudre. Il pourra s'agir de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, qui entraînent des nombres importants d'OEV (par ex., inondations, guerres), ou de la mondialisation, qui provoque une forte demande de biens dans une industrie utilisant traditionnellement le travail des enfants, mais il pourra aussi s'agir d'interventions qui ne sont pas faisables dans le cadre de votre mandat (par ex., une restructuration totale du système de soins de santé).
- Avec les causes et conséquences qui restent, identifiez les interventions susceptibles d'aider à empêcher la survenue de la cause ou à réduire au minimum l'impact néfaste d'une conséquence sur les enfants et la société.
- Pour chacune des interventions identifiées ci-dessus, vous devez déterminer s'il existe déjà des politiques et programmes pour satisfaire ce besoin. Si oui, ces programmes sont-ils à l'échelle requise ? Sont-ils bien adaptés aux besoins spécifiques de vos

bénéficiaires OEV cibles ? Atteignent-ils réellement les OEV ? Sont-ils menés de manière efficace ? Quelles modifications seront nécessaires pour satisfaire ces besoins de manière adéquate ? Dans ce processus, vous pourrez identifier, au coup par coup, un certain nombre d'activités déjà en cours et qui se sont avérées inefficaces par manque de cohérence dans leur mise en œuvre, ou qu'elles sont très peu rentables. Vous pouvez décider que ces initiatives doivent être remplacées par un paquet d'interventions plus stratégiques et plus intégrées. Notez que vous devez mener une étude spécifique pour obtenir les informations dont vous auriez besoin pour cette étape.

- Il vous faudra aussi identifier des interventions qui n'existent pas encore ou des lacunes au niveau du service. Parmi ces lacunes, vous devrez identifier celles qui peuvent être satisfaites de manière réaliste par le gouvernement, compte tenu de ses capacités économiques et institutionnelles, et celles qu'on ne peut satisfaire de manière pratique à ce stade du développement du pays ; tout en gardant à l'esprit que dans bien des situations, il serait plus judicieux d'étendre/modifier quelque chose qui fonctionne déjà que de créer quelque chose de nouveau.

A la fin de l'exercice, vous devez être en mesure de compléter le tableau ci-dessous pour chacun des groupes d'OEV identifiés.

Cause	Intervention proposée pour éviter l'accroissement du nombre d'OEV	Programmes (gouvernementaux et non gouvernementaux) qui assurent déjà ce type d'intervention	Adaptations requises au niveau des programmes en vue d'assurer une couverture adéquate et renforcer l'efficacité	Lacunes à combler par de nouveaux programmes
1.	1.			
2.	2.			
3....	3....			
Conséquence	Intervention proposée pour satisfaire les besoins des OEV existants			
1.	1.			
2.	2.			
3....	3....			

Pour un exemple de ce à quoi pourrait ressembler ce tableau une fois rempli, cliquez [ici](#). Ce tableau est présenté à titre purement indicatif. Au cas où vous n'arrivez pas à identifier les interventions possibles dans la deuxième colonne du tableau ci-dessus, ces exemples peuvent vous donner quelques idées.

Après avoir complété le tableau pour tous les groupes d'OEV dans votre pays, comparez les différents groupes en vue d'identifier les programmes susceptibles de servir plusieurs groupes d'OEV. A l'Etape 4, où vous réduirez vos options à la lumière des contraintes en termes de financement de capacité et de fournitures, il faudra mettre un accent particulier sur ces programmes.

Etape 3 : Mettre en place votre Cadre de politique OEV

Le Cadre de la politique nationale pour les OEV doit être mis en place de manière participative, puisque l'atteinte des buts et des objectifs de ces politiques implique la collaboration d'un grand nombre d'acteurs publics et privés. Très peu de pays ont mis en place des politiques pour les OEV, surtout parmi les pays qui ne veulent pas privilégier uniquement les enfants affectés par le VIH/SIDA, à l'exclusion de toutes les autres catégories d'OEV. Par conséquent, nous avons très peu d'exemples de politiques réellement globales à partager avec vous.

- *L'objectif général de la politique.* L'objectif de votre politique pour les OEV doit être simple et devra orienter toutes vos interventions OEV. Un exemple serait « Un système durable et intégré de prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) qui assure qu'ils ont les mêmes chances que les non OEV de devenir des adultes en bonne santé, équilibrés et productifs. »
- *Objectifs de la politique – Où voulons-nous aller ? A quoi le succès ressemblera-t-il ?* Les objectifs de la politique clarifieront la finalité que vous cherchez et devront, bien entendu, se conformer aux objectifs d'autres politiques. Les objectifs définiront comment la vie des OEV sera affectée par les politiques et programmes mis en oeuvre par le gouvernement, et fixer des cibles quantifiables pour chacun de ces programmes. Notez que pour privilégier la prévention, votre politique doit prendre en compte tous les enfants, et pas seulement les OEV. L'objectif d'une politique pour les OEV pourrait ressembler à ce qui suit:

Augmenter le nombre d'OEV qui:

- vivent dans une famille qui s'occupe d'eux (réduire le nombre d'enfants vivant dans des institutions de 50 000 à 2 000 et le nombre d'enfants vivant dans la rue de 10 000 à 500) ;
 - ont accès à l'éducation primaire et secondaire (éliminer l'écart au niveau de l'inscription entre les orphelins et les non orphelins ; assurer qu'au moins 90% des écoles primaires et 70% des écoles secondaires sont accessibles aux handicapés physiques) ;
 - ont un accès équitable aux services de santé de base et d'assainissement (augmenter de 30% à 50% la proportion d'enfants dans les ménages à risque qui bénéficient régulièrement de consultations des nourrissons ; atteindre un taux de vaccination de 80% chez les enfants travailleurs et les orphelins) ;
 - ne sont pas victimes de discrimination de la part des institutions ou de la société (réduire les taux de mutilations génitales des filles de 70% à 40% ; s'assurer que 100% des enfants révélés infectés par le VIH sont traités et ne souffrent pas de stigmatisation de la part des enseignants et des soignants).
- *Principes et valeurs qui orientent la politique.* Il s'agit de critères de sélection qui vous permettront de choisir parmi les différentes interventions ou stratégies pour atteindre vos objectifs. Ces principes et valeurs peuvent également servir de liste de contrôle des aspects à prendre en compte dans votre politique nationale. Voici quelques exemples de principes et de valeurs susceptibles d'être appliqués à la stratégie nationale OEV :
- mettre l'accent sur la prévention
 - privilégier les réponses à base familiale et communautaire
 - assurer la rentabilité et la pérennité
 - promouvoir la collaboration avec les acteurs publics et privés en provenance de secteurs multiples
 - assurer la protection des droits de l'enfant reconnue par la Convention relative aux Droits de l'Enfant

Pour une liste détaillée des Principes et Valeurs pertinentes, se référer à la page 12 du document de l'USAID intitulé [Politiques pour les Orphelins et Enfants Vulnérables : Un Cadre pour progresser](#) [NB : **Anglais !**].

Etape 4 : Réduire vos Options politiques

A ce stade, vous aurez une longue liste des interventions possibles, qu'il faudra ramener à un paquet de politiques et d'interventions financièrement et techniquement faisables qui (a) peut être mis en œuvre par le gouvernement et ses partenaires, (b) pourrait avoir un impact sur les groupes d'OEV prioritaires, et (c) est conforme à vos buts, objectifs et principes.

Pour réduire votre liste d'options, vous devez trouver les meilleures réponses à chacune des questions suivantes.

1. De combien de ressources disposez-vous pour satisfaire les besoins spécifiques des OEV ? (Voir à la Section Estimation des coûts)
2. Comment devez-vous classer par ordre de priorité les diverses catégories d'OEV, et les enfants au sein de chaque catégorie ?
3. Sur quelles interventions ou possibilités d'actions devez-vous axer vos efforts?
4. Qui sera chargé de la mise en oeuvre de chaque politique ou intervention ?
5. Comment assurerez-vous la coordination entre tous les partenaires publics et privés lors de la mise en œuvre ?
6. Comment assurer le suivi de l'état d'avancement ?

Votre réponse à chacune des questions sera étroitement liée aux réponses que vous avez données à la (aux) question(s) précédente(s). La première question, qui porte sur les limitations financières, déterminera vos réponses à chacune des questions suivantes. Vous aurez probablement à répéter cet exercice plusieurs fois, au fur et à mesure que l'écart entre vos intentions et ce qui est faisable, d'un point de vue réaliste, devient apparent.

Nous présentons ci-dessous quelques exemples de la manière dont vous pouvez répondre à chacune de ces questions, et des suggestions sur le choix de la meilleure option. Nous avons également élaboré un exemple hypothétique pour illustrer le résultat obtenu : Exemple hypothétique de Politique pour les OEV.

1. **De quel budget disposez-vous pour financer les besoins spécifiques des OEV?** La nature de votre politique nationale pour les OEV dépend dans une large mesure des ressources financières disponibles pour son financement. Une option pour arriver à un niveau réaliste de financement consiste à utiliser les niveaux actuels de financement comme point de départ et ensuite à mettre en place deux ou trois scénarios différents, à la lumière des tendances des dépenses sociales et des contributions que les donateurs pourraient faire à moyen terme.

Par exemple, dans un pays avec un PIB de 37 milliards \$EU, cela pourrait se traduire par un budget OEV de :

- (a) Scénario de base - 74 000 000 \$/an, soit 0,2% du PIB
- (b) Scénario de réussite - 111 000 000 \$/an, soit 0,3% du PIB

2. **Comment établir la liste des catégories d'OEV en ordre de priorité ?** Les options possibles comprennent ce qui suit :
 - (a) ne les classez pas par ordre de priorité ; servez toutes les catégories d'OEV ;
 - (b) donnez la priorité aux groupes qui sont actuellement les plus nombreux (par ex., travailleurs infantiles) ;
 - (c) donnez la priorité aux plus vulnérables (par ex., orphelins et enfants de la rue) ;
 - (d) donnez la priorité aux groupes qui constituent à l'avenir une menace pour la sécurité et le bien-être économique du pays (par ex., enfants affectés par le VIH/SIDA, enfants de la rue et enfants soldats).

Vous pouvez encore établir une liste de priorités au sein de chaque catégorie, en privilégiant, par exemple, : (a) les enfants âgés de moins de 10 ans, (b) les filles, (c) les enfants les plus vulnérables (par ex., les orphelins doubles au lieu de tous les orphelins). Bien évidemment, votre réponse dépend de la disponibilité du financement, et vous aurez probablement à identifier un ensemble de critères plus rigoureux à appliquer si vos ressources (financières et humaines) s'avèrent insuffisantes. Les sous-sections sur le « Affectation des ressources aux OEV » devraient vous permettre de déterminer les groupes d'OEV que votre politique nationale devrait privilégier.

3. **Sur quelles interventions ou possibilités d'actions devez-vous concentrer vos efforts?** Ici, vous devez tout d'abord passer au crible les interventions que vous avez identifiées lors de l'Etape 2 (*Identifier les Options Possibles*) à travers un ensemble de critères, tel qu'il a été expliqué à la sous-section *Sélection d'un ensemble d'activités et mesures en faveur des OEV*. [Cliquez ici](#) pour un exemple du classement des interventions possibles en faveur des orphelins.

La décision finale sur le choix des programmes à mettre en oeuvre dépendra du coût par bénéficiaire et du nombre d'OEV ayant besoin de services par rapport aux limitations financières. Vous pouvez consulter la section Estimation des coûts de cette Boîte à outils pour voir s'il contient des informations relatives aux coûts des interventions prioritaires. Si non, vous devez vous-même procéder à une estimation des coûts des programmes.

Si vous trouvez que l'une des interventions proposées coûte trop chère étant donné les catégories d'OEV que vous avez décidé de privilégier, il faudra faire marche arrière pour modifier votre réponse à la question #2, en choisissant des critères plus strictes d'éligibilité. Notez que concernant la faisabilité, il ne s'agira pas uniquement d'argent, mais également de ressources humaines, par ex., y'a-t-il suffisamment d'assistantes sociales, d'infirmières ou d'enseignants préscolaires ? Si non, combien de temps faudra-t-il pour les former ? Par ailleurs, si vous disposez de moyens pour servir plus d'OEV que ce que vous avez initialement prévu, il faudra revoir à la hausse le nombre de groupes d'OEV que vous envisagez de servir.

4. **Qui doit se charger de la mise en oeuvre de chaque politique ou intervention ?** S'il est clair qu'il existe un organisme approprié capable d'exécuter le programme, indiquez cet organisme comme la seule option. S'il existe plusieurs organismes pertinents, alors profitez de l'occasion pour analyser les points forts et les faiblesses de chaque organisme par rapport au programme sélectionné.

Voici un exemple de ce que vous pouvez trouver comme réponse à cette question pour chaque programme.

- (a) Réseaux de Protection des Enfants du Quartier
 - Ministère des affaires sociales
 - Ministère de l'administration locale
- (b) Programme de prévention du VIH/SIDA
 - Ministère de la santé
 - Comité national de lutte contre le VIH/SIDA
- (c) Transfert conditionnel d'argent en faveur des OEV
 - Ministère de l'éducation nationale
 - Ministère de la santé
 - Ministère des affaires sociales
- (d) Suivi psychosocial à domicile des orphelins doubles et des enfants affectés par le VIH
 - Ministère de la santé
 - Ministère des affaires sociales

Cliquez [ici](#) pour un exemple d'outil analytique simple que vous pouvez utiliser pour identifier le meilleur organisme pour chaque programme. Dans le cadre de ce processus, essayez d'éviter de surcharger les ministères, en prenant en compte les possibilités de synergies à travers les programmes, si les deux sont mis en oeuvre au sein du même ministère. Par ailleurs, gardez à l'esprit que dans la plupart des cas, vous pouvez avoir un organisme principal, mais vous aurez probablement besoin de la collaboration des autres. Enfin, si un ministère est le seul choix logique mais il est très faible sur le terrain, vous pouvez envisager de contracter des ONG pour effectuer le travail au niveau des communes et/ou communautés.

5. Comment assurer la coordination entre des principaux acteurs publics et privés lors de la mise en œuvre ? Les options possibles comprennent :

- a. le ministère chargé des OEV,
- b. un comité interministériel (qu'il faudra mettre en place),
- c. une commission nationale chargée des OEV, avec des membres gouvernementaux et non gouvernementaux,
- d. un « Champion » spécial pour les enfants (ou OEV) avec des pouvoirs étendus.

Pour faire le bon choix pour votre pays, il faudrait déterminer lesquels de ces groupes existent déjà ou a fait ses preuves dans la mise en œuvre de politiques en faveur des groupes vulnérables ou des enfants.

6. Comment suivre l'état d'avancement ?

- a) Ensemble d'indicateurs partagés
- b) Réunions trimestrielles des partenaires d'exécution
- c) Evaluation annuelle.

Il faudra explicitement inclure le suivi et évaluation dans la politique et vous devez envisager d'y intégrer une évaluation d'impact rigoureuse dès le début du cycle de la politique pour servir, par la suite, d'outil fiscal/politique pour les investissements. De toute façon, vous devez avoir une ligne de base et des objectifs quantifiés assortis d'indicateurs précis. Les coûts du suivi doivent être inclus dans le coût global de la politique, en tant que partie intégrante de toute intervention. Pour de plus amples informations, se référer au chapitre « Suivi et évaluation ».

Etape 5 : Dernière vérification

Avant de finaliser votre politique nationale pour les OEV, effectuez trois dernières vérifications :

- Veillez à ce que les politiques que vous avez choisies soient conformes au Cadre politique défini à l'Etape 2 ci-dessus. Les interventions sélectionnées sont-elles conformes aux buts, aux objectifs, aux principes et aux valeurs que vous avez choisi ?
- Veillez à ce qu'il y ait une logique interne dans votre proposition de stratégie. Est-ce que les politiques que vous recommandez conviennent aux groupes d'OEV que vous avez choisi de privilégier et à la capacité du gouvernement à les financer et à les réaliser ?
- Enfin, veillez à ce que vous puissiez répondre « oui » aux questions suivantes afin d'assurer de bonnes initiatives stratégiques.
 - Faisabilité : Est-elle faisable ? Fera-t-elle une différence ?
 - Communicabilité : Peut-on l'expliquer au public ? Aux parlementaires ?
 - Soutenabilité : Peut-elle avoir un « champion » ?

Etape 6 : Planification de la mise en oeuvre

Après avoir défini votre politique nationale pour les OEV, vous pouvez préparer les plans de mise en oeuvre des interventions OEV que vous avez choisi. Les précisions du format du plan seront déterminées en fonction de votre source de financement. Au fond, la politique nationale est comparable au plan d'une maison : vous savez à quoi elle ressemblera une fois terminée, mais vous avez un long chemin à parcourir, de la planification à la construction en passant par la supervision de la construction, avant de pouvoir vivre dans la maison.

Recherche circonstancielle et sources des données secondaires

Au début de votre travail de recherche, vous devez avoir un aperçu général de la situation des enfants dans votre pays-projet. Vous trouverez des informations de base dans les sources suivantes : [Statistiques en annexe – La situation des enfants dans le monde](#) ; les Enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) [Stat Compiler](#) sur le site Web de Macro International ; ou le rapport [Enfants au bord du gouffre](#) de l'UNICEF/ONUSIDA/USAID. Dès votre arrivée dans le pays, consultez l'Institut national de la statistique et l'UNICEF, afin d'identifier des sources de données supplémentaires. L'UNICEF publie périodiquement des rapports sur la situation des femmes et des enfants dans les différents pays.

Le tableau ci-après propose quelques indicateurs principaux pour faciliter la collecte de données, indique la valeur moyenne des indicateurs pour l'Afrique sub-saharienne, et établit un lien vers une source où vous trouverez le chiffre correspondant pour votre pays-projet, ou les données dont vous aurez besoin pour faire vos calculs. Au fur et à mesure que vous collectionnez les données, vous pouvez compléter le tableau et évaluer les enfants de votre pays-cible par rapport à la moyenne pour les enfants d'Afrique sub-saharienne.

INDICATEUR	ASS	VOTRE PAYS
Taux de fécondité	5.4	SOWC Tableau 6
<i>Plus de détails sur la fécondité</i>		DHS Stat Compiler*
Taux de mortalité infantile	102	SOWC Tableau 1
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	171	SOWC Tableau 1
% d'enfants avec une insuffisance de poids à la naissance	14	SOWC Tableau 2
Insuffisance pondérale, modérée	28	SOWC Tableau 2
Insuffisance de poids, grave	8	SOWC Tableau 2
Emaciation, modérée et grave	9	SOWC Tableau 2
Retard de croissance , modéré et grave	38	SOWC Tableau 2
<i>Plus de détails sur la nutrition</i>		DHS Stat Compiler*
Taux d'infection au VIH/SIDA	7,5	SOWC Tableau 4
Taux d'infection au VIH chez les femmes enceintes jeunes 15-24 dans la capitale	12,5	SOWC Tableau 4
<i>Plus de détails sur le VIH/SIDA</i>		DHS Stat Compiler*
Taux de mortalité maternelle, 2000 ajusté	940	SOWC Tableau 8
% d'orphelins par rapport à l'ensemble des enfants	12.3	Les enfants au bord du gouffre
% d'orphelins par rapport à l'ensemble des enfants, prévision 2010	12.0	Les enfants au bord du gouffre
Taux d'orphelins doubles	2.2	Les enfants au bord du gouffre
Taux d'orphelins du SIDA	3.4	Les enfants au bord du gouffre

		gouffre
% d'orphelins du SIDA par rapport à l'ensemble des orphelins	28	Les enfants au bord du gouffre
% d'orphelins doubles dus au SIDA par rapport à l'ensemble des orphelins doubles	59	Les enfants au bord du gouffre
% d'enfants orphelins en 2003	1.5	Les enfants au bord du gouffre
Taux de fréquentation scolaire des orphelins doubles	83	SOWC Tableau 4
Résidence des orphelins et état de survie des parents (orphelins pris en charge par des familles)		Vérifier avec le tableau ci-joint ou créez votre tableau avec le DHS Stat Compiler*
- Vivant avec la mère, père décédé	4.3	
- Vivant avec le père, mère décédée	1.3	
- Ne vivant avec aucun des parents, père en vie	1.1	
- Ne vivant avec aucun des parents, mère en vie	1.7	
<i>Résidence des orphelins et état de survie des parents par rapport au genre, au groupe d'âge, ou à la zone urbaine/rurale</i>		
Taux d'enfants en famille d'accueil		Vérifier avec le tableau ci-joint ou créez votre tableau avec le DHS Stat Compiler*
- Ne vivant avec aucun des parents, les deux parents en vie	10.3	
<i>Plus de détails sur les enfants en famille d'accueil</i>		DHS Stat Compiler*
Taux net de fréquentation scolaire dans le primaire	60	SOWC Tableau 1
Taux net de fréquentation scolaire dans le primaire, garçons	70	SOWC Tableau 5
Taux net de fréquentation scolaire dans le primaire, filles	84	SOWC Tableau 5
% des élèves inscrits atteignant la 5e année (enquête)	82	SOWC Tableau 5
<i>Plus de détails sur l'éducation</i>		DHS Stat Compiler*
Taux de travail des enfants	36	SOWC Tableau 9
Enfants soldats		Trouvez votre pays dans cette liste Coalition pour mettre fin à l'utilisation des enfants soldats, 2004 [NB: Anglais!]
Pires formes du travail des enfants		Investir dans chaque enfant
<i>Plus de détails sur le travail des enfants</i>		Country Statistics at UCW [NB: Anglais!]
Mutilation génitale de la féminine, femmes	38	SOWC Tableau 9

Mutilation génitale de la féminine, filles	24	SOWC Tableau 9
Plus de détails sur la mutilation génitale de la femme		DHS Stat Compiler*
Personnes déplacées à l'intérieur du pays	Trouvez votre pays dans la Global IDP Database [NB: Anglais!]	
Situation des réfugiés	Trouvez votre pays dans la Refugees by Numbers [NB: Anglais!]	

* **DHS Stat Compiler**: sélectionnez votre région, votre pays, votre groupe d'afficheurs et vos indicateurs. Le compilateur fait le travail à votre place.

Consulter les acteurs

Comment sensibiliser votre homologue du ministère sur les OEV ?

Pour comprendre les effets potentiels que votre projet pourrait avoir sur les enfants (susceptibles de devenir plus tard des OEV), vous aurez à approcher les représentants du gouvernement et de la société civile, au-delà du ministère avec lequel vous collaborez traditionnellement. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des projets de transport, d'aménagement urbain, et d'autres secteurs en dehors du développement humain. Avant de procéder à la consultation avec les parties prenantes, prenez le temps de sensibiliser vos principaux homologues du gouvernement sur les impacts possibles de votre projet en faveur des OEV. Ceci conviendrait probablement mieux à votre discussion sur l'impact social et environnemental du projet (voir le [Guide de Référence pour l'analyse sociale](#)).

Initialement, vous pourriez rencontrer une résistance, si votre homologue perçoit cela comme un autre niveau de la bureaucratie de la Banque mondiale qui demande plus de temps et d'efforts de leur part. Cette résistance peut s'amoindrir si vous partagez certaines informations sur la situation en Afrique, et sur ce que vous avez appris jusqu'à présent concernant les OEV dans votre pays cible. Ces informations et les données présentées dans la [présentation ci-jointe sur les OEV](#) peuvent être organisées et présentées en format PowerPoint. La section [Justification des projets en faveur des OEV](#) doit s'avérer utile dans la recherche d'arguments convaincants, y compris la rentabilité des investissements dans des mesures préventives par rapport aux investissements dans la prise en charge des enfants qui sont déjà des OEV.

Comment identifier et travailler avec des partenaires pertinents ?

Nous recommandons qu'il faut au moins rencontrer individuellement l'UNICEF, le ministère de tutelle et une ONG recommandée par l'UNICEF. L'UNICEF aura un meilleur aperçu général des enfants, notamment les OEV, et des principaux acteurs. Les ministères susceptibles d'avoir le mandat pour s'occuper des questions liées aux OEV sont le Ministère des affaires sociales, le Ministère des services communautaires, ou le Ministère de la femme et de la famille. Si le travail des enfants est l'une de vos préoccupations, l'OIT, par le biais de son Programme international pour l'élimination du travail des enfants (IPEC), pourrait être un partenaire précieux. Les Ministères de la santé, de l'éducation, du travail, de la jeunesse et de la justice peuvent également avoir des informations utiles sur les OEV.

S'agissant des contacts avec les ONG internationales et nationales, celles-ci sont souvent représentées par un organisme central. En fait, il peut y avoir de multiples organismes centraux spécialisés par secteur ou par région. Sachez que certains de ces organismes peuvent avoir des connotations ou des programmes politiques (par exemple, ils ne représentent que les ONG proches de l'opposition ou affiliés à un donateur). Les ONG peuvent fournir des informations utiles sur les activités des OEV de la société civile. Si vous avez le temps, vous devez aussi contacter des organes inter-agences, tels que les Comités de lutte contre le VIH/SIDA, mis en place spécifiquement pour traiter des questions liées directement aux OEV, et aux autres bailleurs de fonds, et donateurs bilatéraux ou multilatéraux, qui financent ou envisagent de financer des projets en faveur des OEV.

Lors des réunions individuelles avec les partenaires compétents, vous devez :

- Vous renseigner sur les catégories d'OEV existant dans le pays ;
- Pour chaque catégorie d'OEV, essayer de trouver des réponses aux questions suivantes :
 - Combien sont-ils ?
 - Le nombre est-il en hausse, en baisse ou stable ?
 - Quels sont les facteurs qui contribuent à ces changements ?
 - Quels sont les enfants qui courent le plus grand risque de devenir des OEV ?
 - Où sont-ils concentrés ?
 - A quels problèmes sont-ils confrontés actuellement ?
 - A quels risques seront-ils confrontés à l'avenir, si rien n'est fait ?
 - Quels programmes du gouvernement ou des ONG existent-ils pour satisfaire leurs besoins ?
 - Quelles sont les faiblesses qui existent au niveau de la satisfaction de leurs besoins ?
 - Quelles sont les actions entreprises pour empêcher que d'autres enfants ne tombent dans cette catégorie d'OEV ?
- Obtenir des données sur l'impact potentiel de la proposition de projet sur les OEV et les enfants à risque ;
- Vous renseigner pour savoir qui fait quoi en faveur des groupes d'OEV les plus importants – cela devrait comprendre la prévention ;
- Evaluer leur niveau d'intérêt et de disponibilité pour plus de collaboration (dont la participation aux réunions des parties prenantes).

Quel partenaire peut jouer au mieux quel(s) rôle(s) ?

Le tableau ci-après présente des suggestions d'ordre général sur l'organisme à consulter sur les différentes questions lors du processus de planification. Encore une fois, il ne s'agit que de conseils d'ordre général : soyez ouvert pour des variations au niveau des pays, à cet égard.

ROLE POTENTIEL	MINISTERES	DONATEURS BILATERAUX	AGENCES MULTILATERALES	ONG INTERNATIONALES	ONG NATIONALES, OFB, OBC
Source d'informations et de données sur les OEV	X	X	X	X	X
Aperçu de qui fait quoi en faveur des OEV	X	X	X	X	
Connaissance de la qualité du travail des principaux acteurs	X	X	X	X	
Contribution à la conception du projet	X	X	X	X	X
Partenaire d'exécution potentiel	X			X	X
Agence de cofinancement potentiel	X	X	X	X	X*
Source de résistance potentielle	X	X	X		

* Tout d'abord, sous forme de contributions en nature (par exemple, volontaires, lieu de réunions, etc.)

Organisation d'une réunion des acteurs

Une réunion des parties prenantes n'est pas indispensable, mais elle pourra améliorer la qualité de l'évaluation des OEV, et l'élaboration des caractéristiques de votre projet en faveur des OEV. Afin d'organiser avec succès une réunion des parties prenantes, il faudrait satisfaire les conditions suivantes :

- Il existe un groupe de 10 parties prenantes au minimum et de 25 au maximum, lesquelles sont des champions de la cause des OEV, ou dont le soutien est capital pour le succès de votre initiative future ;
- Vous avez un animateur qualifié qui peut diriger la réunion ;
- Vous disposez d'environ 700 à 1 000 dollars EU pour financer la réunion, comprenant les coûts de location de la salle de réunion, du déjeuner et des deux pauses-café, les honoraires de l'animateur (3 jours, dont un pour la préparation, un pour l'animation et un pour la rédaction du rapport). L'animateur peut être la même personne que vous engagerez comme votre consultant OEV, à supposer qu'il/elle possède les compétences linguistiques nécessaires (ce qui évidemment réduit considérablement le coût de la réunion).

La réunion a pour objectifs :

- De confirmer l'exactitude des données recueillies sur les catégories pertinentes d'OEV ;
- D'analyser les facteurs qui poussent les enfants dans ces catégories d'OEV ;
- D'identifier les manières dont le projet proposé pourrait affecter le statut de ces catégories d'OEV; et
- De proposer des révisions au niveau de la conception du projet en vue de réduire au minimum les impacts négatifs du projet sur les enfants, et de maximiser l'impact positif.

Les réunions avec les acteurs peuvent aussi s'avérer utiles pour l'élaboration de stratégies multisectorielles de prévention et assistance aux OEV. Dans ce cas, l'objectif de la réunion sera :

- la consolidation des données sur les différentes catégories d'OEV
- l'analyse des causes du phénomène pour chaque catégorie
- l'analyse de l'impact de la situation d'OEV sur l'enfant et la société
- l'identification d'un ensemble de politiques et interventions pour prévenir une augmentation des OEV et assister les OEV qui existent déjà
- l'examen des politiques et interventions identifiées afin de déterminer leur faisabilité à la lumière des contraintes existantes.

Voir la section *Elaboration de politiques nationales pour les OEV* pour une description plus détaillée du processus d'élaboration d'une politique OEV.

Consultation avec les enfants

Pourquoi consulter les OEV et les enfants à risque ?

Trois raisons principales expliquent pourquoi vous devez envisager de consulter directement les OEV et les enfants à risque :

- La première raison est d'assurer que votre projet est bien adapté aux besoins des bénéficiaires cibles. En écoutant attentivement ce que disent les enfants, vous pouvez découvrir qu'ils ont observé des choses que les adultes n'auraient pas saisi de façon indépendante, ou n'auraient pas voulu soulever. Rencontrer les OEV, observer leur mode de vie, et écouter leurs points de vue amélioreront votre perception de bien des facettes. Les points de vue et observations des enfants complètent, et, souvent, défient ceux des adultes. Ils servent à vérifier vos conclusions, et permettent de redéfinir vos questions au fur et à mesure que vous consultez d'autres parties prenantes.
- La deuxième raison très importante de consulter les OEV est que c'est leur droit. Tous les gouvernements africains, avec qui nous collaborons, ont ratifié la [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'Enfant](#), (CDE), et y adhèrent. L'article 12 de la CDE stipule que «les Etats qui font partie de la Convention garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.» L'article 23 de la CDE reconnaît aux enfants handicapés le droit de participer à la vie de la collectivité.
- Enfin, la consultation avec les enfants est une bonne chose en soi pour sa valeur pédagogique. Elle renforce l'amour propre de l'enfant, et permet aux enfants d'apprendre à assumer une certaine responsabilité vis-à-vis de leur propre situation et d'y penser de manière constructive. Par ailleurs, il démontre aux adultes l'importance d'écouter ce que les enfants ont à dire. Ces effets sont particulièrement importants pour les filles qui ont moins de chance que les garçons d'exprimer leurs points de vue. Les enfants – notamment les OEV – se comportent comme des décideurs plus souvent que nous le pensons. Il est donc important de tenir compte de leurs opinions dans l'élaboration des projets qui affectent de manière positive leur prise de décisions.

Comment consulter les OEV et autres enfants à risque ?

Les consultations avec les enfants sont mieux menées dans le cadre général de la consultation communautaire. Elles peuvent être organisées avec l'assistance des leaders communautaires, des enseignants locaux, ou des assistantes sociales. Les enfants peuvent être consultés soit individuellement soit par groupes cibles, mais de préférence par une combinaison des deux. Voici quelques conseils de base sur ce qu'il convient de faire et de ne pas faire :

A FAIRE	A NE PAS FAIRE
• Demandez la permission des parents ou des tuteurs avant d'avoir des consultations avec les enfants • Demandez la permission à l'enfant, et laissez à l'enfant une chance réaliste de décliner • Encouragez avec douceur les enfants timides et nerveux à envisager de partager leurs points de vue, sinon on finira par avoir les opinions des plus bavards, qui ne sont pas toujours ceux susceptibles de faire les contributions les plus précieuses ou représentatives • Expliquez à l'enfant pourquoi vous voulez le/la consulter et comment vous allez utiliser les données de la consultation • Utilisez des animateurs locaux ayant une bonne expérience en matière de communication avec les enfants – mais qui ne sont pas parentés à l'enfant – pour que l'enfant puisse s'exprimer librement • Les groupes cibles mixtes peuvent s'avérer efficaces, notamment chez les plus jeunes, mais vous pourriez envisager de constituer un groupe séparé de filles • Les groupes cibles et les enfants individuels doivent être séparés des interlocuteurs qui pourraient intimider les enfants et réduire leur capacité de s'exprimer librement et sans crainte • Soyez patient et respectueux. Posez des questions supplémentaires pour rassurer l'enfant que vous l'écoutez et que vous comprenez bien les réponses	• Ne consultez pas un enfant à moins que vous soyez disposé à l'écouter, et à ajuster vos perspectives en fonction de ce que l'enfant aura à dire • Ne parlez pas comme si vous parliez à un enfant – mettez vous à son niveau • N'interrompez pas l'enfant, ne criez pas sur lui et ne vous moquez pas de lui • N'encouragez pas l'enfant à parler des sujets sensibles, à moins que vous soyez en mesure de suivre la consultation avec un soutien ou une aide, surtout lorsque vous posez des questions sur l'abus, l'abandon ou l'exploitation sexuelle, dont l'enfant a été personnellement victime • Ne prenez pas de photos sans la permission de l'enfant, et respectez l'avis de l'enfant en cas de refus • N'utilisez ni les noms ni les photos des enfants sans leur permission, et n'illustrez jamais d'autres questions que celles concernant l'enfant en question. Chaque enfant a une identité • Soyez prudent avec l'utilisation des photos des enfants pour illustrer les questions sensibles telles que le SIDA et les tabous culturels, et ne prenez ni n'utilisez jamais les photos ni les noms des enfants qui ont été exposés à la prostitution, à la pornographie, au viol et à l'abus sexuel

Défis spécifiques liés à la consultation des OEV

La consultation avec les OEV peut s'avérer particulièrement difficile pour trois raisons.

- Tout d'abord, les OEV sont psychologiquement réprimés et n'ont pas l'habitude d'exprimer leurs opinions. Ce serait, par exemple, le cas de certains enfants qui travaillent et celui des enfants handicapés. Il faudrait donc de la patience. Les jeux, les animations et les expériences personnelles peuvent aider à aborder les sujets délicats et faciliter les échanges.
- Deuxièmement, de nombreux OEV ont été contraints de cacher des problèmes perçus comme honteux ou traumatisants. Les enfants affectés par le SIDA, ou qui ont été victimes d'abus sexuel, peuvent être particulièrement vulnérables à ces types de sentiments. Evoquer ces questions peut traumatiser davantage l'enfant. Si vous voulez consulter les enfants susceptibles de figurer dans cette catégorie, assurez-vous que vous disposez d'un personnel professionnel qui peut traiter adéquatement des questions traumatisantes.
- En troisième lieu, les OEV dans des situations extrêmes ont adopté des stratégies de survie qui consistent à fabriquer des histoires. Il est important de comprendre que ces histoires ne sont pas des mensonges, mais des déformations indispensables qui permettent aux enfants de venir à bout des réalités extrêmes. C'est souvent le cas avec les enfants de la rue, des enfants qui ont des problèmes avec l'usage abusif de substances et autres drogues, des enfants prostitués et certains enfants soldats. Généralement, l'enfant essaie de donner l'impression qu'il/elle est bien dans sa situation actuelle. Au contraire, un enfant peut se montrer aussi pathétique que possible afin de susciter votre compassion, en masquant des ressources et sources de soutien possibles. Pour mieux comprendre ces enfants, vous pourriez utiliser des consultations répétées, ou parler à l'enfant en compagnie de quelqu'un qui le connaît et en qui ce dernier a confiance. Tout en voulant explorer les histoires racontées afin de mieux comprendre la situation de l'enfant, vous devez garder à l'esprit qu'il peut être nuisible à l'enfant de confronter des réalités pénibles.

Décider ce qu'il convient de faire

Les facteurs qui déterminent la base d'intervention

Sur la base des consultations avec les parties prenantes et les enfants, les questions et les opportunités liées aux options de votre projet devraient être clarifiées. Vous avez probablement déjà une idée de vos possibilités, et il est temps de décider ce qui peut être fait de manière réaliste dans le cadre de votre projet. L'évaluation suivante peut se faire en collaboration avec l'équipe projet de la Banque et ses principaux homologues au sein du gouvernement. L'exercice ci-joint peut vous aider à limiter les idées de projets en faveur des OEV : sur la base de l'exemple du projet MAP utilisé dans la section précédente, le tableau ci-joint peut vous aider à mieux comprendre le processus.

Plus généralement, ce que vous pouvez faire dépend des facteurs suivants :

- Soutien du gouvernement partenaire ;
- Conformité avec les priorités et stratégies nationales en faveur des OEV ;
- Financement disponible (et autres donateurs prêts à aider) ;
- Capacité de mise en œuvre au niveau local ;
- Expérience locale dans un domaine spécifique ;
- Durée du projet (quand avez-vous besoin de résultats ?) ;
- Existence de modèles qui fonctionnent efficacement, sont déjà en place, et peuvent être répliqués ;
- Nombre d'OEV concernés, leurs caractéristiques et localisation ;
- Recommandations formulées par les parties prenantes au niveau local et les partenaires d'exécution potentiels.

Comme pour toute intervention, les critères suivants s'appliquent: rentabilité, durabilité, et capacité et volonté des partenaires d'exécution de réaliser les activités planifiées. Bien que cela soit évident, l'expérience montre que dans le cas des interventions en faveur des OEV, il n'est pas inhabituel de renoncer à ces principes de base et à adopter une approche charitable moralement incontestable, mais qui n'est pas pratique.

Objectifs

Après avoir limité votre projet aux interventions ou politiques spécifiques visant à empêcher les enfants de glisser plus bas sur la spirale de vulnérabilité, et ainsi probablement qu'à aider ceux qui sont au bord du gouffre, vous devez maintenant élaborer les détails de ces interventions. Ce qu'il faudra précisément faire dépendra de votre projet spécifique. En général, trois niveaux d'intervention sont possibles selon le type/secteur du projet :

- **Tenir compte des OEV.** Les projets des secteurs non sociaux tels que le transport, l'aménagement urbain, l'énergie et l'environnement peuvent généralement être considérés comme des projets marginaux, en ce qui concerne les OEV. Les liens entre les OEV et les projets sont quelque peu aléatoires et souvent involontaires. Ces projets devraient viser à identifier où sont ces liens, et la manière dont ils peuvent être gérés afin d'éviter que d'autres enfants ne deviennent des OEV, et d'exploiter au maximum les résultats positifs au profit des OEV actuels et potentiels.
- **Prendre en compte les OEV.** Pour les projets d'éducation, de santé, de nutrition et d'autres projets axés en priorité sur les enfants (pauvres), le principal défi est d'assurer que les OEV ne sont pas, en fin de compte, exclus des avantages offerts par ces projets. Dans ce contexte, l'objectif premier des interventions est d'assurer une participation accrue des OEV.

- **Mettre l'accent spécifiquement sur les OEV.** Les projets de développement conduit par les communautés (DCC), les fonds sociaux, les projets post-conflit, les projets MAP et d'autres projets multisectoriels ciblant surtout les groupes vulnérables, dont les OEV, seront également confrontés aux problèmes d'inclusion. Toutefois, l'objectif de ces projets n'est pas d'assurer que les OEV profitent des services auxquels tous les enfants devraient avoir accès, mais d'assurer que le projet comprend des interventions spécifiques en faveur uniquement (ou essentiellement) des OEV. A cet égard, le projet demandera une approche plus holistique à la situation globale des OEV. Généralement, ces projets concerneraient les enfants qui se trouvent en bas de la spirale de vulnérabilité, et demanderaient des interventions spécialisées au plan technique visant à soutenir, à réhabiliter et à réintégrer les enfants qui se trouvent dans des situations extrêmes.



Principe de base

Plus les interventions se situent en amont de la spirale de vulnérabilité, plus les coûts seront bas. L'intervention la plus économique est celle qui empêche les enfants à risque de devenir des OEV. Assurer l'inclusion des OEV et des enfants à risque dans les services de santé et d'éducation demanderait des mesures supplémentaires, mais refuser de faire ce genre d'investissement s'avérerait plus coûteux plus tard.

Analyse des facteurs qui poussent un enfant à devenir OEV

Une fois clarifié votre base d'intervention sur la question des OEV, vous êtes prêts à travailler à une meilleure compréhension de ce qui pousse les enfants à devenir OEV et ce qu'il leur arrive comme résultat. L'analyse des racines d'un problème est la première étape vers sa solution. A cette fin, nous proposons d'utiliser un exercice d'analyse faite à l'aide d'un « arbre à problèmes ».

Dans le contexte du cadre analytique de la Gestion des Risques Sociaux utilisé par le secteur de la Protection Sociale de la Banque, les facteurs ou causes correspondent aux chocs et les effets ou conséquences aux résultats négatifs de ces chocs. Si vous travaillez sur un projet multisectoriel, comme un MAP, un fonds social ou un projet de développement local, qui pourrait avoir un impact sur plusieurs types d'OEV, il est indiqué de procéder à une analyse séparée (un « arbre à problèmes ») pour chaque catégorie car, par exemple, les facteurs qui poussent un enfant dans la rue ne sont pas les mêmes qui contribuent à rendre un enfant orphelin du SIDA.

Par contre, si vous travaillez sur un projet dans un secteur spécifique, tel qu'un projet routier, il suffirait probablement d'analyser seulement les sous-catégories d'OEV susceptibles d'être touchées par votre projet. Dans le cas d'un projet routier, par exemple, l'analyse pourrait se limiter aux enfants handicapés à la suite d'un accident de circulation, enfants de la rue et enfants prostitués. L'exercice de l'« arbre à problèmes » devrait de préférence avoir lieu dans le contexte d'une réunion avec les acteurs principaux concernant les OEV.

Les participants de la réunion peuvent travailler par équipes, dont chacune analysera l'une des catégories d'OEV en suivant les étapes suivantes.

Réalisation d'un «arbre à problèmes»

ETAPES

1. Le problème prioritaire est représenté par le tronc de l'arbre. Dans ce cas, la catégorie d'OEV que vous analysez est le tronc. Les causes ou facteurs qui poussent les enfants dans cette situation sont représentés par les racines, et les conséquences ou effets de cette situation de vulnérabilité par les branches.
2. Chaque groupe devra identifier les deux ou trois causes, ou facteurs principaux qui poussent les enfants dans une catégorie spécifique d'OEV. En définissant une cause, évitez d'utiliser l'expression «manque de», qui est trop limitatif par rapport aux types de solutions que vous allez proposer. Pour identifier ces facteurs, les participants doivent poser la question «Pourquoi ?» Chaque réponse doit être notée sur une fiche et collée sous le «problème prioritaire». Veuillez indiquer une seule cause ou un seul facteur par fiche. Continuez à travailler sur l'arbre jusqu'à ce qu'il y ait deux ou trois niveaux de racines. Pour chaque cause ou facteur, il y aurait d'autres causes profondes indirectes. Il est donc important de continuer de poser la question «Pourquoi ?» jusqu'à ce que vous commenciez à répéter les mêmes facteurs. Ce stade indique que vous avez terminé l'analyse au niveau des "racines" de l'arbre.
3. Lorsque vous en avez terminé avec les racines, essayez de développer les branches de votre arbre. Chaque branche représente un effet ou une conséquence d'appartenir à cette catégorie spécifique d'OEV. Pour identifier les effets, posez la question, «Quelles conséquences cela a-t-il sur l'enfant ou sur la société ?». Un problème peut avoir plusieurs conséquences différentes, et chaque conséquence ou effet direct peut avoir plusieurs effets indirects. Nous avons deux exemples d'arbre à problèmes qui peuvent être réalisés à partir de l'exercice ci-dessus : l'une analyse le problème d'orphelinat, tandis que l'autre traite un problème spécifique au secteur des transports, celui des enfants handicapés par des accidents de la circulation.
4. Lorsque tous les groupes auront terminé, chaque groupe devra présenter et expliquer sa représentation arborescente à l'ensemble des groupes.
5. En révisant le travail de chaque groupe, les animateurs et les participants doivent faire des commentaires et apporter des compléments d'information. Ils doivent également s'assurer que toutes les causes sont des réponses appropriées à la question «Pourquoi ?», et tous les effets des réponses à la question «Quelles en sont les conséquences ?» Il importe d'éliminer à ce stade toute logique erronée. L'animateur devra aussi faire remarquer que plusieurs représentations arborescentes d'OEV montrent que différents groupes partagent des causes profondes de base. Ainsi, investir dans la prévention pour un groupe peut s'avérer bénéfique pour d'autres groupes.
6. Lorsque tous les groupes auront fait leurs présentations, l'animateur devra demander aux participants d'éliminer de chaque arbre les «causes» impossibles à résoudre, ou les facteurs inévitables, tels que les phénomènes naturels, sur lesquels l'homme n'a aucun contrôle (ouragan et autres chocs «covariants»).

Identifier des interventions qui peuvent bénéficier les OEV

Lorsque vous aurez analysé les facteurs qui contribuent à créer des OEV et les conséquences de ces échecs, vous devez analyser ensuite votre projet pour voir s'il peut, de quelque manière que ce soit, aggraver le problème ou aider à réduire les facteurs qui créent ces groupes d'OEV, et les impacts négatifs qui en résultent. Le résultat de cette étape de l'analyse sera une liste des interventions possibles, ou des adaptations aux initiatives en cours, pour maximiser l'impact positif sur les OEV ou diminuer les chances d'un impact négatif.

Cela peut se faire en utilisant les feuilles de travail ci-jointes. Dans la première colonne, énumérez tous les facteurs ou racines de l'arbre que vous avez identifié lors de l'exercice précédent. Insérez une ligne pour chaque facteur identifié. A ce stade, vous allez consolider tous les facteurs identifiés pour les différents groupes d'OEV pour lesquels vous avez réalisé un « arbre à problèmes ». Si des arbres différents ont identifié les mêmes facteurs, indiquez ce facteur une seule fois dans votre liste. Si votre liste ne distingue pas les différents niveaux de votre arbre, cela n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice. Si vous optez pour le financement des interventions en faveur des OEV (plutôt que des interventions préventives), vous devez en faire de même avec les branches ou les conséquences de votre représentation arborescente de problèmes.

Dans la deuxième colonne, vous indiquerez comment votre projet pourrait contribuer au, ou exacerber le facteur mentionné dans la première colonne. Par exemple, un programme qui offre les services de dépistage du VIH peut exacerber le problème de dépression chez les enfants, dont les parents sont nouvellement déclarés séropositifs. Dans ce cas, nous l'indiquerons dans la deuxième colonne. Dans la troisième colonne, nous indiquerons les manières dont le projet pourrait servir à réduire ou à éliminer une cause ou un facteur. Par exemple, le projet pourrait fournir des services de conseil psychosocial aux enfants issues des familles affectées par le VIH/SIDA. Soyez ici créatif, tout en gardant à l'esprit que de petits ajustements au projet pourraient faire la différence. Vous procéderez ensuite à éliminer les interventions irréalisables.

Si vous êtes un décideur qui n'a pas encore identifié un projet spécifique, cet exercice pourra vous aider à déterminer un ensemble d'interventions. Dans votre cas, le titre de la deuxième colonne devrait être « Politiques et programmes existants qui empirent ce facteur/conséquence » et le titre de la troisième colonne devrait être « Nouveaux programmes et politiques pour répondre à ce facteur/conséquence » (voir section « Elaboration de Politiques Nationales pour les OEV » pour plus d'information).

Le tableau ci-dessus montre le résultat hypothétique d'un tel exercice. Cliquez ici pour un autre exemple basé sur un projet routier.

Il est fort possible que certaines idées qui vous viennent à l'esprit au cours de ce processus ne soient pas très bonnes, en se basant sur les expériences passées en d'autres lieux, sur la recherche, ou l'incompatibilité avec la mission de la Banque. D'autres peuvent être tout simplement trop complexes à réaliser, compte tenu des ressources et du temps disponibles. La section sur « Quelques écueils courants et comment les éviter » peut vous aider à éliminer certaines options.

Sélection d'un ensemble d'activités et mesures en faveur des OEV

A ce point, vous devriez avoir une longue liste d'interventions possibles ou d'adaptations des initiatives en cours pour maximiser l'impact positif sur les OEV ou diminuer les chances d'un impact négatif. Si vous êtes un décideur qui travaillez sur les politiques concernant les OEV, vous devriez avoir une longue liste d'initiatives possibles. Dans la réalité, il y a peu de chances que les ressources nécessaires à mettre en œuvre toutes vos idées soient disponibles, et donc il faudra faire un tri en utilisant des critères objectifs. Voici une liste de critères de sélection qui pourrait vous être utile pour trier vos options :

- l'intervention est techniquement faisable dans le contexte du projet ;
- l'intervention est politiquement acceptable par le Gouvernement et le bailleur ;

- l'intervention est perçue comme nécessaire par tous les acteurs ;
- l'intervention se justifie quand on compare les coûts additionnels pour la mettre en œuvre aux bénéfices attendus ;
- l'intervention est pérennisable.

Avant d'appliquer vos critères de sélection, vous pouvez aussi les pondérer. Idéalement le poids à donner aux différents critères devrait être décidé en accord avec les autres acteurs. Une fois réunis, chaque acteur aurait à sa disposition un certain nombre de votes (disons 10) à donner selon sa préférence. Si un acteur pense qu'un critère est fondamental, il peut même donner tous ses 10 votes à ce seul critère ; si tous les critères sont considérés de la même importance, les votes peuvent être distribués de manière égale parmi les critères (dans notre exemple, 2 pour chaque critère). Les votes donnés à chaque critère sont ensuite comptés et un poids est calculé en pourcentage en employant le total des votes reçus. Voyez dans le tableau ci-après un exemple des résultats d'un exercice de pondération conduit avec 25 participants disposant de 10 votes chacun.

Résultats d'un exercice de pondération de projets

CRITÈRES	POINTS	POURCENT.
L'intervention est techniquement faisable dans le contexte du projet	76	30%
l'intervention est politiquement acceptable par le Gouvernement et le bailleur	37	15%
l'intervention est perçue comme nécessaire par tous les acteurs	37	15%
l'intervention se justifie quand on compare les coûts additionnels pour la mettre en œuvre aux bénéfices attendus	50	20%
l'intervention est pérennisable	50	20%
	250	100%

A ce stade, peut-être vous ne disposez pas de toute l'information nécessaire pour déterminer jusqu'à quel point une intervention particulière répond aux critères définis, mais difficilement vous aurez le temps ou les moyens pour collecter les données nécessaires pour une analyse en profondeur. Vous devrez donc faire avec l'information disponible et votre bon sens. Si l'exercice de pondération est fait avec plusieurs acteurs, il y a probablement plus de chances que les connaissances collectives conduisent le processus de décision dans la bonne direction.

Voyez dans l'échantillon de feuille de travail suivant, comment ces critères ont été appliqués à une liste d'options pour des interventions dans un projet VIH/SIDA ; pour faire une classification des interventions OEV.

Échantillon de la feuille de travail pour classer les interventions OEV
(Exemple : Orphelins dans un MAP)

3 = Vraisemblable ; 2= Possible ; 1=Invraisemblable

Idées d'intervention OEV	Techniquement faisable dans le cadre du Project	Politiquement à la convenance du Gouvernement et de la Banque	Considérée comme nécessaire et positive par les parties prenantes	Justifiable en comparant les coûts marginaux et les bénéfices	Soutenable	Moyenne des points	Rang
PONDERATION	30%	15%	15%	20%	20%		
MESURES POUR EVITER PLUS D'ORPHELINS							
Campagne de prévention du VIH/SIDA (Publicité et distribution de préservatifs)	3	3	3	3	3	3.00	1
Dépistage du VIH/SIDA et Traitement des femmes enceintes	3	3	3	3	2	2.80	2
Renforcement du système de soins de santé primaire dans le cadre de la prévention et prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA (Renforcement des capacités, fournitures, dépistage) ; devra comprendre des mesures pour éviter la transfusion à risque et l'utilisation d'aiguilles infectées.	3	3	3	3	2	2.80	2
Renforcement du système de soins de santé primaire pour fournir des soins prénataux de qualité	2	3	3	3	2	2.50	4
Renforcement du système de soins de santé primaire pour faire face aux maladies évitables courantes.	1	3	3	3	2	2.20	6
Mesures d'incitation pour attirer les médecins vers les zones rurales reculées.	2	2	3	3	2	2.35	5
Renforcement du système de santé publique en vue de la prévention du VIH/SIDA	2	2	2	1	1	1.60	9
Fourniture des services de soins à domicile aux foyers affectés par le VIH/SIDA	3	3	3	3	2	2.80	2
Renforcement du système de santé publique en vue d'éviter les maladies	1	2	2	1	1	1.30	11

Idées d'intervention OEV	Techniquement faisable dans le cadre du Project	Politiquement à la convenance du Gouvernement et de la Banque	Considérée comme nécessaire et positive par les parties prenantes	Justifiable en comparant les coûts marginaux et les bénéfices	Soutenable	Moyenne des points	Rang
courantes responsables de la plupart des décès (malaria, maladies gastro-intestinales, typhoïde, TB, etc.)							
Formation des accoucheuses traditionnelles dans la prévention du VIH/SIDA et encouragement des femmes enceintes à faire le test de dépistage du VIH/SIDA	3	3	3	3	3	3.00	1
Assurer la distribution de moustiquaires et subventionner leurs prix de vente	1	3	3	3	2	2.20	6
MESURES POUR REPENDRE AUX BESOINS DES ORPHELINS							
Counselling psychosocial à l'intention des orphelins et de leurs tuteurs	3	3	3	2	2	2.60	3
Réseau de soutien communautaire pour fournir un soutien en matière de soins (éducation des enfants, gestion du foyer, soutien moral, etc.) aux foyers gérés par des orphelins ou des grands parents démunis.	3	3	3	3	2	2.80	2
Soutien aux activités génératrices de revenu pour les foyers avec des orphelins.	2	2	2	2	2	2.00	7
Suppression des frais de scolarité ou distribution de bons de soins de santé aux orphelins et à leurs tuteurs	2	2	3	2	1	1.95	8
Fourniture de transferts ou de suppléments alimentaires aux foyers avec les orphelins	1	2	3	1	1	1.45	10
Transferts conditionnels ciblant les orphelins liés à l'inscription à l'école	2	3	3	3	2	2.50	4

Cet exercice de classification devrait déboucher sur un consensus concernant les interventions prioritaires dans votre projet. Le même exercice peut être adapté pour les décideurs qui cherchent à

définir une stratégie OEV à niveau global. Une approche plus complexe pour évaluer les options pour une politique nationale se trouve dans la section de cette boîte à outils appelée « Elaboration de politiques nationales pour les OEV ».

Planification des interventions en faveur des OEV

Maintenant que vous avez sélectionné les interventions prioritaires, c'est le moment de planifier les détails de ces interventions. Concernant les projets pour lesquels le niveau d'engagement se limite à « *prendre en considération* la problématique OEV », il peut tout simplement s'agir de quelques petits ajustements. Dans le cas d'un projet routier, par exemple, les mesures à prendre peuvent se limiter à inclure dans la planification et le budget du projet l'éducation des travailleurs sur la prévention du VIH/SIDA et l'établissement de règles de conduite claires et explicites qui prévoient des punitions sévères pour ceux qui emploient des prostituées mineures.

Pour les projets qui devraient « *inclure* la problématique OEV », cette étape pourrait aussi se limiter à de petits ajustements, tels que prévoir que toutes les infrastructures sociales bâties par le projet soient accessibles aux enfants handicapés physiques. Cependant, certains projets dans ce groupe pourraient nécessiter une composante spécifique pour les OEV. Par exemple, un projet éducation qui a comme objectif la scolarisation primaire universelle pourrait avoir besoin d'une composante spécifique pour les enfants de la rue et les ex-enfants soldats ; une telle composante pourrait consister à mettre sur pied un programme de rattrapage scolaire et de mise à niveau pour faciliter l'intégration progressive de ces OEV dans le système scolaire régulier.

Il y a aussi les projets qui ont l'intention de « *se focaliser* sur les OEV » et qui devraient donc avoir une ou plusieurs composantes ayant comme but l'assistance aux OEV existants ou la prévention des OEV. Ces projets peuvent par exemple comprendre une composante visant à réduire la transmission mère-enfant du VIH/SIDA et une autre offrant des services d'assistance à domicile aux enfants affectés par le SIDA et à leurs familles.

Pour de l'aide à la préparation d'un projet dans le format de la Banque mondiale, nous vous recommandons de consulter les Directives pour la préparation des PAD , qui incluent des conseils sur comment élaborer un cadre de résultats. En cliquant ici vous trouverez l'exemple d'un cadre de résultats pour la composante OEV d'un projet VIH/SIDA.

Quelques écueils courants et comment les éviter

Contexte et Guide des interventions (*Trouble Shooters Guide*)

En dépit des meilleures intentions, beaucoup d'interventions d'OEV ont été peu efficaces pour atteindre les résultats attendus, ont enregistré des coûts élevés, et se sont avérés non viables. Il est trop facile de vouloir toujours incriminer certains types d'intervention, car de nombreux modèles ont échoué à certains endroits, mais ont connu du succès à d'autres. Certaines erreurs et des écueils semblent, toutefois, prévisibles.

Il conviendra d'avoir ces écueils à l'esprit au moment où vous procédez à la conception de votre intervention en faveur des OEV, de façon à apporter des modifications à votre modèle pour maximiser l'impact, réduire au minimum les effets indésirables du projet sur les OEV, ainsi que le coût par bénéficiaire, et pour assurer sa pérennité.

Les projets qui servent à promouvoir des activités génératrices de revenu au niveau du ménage, par exemple, ne profiteront pas aux OEV, à moins qu'ils ne soient bien conçus. Beaucoup d'interventions, qui ont du succès au cours de la phase pilote, peuvent, en effet, ne pas produire l'impact souhaité, une fois à l'étape de la mise à l'échelle. Ce phénomène pourrait, sans doute, s'expliquer par la réduction de l'investissement par bénéficiaire au niveau des activités importantes, telles que la communication, la formation, le suivi, et la facilitation qui peuvent avoir été les principaux facteurs du succès enregistré lors de la phase pilote, mais de nature à générer des coûts insoutenables dans le cadre de la mise à l'échelle.

Les deux tableaux ci-dessous présentent certaines raisons courantes pour lesquelles

- 1) les programmes en faveur des OEV ne parviennent pas à produire l'amélioration escomptée dans la condition de vie des enfants vulnérables visés et/ou
- 2) ils ont de sérieux effets indésirables sur les OEV.

Tableau 1 : Résultats peu satisfaisants

	Principe de base : Les OEV ne constituent pas généralement des groupes d'intérêt puissants, et de ce fait, soutiennent difficilement la concurrence pour bénéficier des prestations et des ressources. Les OEV sont donc particulièrement vulnérables vis-à-vis des intermédiaires de projet ayant des intérêts contradictoires. Il peut s'agir d'ONG chargées de l'exécution, ou de personnes à qui le projet confie la gestion des intérêts des OEV, comme les mères, les gardes d'enfant, les enseignants, les chefs locaux, etc.		
Problème	Raison	Exemple	Solution
Le projet profite principalement à d'autres groupes plutôt qu'aux OEV.	Les partenaires /intermédiaires locaux ne sont pas entièrement d'accord avec le donateur sur des questions et des stratégies.	Nombre de partenaires locaux hésiteront à remettre en cause l'analyse des donateurs quant à la nature du problème et la façon de mieux le résoudre, en dépit des connaissances locales plus poussées. Les donateurs ignorent souvent de tels doutes et assument à tort l'existence d'une compréhension commune.	Maintenir la communication, et faire les concessions mutuelles nécessaires jusqu'à ce qu'une plate-forme commune entre le donateur et les partenaires soit établie. Renouveler la formation et les occasions de travail en réseau pour faciliter l'apprentissage mutuel entre les partenaires et les intermédiaires.
	Conflit d'intérêts entre les OEV et les intermédiaires.	Les femmes, qui sont souvent les principales personnes qui s'occupent des OEV, devront accomplir les tâches dévolues aux OEV lorsqu'elles les envoient à l'école.	Choisir des intermédiaires qui s'identifient aux groupes cibles, et qui n'ont pas d'intérêts opposés majeurs. Identifier les conflits d'intérêts éventuels et prendre des mesures pour y faire face (par exemple, introduire des technologies qui permettent aux femmes de gagner du temps).
	L'allégeance des partenaires d'exécution locaux va d'abord aux groupes autres que les OEV ciblés, ou les intermédiaires ont des intérêts personnels prononcés qui dépassent leur préoccupation pour les OEV. Les exemples types sont les femmes, les enseignants, les syndicats, les groupements de paysans, les ONG travaillant principalement avec d'autres groupes d'OEV.	Les activités génératrices de revenu des femmes, ou les projets de micro-crédit visant à donner davantage de moyens aux femmes pour mieux prendre en charge les orphelins, peuvent principalement profiter aux femmes elles-mêmes ainsi qu'à leurs propres enfants, avec très peu d'incidence sur les orphelins. Une ONG qui s'occupe principalement des enfants de la rue peut détourner un projet en faveur des victimes de trafic au profit de son premier groupe cible.	Choisir des partenaires qui sont acquis à la cause du groupe cible des OEV. Autrement, veiller à assurer une nette démarcation par rapport aux autres projets. Discuter avec l'organisme partenaire pour savoir comment cela peut se faire, et lui expliquer pourquoi cela est important. Maintenir cette préoccupation et la partie explicite du cadre de S&E pour le projet.
Le projet habitue les enfants à un style de vie qui ne peut pas leur être offert dans le cadre de la famille élargie ou communautaire.	L'excédent de dépenses et l'isolation habituent l'enfant à un niveau de vie artificiellement élevé et le coupent de son système social.	Certains orphelinats administrés par des ONG occidentales ont des niveaux de vie élevés, comparés à ce que l'enfant peut escompter plus tard dans la vie, et détruisent les liens avec la famille élargie de l'enfant et les institutions communautaires en général.	Les prestations en faveur des OEV devraient viser à les maintenir au même niveau que leurs pairs. Le projet ne devrait pas remplir les fonctions qui peuvent encore être assurées par la famille élargie et la communauté d'un enfant, mais, plutôt, consolider ces liens.
L'intervention produit un effet de soupe populaire – a des problèmes de pérennité.	Le facteur de grand cœur prend le dessus : il apparaît si urgent de prêter assistance que la pérennité et la guérison à long terme des enfants sont oubliées.	Retirer les enfants de la rue, ces derniers n'étant pas eux-mêmes nécessairement motivés à le faire, tout en ne disposant pas soi-même de personnel pour offrir les conseils et le traitement médical requis pour éviter des cas de décrochage.	Gardez une bonne dose de cynisme et planifiez avec votre tête plutôt que votre cœur ! Tirez les enseignements des expériences des autres. Vous sauverez plus d'enfants si vous dépensez les ressources limitées de manière structurée, selon des méthodes éprouvées.

2 : Effets indésirables

	Principe de base : Les OEV définis selon des spécificités de groupe sont souvent, mais pas toujours, les plus nécessaires et ceux qui méritent le plus d'être pris en charge. Ne pas pouvoir identifier les enfants les plus nécessaires qui méritent le plus d'être pris en charge, et appliquer en conséquence les critères d'éligibilité qui, de ce fait, excluent certains enfants dans le besoin, peut entraîner la démotivation et le manque d'appropriation et d'engagement de la part de la communauté et des intermédiaires.		
Problème	Raison	Exemple	Solution
Le fait de profiter à un groupe d'OEV affecte négativement d'autres OEV.	Incompréhension des mécanismes qui maintiennent les OEV dans leur condition actuelle.	Aider à soustraire les enfants ayant une famille (y compris les OEV en famille d'accueil) du travail peut conduire à avoir recours à des enfants encore plus défavorisés et non accompagnés pour accomplir leurs besoins. (Par exemple, des enfants victimes de trafic, les enfants de la rue, ...)	Faire un examen approfondi des causes de la condition actuelle des OEV et faire en sorte que les conséquences prévisibles ne changent pas leur situation.
Le projet entraîne une stigmatisation et une discrimination accrues des bénéficiaires.	Les critères d'éligibilité étaient très spécifiques aux OEV, et trop explicites.	Le fait de cibler les enfants atteints du VIH de manière explicite dévoile leur statut à la communauté entière, et a conduit à leur exclusion des écoles locales.	Choisir des critères d'éligibilité d'ordre plus général, ou cibler plusieurs groupes à la fois. Rendre les interventions du projet discrètes.
Le projet suscite de la jalousie et engendre de l'hostilité à l'égard des OEV parmi les non-bénéficiaires.	Certaines personnes pensent n'avoir pas été consultées ni écoutées, comme il se doit, et par conséquent, n'ont pas été respectées ni tenues informées.	Un projet en faveur des enfants exploités dans des ateliers n'a pas associé, comme il se doit, leurs encadreurs. Ces derniers ont manifesté de la jalousie, puni les enfants et leur ont pris une partie des prestations qu'ils ont reçues.	Communication stratégique attentive et consultation de toutes les personnes susceptibles de se sentir concernées : leaders locaux, personnes prenant en charge des OEV, tuteurs et autres enfants apparentés. Intensifier la communication et les consultations.
	D'autres enfants au sein de la communauté étaient tout autant ou plus nécessaires, et devraient bénéficier des prestations du projet, mais n'ont pas été jugés éligibles.	Le fait de cibler uniquement les orphelins au sein d'une communauté peut empêcher de toucher les enfants les plus nécessaires. Si beaucoup d'orphelins sont placés dans de bonnes familles d'accueil, les orphelins sociaux, les enfants qui se trouvent dans des foyers dysfonctionnels, et les enfants extrêmement démunis peuvent être également, si non plus, dans le besoin.	Essayer de voir si le ciblage par rapport à la pauvreté des enfants, ou aux critères d'ordre plus général de vulnérabilité des enfants, pourrait être plus pertinent que par rapport aux critères spécifiques d'OEV.
Le projet pousse les enfants à travailler.	Le projet crée un besoin de main d'œuvre qui attire les enfants	Les micro-crédits utilisés pour le lancement des affaires et les AGR pour les femmes créent souvent un besoin de travail des enfants, car les femmes emploieront généralement leurs propres enfants dans le cadre des nouvelles activités commerciales.	Toujours avoir à l'esprit les risques potentiels d'accroissement de la demande de travail des enfants lorsque l'on choisit un modèle d'intervention. Si vous optez pour un modèle susceptible d'accroître la demande en travail des enfants, ajoutez-y un volet spécifique de sensibilisation et de suivi.
Le projet favorise la corruption	Manque d'engagement au niveau des partenaires et des communautés. Démotivation des partenaires et des communautés. Manque de transparence et de formation, et faible niveau de suivi.	Un donateur étranger croit comprendre un problème local à partir de l'expérience d'autres pays et des débats au plan international. Il impose donc sa compréhension, ses concepts, définitions et méthodes à caractère international à son partenaire local sans encourager l'adhésion et l'appropriation nécessaire au niveau local.	Faire attention au choix des partenaires, et s'assurer que la vision est partagée. Bien écouter l'expérience locale de votre partenaire local de projet, et ne pas imposer ses propres idées sans veiller à assurer une appropriation adéquate au niveau local.

Microfinance

Plusieurs projets en faveur des OEV appuient des activités génératrices de revenu au profit des OEV plus âgés et des familles d'accueil par le biais de la microfinance. Les raisons classiques de procéder par cette approche plutôt que par des dons tiennent au fait que l'on veut appuyer davantage d'activités génératrices de revenu en mettant en place un fonds recyclable, et en tenant les familles d'accueil responsables de l'utilisation des fonds. Bien que nourrissant de bonnes intentions, nombre

de ces projets ignorent les acquis et expériences du mouvement de la microfinance de ces 30 ou plus dernières années. Les principaux enseignements se présentent comme suit :

Nombre de familles d'accueil et d'OEV ne peuvent bénéficier de microfinance. La raison est que ces dernières n'ont pas de microprojet économique, ni d'autres sources stables de revenu et pas d'expérience en matière de constitution d'épargne. Dans ce cas, l'octroi de micro-crédit et les efforts en vue du remboursement ne contribueront qu'à les enfoncer davantage dans le cycle de l'endettement et de la pauvreté !

Les groupes qui s'occupent des OEV ne doivent pas s'adonner à des activités de microfinance. En effet, la microfinance vise à mettre en place des institutions locales et permanentes de financement, capables de mobiliser l'épargne intérieure et de la réinjecter dans le système, et d'offrir une gamme de services. Les groupes qui s'occupent d'OEV sont généralement des organisations caritatives ou des organismes de services sociaux. Ces groupes ne devraient pas fournir de microfinance parce qu'ils ne seront pas en mesure d'assurer la gestion des prêts, ni de maintenir la valeur du fonds de microfinance. En clair, l'activité de microfinance devra être laissée aux soins des institutions de microfinance.

Ne pas plafonner les taux d'intérêt. La plupart des projets en faveur des OEV d'un âge plus avancé et des familles d'accueil pratiquent des taux bas, parce que les emprunteurs sont des personnes démunies. Cependant, il revient plus cher d'offrir plusieurs micro-crédits que quelques crédits consistants. Les structures de micro-crédit ne peuvent pas couvrir leurs charges, s'ils ne pratiquent pas des taux d'intérêt bien au-dessus de ceux des banques. La conséquence est généralement une réduction du volume, voire la clôture du fonds renouvelable de micro-crédit.

Le [Portail Microfinance](#) résume ces points en ces termes :

«Pour connaître du succès, le crédit nécessite un taux de 'mouvement' de 98%. Cela signifie que 98% des nouveaux diplômés des écoles professionnelles ou des réfugiés devront réussir en ce qui concerne la création d'une micro-entreprise pour que les taux de remboursement soient assez élevés afin de permettre la durabilité globale du programme. Cela est simplement irréaliste.»

«Mettre en œuvre un programme avec des ratios importants de prêts non remboursés met en péril la notion même de crédit, et porte atteinte à la discipline en matière de crédit au niveau des personnes qui pourraient rembourser dans les délais voulus, ce qui les pénalise, vu que plusieurs ne le font pas»

Conclusions

- Offrir des micro-crédits aux familles d'accueil et aux OEV n'est pas souvent une bonne idée.
- Les micro-crédits devront être proposés aux familles d'accueil qui présentent de bonnes propositions de micro-entreprises et de solides antécédents en matière d'épargne.
- Par conséquent, la majorité des appuis aux OEV et aux familles d'accueil devra être sous forme de don.

Formation qualifiante

La plupart des programmes en faveur des OEV adolescents comporte une formation qualifiante visant à faciliter la transition de l'appui apporté à titre charitable vers l'emploi et l'indépendance financière. Cependant, bien des activités de formation qualifiante en faveur des OEV ne font pas le suivi de leurs diplômés pour voir s'ils sont employés dans leur domaine de spécialisation durant une année au moins après la fin de leur formation. Ce qui les empêche d'améliorer leur performance à la lumière des résultats obtenus. Par ailleurs, plusieurs projets soutiennent les types de formation qui ont le plus de chances de ne pas connaître de succès (Johanson & Adams, Skills Development in Sub-Saharan Africa, World Bank: Washington, DC. 2004.)

Types de formation les plus susceptibles d'être voués à l'échec :

- Formation en matière de prestation des services pour lesquelles il n'existe pas de marché international : coiffure, couture, gestion de kiosques (parce que le marché est restreint, l'offre est grande, et les revenus sont peu importants).
- Formation dans les écoles de formation professionnelle de l'Etat
- Formation non assortie de l'engagement d'un employeur, du choix de la filière effectué par l'étudiant, ou avec sa contribution.

Types de formation les plus susceptibles de porter des fruits :

- Formation dans le domaine de la production de biens et services pour lesquels il existe un marché nouveau ou disponible au plan international.
- Formation lorsqu'un employeur s'engage à recruter l'élève à la fin de la formation.
- Apprentissage dans les compétences du secteur informel.
- Formation au sein des entreprises (des employés).

A envisager également :

- Programme de rattrapage en lecture et en calcul.
- Instructions et notions de vie pratique.
- Formation en esprit d'entreprise.

Détournement des prestations

De manière générale, les chefs de ménage procèdent à la redistribution de l'aide reçue, notamment les produits alimentaires, les fonds, les manuels et les tenues scolaires, le revenu tiré des micro-projets, qui sont initialement destinés aux OEV. Cette démarche permet au ménage de faire face aux besoins urgents de ses autres membres, ce qui signifie que le ménage, dans son ensemble, bénéficie de l'aide en question. L'ampleur de la redistribution et le choix des bénéficiaires dépendent de la répartition du pouvoir au sein du ménage. Par exemple, la redistribution peut aller à l'homme chef du ménage, ou à la première épouse et à ses enfants. Poussée à l'extrême, cette forme de redistribution peut priver les OEV du bénéfice de la prestation.

La même tendance s'observe au niveau communautaire : les communautés sont également sujettes à des pressions, qui peuvent les conduire à procéder à la redistribution des avantages tirés des projets en faveur des OEV, sans en faire bénéficier les OEV à qui ils sont destinés.

Pour réduire la redistribution de l'aide, les programmes peuvent appuyer la fourniture de services spécifiques aux OEV, par exemple, en prenant en charge les frais de scolarité ou de santé. La mesure la plus efficace consiste généralement à subordonner l'assistance aux familles dans l'ensemble à la fréquentation ou maintien scolaire des OEV ou leur présentation périodique aux services de soins de santé.

Niveau trop élevé de prestation

L'excès de prestations peut avoir une incidence négative sur les OEV, notamment en faisant passer leur consommation au-dessus du niveau de leurs pairs. Les meilleurs exemples sont donnés par le grand nombre d'orphelinats et de foyers collectifs gérés par des ONG occidentales qui maintiennent des niveaux de vie élevés par rapport à celui auquel les enfants peuvent s'attendre plus tard dans la

vie. La fourniture de logement aux ménages dirigés par des OEV, d'un standing supérieur à celui de la communauté environnante, constitue un autre exemple. Des programmes en faveur des OEV offrent des bourses pour l'enseignement secondaire (notamment le second cycle), dans des zones où les taux d'inscription au niveau secondaire de la population générale sont très faibles.

Un niveau trop élevé de prestation peut donner lieu à des sentiments de jalousie et d'hostilité à l'endroit des OEV au niveau des frères et autres personnes non bénéficiaires, voire de la violence.

Un niveau élevé de consommation au sein d'une institution avec régime d'internat peut isoler l'enfant et contribuer à rompre ses liens avec sa famille et sa communauté. Dans ces institutions, les enfants s'habituent à un niveau de vie élevé et insoutenable, loin de la réalité.

Cela dit, il n'est pas toujours possible de limiter l'assistance aux OEV par rapport au niveau de vie de la communauté, car leurs pairs sont malnutris ou ne bénéficient pas de services de base en matière de santé et d'éducation, et, d'autre part, parce qu'il n'est pas possible de venir en aide à ces derniers (tous les frères et sœurs, ou le village entier), dans les limites du budget disponible.

Les transferts de fonds sans condition constituent sans doute la forme la plus dangereuse d'aide excessive, en ce sens qu'ils peuvent favoriser le travail des enfants. Les transferts supportent le coût, en terme de consommation, lié à l'accueil d'un enfant au sein de sa famille pour profiter de sa force de travail. Un des effets pervers qui en résulte est le syndrome de cendrillon : accueillir « de bon cœur » des filles chez soi pour en faire des domestiques.

Enseignements :

- La volonté d'assumer une partie du coût lié à la prise en placement suggère que le ménage manifeste un sentiment d'obligation vis-à-vis de la famille élargie.
- Partant, les transferts devront être limités, de sorte que la prise en placement ne devienne pas une activité lucrative pour la famille d'accueil.
- En outre, les transferts devront être subordonnés à la fréquentation scolaire assidue de l'enfant en famille d'accueil.
- L'aide obtenue des programmes sociaux ne devra pas faire passer la consommation des OEV au-dessus du niveau de la communauté, sauf dans les cas où le niveau se situe en-dessous du minimum acceptable.
- Les projets devront fournir une assistance qui profite à la famille dans son ensemble, notamment sous forme d'animaux d'élevage, de semences et d'outils de jardinage, de projet générateur de revenu, ou de transferts conditionnels.

Principaux critères de succès

- Simplifier la conception, privilégier les activités classiques de faible coût – notamment le placement en famille, l'éducation et la santé.
- Faire attention aux interventions complexes et onéreuses telles que les micro-crédits et la majorité des programmes de formation qualifiante.
- Procéder à la mise en œuvre par le biais de l'administration locale, des OBC, des organismes confessionnels.
- Éviter des transferts d'argent et de produits alimentaires sans condition en veillant au contrôle de la fréquentation scolaire.
- Mettre en place un système de contrôle.

Affectation des ressources aux OEV

Introduction au ciblage

Cette section de la Boîte à outils OEV vous fournira des orientations pour le ciblage des OEV, et présuppose des connaissances préalables en matière de questions de ciblage en général. (On peut obtenir des informations de base sur le ciblage dans le site Internet [Safety Nets Primer](#) de la Banque mondiale). Chaque stratégie particulière de ciblage variera en fonction des facteurs suivants, notamment :

- selon le type de projet que vous envisagez de mettre en oeuvre ;
- si votre objectif est d'empêcher que les enfants deviennent des OEV ou de prêter assistance à ceux qui le sont déjà ;
- si les OEV sont concentrés par zone géographique ou non ;
- si les OEV sont visibles dans la communauté ou non (par exemple, les enfants de la rue le sont, les enfants travailleurs domestiques ne le sont pas) ;
- si les OEV sont affiliés à une institution ou une organisation.

En général, il y a toujours plus d'OEV que votre projet ne peut se permettre de prendre en charge. Les deux questions majeures deviennent donc : combien d'OEV votre projet peut-il aider, et à qui donner la priorité. Le nombre de bénéficiaires sera déterminé en fonction du coût par enfant de vos interventions potentielles et du financement disponible. Souvent, vous aurez le choix entre différents programmes d'intervention de coût et de qualité variables. Par conséquent, vous devriez procéder à un arbitrage entre le nombre à atteindre et les services à offrir. Vous devrez également choisir les priorités de l'intervention en ce qui concerne vos critères d'éligibilité : 1) atteindre ceux que vous pouvez encore empêcher de tomber dans l'extrême vulnérabilité, 2) atteindre ceux qui sont déjà les plus mal lotis, 3) atteindre ceux qui sont faciles à atteindre, ou peut-être ceux pour qui votre projet peut produire une amélioration de vie des plus significatives, pour chaque dollar investi. La première solution visera un groupe important d'enfants à risque potentiel, mais aura un coût relativement bas par enfant, tandis que la seconde enregistrera normalement un coût élevé par enfant pour un plus petit groupe d'enfants extrêmement vulnérables. Les deux dernières solutions donneront probablement le meilleur ratio coûts-avantages, mais peuvent paraître des «solutions de facilité».

Les critères de sélection que vous retenez pour le ciblage doivent :

- être faciles à comprendre par la communauté ;
- être faciles à utiliser par les personnes chargées de l'exécution du projet ;
- être de faible coût pour le contrôle et la vérification ;
- renforcer les liens entre les OEV et leur communauté plutôt que de les séparer et les isoler ;
- permettre des processus de sélection transparents ;
- éviter de stigmatiser les bénéficiaires.

Voir également les suggestions spécifiques aux secteurs pour le ciblage dans la partie de la Boîte à outils intitulée Qu'est-ce que mon secteur a de particulier. Pour en savoir plus sur certains des défis et opportunités auxquels les interventions auront à faire face dans leurs efforts visant à toucher les catégories les plus courantes d'OEV, [cliquez ici](#).

Comment dois-je faire le ciblage ?

Demander une identification des enfants vulnérables, sans imposer de limite quant au nombre, conduira à l'établissement de listes interminables. Lorsqu'il n'y a pas de limites, la tendance est d'exécuter les programmes au niveau local selon le principe de «premier venu, premier servi», ce qui pourrait éventuellement aboutir à une répartition injuste des prestations. Le ciblage constitue donc un moyen de s'assurer que la priorité est accordée aux nécessiteux qui méritent le plus d'attention, sans tenir compte des régions géographiques, des groupes ethniques ni des clans. La réalité et la perception d'une juste répartition de l'aide aux enfants vulnérables contribuent à mobiliser l'appui politique en faveur de ces types de programme, et à obtenir un soutien budgétaire durable.

Le ciblage des OEV, par rapport au ciblage général des enfants démunis ou des enfants vivant dans des zones particulièrement défavorisées peut, en principe, être très efficace, mais également s'avérer très onéreux, fastidieux et inefficace. Toutes les méthodes de ciblage ont leurs avantages et leurs inconvénients, et aucune d'entre elles n'est totalement fiable (ni étanche). L'expérience montre qu'il est généralement plus efficace de combiner différentes méthodes, par exemple, en utilisant d'abord un critère général, tel que la résidence géographique ou le statut d'orphelin, et ensuite des critères plus spécifiques basés sur la communauté afin de restreindre davantage l'éligibilité.

On trouvera ci-après des recommandations relatives à la manière de répartir les ressources limitées destinées aux OEV. Ces recommandations peuvent également s'appliquer aux approches sectorielles ou aux programmes multisectoriels de prise en charge des OEV.

Ciblage par degré de vulnérabilité : qui est le plus vulnérable ?

Si vous choisissez de cibler les OEV en utilisant la vulnérabilité comme principal critère (handicap, travail, statut d'orphelin, etc.), ne perdez pas de vue que peu de gens dans les communautés bénéficiaires se soucient généralement des OEV – une des raisons principales pour lesquelles ils sont en fait des orphelins et enfants vulnérables. En outre, les OEV vivent souvent dans des communautés où plusieurs autres groupes connaissent également de sérieuses difficultés. Des interventions spéciales en faveur des OEV peuvent, par conséquent facilement susciter la jalousie et le mécontentement, car les gens peuvent ne pas accepter qu'ils soient considérés comme le groupe qui mérite le plus d'être pris en charge et/ou le plus nécessiteux. Surtout dans les communautés où peu de projets, voire aucun autre projet, ne répondent aux besoins des autres groupes, différents groupes d'intérêts peuvent se mobiliser pour faire de votre intervention un instrument tendant à satisfaire leurs besoins particuliers, tandis que les OEV peuvent ne pas trouver de chef de file pour défendre leur cause dans cette concurrence avec les autres. Pour accroître les chances que votre intervention atteigne ses objectifs en matière d'OEV, il apparaît important d'insister sur le fait que les OEV demeurent les premiers bénéficiaires. Une procédure rigoureuse, qui met l'accent sur une communication soutenue avec la communauté et les personnes chargées de l'exécution du projet, devient une condition essentielle de succès.

Ciblage géographique : où trouve-t-on les OEV ?

Il existe deux manières principales d'identifier les zones géographiques les plus vulnérables qui ont besoin d'interventions en faveur des OEV : par parties prenantes ou selon les statistiques. S'appuyer sur les parties prenantes peut très bien s'avérer l'approche la plus pratique, particulièrement en ce qui concerne les groupes d'OEV pour lesquels il est peu probable de trouver des données statistiques fiables, tels que les enfants aveugles. Dans nombre de cas, on sait plus ou moins où trouver la plus forte concentration d'OEV. C'est le cas des enfants de la rue, qu'on rencontre généralement dans certaines grandes villes, ou des enfants affectés par la guerre, qui se trouvent principalement dans les zones de guerre ou les régions à forte concentration de réfugiés. Par ailleurs, les parties prenantes locales sont souvent en mesure d'indiquer les quartiers où vivent les handicapés, et où on peut trouver certains groupes d'enfants travailleurs (dans les lieux tels que les mines et les carrières périurbaines).

Au cas où les parties prenantes locales ne peuvent pas aider à identifier les zones de fortes concentrations de groupes d'OEV spécifiques, ou si leurs informations semblent peu fiables, il conviendra de consulter les statistiques disponibles. Au nombre des sources importantes de données statistiques pertinentes figurent les [UNICEF: Surveillance et statistiques](#), les enquêtes de DHS qui peuvent être téléchargées à partir du site Internet de [Macro International](#), et la [HIV/AIDS Survey Indicators Database](#) [NB: Anglais!] (dans la dernière citée, il est possible de générer des informations détaillées par pays, par exemple, sur le degré de stigmatisation, la volonté de prendre en charge les membres malades de la famille et le comportement sexuel). Ces deux enquêtes offrent des informations relatives aux OEV et décomposées par région. Dans plusieurs cas, des enquêtes nationales complémentaires peuvent être obtenues – vérifier auprès de l'organisme national chargé des statistiques dans le pays du projet, et auprès des parties prenantes majeures comme l'UNICEF et le PNUD. Il existe également les [LSMS](#) [NB: Anglais!] et le Questionnaire sur les indicateurs de base du bien-être (CWIQ) (généralement financés par la Banque mondiale). S'il n'existe aucun indicateur précis concernant votre groupe cible d'OEV dans les données disponibles, vous pouvez utiliser des données substitutives de vulnérabilité des enfants, telles que les taux de mortalité juvénile, les taux de malnutrition et les taux de fréquentation scolaire (pour plus d'informations sur les sources de données, voir la section [Recherche circonstancielle et sources des données secondaires](#)). Enfin, vous pourriez envisager de procéder à vos propres recherches afin d'identifier les zones les plus durement touchées. C'était, par exemple, le cas du Bénin et du Burkina Faso, où il a été découvert que les principales sources de données sur le trafic des enfants étaient relativement différentes de ce qu'on croyait en général.

Fixer des normes strictes en ce qui concerne le nombre d'enfants à prendre en charge dans chaque zone

Lorsque l'on divise le budget par le coût estimatif des services par enfant, on obtient une limite du nombre d'OEV pouvant bénéficier des services dans chaque zone géographique retenue pour l'intervention. La fixation d'une contrainte numérique favorise l'affectation des ressources budgétaires limitées au plus grand nombre d'enfants vulnérables, et décourage l'établissement de listes irréalistes, ainsi que le détournement d'une partie de l'assistance au profit des bénéficiaires non-OEV. Pour allouer les budgets au niveau du district, il faudra d'abord déterminer le budget disponible au niveau national, puis affecter les ressources au niveau des provinces et des districts sur la base de la taille de la population et la concentration probable des OEV. Il conviendra, dans le cadre de l'affectation des ressources par zone, de tenir compte des facteurs qui nécessitent des ressources, tels que l'insuffisance d'infrastructures et les longues distances, susceptibles de majorer les coûts d'interventions par enfant dans certaines localités. Il peut également s'avérer utile d'essayer d'identifier les projets existant en faveur des OEV, et d'ajuster votre nombre d'OEV ciblés par rapport au nombre d'OEV de la province qui bénéficient déjà de prestations assurées par d'autres projets.

Le ciblage au sein des provinces au niveau du district peut ne pas être raisonnable en raison du risque que la présence d'un programme de soutien attire des participants en provenance des districts voisins. Il peut être par conséquent raisonnable de répartir les fonds entre les districts à partir de la taille de la population des enfants de moins de 15 ans. Le ciblage au niveau des districts peut également s'avérer nécessaire parce que le budget est insuffisant pour prendre en compte tous les districts au sein d'une province ou parce que les OEV sont fortement concentrés au sein de districts spécifiques. Dans ce cas, le meilleur moyen d'allouer le budget au sein d'une province pourrait être de procéder à une rapide évaluation sociale. Cette évaluation s'appuie en général sur les informations collectées au cours des réunions de groupes restreints (par exemple, avec les mères, les jeunes, les agriculteurs), et les contacts avec les principaux informateurs, tels que les chefs traditionnels, les chefs religieux et les responsables locaux (voir [Guide de Référence pour l'analyse sociale](#)).

Identification des enfants vulnérables éligibles au niveau communautaire

Il y a deux raisons principales pour choisir une procédure de sélection à base communautaire : premièrement, elle renforce votre capacité à identifier les enfants qui sont effectivement le plus dans

le besoin, et deuxièmement, elle favorise l'appropriation de l'intervention par la communauté. Cependant, l'identification de l'éligibilité des bénéficiaires à base communautaire fonctionne mieux en zone rurale qu'en zone urbaine, principalement parce que les populations ont plus de chance de mieux se connaître, et il existe une population stable et un certain degré de solidarité de groupe. Il convient de noter que si cette méthode est essentiellement utilisée pour cibler les services par rapport aux OEV existants, elle peut également être efficace pour l'identification des enfants (et par conséquent des ménages) en danger, rendant ainsi possible la fourniture de services de prévention.

L'identification à base communautaire des OEV éligibles peut également se faire en ayant recours à des critères d'éligibilité bien définis et préalablement convenus avant d'entrer en contact avec la communauté, ou en utilisant des critères élaborés dans le cadre d'un processus de consultation communautaire. Une combinaison des deux approches est souvent la meilleure stratégie, c'est-à-dire que vous présentez certains critères généraux pour discussion, et, ensuite, vous les adaptez aux perceptions locales des besoins et de la vulnérabilité. La méthode la plus participative consiste à consulter les membres de la communauté dans le cadre d'une réunion publique. Vous aurez normalement besoin d'engager les services d'une ONG ou d'un consultant pour organiser ces réunions publiques, et, par la suite, pour vérifier le statut de l'échantillon des enfants dont les noms figurent sur la liste (cette approche a été utilisée dans le cadre du programme intitulé Burundi orphans integration and education program [NB : Anglais !]). Une réunion publique est transparente : le caractère public du processus permet de limiter la sélection des non-OEV, étant donné que le statut des enfants est normalement bien connu au sein de la communauté. Le processus ouvert et transparent peut également contribuer à éviter le favoritisme à l'égard des membres d'un clan ou d'un groupe ethnique particulier.

L'inconvénient d'une réunion publique est qu'elle pourrait entraîner la stigmatisation des enfants identifiés. Certains OEV, qui appartiennent déjà à des catégories faisant l'objet de stigmatisation (par exemple, les enfants handicapés, les enfants de la rue qui se sont rebellés contre leurs parents, les enfants «maudits»), peuvent en effet ne pas être identifiés du tout, étant donné que les membres de la communauté peuvent avoir très peu de sympathie à leur égard. Le droit d'aînesse et les classes au sein de la communauté peuvent empêcher certains membres de la communauté de parler lorsqu'ils sont en compagnie de ceux qui ont un statut supérieur. Par exemple, dans les communautés musulmanes, les femmes peuvent rechigner à parler en présence des hommes, et certaines familles, du fait de la honte qu'elles éprouvent à cause de leur pauvreté, ou d'autres types de stigmates, peuvent avoir des difficultés similaires à parler en public.

Si les réunions au niveau communautaire peuvent être trop compliquées, un nombre d'alternatives peuvent aider à réduire le danger de la stigmatisation, permettre aux groupes d'un statut inférieur d'exprimer leur opinion, et, en général, de rendre ce processus un peu plus simple. Il s'agit notamment :

- a) de tenir la réunion de sélection uniquement avec les femmes qui sont sans doute plus au fait de la situation des enfants, et de faire valider la liste des OEV éligibles ainsi établie par le conseil des anciens, ou l'autorité traditionnelle équivalente, afin de favoriser l'adhésion ;
- b) d'amener la communauté, dans son ensemble, à convenir des critères de sélection des enfants, la sélection effective étant faite par un comité (également constitué par la communauté) ;
- c) de demander à un comité communautaire existant, ayant des membres élus, d'identifier les enfants à prendre en charge par le programme. Les choix, cependant, pourront paraître moins transparents, et il y a beaucoup de chances d'avoir une sélection d'enfants issus de familles apparentées et/ou d'autres groupes favorisés.

D'autres ressources locales pourraient également être associées à l'identification des OEV, par exemple, les enseignants, le personnel de santé, «les crieurs de village» et autres travailleurs communautaires. L'identification par les chefs religieux et traditionnels constitue une méthode de ciblage beaucoup utilisée, parce que ces personnes sont souvent proches des familles au sein de leurs communautés, et partant, mieux placées pour aider à identifier les enfants vulnérables. Des questions d'équité pourraient cependant être soulevées, étant donné que les chefs religieux pourraient négliger les enfants issus d'autres communautés religieuses, et que les chefs traditionnels

peuvent négliger les enfants issus d'autres clans. Le cas d'espèce est le Ghana, où une association de femmes traditionnelles dénommée «les reines mères» identifie les enfants. Quelle que soit l'approche retenue, l'ONG d'exécution ou un consultant devra vérifier l'échantillon d'enfants figurant sur la liste.



Principe de base : les OEV sont vulnérables à plus d'un titre ! ils ont très peu de tuteurs responsables, voire aucun, et peu de personnes au sein de la communauté s'identifient à eux. Le ciblage des OEV peut donc facilement susciter la jalousie au sein de la communauté, et, par conséquent, réduire les chances d'appropriation au niveau local, et accroître ainsi les risques de corruption dans le cadre du projet.

Et si les méthodes à base communautaire ne sont pas possibles ?

Les méthodes à base communautaire ne sont pas toujours applicables en milieu urbain ou dans des contextes de fortes divisions (par exemple, une communauté divisée sur des bases ethniques). Dans les zones urbaines, elles ont plus de chance de fonctionner lorsque le quartier est relativement petit, et compte une population relativement stable qui correspond à une communauté «réelle». Mais lorsque les personnes ne se connaissent pas, ou si des tensions sont accentuées par la présence de groupes hostiles, la meilleure solution pour identifier les OEV est probablement le recensement des ménages ayant des enfants. Les agents recenseurs collectent des informations sur le statut familial des enfants du ménage, c'est-à-dire sur leurs relations avec le chef du ménage, et des informations sur le sort de leurs parents. Cela permet d'identifier certains des enfants à risque, tels que les orphelins doubles qui ne bénéficient d'aucun soutien des adultes, des enfants qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef du ménage (plus susceptibles d'être exploités), ou des enfants vivant avec un seul parent malade.

Dans une situation caractérisée par des nombres élevés d'OEV et de contraintes budgétaires strictes, les enfants les plus vulnérables peuvent être identifiés par la méthode de notation. Cela peut être simple et a l'avantage d'indiquer les besoins individuels en services. Par exemple, en République du Congo (Brazzaville), l'ONG Médecins d'Afrique identifie les enfants les plus vulnérables en procédant à des enquêtes sur les orphelins, et en leur attribuant des notes sur une échelle de un à trois renvoyant à : a) leur situation médicale, b) leur situation socioéconomique et c) leur situation psychologique. Tous les orphelins obtiennent une note d'au moins 1 pour leur situation médicale, ce qui indique qu'ils auront besoin d'avoir accès aux visites médicales et aux produits pharmaceutiques pour les maladies courantes (les infections respiratoires aiguës, le paludisme et la diarrhée). Les orphelins obtiennent une note de 2 si leur état de santé nécessite une hospitalisation, et de 3, s'ils semblent avoir le VIH/SIDA, et ont besoin d'être inscrits dans un programme de fourniture d'antirétroviraux.

Et les enfants en dehors des soins familiaux ?

Un défi majeur dans le travail avec les OEV est que bon nombre des enfants les plus sérieusement vulnérables ne vivent pas dans un cadre familial – ils peuvent être dans les rues et sur les marchés, dans les foyers collectifs, dans les mines et les carrières, dans la cour de leurs employeurs temporaires, dans des maisons closes, avec des groupes armés ou des gangs, dans des maisons désaffectées, etc. Outre le fait de pouvoir difficilement se prêter à une enquête et à un échantillonnage, ces enfants ont également tendance à être mobiles et, par conséquent, difficiles à trouver et à suivre. Les moyens possibles de les identifier, et partant, de déterminer la taille de la population bénéficiaire sont, entre autres :

Recensements ponctuels : des recensements dits «ponctuels» ont été réalisés dans plusieurs zones urbaines pour évaluer la taille et la composition de la population des enfants de la rue. Ces opérations sont souvent effectuées par l'intermédiaire de travailleurs sociaux

expérimentés qui établissent une liste exhaustive de tous les espaces urbains où les enfants sans foyer ont tendance à dormir, puis procèdent à une sélection au hasard des lieux recensés. Les sites sont alors visités simultanément par un groupe étoffé de travailleurs sur le terrain, à raison d'un ou deux sites uniquement par groupe. Les visites ont souvent lieu entre 3 et 4 heures du matin, une heure à laquelle les enfants ont plus de chance de se retrouver pour dormir. On procède alors à une extrapolation des résultats du recensement ponctuel par rapport au nombre de sites figurant sur la liste initiale.

Enquêtes spécialisées : Macro International/DHS procède actuellement à l'élaboration de méthodes d'échantillonnage et d'enquête sur les OEV vivant dans la rue et dans les institutions, et le cadre conceptuel fait actuellement l'objet d'essai au Malawi. L'enquête enregistre les données relatives au temps passé dans la rue, l'existence ou non des membres de la famille, la ration alimentaire, l'éducation, les biens possédés (couverture, chaussures, vêtements), et l'état nutritionnel. Sur la base de ces données, il devrait être possible d'identifier des critères simples pour le ciblage.

Les méthodes à base communautaire ont peu de chance de convenir pour l'allocation des ressources en faveur de ces enfants, en ce sens que ces derniers sont, soit physiquement, soit psychologiquement, en marge de la communauté. Dans ces cas, la meilleure solution est l'auto-sélection, notamment en proposant des services qui n'intéresseraient pas des enfants évoluant dans des situations plus heureuses. Les cas d'espèce sont la fourniture de conseils aux victimes d'abus sexuels (très peu susceptible d'intéresser les enfants qui n'ont pas été victimes d'abus), des programmes de réhabilitation des drogués (de peu d'intérêt pour les enfants qui n'ont pas de problème de drogue), ou des «écoles» à temps libre (drop-in «schools») sur les places de marché (seulement convenables pour les enfants qui travaillent sur les marchés). Comme il est presque toujours très difficile d'obtenir l'engagement de certains OEV (tels que les enfants de la rue, les enfants prostitués, les enfants qui abusent de substances psychotropes, et les enfants soldats) à un programme de réintégration, on a souvent recours au recrutement volontaire. Les enfants sont informés de l'existence du programme, normalement à l'occasion des visites des travailleurs sociaux et des éducateurs de rue. Lorsqu'un enfant a suffisamment de motivation et de confiance pour s'engager dans le programme, il est encouragé à le faire, et on pense que ce recrutement volontaire contribuera à renforcer son engagement vis-à-vis du processus de réhabilitation et de réinsertion sociale.

Les institutions (publiques) ont-elles un rôle à jouer ?

Un dernier moyen d'identifier les bénéficiaires éligibles pour votre projet est par le biais des institutions gouvernementales, ou un projet public ou privé déjà en place. Les enfants au bas de la spirale de vulnérabilité, par exemple, peuvent être souvent identifiés avec l'aide de la police et grâce aux dossiers judiciaires, ou au niveau des centres de détention juvéniles. Dans plusieurs pays africains, les forces de police, mal équipées pour s'occuper de ces enfants, particulièrement lorsqu'ils sont victimes plutôt que coupables, les confient à une institution gouvernementale ou à une ONG. Les enfants qui ont côtoyé des groupes armés pourraient être confiés provisoirement aux forces armées nationales, tandis que d'autres peuvent être orientés au projet à partir des centres de soins de santé publique.

Au Bénin, il existe une ligne téléphonique verte (le 16), fréquemment utilisée et bien connue des populations, par laquelle les voisins, les enseignants et autres membres de la communauté peuvent joindre la Brigade de Protection des Mineurs (BPM), qui constitue un service de la police, pour signaler des cas. La BPM remet alors les OEV aux projets des ONG pertinentes – les victimes de trafic à un projet, les enfants négligés à un autre, les enfants délinquants à un troisième, les enfants handicapés à un quatrième et les cas d'abus à un cinquième, etc. Ainsi, ces projets disposent d'un mécanisme implicite de ciblage, à savoir le signalement par la communauté via la police.

Suivi et évaluation

S'agissant du suivi et évaluation des OEV, il est encore impérieux d'avoir à l'esprit le risque élevé lié au fait que des groupes d'intérêts plus puissants essaient d'utiliser les projets en faveur des OEV comme moyen de satisfaire leurs propres intérêts. Un suivi étroit et partiellement participatif constitue un moyen de réduire les détournements involontaires au profit d'autres groupes d'intérêts, et de veiller à ce que les besoins des OEV soient bien compris et, par conséquent, satisfaits comme prévu. Le suivi participatif des programmes OEV ne devrait pas uniquement constituer un moyen de «surveiller» les intermédiaires qui exécutent les projets en faveur des OEV ; il devrait également servir à promouvoir, et à renforcer l'adhésion communautaire et l'appropriation par rapport à l'intervention, et, partant, contribuer à la pérennité du projet.

La section qui suit présuppose des connaissances de base en suivi et évaluation (S&E). Si vous voulez en savoir plus sur les notions de base du S&E, commencez par passer en revue certains des documents figurant dans la colonne «Relevant Reading» de cette section.

Quels sont les bons indicateurs pour les interventions en faveur des OEV ?

Comme dans le cas d'autres projets, vous devez définir les intrants, les extrants, les résultats et les indicateurs d'impact qui sont implicites dans les objectifs de votre projet. Ces indicateurs devront être basés sur i) les indicateurs OEV qui existent déjà et font l'objet d'enregistrement régulier, et ii) les indicateurs pouvant être raisonnablement enregistrés et contrôlés au niveau local, en termes de coût, de temps et de facilité de collecte. L'objectif visé est de rendre la collecte des données aussi simple (et aussi bon marché) que possible, en faisant usage de ce qui est déjà disponible, et en ne collectant que la quantité minimale d'informations complémentaires requises pour prendre les décisions liées au projet.

La section Recherche circonstancielle et sources des données secondaires de cette Boîte à outils fournit des liens vers certains indicateurs concernant les OEV qui sont actuellement collectés dans le cadre des enquêtes à grande échelle sur les ménages, enquêtes réalisées dans la plupart des pays africains. La Section comporte également des liens vers des sources de données majeures en ligne. L'ONUSIDA finance actuellement la mise au point de systèmes d'information sur les réponses des pays (CRIS) au VIH/SIDA, et le CRIS est en passe de devenir à terme une ressource nationale majeure dans le cadre des efforts de S&E des OEV (pour des informations complémentaires sur le CRIS dans votre pays, veuillez écrire à cris@unhcr.org). À titre d'exemple, notons que le projet MAP de la Guinée expérimente un système de S&E basée sur le CRIS.

Lorsque vous consultez ces sources de données, ayez à l'esprit que les données disponibles suite aux enquêtes sur les ménages n'ont pas tenu compte des enfants qui ne vivent pas dans des ménages. Par conséquent, les chiffres fournis, par exemple, pour les orphelins, les enfants travailleurs, les enfants de la rue et les enfants ayant des handicaps peuvent être inexacts, étant donné que plusieurs d'entre eux vivent en dehors du cadre familial. [Macro International](#) et l'UNICEF s'emploient actuellement à relever ce défi, notamment en élaborant des stratégies d'échantillonnage pour la collecte d'informations sur les enfants vivant dans des institutions et dans la rue. La méthode a, à ce jour, été mise en œuvre, à titre pilote, au Malawi, mais sera plus largement intégrée dans les enquêtes dans d'autres pays africains. Une fois que ces méthodes auront fait l'objet de tests complémentaires, la Boîte à outils établira un lien vers les conclusions. (Pour une brève description de la méthode d'échantillonnage dite «ponctuelle», voir la sous-section sur le ciblage, intitulée «Et les enfants en dehors des soins familiaux ?»)

En ce qui concerne les indicateurs utiles pour le suivi du travail des enfants, l'Académie nationale des sciences a proposé un [ensemble d'indicateurs](#) qui portent sur le cadre juridique, la performance des gouvernements et les résultats. L'UNICEF, l'USAID, et le Groupe Futures ont élaboré un Indice d'effort de programme en faveur des OEV pour apprécier les efforts déployés dans la réponse aux besoins du nombre de plus en plus croissant d'orphelins et d'enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA. L'indice, constitué d'une série variée d'indicateurs, vise à donner des renseignements sur la situation actuelle des efforts nationaux et sur le changement intervenu au fil du temps. L'indice OEV

a été appliqué à 36 pays en Afrique sub-saharienne en 2004 (voir [OVC Index draft report \[NB : Anglais !\]](#)). La Banque mondiale soutient la collaboration entre l'UNICEF, l'ONUSIDA et l'USAID visant à élaborer un ensemble standard d'indicateurs pour les orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA.

Le rapport commun «Les enfants au bord du gouffre» 2004 présente une série de [Propositions d'indicateurs de suivi des stratégies nationales en faveur des orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA](#), élaborées en consultation avec les instituts internationaux de collecte des données, les parties prenantes locales et les organisations internationales. Si les indicateurs d'enquête sur les ménages servent principalement à faire le suivi des tendances générales de développement, la liste comporte également des indicateurs bien adaptés pour le suivi des projets locaux.

Un guide pour le S&E des réponses nationales en faveur des orphelins et des enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA vient d'être préparé par l'UNICEF. La présente Boîte à outils établira un lien vers ce document dès qu'il sera officiellement disponible au grand public. Sur la base de la collaboration inter-institutions, le guide propose des indicateurs principaux et standard de S&E concernant les 5 objectifs de projet communs :

- Renforcer les moyens dont disposent les familles pour protéger et prendre en charge les orphelins.
- Mobiliser et appuyer les initiatives communautaires.
- Garantir l'accès des OEV aux services essentiels.
- Veiller à ce que les gouvernements protègent les enfants les plus vulnérables.
- Mener des actions de sensibilisation pour créer un environnement favorable aux enfants affectés par le VIH/SIDA.

Lorsque vous définissez les indicateurs pour votre intervention, sachez que le fait de simplement compter les bénéficiaires n'est probablement pas suffisant. La qualité des soins importe également beaucoup. Le guide de la GTZ intitulé [NGO-based Participatory Impact Monitoring](#) contient quelques suggestions utiles sur l'identification participative des indicateurs locaux pour évaluer la qualité.

Étude de base

Un processus de suivi et évaluation efficace ne peut être possible sans des données de référence. Il conviendra donc de procéder à la collecte de données de référence avant la mise en œuvre du projet, ce qui constituera le début du processus de suivi et évaluation. On peut commencer une étude préliminaire par une consultation à l'échelle nationale, ou mettre à profit les mécanismes nationaux de collecte des données pour évaluer la situation des OEV. Cette étude comportera à la fois des données qualitatives et quantitatives, et sera, de manière générale, basée sur les indicateurs identifiés dans la section précédente. Une telle étude peut être réalisée par des consultants et des ONG locaux, de préférence en partenariat avec les communautés. Associer la communauté dès le départ constitue un moyen de promouvoir son ralliement.

Une étude préliminaire devra fournir des informations sur les indicateurs de consommation et de fourniture de services (essentiellement pour les besoins de suivi), ainsi que des données de base qui peuvent servir par la suite pour l'évaluation des résultats et l'impact du projet (essentiellement pour les besoins d'évaluation).

Cette étude comprendra donc un aperçu des données collectées par d'autres projets et études analogues dans la zone du projet, un aperçu des statistiques macroéconomiques pertinentes, une analyse des indicateurs institutionnels et judiciaires pertinents, de préférence un ensemble d'indicateurs locaux collectés par les communautés selon une approche participative. Mais, surtout, une étude de base devra rassembler des données sur les indicateurs que vous avez choisis pour évaluer l'impact de votre projet, de sorte que les données collectées dans le cadre de l'évaluation finale puissent être comparées à l'étude préliminaire, et servir à justifier les changements qui, idéalement, sont le fait du projet lui-même, une fois les facteurs exogènes pris en compte.

Suivi conventionnel ou participatif/à base communautaire

Suivi conventionnel

A l'instar des autres projets, le suivi peut être effectué en utilisant les documents du projet, tels que les états financiers, (pour le suivi des intrants) et des dossiers administratifs (pour le suivi des résultats). Toutefois, parce que la prestation de services en faveur des OEV comprend souvent des interventions spécifiques qui ne font pas l'objet d'un suivi classique (telles que la fréquentation scolaire ou les visites de santé), il sera probablement nécessaire de mettre au point de nouveaux outils de suivi. Il peut s'agir de formulaires simples à remplir par les prestataires de services sur une base régulière – par mois ou par trimestre – ainsi que des entrées spécifiques dans le SIG (Système intégré de gestion) du projet. Il est également souhaitable de réaliser une enquête annuelle sur les bénéficiaires (voir la section *Consultation avec les enfants*) et/ou leurs tuteurs immédiats, qui servira à recouper et à compléter les informations déjà disponibles sur les intrants et les extrants. Les questions devront porter sur les aspects ci-après :

- type de services reçus
- fréquence de chaque service reçu
- qualité de chaque service reçu
- satisfaction par rapport à chaque service reçu
- problèmes liés à chaque service reçu, et solutions proposées.

Si les ressources le permettent, l'enquête pourrait être accompagnée d'une observation directe des OEV bénéficiaires en vue d'apprécier leur bien-être sur tous les plans (émotionnel, mental et physique). Cela pourrait être particulièrement important pour les enfants en bas âge, qui ne seraient pas en mesure de répondre à des questions. En lieu et place des enquêtes officielles, on pourrait choisir un membre influent de la communauté, un enseignant retraité, par exemple, pour faire remplir un questionnaire une ou deux fois l'an. Cette approche pourrait s'avérer économiquement avantageuse en ce qui concerne la collecte des données (et procurer la joie d'un gain supplémentaire à un membre de la communauté). Toutefois, cela passe par une formation et des instructions précises, et le risque d'obtenir des réponses biaisées sera plus grand qu'avec des enquêteurs externes.

Suivi participatif ou base communautaire

Si le suivi conventionnel est souvent associé à la volonté de «surveiller» les personnes locales chargées de l'exécution et des tuteurs, le suivi participatif vise à développer un intérêt communautaire réel à améliorer le projet grâce à un processus de suivi d'observation, d'enregistrement des données et de discussion. Le suivi communautaire et participatif est recommandé dans la plupart des interventions en faveur des OEV, étant donné que le degré d'appropriation au niveau local peut être faible au départ, et que le processus du suivi offre la possibilité de promouvoir le ralliement de la communauté, et de mener des actions de sensibilisation par rapport à la situation des OEV. Toutefois, le suivi à base communautaire devra être accompagné d'un suivi externe en vue de former et de soutenir les communautés, et de prévenir le détournement des projets vers des bénéficiaires qui ne sont pas des orphelins et enfants vulnérables.

Il conviendra de veiller particulièrement à s'assurer que les prestations en faveur des OEV, fournies par l'intermédiaire des tuteurs ou autres institutions locales, profitent bel et bien aux OEV. Par exemple, les interventions visant à soutenir les foyers où vivent des OEV par le biais de transferts risquent de finir par profiter aux autres membres des familles plutôt qu'aux OEV, tandis que les micro-crédits et les activités génératrices de revenu visant à donner des moyens aux nourrices tendent à accroître la demande du travail des enfants, vu que la famille qui en bénéficie commence une petite affaire ou investit dans d'autres activités économiques, qui, bien souvent, exigent une main-d'œuvre enfantine. En un mot, vous aurez besoin de savoir si votre projet :

- évolue vers la réalisation des objectifs définis
- a des effets non prévus sur les OEV
- a des effets non prévus sur les autres – notamment d'autres enfants et les femmes
- a un impact inégal sur les différents groupes de participants
- est économique.

Encore une fois, le manuel de la GTZ intitulé [NGO-based Participatory Impact Monitoring](#) [NB: **Anglais!**], donne des instructions qui vous permettront d'affiner le processus de suivi de votre projet en faveur des OEV. Par ailleurs, l'ensemble des outils suivants adaptés de "[Sleeping on our own mats](#)" [NB: **Anglais!**] – un guide d'initiation au S&E élaboré dans quatre pays de l'Afrique de l'Ouest – peut s'avérer également utile :

- [Identification du bien-être des OEV](#)
 - [Tableau des signes caractéristiques du bien-être](#)
- [Conception d'un tableau de suivi des activités](#)
 - [Exemples de tableaux de suivi des activités](#)
- [Elaboration d'un calendrier de réunions](#)
 - [Exemple de calendrier de réunions](#)

Comment les enfants peuvent-ils eux-mêmes contribuer au suivi ?

Encourager les enfants à participer à la collecte des données est une forme d'habilitation, et, dans plusieurs cas, les enfants sont bien placés pour observer la situation d'autres enfants, telle que leur participation aux activités scolaires. Dans bien des cas, les enfants observent et font l'expérience des choses d'une manière différente de celle des adultes, et la façon dont ils perçoivent certains problèmes a été révélatrice pour plusieurs observateurs adultes, et apportent ainsi une contribution enrichissante au processus de suivi. Les enfants peuvent également être d'importants informateurs pour la triangulation, le processus par lequel une information sur un sujet donné est collectée à partir de plusieurs sources en vue d'améliorer la fiabilité. Toutefois, il ne faudrait pas confier aux enfants les tâches de suivi car cela pourrait les mettre dans une situation de conflit d'intérêts. Certains OEV, par exemple, les enfants de la rue et certains enfants travailleurs, ont beaucoup plus de chance d'avoir accès à des informations de qualité sur la situation des autres enfants de la rue que tout autre personne étrangère, et interprèteraient mieux par ailleurs certaines situations. Malgré les défis souvent liés au travail avec les OEV dans de graves situations, cela devrait être envisagé comme une option susceptible de soutenir les efforts pour promouvoir la confiance et l'engagement des bénéficiaires actuels et potentiels. Pour en savoir plus sur les principes et les défis liés au travail des enfants, voir la section concernant la [Consultation avec les enfants](#).

Évaluation

Le processus de suivi constitue un effort continu visant à maintenir l'intervention en faveur des OEV dans le bon sens en enregistrant et examinant le flux des intrants et des extrants du projet, tels que les transferts d'aide effectués en direction des tuteurs ou des écoles, l'organisation de réunions, la mise en place des services d'appui psychosocial, l'extension des abris, la formation des aides soignants, etc.

Les évaluations, par contre, devraient mettre davantage l'accent sur l'impact général de l'intervention sur la vie des OEV ciblés. Sont-ils, en raison des intrants et extrants, en meilleure santé et mieux alimentés ? Ont-ils de bons résultats scolaires ? Leurs rapports avec les membres de leur familles élargies sont-ils stables et bons ? L'écart entre les OEV et les non-OEV a-t-il été réduit ? A partir de l'état des lieux, l'évaluation fait le point de la situation et des opportunités des OEV au moment du lancement du projet et les compare à la situation et aux opportunités des OEV à mi-parcours du projet ou à son achèvement.

Une caractéristique importante des évaluations consiste également à faire l'inventaire des facteurs exogènes qui peuvent avoir eu une incidence sur l'impact au fur et à mesure qu'il apparaît. Par

exemple, les projets portant sur le trafic des enfants en Afrique de l'Ouest peuvent sembler plus efficaces qu'ils ne le sont en réalité, simplement parce que la demande de main-d'œuvre enfantine dans le principal pays d'accueil, la Côte d'Ivoire, a baissé du fait de l'instabilité économique de ce pays. De même, une bonne récolte peut avoir amélioré le statut nutritionnel des enfants, indépendamment de l'intervention financée en faveur des OEV. Par conséquent, il importe qu'une évaluation soit également faite de la situation des OEV à la fin du projet, notamment en comparaison à ce qu'elle aurait été si le projet n'avait pas existé, autrement dit, qu'elle n'oublie pas de prendre en compte les facteurs exogènes.

Les différentes approches d'évaluation de l'IFPRI appliquées au programme ciblé de transfert conditionnel de fonds de [PROGRESA](#) **[NB : Anglais !]** constituent de bons exemples d'évaluation d'interventions en faveur des OEV. L'étude intitulée [Impact evaluations of child labor projects](#) **[NB : Anglais !]** de Barbara Henschel en fournit d'autres.

Rôles et responsabilités dans le cadre de l'exécution

Les principaux acteurs d'exécution

Au stade de la mise en oeuvre, il existe généralement deux principales catégories d'acteurs :

- **l'organe d'exécution du gouvernement** chargé d'administrer le prêt et d'assurer la coordination pour le succès de la mise en œuvre du projet en faveur des OEV ; et
- **les partenaires d'exécution** ou les organisations de terrain chargées de l'exécution des sous-projets et autres activités qui profitent directement au groupe cible d'OEV et qui permettent collectivement à l'organe d'exécution du gouvernement d'atteindre les objectifs définis dans le PAD. Les partenaires d'exécution peuvent être des agences gouvernementales locales, des ONG internationales ou nationales, ou des organisations confessionnelles (OC), ou à base communautaire (OBC).

Durant la mise en oeuvre, il est aussi possible qu'un certain nombre des leaders que vous auriez identifiés au cours de la phase de conception continuent de jouer le rôle de conseiller. Si, par exemple, votre projet comporte un fonds concurrentiel d'aide destiné aux organisations désireuses d'apporter un appui aux OEV, vous pouvez avoir besoin de mettre en place un comité de sélection de sous-projets composé des différentes parties prenantes. Si un comité de sélection de sous-projets existe déjà pour une autre composante du projet, envisagez la possibilité de lui confier la tâche de sélection des sous-projets d'appui aux OEV (avec peut-être des conseils spécialisés selon le besoin), plutôt que de créer encore un autre comité.

Le projet pourrait également intéresser des entreprises privées qui seront en compétition pour fournir un éventail de services au plan national ou local. Il peut s'agir de fournisseurs privés de biens et de services, de cabinets de formation, d'ONG, ou d'individus.

Critères de sélection de l'organe d'exécution du gouvernement

Quels critères doit-on utiliser pour la sélection d'un organe d'exécution adéquat du gouvernement pour un projet ou une composante de projet d'appui aux OEV ?

- Un organisme que le gouvernement considère comme étant plus compétent pour la mission.
- Un organisme qui est respecté et écouté au sein du gouvernement.
- Un organisme qui a la réputation de mener à bien les missions à lui confiées.
- Un organisme qui justifie d'une solide expérience en matière d'appui aux OEV, tel qu'un organisme d'appui aux OEV au sein du Ministère des affaires sociales ou du Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille.
- Un organisme qui est présent dans la zone géographique où le projet sera mis en oeuvre.
- De préférence, un organisme multisectoriel capable de résoudre un ensemble complexe de problèmes auxquels les OEV sont confrontés.
- Un organisme qui justifie d'une bonne expérience en matière de gestion efficace et transparente des fonds internationaux.

A vrai dire, il peut s'avérer difficile de trouver une structure gouvernementale qui remplit tous ces critères. Dans une telle perspective, optez pour la recherche d'une structure qui est bien respectée tant à l'intérieur qu'en dehors du gouvernement, et qui a les capacités requises pour mener à terme, de manière résolue, le projet ou une de ses composantes. Les structures oeuvrant officiellement en faveur des OEV, telles que le Ministère des affaires sociales, tendent malheureusement à figurer parmi les agences gouvernementales les moins efficaces. Toutefois, le fait de les exclure les affaiblirait davantage, et, à terme, nuirait aux bénéficiaires cibles. Une solution de compromis serait a) de les sélectionner mais d'exiger qu'un fournisseur d'assistance technique hautement qualifié travaille avec eux la main dans la main, renforçant ainsi leurs capacités, ou b) de leur confier un rôle

déterminant dans un comité multisectoriel de supervision tout en déléguant les fonctions de gestion quotidienne à une structure plus solide.

Avant de prendre une décision finale quant au lieu où loger votre projet d'appui aux OEV ou une de ses composantes, vous devriez consulter les principaux partenaires impliqués dans l'analyse des parties prenantes pour apprécier la réputation de la structure proposée pour appuyer le projet. Si vous disposez de fonds, vous pourriez solliciter les services d'un spécialiste en organisation pour analyser les capacités organisationnelles de cette structure. Cela pourrait coûter de 2 500 à 8 000 dollars EU et prendre 3 à 5 jours (voir la section intitulée "Quels types de renforcement des capacités le projet devra-t-il envisager ?", The Organization Capacity Assessment Tool (OCAT) et son annexe).

Lorsqu'il semble ne pas exister d'agence gouvernementale justifiant des qualifications adéquates pour exécuter avec succès le projet en faveur des OEV ou sa composante, il pourrait s'avérer utile d'envisager de signer un accord tripartite avec la Banque mondiale, le gouvernement et un organe d'exécution privé, tel qu'une ONG. Dans ce cas, le gouvernement devra rétrocéder le financement reçu de la Banque mondiale à l'organe d'exécution, qui sera alors chargé de l'exécution du projet. Trois accords juridiques sanctionneront cet arrangement : un accord de crédit de développement entre la Banque mondiale et le gouvernement, un accord de projet entre la Banque et l'organe d'exécution et un accord de rétrocession entre le gouvernement et l'organe d'exécution. Le Département juridique de la Banque mondiale élaborera les deux premiers accords, tandis que le troisième relèvera de la responsabilité du gouvernement. Quel que soit le rôle que devra jouer l'organisme gouvernemental officiellement en charge des OEV, il est fortement conseillé de prévoir un financement pour le renforcement de ses capacités, dans la mesure où le bien-être des OEV dépendra, à long terme, de cet organisme.

Si l'organisme retenu pour s'occuper des aspects de programmation de la composante OEV est différent de celui chargé d'assurer la gestion de l'ensemble du projet, ce qui est probable dans un projet dans un secteur non-social (p. ex. un projet routier), il sera appelé à travailler en étroite collaboration avec la cellule de gestion du projet (CGP). Les rôles et les responsabilités respectifs devront être définis dans un contrat de sous-traitance ou autre accord formel. Une attention particulière devra être accordée au flux des ressources. Un compte d'avance de 90 jours constituera probablement la solution la plus pratique. Il pourrait être ouvert et utilisé conformément au plan de travail et au budget joints au contrat de sous-traitance.

Critères de sélection des partenaires d'exécution

Quels critères doit-on utiliser pour la sélection des partenaires d'exécution ?

De toute évidence, les critères de sélection des partenaires d'exécution varieront selon le type d'intervention en faveur des OEV prévu par le projet. Cela dit, on trouvera ci-après quelques critères applicables à tous les cas :

- le partenaire d'exécution a au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de projets réussis en faveur des OEV.
- de préférence, le partenaire d'exécution sera déjà présent dans la zone géographique où les services doivent être fournis, ou est désireux et capable d'y créer un nouveau bureau.
- de préférence, le partenaire d'exécution a la capacité de remplir les conditions administratives de la Banque mondiale en ce qui concerne la passation des marchés et la gestion financière. Bien souvent, il est impossible de trouver des organisations qui remplissent ces critères. Par conséquent, les ressources destinées au renforcement des capacités doivent être incorporées dans le projet afin d'assurer que les partenaires d'exécution reçoivent la formation et l'assistance technique dont ils auront besoin pour répondre aux exigences de la Banque.
- le partenaire d'exécution justifie d'une expérience en matière de prestation de services et/ou d'exécution d'autres activités de projet au niveau du village par le biais des organisations à base communautaire. Il est plus efficace pour le projet d'utiliser les services des ONG et

autres organisations qui pourront servir d'intermédiaires afin d'atteindre le niveau communautaire, plutôt que d'utiliser directement les OBC au niveau des villages.

Forces et faiblesses des différents types de partenaires d'exécution

Quelles sont les forces et les faiblesses des différents types de partenaires d'exécution ?

Type d'organe d'exécution	Forces	Faiblesses
ONG internationales, telles que Save the Children, Christian Children's Fund, GOAL, PLAN International, World Vision, Oxfam, Terre des Hommes, CARE International, Catholic Relief Services, etc.	- Par rapport aux ONG nationales, elles peuvent avoir une plus forte capacité technique et accès à l'AT à partir de leurs sièges - Ont une expérience acquise dans d'autres pays ayant des OEV qui peut éclairer leur intervention dans le pays cible. - Ont raisonnablement une forte capacité en S&E. - Peuvent servir d'intermédiaire pour atteindre un réseau d'ONG et d'OBC locales. - Jouissent d'une forte mobilité. - Ont des systèmes de gestion financière et comptable sains	- Enregistrent des frais généraux plus élevés - Peuvent avoir moins d'expérience et de connaissance du pays que les ONG nationales - Ont peu d'expérience des directives de la Banque mondiale en matière de passation des marchés et de gestion financière - Sont susceptibles de se retirer lorsque les ressources s'épuisent.
ONG nationales s'intéressant particulièrement aux enfants	- Connaissent la culture locale et de l'environnement - Ont des coûts beaucoup moins élevés que les ONG internationales - Sont plus durables dans la mesure où elles seront là après le départ des ONG internationales - Peuvent servir d'intermédiaires pour atteindre un réseau d'OBC - Jouissent d'une forte mobilité	- En général, ont une capacité organisationnelle limitée surtout en matière d'administration - Souvent très faibles financièrement ; ainsi, à moins que le projet ne fournisse des ressources pour les coûts indirects, peuvent s'écarter des objectifs initiaux au cours du projet.
Organisations à base communautaire et organisations confessionnelles locales	- Bonne connaissance de la culture locale - Forte incitation visant à maintenir la crédibilité aux yeux de la communauté - Très faible coût compte tenu de la forte dépendance à l'égard du personnel volontaire - Tout investissement en matière de renforcement de capacité restera au sein de la communauté - De nombreuses organisations confessionnelles ont de l'expérience dans la prise en charge des OEV et l'organisation des placements en famille - Acceptées par la communauté - Les organisations confessionnelles sont souvent en mesure d'étendre le champ d'intervention rapidement grâce à leurs réseaux nationaux	- Capacité organisationnelle très limitée - Peuvent ne pas être représentatives de l'ensemble de la communauté (surtout les femmes) - L'expérience des organisations confessionnelles peut concerner essentiellement des approches institutionnelles de prise en charge des OEV
Administration locale	- Accès aux communautés cibles - Capable d'assurer la coordination entre les représentants locaux de divers ministères. - A le potentiel de fournir un appui continu pour la supervision des initiatives en faveur des OEV. - Continuera d'être sur le terrain après la fin du projet.	- Dispose généralement d'une capacité limitée. - Peut rencontrer des difficultés à gagner la confiance des communautés. - Peut être lente et bureaucratique

Quels types de renforcement des capacités le projet doit-il envisager ?

Pour avoir une réponse exacte à cette question, il est recommandé que l'organe d'exécution du gouvernement entreprenne une évaluation relative à l'organisation des éventuels partenaires d'exécution. Cette évaluation peut être effectuée soit avant, soit après leur recrutement. On obtiendra probablement des résultats plus précis si elle est entreprise après l'engagement de l'ONG. Sinon, elle fera de son mieux pour cacher ses faiblesses de peur de compromettre ses chances d'obtenir le contrat. Il existe, à ce niveau, un certain nombre d'outils d'évaluation organisationnelle ainsi que certaines ONG nationales et internationales spécialisées dans l'évaluation et le renforcement des capacités organisationnelles des organisations de la société civile (voir le [site Internet du PACT](#), The Organization Capacity Assessment Tool (OCAT) et son annexe).

Les évaluations portent généralement sur plusieurs dimensions en matière de gestion organisationnelle, à savoir, la gouvernance, le programme de planification et de gestion financière, la gestion des ressources humaines, et la mobilisation des ressources. Une équipe d'évaluation examinera les documents relatifs à l'organisation, rencontrera le Conseil d'administration, le personnel et les bénéficiaires, puis effectuera une visite des projets. Sur la base de ce processus d'une durée de deux à cinq jours, l'organisation sera classée en fonction d'une série d'indicateurs de gestion, qui identifient ses forces et ses faiblesses.

Le coût de ce processus variera d'un endroit à l'autre, en fonction principalement des honoraires que demanderont les consultants engagés. Pour l'estimation des coûts, il faut prévoir deux consultants pour cinq jours chacun ; les frais de voyage au site de l'ONG concernée et trois jours de per diem ; des frais minimum de fax, de téléphone, et de fournitures. Le coût total se situera probablement entre 2500 et 8000 dollars EU par évaluation, l'hypothèse basse retenant l'utilisation de consultants locaux et aucun voyage, et l'hypothèse haute, l'engagement d'un consultant international (voir les TDR pour l'évaluation des organisations).

Une fois l'évaluation des capacités organisationnelles de chaque partenaire achevée, les résultats peuvent être consolidés, et un programme adéquat de renforcement des capacités sera élaboré pour corriger les faiblesses courantes identifiées. La formation et l'appui technique seront probablement requis dans les domaines suivants : planification et élaboration de projets, passation des marchés, comptabilité et gestion financière, suivi et évaluation, et dans certains cas, la gouvernance, afin de s'assurer que les organes d'exécution retenus font l'objet d'une gestion transparente et démocratique.

Dans plusieurs pays africains, où le secteur des ONG n'est pas bien développé, il peut s'avérer difficile de trouver des prestataires locaux de services de renforcement des capacités. Au nombre des prestataires internationaux figurent des individus, des cabinets privés de consultants et de formation, ainsi que des ONG, telles que Pact, basée aux Etats-Unis, spécialisée dans l'évaluation des capacités organisationnelles et le renforcement des capacités. Lorsque cela est possible, il est préférable de chercher une organisation qui soit capable de fournir tout l'ensemble des services requis plutôt que d'avoir recours à différents prestataires. Un ensemble intégré de services augmente les chances que tous les modules de formation se renforcent mutuellement et se combinent pour créer un système de gestion qui servira aux ONG et aux OBC pendant plusieurs années à venir. De préférence, le renforcement des capacités devra comprendre un volet de formation des formateurs, afin de garantir, au terme du processus, l'existence de ressources humaines au niveau local pour continuer de renforcer les capacités de la société civile et des administrations locales partenaires.

Quand et comment mettre en place un Comité consultatif et de sélection ?

Si le succès du projet dépend de la collaboration de nombreux ministères et autres acteurs, la création d'un Comité consultatif et de sélection au niveau central devrait permettre d'assurer une meilleure collaboration. Ce Comité peut déjà exister, par exemple, les Comités nationaux de lutte contre le VIH/SIDA. Si des fonds doivent être distribués sous forme de subventions au niveau local ou central, il est préférable que les décisions de financement soient prises par un comité neutre, composé de personnes justifiant d'une bonne connaissance technique particulière sur les OEV, et qui se trouvent en dehors de l'organe d'exécution du gouvernement.

Cela favorisera la prise de décisions impartiales et transparentes et découragera les fuites. Plus ces comités sont proches des groupes qui bénéficieront des fonds, plus les informations qu'ils auront sur les groupes et leurs capacités seront utiles. De même, il convient de veiller aux conflits d'intérêt au niveau des membres du comité. Au besoin, on pourrait créer des comités consultatifs et de sélection régionaux en vue de décentraliser et d'accélérer la prise de décisions. On trouve ci-après quelques règles générales pour la création de ce comité :

- sélectionner des personnes bien connues pour leur honnêteté.
- veiller à ce que tous les membres signent un engagement visant à révéler tous les conflits d'intérêt et à s'abstenir de prendre part à un vote en cas de conflit d'intérêt. Prévoir de lourdes sanctions, telles que l'exclusion du comité pour ceux qui n'auront pas révélé leurs conflits d'intérêt.
- s'assurer que tous les membres du comité bénéficient d'une formation pour exercer leurs fonctions de façon efficace et transparente.
- prévoir l'évaluation par le personnel ou les consultants de chaque proposition que le Comité consultatif et de sélection devra examiner dans le cadre d'une revue sommaire. Ces mesures rendront plus difficile la recommandation par un membre du comité d'un projet ou d'une organisation qui, de toute évidence, ne répond pas aux critères d'examen objectifs.

La réussite d'un projet OEV dépendra du fait que tous les partenaires jouent efficacement les rôles qui leur sont assignés, ce qui, en retour, dépendra d'un certain nombre d'autres facteurs. Chaque partenaire clé devra avoir une compréhension claire de ses rôles et responsabilités, ainsi qu'une compréhension commune des procédures de fonctionnement claires et accessibles sous forme d'un manuel de fonctionnement. Chaque partenaire devra également bénéficier d'une formation et d'une assistance technique nécessaires à l'exercice des fonctions qui lui sont confiées, conformément aux directives du manuel de fonctionnement. L'organe d'exécution du gouvernement devra jouer un rôle de coordination et de supervision efficace, afin de veiller à ce que ses partenaires travaillent efficacement en équipe, et contribuent à atteindre les résultats du projet. Enfin, la performance doit faire l'objet d'un suivi régulier, et des ajustements doivent être effectués régulièrement, afin d'améliorer la performance du projet.

Estimation des coûts

Estimation des coûts des interventions en faveur des OEV

Cette section aborde certaines questions relatives à l'estimation des coûts qui sont d'une pertinence particulière pour les interventions en faveur des OEV. Pour en savoir davantage sur les directives générales en matière d'établissement des coûts des interventions de projet, veuillez consulter les documents dans la rubrique «Suggestions de lecture» dans la colonne de gauche de cette page.

Les coûts des interventions en faveur des OEV dépendent des facteurs suivants :

- le cadre du projet,
- l'existence de projets connexes au sein des mêmes communautés,
- le type d'intervention,
- les composantes prévues dans le cadre de la conception,
- le nombre d'enfants bénéficiaires,
- le degré de traumatisme des bénéficiaires,
- les ressources et contributions éventuelles des communautés et des familles élargies des bénéficiaires,
- les prix au niveau local.



Principes de base

1. Une intervention isolée en faveur des OEV dans une communauté avec peu, voire aucun autre projet, est susceptible de finir par répondre à un large éventail d'autres besoins communautaires, ce qui contribuera à accroître de façon significative le coût de l'amélioration de la qualité de vie de chaque OEV.
2. Afin de prévenir des détournements importants, il convient d'investir dans une communication communautaire soutenue en matière d'OEV !
3. La discipline au niveau du projet est un impératif. Si vous voulez que votre projet soit économique, tirez des leçons des erreurs du passé !

Estimation des coûts financiers/économiques – qui paie ?

Il existe deux façons d'approcher la question du coût des projets en faveur des OEV : i) Combien votre projet devra payer ? et ii) quel est le coût global du projet ? La première question concerne particulièrement les coûts financiers de votre organisme (et de votre partenaire local), et la réponse fournira des informations pour votre budget. La seconde question a trait aux coûts économiques de l'intervention, et concerne donc toutes les contributions, y compris celles pour lesquelles vous ne payez pas, et qui proviennent des institutions et des personnes se trouvant dans la société où vous travaillez : en résumé, la valeur imputée au travail volontaire, les dons, et le montant des réductions par rapport au règlement intégral (distorsion des prix). Il faut se rappeler qu'un bâtiment mis à disposition par la municipalité pourrait aussi être utilisé pour l'enseignement par exemple, et le temps offert par un docteur aurait pu servir, par exemple, à secourir un enfant malnutri. Le coût économique de votre projet est par conséquent une expression des coûts d'opportunité des valeurs qui entrent dans le cadre du projet, et il est donc important de le calculer afin de comprendre la viabilité éventuelle d'une intervention que le pays doit progressivement prendre en charge. Il est particulièrement important que ce dernier coût soit examiné dans le cadre des projets en faveur des OEV puisque ces projets, de façon classique, bénéficient énormément de la contribution des volontaires, de dons de nourriture, de vêtements et même de bâtiments, et souvent de réductions sur les services tels que les soins de santé, l'assistance juridique, les frais de scolarité et les soins psychosociaux. Pour de plus

amples informations sur le calcul du coût économique, veuillez vous référer à la publication de l'ONUSIDA intitulée : [Directives d'évaluation des coûts des stratégies de prévention du VIH](#).

Qui devra financer quoi ?

Comme dans le cadre de tous les projets de la Banque mondiale, le salaire du personnel et les autres charges d'exploitation récurrentes incombent au gouvernement. Si votre projet constitue une nouvelle initiative, vous pourriez envisager la couverture d'une proportion décroissante des charges récurrentes pour mettre l'initiative en route rapidement, et donner le temps au gouvernement de trouver le financement nécessaire pour assurer la relève. Veuillez noter que les règles de la Banque ne permettaient, par le passé, de financer que les charges récurrentes supplémentaires liées à la mise en œuvre du projet, alors qu'une nouvelle procédure de la Banque portant sur l'éligibilité des dépenses (autorise le financement de toute charge récurrente, tant qu'une justification appropriée est fournie.

En décidant de la clé de répartition des différentes charges, ayez à l'esprit les principes suivants :

- Le gouvernement sera chargé de financer les charges récurrentes du programme à la fin du prêt ; donc en règle générale, ni la Banque ni aucune autre structure de financement ne devrait couvrir ces charges à 100%. Si la Banque finance toutes les charges récurrentes, le pourcentage devrait décliner sur la durée de vie du projet pour atteindre 25% au maximum à la fin de la dernière année du projet. Il convient de noter, toutefois, que la nouvelle politique portant sur l'éligibilité des dépenses permet plus de souplesse que par le passé, y compris pour le financement des dépenses récurrentes.
- Il est approprié que le prêt de la Banque finance tous les coûts d'investissement initiaux ponctuels, mais le coût d'entretien et de remplacement des biens d'équipement doit graduellement être pris en charge par le gouvernement.
- Pour la Région Afrique, il existe des taux standard de décaissement (SDP) pour chaque type de dépenses par pays (par exemple: 80% pour les travaux publics et les équipements, etc.) qu'il ne faut pas dépasser. Ceux-ci peuvent être obtenus auprès de l'économiste-pays. La nouvelle politique de financement de la Banque prévoit de la souplesse dans l'application des SDP pour les projets dans des pays pour lesquels l'institution a défini des paramètres nationaux de financement.



Principe de base

Certains bailleurs contribuent à créer des coûts de projet insoutenables en choisissant systématiquement d'appuyer des projets avec une infrastructure impressionnante, et également en marquant une préférence pour les investissements dans le matériel informatique. Les bailleurs qui essaient d'«améliorer» ce qui se fait déjà au niveau local, peuvent, en fait, facilement altérer des projets de faibles coûts qui fonctionnent bien et les rendre ainsi excessifs.

Trois types de coûts

Lors de la préparation de votre budget pour les OEV, ayez à l'esprit les trois types de coûts suivants ainsi que leurs avantages et inconvénients respectifs.

Coûts d'investissement - Le maintien des coûts d'investissement à un bas niveau peut, dans certains cas, être une façon de réduire le coût global par bénéficiaire, mais il faut garder à l'esprit le fait qu'une certaine réduction des coûts à ce stade peut, en fait, augmenter les charges récurrentes du projet, et partant le poids financier à long terme sur le gouvernement et les autres partenaires. Par exemple, la construction d'une installation du projet ou l'achat d'un véhicule coûtera cher initialement, mais servira à réduire les charges récurrentes en éliminant le paiement de bail. Si l'on s'attend à ce que l'intervention en faveur des OEV soit un programme à long terme, alors la réalisation d'un tel investissement initial se comprend. Si, par contre, l'on s'attend à ce qu'elle soit un programme

temporaire à court terme, tel que le fait de ramener les enfants soldats à la vie communautaire, alors la location d'espace et de véhicules peut mieux se comprendre que l'achat.

Coûts d'exploitation fixes - Certains coûts, tels que les salaires du personnel employé à plein temps, les charges locatives et les services publics doivent être payés indépendamment du nombre d'OEV couverts par le programme. Ces types de coûts peuvent bénéficier des économies d'échelle. A mesure que le nombre des bénéficiaires augmente, le coût par enfant de chacune de ces dépenses diminue. Pour cette raison, les programmes comportant des coûts fixes élevés, tels que les installations de soins ou de formation au sein des centres, peuvent tirer partie de l'extension de leur intervention afin de toucher différents sous-groupes d'OEV ou enfants non typiquement considérés comme des OEV. Ici encore, les programmes prévus pour être à court terme ou les programmes dont on prévoit la variation significative du nombre de bénéficiaires d'une période à une autre devraient essayer de minimiser leurs coûts fixes, en faveur des charges variables. Dans la pratique, cela peut se traduire par la décision d'utiliser des consultants au lieu de recruter du personnel ou de sous-traiter des fonctions telles que les services de formation, d'assistance technique, de suivi et évaluation.

Coûts d'exploitation variables - Définis de manière stricte, les coûts variables sont des coûts différentiels liés à la prestation d'une unité de service. Les coûts variables augmentent à un taux régulier à mesure que le nombre de bénéficiaires augmente, mais n'ont aucun impact sur le coût par personne, qui reste inchangé, alors que le nombre de bénéficiaires fluctue. Dans un projet d'appui aux OEV, les coûts variables pourraient inclure l'achat de nourriture, de médicaments et d'outils didactiques ou le montant d'un transfert conditionnel par enfant. Dans certains cas, ces coûts sont semi-variables, comme dans celui d'un projet qui maintient un enfant à une proportion d'aide adulte de 10 pour 1. Un nouveau membre doit être ajouté à chaque fois que le ratio dépasse 10 pour 1. Comme expliqué plus haut, pour les programmes temporaires à court terme, ou ceux destinés à un nombre de bénéficiaires sans cesse croissant, il est préférable de maximiser les coûts variables et de minimiser les coûts fixes, facilitant ainsi la mise à l'échelle et la réduction rapide du programme en fonction de la taille de la population bénéficiaire.

Quelles sont les catégories de coûts les plus courantes au niveau des interventions en faveur des OEV ?

Cette section décrit certaines des catégories de coût qui tendent à mobiliser plus de ressources dans les projets d'appui aux OEV, mais qui peuvent également beaucoup varier selon le type d'intervention que vous choisissez.

Frais d'établissement: Les frais d'établissement des projets en faveur des OEV peuvent comprendre à la fois les logiciels et matériels informatiques, et peuvent rendre la première année de certains projets relativement onéreuse. Il est légitime d'amortir le montant des frais d'établissement sur 3 à 5 années du projet, alors que les investissements dans les bâtiments peuvent l'être sur une période de 30 à 50 ans. Indépendamment de l'intervention, les projets devraient commencer par la conduite de consultations participatives et de recherche de base, y compris une étude préliminaire (voir les sections Consulter les acteurs et le suivi et évaluation). De plus, les ressources devront être affectées pour le paiement du temps de travail du personnel, et des honoraires des consultants sur la période de conception et de préparation du projet. Le financement de voyages pour s'informer sur des projets similaires dans des pays limitrophes, par exemple, est souvent une dépense opportune, et il faudrait un budget de formation pour la période d'établissement. En plus, un investissement dans les biens d'équipement est nécessaire pour le démarrage du projet, et l'assistance technique pour accompagner la contrepartie gouvernementale lors de la conception et du démarrage du projet peut également être envisagée. Dans certains endroits, l'installation et l'acquisition d'une ligne téléphonique peuvent être curieusement onéreuses. Il faudra donc tenir compte de ces problèmes locaux au moment de la mise en place du budget.

Dépenses en immobilisations : En règle générale, la gestion par le projet de toute intervention en faveur des OEV nécessitera un investissement en termes d'espace de travail, de mobilier et de matériel informatique. Les projets en faveur des OEV situés dans les centres, c'est-à-dire les projets qui font appel à des abris, des maisons de groupes, ou des centres de formation professionnelle,

peuvent engendrer des coûts d'immobilisation considérables si le projet choisit d'acquérir des bâtiments plutôt que de les louer. Non seulement la construction ou l'achat de bâtiments tend fortement à accroître le coût par enfant dans les projets d'appui aux OEV, mais il est également possible qu'il y ait des coûts significatifs pour les meubles et le matériel, tels que les lits, les matelas, les draps, les meubles de rangement, les tables et les chaises, les outils et autres équipements connexes. Les projets visant à réinsérer les OEV dans leurs familles (élargies) doivent comprendre plusieurs visites aux domiciles à la fois pour préparer les familles, et aussi pour suivre l'enfant après la réinsertion. De tels projets exigeront donc normalement plusieurs véhicules qui peuvent avoir besoin d'être fréquemment remplacés du fait de leur intense exploitation. Le type et le nombre de véhicules, et la fréquence des remplacements éventuels dépendent du nombre d'OEV pris en charge par le projet, des distances moyennes entre le centre et les familles des OEV, et de l'état du réseau routier. Certains projets d'appui aux OEV logés en dehors des centres tendent à investir lourdement dans les véhicules, parce qu'ils ont besoin de toucher les bénéficiaires cibles individuellement sur leur lieu de travail, dans leurs familles d'accueil, dans la rue, etc. Toutefois, beaucoup de projets d'appui localisés en hors des centres ont un caractère local, et exigent principalement pour ce faire des mobylettes ou des voitures plus légères. Parce que les projets d'appui aux OEV appellent souvent des actions de sensibilisation, vous pourriez avoir besoin d'investir dans les équipements de communication, tels que les tableaux et matériels audiovisuels. Les téléphones cellulaires et les radios en onde courte peuvent être utiles pour le personnel allant dans des zones non desservies par le service téléphonique ou comportant des risques sur le plan de la sécurité.

Installations du centre/de bureaux : La location d'un espace est une alternative à la construction ou à l'achat d'un centre ou d'un bâtiment abritant les bureaux. La location peut être moins coûteuse et plus aisée, mais peut aussi exiger des investissements pour la rénovation afin d'adapter l'espace à son usage envisagé en faveur des OEV. Avant de prendre la décision d'acheter ou de louer, explorez le marché immobilier pour voir s'il y a des propriétés éventuelles nécessitant une rénovation minimale. Pour réduire les frais d'établissement et les coûts fixes d'exploitation, menez des investigations pour savoir si quelqu'un serait disposé à mettre un espace à la disposition du projet (individus, entreprises, autres projets ou municipalités) et n'oubliez pas de formaliser un tel arrangement par un protocole d'accord ou un document officiel similaire. (Toutefois, n'oubliez pas que cela ne fera que réduire vos coûts directs dans le cadre du projet, puisqu'un bâtiment cédé représente toujours un sacrifice pour la communauté du projet - voir le paragraphe sur la comparaison des coûts financiers et économiques).

Services publics et charges récurrentes diverses : prévoir dans le budget le coût de l'eau, de l'électricité, du téléphone et autres dépenses récurrentes, telles que le savon et les détergents, ce qui, à n'en point douter, sera plus élevé pour les projets situés dans les centres.

Personnel : plus les OEV que vous ciblez sont traumatisés, plus il est important d'investir dans du personnel bien formé, expérimenté et dévoué. La qualité du personnel - et en particulier le dévouement - apparaît avec insistance comme un déterminant hautement significatif pour la réussite du projet lorsque vous ciblez des OEV sérieusement traumatisés. Déterminez si votre projet a besoin d'une infirmière assermentée et du personnel psychosocial, ou si le secteur public ou privé pourrait efficacement fournir ces services. Si le fait de compter sur les éducateurs affectés dans les centres, le personnel médical et psychosocial peut contribuer à isoler les enfants de la société, certains centres d'appui aux OEV sont également devenus des prestataires de services pour leurs communautés locales. Comme indiqué plus haut, cette dernière approche sert à étendre les coûts fixes à un plus grand nombre de bénéficiaires, réduisant ainsi le coût par bénéficiaire. Le partage des services situés dans les centres avec les autres membres de la communauté ne devrait pas mettre en péril la qualité des services fournis aux OEV ciblés. Concernant le personnel du projet en général, les projets localisés dans les centres ont l'avantage de concentrer les OEV en un seul lieu pour une période, et permettent ainsi de réaliser des économies sur les charges salariales. D'autre part, n'oubliez pas de tenir compte du personnel d'appui, tels que les cuisiniers et les veilleurs de nuit. Travailler avec les OEV qui sont avec des tuteurs dans les lieux de travail, ou dans la rue, requiert un temps de travail considérable en déplacements puisque chaque employé ne peut souvent servir qu'un enfant ou un petit groupe d'enfants en même temps. Les projets de réinsertion requièrent aussi davantage d'employés, d'autant plus qu'il y aura un besoin de voyager pour préparer et assurer le suivi auprès de la famille (élargie) de l'enfant ; les distances seront également importantes pour comptabiliser le temps de travail nécessaire. Les projets d'appui aux OEV ont besoin de mettre l'accent sur la communication - pour la réinsertion et la réconciliation, la prévention et l'inclusion, ou en tant que partie prenante d'une surveillance continue et du suivi des activités de surveillance à base

communautaire – veuillez donc à prévoir le temps nécessaire pour faire un travail responsable. Dans le cadre des projets en faveur des OEV traumatisés logés dans les centres, le personnel sera souvent appelé à passer un temps considérable à conduire les enfants chez les médecins, à suivre les problèmes de garde avec la police, ainsi qu'à régler des problèmes juridiques liés aux procédures criminelles ou aux droits de succession. Enfin, en considérant les coûts économiques, assurez-vous également d'intégrer la valeur du temps investi par les travailleurs bénévoles locaux et étrangers, en prenant en compte leur expérience et leur niveau de formation.

Consultants : Les consultants peuvent appuyer le personnel du projet à des étapes cruciales du processus d'intervention, plus particulièrement au cours de la planification, de la préparation et des études préliminaires du projet, en tant que superviseurs et formateurs pour la conduite du projet et en qualité d'évaluateurs externes. Les consultants peuvent également être utiles dans la préparation des rapports administratifs et techniques du projet, dans les processus de recrutement du personnel et des partenaires du projet, et dans la gestion financière.

Voyages : Plus un projet requiert de voyages, plus l'on doit s'attendre à ce que les dépenses relatives au carburant, à l'entretien de véhicules et au per diem soient élevées. Les projets de réinsertion et les projets qui nécessitent un suivi étroit, en particulier ceux couvrant de vastes zones géographiques, tendent à être plus onéreux dans ce sens. La réinsertion durable dans les familles requiert cependant beaucoup de travail préparatoire et un suivi rigoureux, de sorte qu'une économie sur les voyages peut fortement affecter le taux de réussite de l'intervention. Pour évaluer ces dépenses, calculez au kilomètre près le nombre de voyages à effectuer par employé pour intervenir dans la zone cible. Ensuite, en utilisant un coût au kilomètre localement pertinent, calculez le coût total des voyages par année.

Scolarisation/apprentissage : Nombre de projets d'appui aux OEV mettent l'accent sur l'inscription ou la réinsertion des bénéficiaires dans les structures de formation régulières ou dans des ateliers d'apprentissage. Les OEV ont souvent besoin de préparation avant de fréquenter une école régulière, et dans de nombreux cas, ils peuvent aussi avoir besoin de suivi auprès de répétiteurs privés. En plus vient l'option selon laquelle le projet prend en charge les frais de scolarité, les tenues et effets scolaires, ou paie aux OEV et à leur famille un contrat d'apprentissage. S'agissant du financement des apprentissages ou de la formation professionnelle, l'achat de certains outils de base devrait être envisagé pour faciliter leur intégration économique.

Suivi et évaluation : Le processus de suivi et évaluation peut mobiliser beaucoup de ressources, et il est souvent économique d'investir dans le renforcement des capacités des ressources humaines locales pour exécuter le volet principal de telles activités. Dans une étude réalisée dans quatre pays ouest-africains, toutefois, il a été estimé que le coût du suivi et évaluation à base communautaire peut descendre jusqu'à 50 dollars EU par communauté. (Source: "Sleeping on our own mats: An introductory guide to community-based monitoring and evaluation" Guide d'initiation au suivi et évaluation communautaire - Anglais).

Coûts et types de projets

Cette sous-section présente certaines questions de coûts relatives aux différents groupes d'OEV couramment évoquées avec des liens vers quelques exemples concrets de coûts de projets.

Estimation du coût des efforts de prévention

La prévention de la vulnérabilité des enfants devra être prise en compte dans tous les projets susceptibles d'affecter les OEV et/ou d'augmenter/réduire leur nombre. Empêcher les enfants de glisser vers le bas de la spirale de vulnérabilité nécessite l'information, l'éducation et la communication (IEC), ainsi que la combinaison appropriée de mesures incitatives et dissuasives. Toutes les parties prenantes susceptibles d'avoir, directement ou indirectement, un impact sur la vulnérabilité des enfants dans le cadre de votre projet constituent des groupes cibles potentiels : partenaires de ministères, entrepreneurs et autres organes de mise en œuvre de projets, ainsi que les communautés locales, les travailleurs sociaux et les enfants à risque eux-mêmes. La communication est essentielle

pour assurer une prévention efficace et les interventions IEC existent dans tous les formats et à tous les prix. Quand le message est simple, facile à communiquer et à vendre, une campagne d'information radio peut s'avérer très peu coûteuse par rapport à son impact géographique. On peut réduire le coût de production d'informations pour la radio, la télévision ou le cinéma en utilisant des équipes de production locales qui pourront vous aider aussi à transmettre vos messages de manière à assurer une meilleure compréhension au niveau local. Dans des cas plus complexes (par exemple, lorsque vous voulez changer des croyances, fortement ancrées dans les esprits, relatives aux causes de la vulnérabilité ou aux OEV eux-mêmes), une communication soutenue est nécessaire et demandera le concours de plusieurs personnes qualifiées et un personnel onéreux afin d'obtenir un impact significatif. Les coûts liés à la formation et au déplacement du personnel ainsi qu'au matériel seront des postes budgétaires importants.

Le reste de cette section abordera les interventions visant à réintégrer et à réhabiliter les enfants de la rue, les orphelins, les enfants travailleurs, les enfants qui ont fait partie de groupes armés et les enfants handicapés. Cependant, il est important de se rappeler que dans la plupart des cas, tous ces types de projets pourraient et devraient inclure une composante préventive. On peut éviter que les enfants à risque finissent dans la rue, on peut réduire la vulnérabilité des orphelins si des efforts sont faits bien avant le décès d'un parent malade en phase terminale, si on peut alerter les communautés sur les dangers du trafic de stupéfiants ou du danger que constituent les produits agrochimiques pour les enfants travailleurs, et si les communautés peuvent être protégées contre l'enlèvement et l'enrôlement forcé d'enfants dans des groupes armés. On peut prévenir plusieurs types d'handicaps auxquels sont exposés les enfants par la vaccination, une meilleure hygiène ou la prévention contre les accidents. L'intégration de composantes préventives dans les projets en faveur des OEV contribuera très probablement à réduire les coûts économiques liés au sauvetage et à la réhabilitation des enfants traumatisés.



Principe de base

La communication est la clé d'une prévention efficace, et les projets IEC existent sous toutes les formes et à tous les prix. En règle générale, plus la situation des OEV est complexe et moins il y a d'adhésion naturelle à nos objectifs au niveau local, plus les coûts d'une action préventive efficace seront élevés.

Estimation des coûts du sauvetage et de la réhabilitation d'enfants extrêmement vulnérables

Projets en faveur des enfants de la rue : Le succès du processus de réhabilitation et réinsertion sociale des enfants de la rue nécessite souvent beaucoup de ressources. Deux facteurs-clés permettent une meilleure estimation des variations des coûts : (i) la durée du processus de réhabilitation et réinsertion durable de votre groupe cible, et (ii) le niveau de qualification (en termes de coût) du personnel requis pour pouvoir traiter leur degré de traumatisme. Ces deux facteurs dépendent (a) des expériences antérieures vécues par l'enfant avant qu'il ne se retrouve dans la rue, (b) du temps d'exposition de l'enfant à la vie de la rue, (c) de l'âge auquel l'enfant s'est retrouvé dans la rue, (d) de l'âge actuel de l'enfant, (e) de la gravité de la violence et des mauvais traitements dont l'enfant a été victime dans la rue, (f) de la valeur du réseau social potentiel actuel de l'enfant (en particulier s'il/elle a un confident), (g) de l'importance et de la qualité du soutien que l'enfant reçoit des personnes et d'autres projets, et (h) de l'accoutumance de l'enfant à l'usage de stupéfiants dans la rue (il est particulièrement coûteux de traiter les cas d'abus de substances toxiques).

Le succès des projets en faveur des enfants de la rue est essentiellement basé sur l'auto-recrutement. L'engagement de l'enfant dans un processus de réhabilitation difficile améliore sensiblement le taux de réussite. Pour faciliter l'auto-recrutement, les projets en faveur des enfants de la rue doivent financer une présence du personnel dans la rue, où la confiance se crée et les enfants de la rue sont motivés à participer au projet. Les travailleurs sociaux ont besoin d'une formation et sont souvent dotés d'équipements médicaux de base et de jeux ; ces coûts doivent être budgétisés.

La phase initiale du processus de réhabilitation se fait normalement à l'échelle communautaire, ce qui nécessite des investissements en bâtiments et en mobilier, y compris des charges récurrentes élevées pour la nutrition, l'hygiène, la santé et l'habillement. Avant de procéder à la construction, il faudra mener une enquête pour déterminer si la location des installations existantes n'est pas plus économique ou si la communauté ou la municipalité peut mettre à votre disposition des bâtiments adéquats qui ne nécessitent pas trop d'investissements pour servir efficacement le projet. (il faut se rappeler toutefois que cela ne peut que réduire vos coûts directs, puisqu'un bâtiment offert constitue toujours un sacrifice pour la communauté bénéficiaire. Voir le paragraphe sur [Estimation des coûts financiers par rapport aux coûts économiques](#)).

L'enfant est progressivement réintégré dans la famille et dans le système scolaire. Une composante essentielle, qui semble hautement significative pour le succès de la réintégration, est l'identification d'un membre de la famille qui pourra apporter une affection sincère et des soins à l'enfant. Ainsi, les programmes couronnés de succès ont tendance à consacrer beaucoup de temps à l'identification de la personne indiquée, et à préparer progressivement cette personne et l'enfant pour le transfert ; ce processus exige du personnel qualifié et, souvent, des frais de déplacement importants. La réconciliation et la réintégration d'un enfant traumatisé prennent du temps, et il est important que l'enfant et le tuteur bénéficient tous les deux d'un suivi et des conseils dans le cadre du projet même après une réintégration réussie. La disponibilité du personnel 24h/24h pour satisfaire les demandes de suivi urgentes peut également s'avérer décisive dans la prévention d'une rechute – et, par conséquent, la perte des investissements faits dans le cadre du projet.

Pour un exemple détaillé du coût d'un projet en faveur des enfants de la rue mis en oeuvre par une ONG, voir *Projet enfants de la rue à Cotonou* présenté dans [Coûts de projets en faveur d'orphelins et autres enfants vulnérables : Etudes de cas en Erythrée et au Bénin](#) [NB : Anglais !].

Projets en faveur des orphelins : Les orphelins ne sont pas tous vulnérables. Les besoins des orphelins et les coûts liés à leur satisfaction dépendent d'un certain nombre de paramètres, à savoir (a) s'ils ont perdu un ou les deux parents, (b) l'âge, (c) le degré du traumatisme vécu par le passé (par exemple, une longue maladie des parents) et en devenant orphelin (par exemple, par un acte de guerre), (d) l'état physique et la résilience des enfants eux-mêmes, mais, plus importants encore, (e) les moyens financiers et l'affection que peuvent fournir leur famille étendue et le réseau social.

Les situations des orphelins varient en fonction des soins entiers fournis par une famille ou des centres d'adoption/accueil qui fonctionnent bien dans le cas d'un abandon total. Les dispositions de prise en charge peuvent échouer soit par manque de ressources soit par manque de volonté d'offrir à l'orphelin un bon foyer. Dans le premier cas (*manque de ressources*), les programmes de prise en charge axés sur le ménage, comme par exemple les programmes de transfert (conditionnels) en liquide ou en nature peuvent servir à alléger les charges financières liées à la prise en charge d'un orphelin, et, de ce fait, augmenter les chances que l'enfant ne sera pas rejeté par sa famille adoptive ou d'accueil (pour plus de détails sur les transferts conditionnels, voir la section [Education](#) et la section [Santé](#), ou la mission note from Nigeria). Par ailleurs, les écoles peuvent être récompensées dans le cadre d'un programme conditionnel qui leur confie la responsabilité de maintenir les orphelins dans le système éducatif (voir note de conception pour un projet proposé pour le Swaziland). S'il s'agit de manque de *volonté* (au sens d'abus et d'exploitation), il faudra enlever l'enfant du foyer. Pour ces enfants, ainsi que les enfants qui ont été abandonnés ou qui ont fui des situations d'abus, la meilleure option serait de les placer chez des parents adoptifs. Lorsque cela n'est pas possible, une approche basée sur un centre ou un foyer nourricier collectif s'avérerait nécessaire, mais de préférence à titre temporaire. La vie permanente dans un orphelinat ou un foyer nourricier collectif s'est avéré onéreuse et insoutenable, et n'est recommandée que dans des cas extrêmes.

- Pour des exemples d'une composante d'un projet de soutien aux ménages, voir le *Projet ECD du Burundi*, d'un projet à grande échelle basé sur un foyer nourricier collectif, voir le *Projet en faveur des orphelins de l'Erythrée*, et d'un projet en faveur des orphelins à base communautaire, voir le *Foyer nourricier collectif à Ouidah*. Tous ces projets sont présentés dans [Coûts des projets en faveur des Orphelins et autres enfants vulnérables : Etudes de cas en Erythrée et au Bénin](#) [NB : Anglais !].

Projets en faveur des victimes du travail des enfants : Les projets en faveur des victimes du travail des enfants varient considérablement en termes de groupes cibles et de conception, et donc de structures de coûts. En général, ces projets nécessitent un personnel technique qualifié qui peut aider les enfants travailleurs plus jeunes à préparer leur réintégration dans le système éducatif, et les plus âgés à acquérir des compétences vendables. Généralement, les projets en faveur des victimes du travail des enfants ne nécessitent pas d'énormes investissements en termes de travaux de génie civil. Les approches de projet visant à assurer une formation professionnelle aux enfants les plus âgés comprennent parfois la construction d'ateliers. Mais, en règle générale, il est préférable de s'arranger avec des artisans locaux ou d'utiliser des ateliers existants dans la communauté. Certaines opérations visant à secourir les enfants qui ont été victimes d'exploitation extrême, telle que la prostitution ou le trafic de drogue nécessitent la construction de centres d'hébergement temporaires et parfois de réhabilitation. La préparation des enfants travailleurs plus jeunes en vue de leur réintégration dans les écoles nécessite quelquefois la construction d'une salle de classe. Mais il convient auparavant de vérifier si la communauté ne dispose pas d'une salle qui peut être utilisée pour la formation, peut-être le soir. (Toutefois, ceci ne ferait que réduire les coûts directs liés au projet, puisqu'un bâtiment offert constitue toujours un sacrifice pour la communauté bénéficiaire du projet. Voir le paragraphe sur Estimation des coûts financiers par rapport aux coûts économiques.) Les projets en faveur des enfants travailleurs nécessitent souvent une forte composante IEC, et peuvent, de temps en temps, être basés sur les transferts conditionnels (pour de plus amples informations sur les transferts conditionnels, voir la section Education, ou mission report from Nigeria).

- Pour un exemple détaillé du coût d'un projet ONG ciblant les enfants travailleurs, voir Projet en faveur des victimes du travail des enfants, Bénin présenté dans Coûts des projets en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables : Etudes de cas en Erythrée et au Bénin.
- Pour une étude globale de la rentabilité des interventions en faveur des victimes du travail des enfants, voir le document de l'OIT Investir dans chaque enfant: étude économique sur les coûts et les bénéfices de l'élimination du travail des enfants.

Enfants associés aux groupes armés :

Les projets en faveur des enfants soldats devraient inclure les enfants non-combattants qui ont été associés aux groupes armés. Ces projets ressemblent à ceux en faveur des enfants de la rue et des victimes des pires formes du travail des enfants, bien que la moyenne d'âge des anciens enfants soldats soit plus élevée, de même que le degré de traumatisme également très élevé. Il faudra créer des centres de transit, de préférence en englobant des programmes pré-existants en faveur des enfants à risque, afin d'intégrer les enfants soldats au groupe des autres enfants. Ces centres doivent être dotés de travailleurs sociaux et du personnel d'appui (par exemple, cuisiniers, gardiens). À côté du traitement médical individuel (soyez surtout attentif au taux élevé de prévalence des MST et d'abus de substances toxiques) et des conseils en matière de traumatisme, il faudra préparer les familles pour accueillir leurs enfants qui ont été associés aux groupes armés, et toutes les communautés peuvent être impliquées dans des cérémonies de purification qui vont rétablir l'appartenance de l'enfant qui revient à la communauté. La préparation de la réunification familiale prend du temps et nécessite des déplacements fréquents, d'où la nécessité d'avoir un budget de transport généreux (voir la section sur les Projets post-conflit). En plus de fournir aux enfants un «paquet de réinsertion» personnel (par exemple, frais et fournitures scolaires, apprentissage et outils), il est recommandé de financer des projets à l'échelle communautaire pour augmenter les chances d'adhésion. Pour maîtriser les coûts (et la complexité) du projet, il est conseillé de travailler en étroite collaboration avec la communauté sur les efforts de reconstruction qui sont généralement financés dans des situations post-conflit. Les projets en faveur des enfants affectés par la guerre sont particulièrement menacés par la fuite des ressources vers une variété d'autres groupes d'intérêt, car tant de groupes sont nécessaires dans une situation post-conflit. Par ailleurs, la loyauté et la sympathie envers les enfants qui ont fait partie de groupes armés sont généralement très basses. Pour réduire les fuites massives (et ainsi les coûts par enfant extrêmement élevés), tout en favorisant l'appropriation communautaire nécessaire, ces projets de réinsertion des enfants sont donc souvent mieux mis en œuvre au titre de projets complémentaires dans le cadre général de projets de développement communautaire, où les besoins d'autres groupes d'intérêt sont pris en compte. La communication devient particulièrement importante pour renforcer l'adhésion au niveau local. Disposer de communicateurs compétents et bien formés pourrait être un investissement judicieux au niveau de l'appropriation et de la durabilité.

Pour un exemple du coût d'un projet de démobilisation d'enfants soldats, voir [Côte d'Ivoire composante de démobilisation](#).

Projets en faveur des enfants handicapés :

Les projets en faveur des enfants handicapés peuvent varier énormément en fonction du groupe cible. Les interventions vont des unités mobiles d'opération ophtalmologiques (réhabilitation) à la prévention d'accidents (intervention préventive), aux campagnes anti-discrimination, à la facilitation d'accès et aux outils d'intervention (intégration), en passant par les soins médicaux et le soutien quotidien (résolution du problème). Dans beaucoup de régions d'Afrique, les campagnes de sensibilisation sont cruciales pour la plupart des projets. Ainsi, pour une plus grande efficacité, il importe de bien faire vos calculs en termes de personnel de qualité et bien formé, et adapter vos campagnes de sensibilisation radio/matériels d'information aux réalités locales.

En général, les approches institutionnelles ne sont pas encouragées dans un contexte africain, car non seulement elles coûtent cher, mais elles renforcent également la stigmatisation à laquelle sont confrontés de nombreux enfants handicapés. La stigmatisation accrue complique davantage l'intégration future de l'enfant dans la société, entraînant ainsi des coûts économiques à long terme, qui vont au-delà de la durée du projet et constituent une préoccupation majeure en termes de rentabilité. Dans des situations où l'on ne peut pas retrouver de parent pour prendre en charge l'enfant, comme dans le cas d'abandon ou d'une catastrophe de grande ampleur, telle qu'une situation post-conflit, les approches basées sur un centre d'accueil sont adoptées.



Principe de base

Avant d'entamer une quelconque construction, vérifiez si la communauté ou la municipalité peut offrir/construire un bâtiment, des salles ou des biens qui peuvent convenir aux besoins du projet, où qui ne demandent que des investissements moins importants pour être adaptés aux besoins de votre projet ! (Sachez, toutefois, que cela ne fera que réduire les coûts directs de votre projet, puisqu'un bâtiment offert gracieusement constitue toujours un sacrifice pour la communauté bénéficiaire du projet. Voir le paragraphe sur [Estimation des coûts financiers par rapport aux coûts économiques](#).)

Quelques chiffres approximatifs par enfant

L'OIT/IPEC ont étudié le coût unitaire de leurs interventions en faveur des victimes du travail des enfants, et ont estimé que le coût par enfant de leurs projets en Afrique s'élève à environ 643 dollars EU pour les enfants domestiques, à 518 dollars EU pour les enfants qui travaillent dans des conditions dangereuses, 2 622 dollars EU pour les enfants qui travaillent dans les décharges (en Asie, le coût unitaire est estimé à 438 dollars EU pour les enfants effectuant un travail forcé ou assimilable à l'esclavage, à 1 066 dollars EU pour les enfants vendus ou victimes de trafic, à 759 dollars EU pour les enfants mendiant ou vendant dans la rue). Cependant, l'échantillonnage pour l'Afrique étant relativement petit, ces chiffres ne doivent pas être considérés comme standards.

Prenant en compte les différents types d'intervention, la même étude estime à 402 dollars EU le coût moyen par enfant pour les interventions scolaires, à 730 dollars EU pour les interventions en matière de formation professionnelle, à 291 dollars EU pour des interventions liées à la fourniture de soins de santé, à la nutrition, à l'assistance juridique et à la recherche d'un abri, à 119 dollars EU pour les interventions liées à la formation des adultes, et à 829 dollars EU pour les interventions de type micro crédit/AGR (pour plus de détails, voir [Le coût unitaire de la prévention ou l'élimination du travail des enfants](#)).

Qu'est-ce que mon secteur a de particulier ?

CAS, DSRP et PRSC

Introduction

Les processus de consultation mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) pluriannuel d'un pays, ou de la stratégie d'assistance aux pays de la Banque (CAS) offrent d'importantes opportunités pour intégrer les besoins des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) comme une priorité dans le programme de développement à moyen terme du pays. La politique d'aide au développement, y compris les crédits à l'appui à la réduction de la pauvreté (PRSC), peut soutenir ultérieurement la mise en œuvre des politiques en faveur des OEV, dans le cadre du DSRP, ou de la CAS d'un pays AID (naturellement, les politiques en faveur des OEV peuvent également être soutenues avec d'autres instruments avec prêt et sans prêt.

Définitions

Document stratégique de la réduction de la pauvreté (DSRP) : En septembre 1999, la Banque mondiale et le FMI ont convenu que les stratégies nationales participatives de réduction de la pauvreté serviraient de cadre pour tous les prêts et subventions à conditions libérales, octroyés par leurs établissements respectifs, y compris la remise de dettes dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Cinq principes de base doivent être pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Ainsi les stratégies doivent être :

- conduites par les pays – impliquant la participation importante de la société civile et du secteur privé ;
- axées sur les résultats – en mettant l'accent sur ceux qui profitent aux démunis ;
- globales – prenant en compte l'aspect multidimensionnel de la pauvreté ;
- axées sur les partenaires – impliquant la participation coordonnée des partenaires au développement (bilatéraux, multilatéraux, et non-gouvernementaux) ;
- basées sur une perspective à long terme de la réduction de la pauvreté.

Le DSRP lui-même, élaboré après plusieurs mois de consultations, devra inclure quatre sections-clés:

- une description du processus participatif utilisé pour élaborer la stratégie ;
- un diagnostic global de la pauvreté, qui utilise les données existantes pour identifier les déshérités, et où ils vivent ;
- un ensemble de priorités clairement présentées avec une estimation des coûts pour les politiques macro-économiques, structurelles et sociales, comportant une stratégie globale pour obtenir des résultats en termes de réduction de la pauvreté ;
- des cibles, des indicateurs, et des systèmes appropriés pour assurer le suivi et l'évaluation des progrès réalisés.

Le processus DSRP offre plusieurs opportunités de participation :

- Le diagnostic de la pauvreté, basé sur l'analyse qualitative et quantitative, identifie la situation, les contraintes et les priorités des démunis, en mettant en évidence la nature multidimensionnelle de la pauvreté, et peut être utilisé pour déterminer les causes de la pauvreté, l'éventuel impact de la croissance, ainsi que les actions publiques sur les populations démunies et vulnérables. Il permet d'améliorer la qualité des politiques de réduction de la pauvreté, et donne aux démunis une voix dans le processus d'élaboration de politiques.
- La participation à la préparation du budget et à la gestion des dépenses publiques offre aux citoyens la possibilité d'influencer les décisions du gouvernement sur l'allocation des ressources pour la réalisation des objectifs prioritaires.

- L'élaboration d'un ensemble d'indicateurs et le suivi des progrès réalisés dans le pays au niveau de l'application de ces indicateurs permettent aux groupes de plaidoyer de suivre les progrès.

Stratégie d'assistance aux pays (CAS) : le document CAS :

- décrit la stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour travailler avec un pays sur la base d'une évaluation des priorités de ce pays et de l'avantage comparatif de la Banque, et
- indique le niveau et la composition de l'aide à fournir sur la base de la stratégie et de la performance du portefeuille du pays.

La CAS est élaborée avec la participation du gouvernement et devrait refléter les priorités de ce dernier, telles qu'exposées dans le DSRP. Néanmoins, il peut y avoir des différences entre le programme du pays et les priorités de la Banque. La Banque mène couramment une évaluation conjointe du personnel (JSA) sur l'adéquation du DSRP du pays et de sa mise en oeuvre, dont les conclusions sont incorporées dans la CAS.

Si un pays n'est pas encore passé par le processus du DSRP, la Banque encouragera le gouvernement à mener des consultations avec la société civile et le secteur privé en collaboration avec les parties prenantes. La CAS est également basée sur les études économiques et sectorielles (ESW) pertinentes. Elle facilite une discussion approfondie sur les dossiers clés du pays, y compris un diagnostic solide de l'incidence, des tendances, et des causes de la pauvreté, basé sur une évaluation de cette dernière.

Crédit d'appui à la réduction de la pauvreté (PRSC) : Il s'agit d'une forme de prêt d'appui aux politiques de développement, qui ne sert pas à financer des investissements spécifiques, mais plutôt l'exécution globale du budget du pays. Les PRSC appuient la politique et le programme de réformes institutionnelles d'un pays dans le cadre de la mise en oeuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté (telle qu'exposée dans le DSRP). Un PRSC comprend en général une série de deux ou trois crédits individuels qui accompagnent le programme de développement et de réformes à moyen terme élaboré par le pays pour assurer la mise en oeuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté. L'horizon prévisionnel du PRSC correspond théoriquement à celui du DSRP et de la CAS. Les PRSC sont généralement déboursés sur la base d'un ensemble d'actions préalablement convenues. Certains PRSC mettent l'accent sur des mesures économiques d'ordre général, tandis que d'autres prennent en compte des questions politiques ou institutionnelles dans les secteurs clés, tels que la santé, l'éducation ou le développement rural. Etant un crédit d'assistance budgétaire, le PRSC est souvent axé sur des réformes visant à améliorer la qualité de la gestion et de l'exécution budgétaires. La documentation du PRSC décrit l'impact social probable des réformes soutenues par la Banque.

Comment intégrer les questions relatives aux OEV dans le DSRP et la CAS ?

Les processus participatifs d'élaboration du DSRP du gouvernement et de la CAS de la Banque constituent des opportunités uniques pour placer les problèmes des OEV sur l'écran radar national. Les deux politiques encouragent des consultations élargies au niveaux national, régional et local, avec les fonctionnaires élus et nommés par le gouvernement, ainsi que les ONG, les cultes, les syndicats, les femmes et les groupements de jeunes, mais aussi les organisations à base communautaire. Ces réunions des parties prenantes pourraient être organisées autour des besoins des groupes d'intérêt spécifiques, tels que les femmes, les jeunes, les enfants, avec un accent particulier sur les groupes vulnérables, tels que les paysans qui ne sont pas propriétaires terriens, les OEV, les handicapés et les personnes âgées. L'approche décrite dans la section «Organisation d'une réunion des acteurs » pourrait s'appliquer lors de ces consultations.

Le DSRP et la CAS permettent d'analyser les problèmes des OEV de manière globale, et non pas dans la perspective d'un seul secteur. Ces processus de planification à moyen terme tiennent compte également d'une réflexion stratégique, plus susceptible de proposer des approches préventives de la gestion des problèmes, plutôt que des réponses basées sur une assistance aux enfants déjà vulnérables. Les objectifs définis au cours de ces processus sont souvent liés aux Objectifs de

développement du millénaire (ODM). Ainsi, ces processus offrent une ouverture pour les questions liées aux OEV, qui doivent être abordées par des mesures politiques vigoureuses, telles qu'un engagement à assurer l'éducation primaire pour tous les enfants, qu'ils soient handicapés, orphelins, vivant dans la rue ou vivant dans un ménage affecté par le VIH/SIDA.

Quelles mesures faut-il prendre pour s'assurer que les problèmes des OEV sont pris en compte dans le DRSP et la SAP ?

Ralliez la haute direction au projet : La première étape consiste à fournir au Directeur-pays et à son homologue du gouvernement les informations leur permettant d'apprécier le fait qu'aborder les problèmes des OEV dans le cadre de leur stratégie de développement à moyen terme est la clé de la réalisation des ODM, qui constituent une priorité du DSRP et de la CAS. Les arguments présentés dans la section Justification des projets en faveur des OEV de cette Boîte à outils s'avéreront utiles à cet égard. Sans l'adhésion de la haute direction, les problèmes des OEV seront tout simplement abandonnés ou relégués au second plan (comme c'était le cas avec la question de genre, il n'y a pas si longtemps). Il est très important d'obtenir le soutien de la direction de la Banque, car même si le problème des OEV ne constitue pas une priorité pour le gouvernement, la Banque peut présenter des arguments pour convaincre le gouvernement de l'importance d'investir dans les OEV et l'aider à apprécier les risques à long terme – aux plans social, économique, et politique – de la non satisfaction de leurs besoins. Du point de vue pratique, cela signifie qu'il faudra prévoir dans le budget de la CAS des fonds pour financer le projet sectoriel en faveur des OEV, soit de manière autonome, soit dans le cadre d'un programme plus vaste axé sur la protection sociale.

Documentez le statut d'OEV : La section Recherche circonstancielle et sources des données secondaires de cette Boîte à outils est un bon point de départ. La section intitulée Consulter les acteurs sera également utile pour assurer une compréhension globale du statut d'OEV, notamment la partie sur l'organisation d'une réunion des acteurs.

Englobez les objectifs généralement acceptés : Même si vous réussissez à rallier la haute direction au projet, vous aurez probablement du mal à justifier l'élaboration d'une section ou d'une stratégie consacrée exclusivement aux OEV sans entrer en compétition avec beaucoup d'autres «intérêts spéciaux». Les arguments qui se sont avérés efficaces pour rallier les décideurs suggèrent probablement la meilleure manière de «présenter» les problèmes des OEV pour s'assurer qu'ils sont pris en compte. Par exemple, si les DSRP ou les CAS sont élaborés autour des ODM, l'accès universel à l'éducation ou à la santé pourrait constituer l'objectif général, l'inclusion du volet OEV étant un préalable pour la réalisation de cet objectif, et donc un objectif intermédiaire. De même, si l'un des objectifs du DRSC est de soutenir la réforme judiciaire, l'adoption et l'application des lois de succession qui protègent les droits des orphelins pourraient être des indicateurs de suivi.

Prévoyez l'impact de la situation des OEV sur la réalisation des ODM :

Il est bien possible qu'englober les objectifs liés aux ODM soit la meilleure manière d'intégrer les OEV dans les documents stratégiques, tels que le DSRP et la CAS. Ainsi, la Boîte à outils fait quelques suggestions spécifiques sur la manière de traiter la question. Le point de départ serait l'analyse faite à l'aide d'un "arbre à problèmes", effectuée lors de la « Décider ce qu'il convient de faire ».

Après avoir analysé chacune des catégories d'OEV et compris les facteurs qui contribuent à l'échec des enfants et leurs conséquences, il vous faudra analyser ensuite l'impact que chacun de ces échecs aura sur la réalisation, par le pays, des ODM pertinents.

Pour ce faire, on peut utiliser une variante de la feuille de travail qui figure à la section «Consulter les acteurs», le chapitre intitulé « Déterminez si votre projet pourrait potentiellement créer de nouveaux OEV ou avoir un impact sur les OEV actuels ». Dans ce cas, la deuxième colonne comprendrait l'impact qu'aura, sur les ODM, chaque facteur ou racine que vous avez identifié lors de l'analyse arborescente et la troisième colonne les mesures pour prévenir ou résoudre le problème.

Par exemple, le premier facteur du graphique «Mère décédée» aura évidemment un impact négatif sur la réalisation de l'Objectif 5 : Réduire la mortalité maternelle, et très probablement un impact

indirect sur la réalisation de plusieurs autres ODM. On notera dans la troisième colonne les mesures que l'on pourrait prendre pour prévenir ou atténuer ce résultat. Par exemple, un programme efficace de prévention du SIDA et l'amélioration des soins prénataux et après l'accouchement pourraient réduire le nombre de décès chez les mères.

Pour illustrer le résultat de cet exercice, cliquez ici pour voir un exemple, extrait du tableau élaboré pour présenter les facteurs qui favorisent l'orphelinat et les conséquences. Evidemment, comme de nombreux pays n'ont pas la capacité financière pour mettre en application toutes ces mesures, il convient d'établir une liste des priorités pour les mesures qui, d'après eux, auraient le plus grand impact sur les OEV et, partant, sur leur aptitude à atteindre leurs cibles dans le cadre des ODM. Pour ce faire, vous pouvez utiliser la Feuille de travail pour le classement des interventions OEV présenté dans la section «Décider ce qu'il convient de faire».

Quelques suggestions d'interventions en faveur des OEV à envisager :

- S'assurer que les droits de succession protègent le conjoint survivant et les orphelins
- Instaurer et faire respecter les lois sur le travail des enfants, interdisant aux enfants de moins de 15 ans de participer aux travaux dangereux.
- Assurer l'éducation universelle gratuite à tous les enfants du primaire, si financièrement faisable.
- Si l'éducation universelle gratuite n'est pas une option, offrir des transferts conditionnels en faveur des OEV, et liés à la fréquentation scolaire aux niveaux primaire et secondaire.
- De même, offrir des transferts conditionnels d'argent au ménage qui héberge des OEV et qui respecte le calendrier de visites de routine visant à assurer le bien-être des enfants.
- S'assurer que toutes les infrastructures des services sociaux sont conçues de manière à faciliter l'accès pour les handicapés physiques.
- Axer les investissements en matière des soins de santé sur les interventions en santé publique et soins de santé primaires.
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie claire de prévention du VIH/SIDA.
- Si financièrement faisable, assurer un traitement aux femmes enceintes afin de réduire au minimum la probabilité de transmission mère-enfant, et aux parents infectés par le VIH/SIDA, afin de prolonger la période pendant laquelle ils peuvent s'occuper de leurs enfants et retarder la survenue de l'orphelinat.

Utilisez le suivi pour vous assurer que les OEV ne sont pas oubliés : Les indicateurs de suivi peuvent être un outil puissant pour attirer l'attention (et des ressources) sur les OEV. Le DRSP et la CAS devront suggérer des indicateurs qui permettent de suivre le nombre et le bien-être relatif des OEV. Des listes plus globales d'indicateurs permettant de suivre la situation des divers groupes d'OEV figurent dans la section Suivi et évaluation. Ces indicateurs peuvent, à leur tour, servir à suivre les résultats du PRSC, qui est une raison de plus pour insister qu'ils fassent partie des mesures régulières de suivi de la pauvreté adoptées dans le cadre du DSRP.

Projets multisectoriels axés sur la demande (DCC)

Introduction et aperçu des interventions possibles

Les Projets multisectoriels de développement conduit par la communauté (CDD), qui comprennent certains Fonds sociaux et les Programmes de développement rural, pourraient facilement atteindre toutes les catégories d'OEV et financer une vaste gamme d'interventions préventives et d'adaptation.

Les Projets DCC multisectoriels comprennent souvent les activités suivantes :

- le renforcement des capacités des communautés dans l'évaluation participative des besoins, la planification, l'exécution, le fonctionnement et l'entretien de projets ;
- le renforcement des capacités de l'administration locale dans la facilitation d'un processus participatif de développement local ;
- le financement par des subventions des sous-projets dont la liste des priorités a été établie par les communautés et les municipalités.

Par définition, les projets axés sur la demande sont élaborés en fonction des demandes faites par les communautés ciblées. Ces demandes ont tendance à refléter les priorités de la majorité adulte, plutôt que celles des enfants, encore moins celles des orphelins. Ainsi, pour s'assurer que le processus axé sur la demande n'oublie pas de prendre en compte les préoccupations des OEV, il est nécessaire de faire quelques ajustements au niveau de l'évaluation des besoins de la communauté et du processus d'identification de projets, dont les détails sont présentés ci-après. Par ailleurs, comme les communautés peuvent avoir peu de connaissances sur la manière de traiter efficacement les questions relatives aux OEV, il peut s'avérer utile de leur donner quelques idées des interventions possibles, et de décourager les propositions, générées avec les meilleures intentions, qui ont eu un mauvais rendement auparavant (voir la section Quelques écueils courants et comment les éviter).

Aperçu des interventions possibles

Dans un programme axé sur la demande, il est difficile d'anticiper quels types d'idées de sous-projet en faveur des OEV seront proposés par les communautés. Il est recommandé d'utiliser le check-list ci-joint pour sélectionner les idées proposées par la communauté. En voici quelques exemples.

Catégorie d'OEV	Interventions possibles – Projets DCC multisectoriels
Tous les OEV	- Programmes de cantines scolaires ciblant les enfants les plus vulnérables (voir <u>sous-section sur les cantines scolaires</u> dans la section éducation). - Programmes générateurs de revenus pour aider les familles s'occupant des OEV à générer un revenu supplémentaire pour prendre en charge les OEV.
Caractéristiques spécifiques des projets par catégorie d'OEV	
Enfants de la rue	- Soutien des pairs aux familles susceptibles de jeter un enfant dans la rue. - Soutien aux ONG travaillant avec les enfants de la rue dans une municipalité donnée.
Orphelins	- Assistance aux orphelins chefs de famille de facto âgés de plus de 16 ans en vue d'augmenter le revenu du ménage (au moyen de placements dans des sociétés, d'intrants pour les activités agricoles et pastorales, etc.) - Transferts directs en liquide ou en nature aux orphelins chefs de ménage, aux tuteurs âgés, aux tuteurs de la famille étendue, ou aux familles d'accueil pour financer les frais scolaires et autres dépenses que nécessite la prise en charge des orphelins. - Mise en place et soutien aux réseaux de visiteurs de domiciles pour offrir une assistance aux ménages dirigés par des orphelins, tuteurs de la famille étendue, et aux familles d'accueil (volontaires ou travailleurs sociaux salariés).
Enfants affectés par le VIH/SIDA	- Toutes les activités évoquées ci-dessus. - Programme de formation en matière de soins appropriés aux malades du SIDA, y compris la prévention de la transmission. - Mise en place et soutien aux réseaux de visiteurs de domiciles pour fournir une assistance aux familles affectées (volontaires ou travailleurs sociaux salariés). - Campagnes d'information et de communication visant à prévenir la propagation du VIH/SIDA chez les enfants (éliminer les idées erronées, telles que «avoir des rapports sexuels avec une vierge guérit du SIDA») et à lutter contre la stigmatisation.
Enfants handicapés	- Mesures pour assurer leur inclusion dans des activités de prévention du VIH/SIDA, étant donné leur vulnérabilité à l'abus sexuel. - Directives standard pour assurer l'accessibilité à toutes les infrastructures financées. - Programmes de réhabilitation à base communautaire (voir <u>Services sociaux à base communautaire : Conseils pratiques basés sur des leçons apprises en dehors de la Banque mondiale</u>)

Approches pour stimuler et répondre à la demande de sous-projets en faveur des OEV

Ciblage ex-ante

- En choisissant les parties du pays à cibler pour le programme DCC, il faudra privilégier les régions avec des taux élevés d'OEV et/ou de VIH/SIDA (puisque le VIH/SIDA engendre des OEV). (Voir aussi la section [introduction sur le ciblage](#).)
- Dans les pays ayant des taux élevés d'OEV, il faudra prévoir des fonds spéciaux en leur faveur. Par exemple, dans les pays post-conflit et les pays avec des taux élevés d'infection au VIH/SIDA, des fonds pourraient être affectés aux orphelins (quelle que soit la cause du décès des parents) ou aux enfants affectés par le VIH/SIDA.
- Prévoyez une composante pour financer l'assistance aux groupes vulnérables, dont les OEV. Cette composante peut nécessiter des procédures séparées, telles que l'autorisation de l'éligibilité des sous-projets proposés, non pas par les bénéficiaires eux-mêmes, mais par des groupes représentant leurs intérêts (par exemple, ONG travaillant avec les handicapés).

Evaluation guidée des besoins

- Lors du processus participatif d'évaluation des besoins et de planification, prenez en compte des groupes cibles séparés composés d'OEV (pour des conseils sur la manière de consulter les enfants voir la section [Consultation avec les Enfants](#)) et/ou les tuteurs des OEV. Ces consultations peuvent faire partie d'un effort global pour comprendre les besoins d'autres groupes vulnérables au niveau communautaire, comme les personnes handicapées et les personnes âgées, et les personnes qui les soignent. Veillez à ce que tout le personnel du projet et le personnel des agences d'exécution impliqués dans l'évaluation des besoins connaissent bien les questions relatives aux OEV, et reçoivent une formation pour aider les communautés à y réfléchir. Souvent, les communautés mettent l'accent sur l'infrastructure comme la solution à leurs problèmes parce qu'ils n'ont pas été conseillés de manière appropriée sur l'analyse de leur situation et l'identification de la gamme de solutions possibles (pour un exemple de l'analyse de situations et la recherche de solutions voir la méthodologie proposée dans la section [Réalisation d'un «arbre à problèmes](#)).

Ciblage au niveau local et les mesures incitatives

- Une fois que les besoins spécifiques des OEV sont compris, de la perspective des enfants eux-mêmes et de celle de leurs tuteurs, envisagez des mesures spéciales pour assurer que leurs sous-projets prioritaires sont sélectionnés pour financement. Ceci pourrait comprendre l'affectation de fonds au niveau communautaire ou municipal pour ce type de sous-projet ou l'attribution aux sous-projets en faveur des OEV des points de bonification dans la revue de sous-projets et le processus d'établissement des priorités.
- Octroyez à une communauté qui élabore un sous-projet en faveur des OEV des fonds additionnels pour lui permettre de financer un deuxième sous-projet profitant à toute la communauté. Ceci permettra d'éliminer la dissuasion à présenter un sous-projet en faveur des OEV, lorsque la communauté dans son ensemble a d'autres priorités.
- Exigez l'inclusion dans les sous-projets communautaires d'un plan pour assurer que tous les membres de la communauté pourront en tirer profit, ce qui encouragera la considération et l'inclusion des OEV et d'autres groupes vulnérables (par exemple, les écoles doivent être abordables, même pour les enfants les plus démunis, et accessibles aux enfants handicapés).

- Analysez tous les besoins liés aux OEV identifiés au niveau des communautés partout dans la municipalité, et identifiez les initiatives qui sont trop chères pour être mises en œuvre dans chaque communauté mais qui pourraient être financièrement abordables au niveau communal (p. ex. : un centre de soins spécialisés pour les enfants handicapés), ainsi que les programmes municipaux qui pourraient être exécutés de manière transversale, tels que les programmes de réhabilitation à base communautaire en faveur des enfants handicapés.
- On pourrait faire la même chose à travers les municipalités pour identifier les interventions nationales qui peuvent être nécessaires pour satisfaire les besoins communs des OEV qui ne peuvent pas être pris en compte au niveau local (par exemple, transferts conditionnels d'argent pour aider à financer les frais scolaires en faveur des OEV). Tout projet DCC, qui ne serait pas en mesure de financer ces interventions, doit être porté à l'attention des organismes gouvernementaux pertinents.

Autres adaptations possibles des projets en faveur des OEV

- Engagez une ou plusieurs personnes dont l'expérience professionnelle est appropriée aux interventions en faveur des OEV (l'expérience des programmes de réhabilitation à base communautaire peut s'avérer particulièrement précieuse).
- Adaptez le SIG (Système d'information de gestion) pour suivre les interventions axées sur les OEV et l'inclusion des OEV dans les interventions couvrant l'ensemble de la communauté. Ceci demandera des mesures de suivi ex-ante, telles que l'accessibilité aux infrastructures nouvellement construites ou réhabilitées, ainsi que des résultats tels que la fréquentation scolaire par les OEV.
- Encouragez la formation par les pairs de groupes de soutien aux tuteurs d'OEV (avec un accent particulier sur les ménages dirigés par des enfants et des tuteurs âgés) pour partager leurs préoccupations communes, s'entraider dans la recherche de solutions, et amplifier leur voix aux plans local et national pour plaider pour le soutien dont ils ont besoin.
- Encouragez la formation de réseaux d'ONG et d'autres organisations de la société civile à s'engager dans les activités régionales ou nationales, telles que le renforcement des capacités des organisations communautaires servant les OEV, des campagnes de communication pour défendre les droits des OEV, et le plaidoyer pour les politiques et les lois qui protègent ou bénéficient aux OEV.
- Incluez une clause exigeant que toutes les communautés bénéficiaires reçoivent une formation sur la sensibilisation et la prévention du VIH/SIDA, et une session sur les orphelins et autres enfants affectés par le VIH/SIDA.
- Dans le cadre du renforcement des capacités des ONG et des OBC, incluez dans le programme de formation des sessions sur la manière d'aborder les questions relatives aux OEV.
- Utilisez le check-list des critères de sélection suivant pour déterminer si les sous-projets proposés pour les OEV doivent être financés ou pas.

Critères de sélection de sous-projets en faveur des OEV dans un contexte DCC

Les critères suivants doivent tous être satisfaits :

1. Le sous-projet a été identifié grâce à une évaluation participative des besoins et à un processus d'identification des sous-projets au niveau communautaire où les OEV et leurs tuteurs étaient majoritaires.
2. Le sous-projet peut être mis en œuvre au niveau d'une seule communauté, ou bien le projet est similaire à d'autres demandes reçues d'autres communautés voisines, et pourrait être mis en œuvre en collaboration avec d'autres communautés de cette municipalité.
3. Le sous-projet ne demanderait pas de changement de politique majeur au plan national pour être mis en œuvre.
4. Le sous-projet ne risque pas d'augmenter la charge de travail pour les enfants vivant au foyer.
5. Le sous-projet n'augmenterait pas le temps pendant lequel les jeunes enfants sont négligés par leurs tuteurs.
6. La proposition de sous-projet comprend une politique de ciblage viable pour s'assurer que les OEV et leurs tuteurs sont les premiers bénéficiaires.
7. La conception du sous-projet permet de réduire au minimum les chances que les non-OEV en bénéficieront au détriment des OEV.
8. Si l'augmentation des coûts ordinaires s'avère nécessaire pour soutenir le sous-projet, une approche viable pour faire face à ces coûts a été proposée par la communauté requérante.

Au moins l'un des critères suivants doit être satisfait :

1. Le sous-projet réduirait l'écart entre les OEV et tous les enfants en ce qui concerne leur accès aux services de santé.
2. Le sous-projet réduirait l'écart entre les OEV et tous les enfants, en ce qui concerne la proportion de ceux qui sont entièrement vaccinés.
3. Le sous-projet réduirait l'écart entre les OEV et tous les enfants, en ce qui concerne leur statut nutritionnel.
4. Le sous-projet réduirait l'écart entre les OEV et tous les enfants, en ce qui concerne leur taux d'inscription au primaire.
5. Le sous-projet réduirait le niveau de stigmatisation dont sont victimes les OEV ciblés.
6. Le sous-projet servirait à mieux protéger les OEV et les veuves en empêchant que l'on s'empare de manière illicite des biens d'un conjoint ou d'un parent à son décès.
7. Le sous-projet permettrait de protéger les OEV eux-mêmes contre le VIH/SIDA et les autres MST.

Programmes multipays de lutte contre le VIH/SIDA

Aperçu des interventions possibles

Les programmes multipays de lutte contre le VIH/SIDA (MAP) ont le potentiel d'atteindre toutes les catégories d'OEV et de financer une vaste gamme d'interventions préventives et d'adaptation. Ces programmes devront être mandatés pour affecter des fonds aux orphelins (quelle que soit la cause du décès des parents) et aux enfants affectés par le VIH/SIDA.

Les projets MAP comportent souvent trois composantes :

- une composante de renforcement des capacités pour préparer le gouvernement et les organisations de la société civile à mettre en œuvre une vaste gamme d'activités en matière de lutte contre le VIH/SIDA ;
- des investissements pour élargir la réponse du service public au VIH/SIDA dans une vaste gamme de secteurs, en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de santé ;
- l'octroi d'un financement aux communautés et aux organisations de la société civile pour les initiatives de lutte contre le VIH/SIDA au niveau local.

Traditionnellement, le soutien aux OEV est prévu dans le cadre de la troisième composante du financement d'un MAP. Cependant, au vu des faiblesses constatées dans le rapport de l'Index d'efficacité du Programme OEV, le renforcement des capacités au niveau du gouvernement s'avère crucial pour l'amélioration de la qualité et l'efficacité de la collecte de données, de la planification des actions, et du S&E. En élaborant les détails de la composante consacrée au renforcement des capacités, les directeurs de projets devront s'assurer de l'inclusion des activités pour aider les gouvernements à améliorer leurs performances dans ces domaines.

La plupart des interventions possibles présentées ci-dessous soit feraient partie des réponses du service public au VIH/SIDA, soit résulteraient du processus axé sur la demande utilisée pour affecter des ressources de la subvention aux organisations de la société civile (ONG, organisations à base confessionnelle, associations, etc.) et aux communautés pour aider les familles et leurs communautés à continuer à fournir des soins et à protéger les OEV.

Ces interventions (en couleur **bordeaux**) sont celles privilégiées par Le Cadre pour la protection et la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde confronté au VIH/SIDA, un document préparé par un réseau mondial d'agences, dirigé par l'UNICEF et l'ONUSIDA.

Catégorie d'OEUV	Caractéristiques les plus plausibles de la conception de projets –Projets MAP
Tous les OEV	• Soutenir les programmes de prévention du VIH/SIDA dans les écoles. • Organiser les groupes de jeunes qui utilisent le théâtre et la musique pour encourager la prévention du VIH et la compassion pour les personnes vivant avec le SIDA. • Investir dans la formation de nouveaux enseignants afin de contenir le taux de mortalité élevé chez les enseignants dans les pays les plus touchés. • Mettre en place des programmes de cantines scolaires ciblant les enfants les plus vulnérables. • Offrir des transferts conditionnels d'argent pour aider les OEV à rester à l'école et à être à jour des programmes de soins de santé primaires pour assurer le bien-être des enfants. • Développer des jardins communautaires pour aider les ménages vulnérables.
Caractéristiques de la conception de projets par catégorie d'OEUV	
Enfants de la rue	• Offrir les services de prévention du VIH/SIDA ciblant les enfants de la rue. • Offrir l'abri/la protection nocturne aux enfants exposés aux risques particuliers. • Soutenir les efforts de repérage et réunification de la famille.
Orphelins	• Promouvoir des modèles de soins à base communautaire en faveur des orphelins qui remplissent les critères de soins minima. • Soutenir les soins à domicile en dernier ressort en faveur des enfants infectés par le VIH qui sont difficiles à placer dans d'autres environnements de soins. • Offrir des services de santé gratuits ou subventionnés (comprenant, si possible, les tuteurs). • Elaborer un protocole simple pour diagnostiquer les problèmes psychosociaux dans le cadre de l'évaluation sanitaire de routine, offrir des services de suivi et former les fournisseurs de soins de santé primaires à l'appliquer. • Elaborer des matériels et former les enseignants à identifier et à fournir des soins psychosociaux aux orphelins. • Elaborer des matériels et former les agents de santé publique et des affaires sociales à offrir les services de vulgarisation aux enfants chefs de ménage pour renforcer leur aptitude à maintenir leurs frères et sœurs en bonne santé (par exemple, l'éducation sur la nutrition, l'hygiène, et les vaccinations). • Aider les orphelins chefs de ménages de-facto âgés de plus de 16 ans à augmenter leurs revenus (à travers les placements professionnels, des intrants pour des activités agricoles et pastorales). • Orienter les transferts en liquide ou en nature vers les orphelins chefs de ménage, aux tuteurs âgés, aux tuteurs de la famille étendue, ou aux familles d'accueil. • Développer un réseau de visiteurs à domicile pour fournir une assistance aux ménages dirigés par les orphelins, aux tuteurs de la famille étendue, et aux familles d'accueil (volontaires ou travailleurs sociaux salariés). • Assister les tuteurs au sein des communautés à organiser des groupes où ils partagent la responsabilité de s'occuper des enfants, en s'accordant de temps en temps des périodes de répit. • Soutenir les communautés à offrir des activités structurées de récréation, artistiques, culturelles, et sportives qui permettent aux orphelins d'être plus socialement connectés. • Effectuer les changements nécessaires aux lois visant à protéger les droits de succession des orphelins et à assurer que les lois sont appliquées. • Fournir gratuitement aux orphelins et à leurs tuteurs une éducation et une assistance juridiques.
Enfants affectés par le VIH/SIDA	• Toutes les activités ci-dessus évoquées. • Fournir des soins préventifs et curatifs appropriés aux parents ou tuteurs en vue de prolonger leur vie, et, partant, d'éviter ou de reporter l'orphelinat. • S'assurer que les mères séropositives ont accès aux régimes ARV, quand cela est faisable, afin de réduire les chances que les nouveaux-nés soient infectés par le SIDA. • Modifier le programme scolaire pour couvrir la prévention, les soins aux malades, la déstigmatisation, etc. • Elaborer des directives et des matériels pédagogiques pour aider les enseignants à identifier des comportements liés au chagrin chez leurs étudiants et fournir un soutien approprié (y compris la référence aux programmes de soutien actuels). • Elaborer des programmes de soutien psychosocial en faveur des enfants vivant dans des ménages affectés par le VIH. • Impliquer les enfants plus âgés et les adolescents comme une «partie de la

	solution». • Elaborer des programmes de soins appropriés pour les malades du SIDA, y compris la prévention de la transmission. • S'assurer que les orphelins séropositifs sont placés dans un environnement de soins où ils peuvent bénéficier d'une attention médicale adéquate. • S'assurer que les enfants séropositifs reçoivent une thérapie préventive contre les infections opportunistes communes. • Mettre en place un réseau de visiteurs à domicile pour fournir une assistance aux familles affectées (volontaires ou travailleurs sociaux salariés). • Mener des campagnes d'information et de communication conçues pour prévenir la propagation du VIH/SIDA chez les enfants (éliminer les idées erronées telles que «avoir des rapports sexuels avec une vierge guérit du SIDA») et combattre la stigmatisation. • Aider les parents infectés à préparer une boîte à souvenirs pour aider les enfants survivants à avoir un sens de l'histoire de la famille. • Aider les parents infectés à préparer un testament et à prendre des dispositions pour l'avenir de leurs enfants, à identifier la personne qui deviendra leur tuteur. Dans la mesure du possible, les frères et sœurs doivent rester ensemble.
Enfants victimes des pires formes du travail des enfants	• Inclure les communautés atypiques, telles que les mines et les carrières dans les campagnes d'information et les stratégies de protection. De nombreux enfants vivent et travaillent dans ces lieux dominés par les hommes où les mécanismes de protection communautaires habituels n'existent pas, et où l'abus sexuel est fréquent. • Les enfants travailleurs domestiques sont particulièrement exposés à l'abus sexuel et une initiation précoce à la vie sexuelle non supervisée, et ces travailleurs et les familles qui les emploient doivent être pris en compte dans des campagnes d'information et des initiatives de protection spécifiques.
Enfants handicapés	• S'assurer de leur inclusion dans les activités de prévention du VIH/SIDA, vu leur vulnérabilité à l'abus sexuel. (Par exemple, les enfants aveugles ne peuvent pas lire/voir les affiches d'informations, les enfants sourds ne peuvent pas entendre les messages radio, ni les crieurs du village). • Dans certaines régions, on pense que les handicapés mentaux ont des pouvoirs (divins) spéciaux, et ils courent un risque accru (apparemment curatifs) d'approches sexuelles. Dans d'autres régions, avoir des relations sexuelles avec un handicapé mental représente un défi au tabou, et est également censé avoir un effet très puissant lors des cérémonies de sorcellerie. Si tel est le cas dans la région de votre projet, il faudra envisager des mesures de protection spécifiques en faveur des enfants handicapés mentaux. • S'assurer que toute infrastructure construite avec les fonds du MAP est accessible aux handicapés.

Cadre stratégique des agences chefs de file

En mars, 2004, l'ONUSIDA a défini un cadre stratégique pour orienter le travail avec les orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA. Ce cadre, basé sur les leçons apprises à travers le monde pendant de nombreuses années, comporte les cinq stratégies principales suivantes, qui peuvent s'avérer utiles lors de la phase d'élaboration du MAP :

- renforcer la capacité des familles à protéger et à prendre en charge les orphelins et enfants vulnérables en prolongeant la vie des parents et en leur fournissant un soutien économique, psychosocial et autre ;
- mobiliser et soutenir les réponses à base communautaire ;
- assurer l'accès des orphelins et autres enfants vulnérables aux services essentiels, y compris l'éducation, les soins de santé, l'enregistrement de naissances et autres services ;
- s'assurer que les gouvernements protègent les enfants à travers une politique et une législation améliorées et en affectant des ressources aux familles et aux communautés ;
- assurer une sensibilisation à tous les niveaux à travers le plaidoyer et la mobilisation sociale afin de créer un environnement favorable pour les enfants et les familles affectés par le VIH/SIDA.

Une série d'ateliers tenus en Afrique sub-saharienne a conclu que l'opérationnalisation de cette stratégie nécessite cinq actions prioritaires :

- mener une analyse participative de la situation des OEV ;
- réviser les politiques et la législation concernant les OEV ;
- mettre en place des mécanismes de coordination pour les activités en faveur des OEV ;
- tenir annuellement des réunions des parties prenantes pour évaluer les progrès réalisés ; et
- mettre en place un système de suivi et évaluation.

L'UNICEF, l'USAID, et le *Futures Group* ont collaboré pour élaborer un outil d'auto-évaluation qui permet aux pays de déterminer dans quelle mesure ils suivent les stratégies d'appui aux OEV recommandées. Un pays obtiendrait un score parfait de 100%, si sa réponse nationale aux OEV satisfait à un ensemble donné de critères. L'Index des efforts du programme en faveur des OEV, le nom de l'outil, a été appliqué dans 36 pays d'Afrique sub-saharienne en 2004. Les résultats de ce test sont disponibles dans un projet de rapport intitulé National Response to Orphans and other Vulnerable Children in sub-Saharan Africa: The OVC Programme Effort Index, 2004.

Lors de la phase préparatoire, l'équipe MAP devra vérifier si le gouvernement a déjà terminé le processus d'auto-évaluation des OEV et, si non, l'inclure dans le processus de préparation. Le résultat de l'auto-évaluation permettra au MAP d'axer ses investissements sur la correction des lacunes de la stratégie du pays en faveur des OEV.

Les résultats pour les 36 pays d'Afrique sub-saharienne qui ont utilisé l'outil jusqu'à ce jour suggèrent que :

- Les gouvernements travaillent assez bien au niveau de la coordination, et de la consultation avec les parties prenantes, de la planification des actions et de l'engagement sur le plan national ;
- Les plans actuels souvent ne comprennent pas l'estimation des coûts, les budgets, les délais, et des conseils à toutes les parties prenantes impliquées ;
- Plusieurs pays ne se concentrent que sur les orphelins à l'exclusion d'autres enfants vulnérables ;
- Moins de la moitié des pays n'ont mené aucune recherche pour mieux comprendre le problème d'OEV dans leur pays ;
- Peu de pays ont révisé leur législation concernant les OEV, d'où le peu de protection juridique pour les OEV ; souvent ceux qui ont promulgué des lois ne disposent pas des ressources nécessaires pour les appliquer entièrement.

- Dans les 13 pays qui ont promulgué des lois pour protéger les orphelins, la plupart d'entre eux y ont inclus la protection contre toutes formes de violence et d'abus, toutes formes d'exploitation, la perte d'héritage, et la stigmatisation et la discrimination.
- Le suivi et évaluation sont généralement faibles, et dans la minorité des pays où le S&E existe, les résultats ne sont pas pris en compte dans la formulation de politiques et la planification. L'idéal serait que les pays mettent en place un organisme chargé uniquement du S&E des OEV.

Lors de la mise en œuvre de projets, les MAP peuvent jouer un rôle important en aidant le pays à œuvrer vers le cadre politique idéal exposé dans l'outil d'auto-évaluation. En plus d'aider les gouvernements à améliorer leurs politiques, les MAP ont un rôle important à jouer dans le financement des interventions spécifiques susceptibles d'améliorer la vie des OEV. Les interventions énumérées ci-après sont des exemples des interventions que les MAP pourraient aider à financer en vue de mieux servir les OEV.

Programmes de prévention d'ordre général

En fait, tous les programmes de lutte contre le VIH/SIDA comportent un aspect de prévention, aussi bien pour le public que pour les groupes à risque (par exemple, les professionnels du sexe, les camionneurs). Les principes d'organisation d'une campagne d'information publique s'appliquent également à la prévention du VIH/SIDA : des messages simples et clairs (par exemple, le "zero grazing" de l'Ouganda), une variété de canaux de communication (des débats radiodiffusés au théâtre d'intervention en passant par les groupes de discussion au niveau du village), et une mise à l'épreuve minutieuse avec des auditoires clés pour ne pas se tromper de message et d'organe. Toutefois, les enfants sont souvent négligés comme auditoire possible, ainsi ni les messages ni les organes ne sont mis à l'épreuve au niveau des enfants. De plus, l'aide est rarement fournie pour permettre aux parents de transmettre les messages aux enfants.

Lors de la planification et de la conception des campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC), il faudra prendre en considération les différents groupes d'âge et ne pas supposer que les enfants n'ont pas besoin d'être ciblés parce qu'ils sont trop jeunes pour le sexe ou pour comprendre. Bien entendu, l'IEC à l'intention des enfants devra couvrir non seulement les messages sur les modes de prévention du VIH, mais aussi sur l'acceptation et le soutien aux personnes infectées. Ceci est particulièrement important car la plupart des campagnes visant les enfants ont tendance à être basées sur l'école, alors que la majorité des enfants de moins de 18 ans sont déscolarisés. (Pour plus d'informations sur la manière de cibler les enfants dans les campagnes d'information, voir la section [Consultation avec les enfants](#)).

Programmes de prévention ciblés

Les groupes de population particulièrement infectés par le VIH ont tendance à être ciblés par des programmes de prévention plus intensifs. Malheureusement, les enfants à risque ne sont généralement pas inclus. Or, un groupe spécifique qui doit être ciblé est celui des enfants travailleurs domestiques, qui sont difficiles à atteindre du fait qu'ils sont souvent isolés dans le foyer où ils travaillent, et ont peu de contrôle sur l'utilisation de leur temps. Cependant, avec un peu de créativité et de connaissance des habitudes de travail sur le plan local, on pourra suggérer les moyens appropriés de communication grâce, par exemple, aux programmes sur le jour/après-midi de repos typique pour les domestiques, ou aux programmes visant les employeurs. "Les Enfants Domestiques: Manuel pour la recherche et l'action" et "Les Enfants Domestiques: Trouver une voix, manuel de sensibilisation" peut donner quelques conseils sur la manière de procéder.

Programmes de prévention en milieu scolaire

Les programmes de santé de la reproduction au niveau du primaire visent à atteindre les élèves avant qu'ils ne deviennent sexuellement actifs. Pour être efficace, le système éducatif devra inclure des programmes de prévention à tous les niveaux. Un exemple de programme scolaire efficace est le Cadre FRESH (*Focus Resources on Effective School Health*), qui est un programme conjoint de la Banque mondiale, de l'UNESCO, de l'OMS, de l'UNICEF et d'autres organismes, actuellement mis en œuvre dans 20 pays africains. Une présentation détaillée du cadre FRESH figure dans les sections

Santé et Education de cette Boîte à outils. En Ouganda, un programme de santé scolaire a réussi à réduire la proportion d'enfants sexuellement actifs au cours de la dernière année de l'école primaire de 43 à 11 pour cent.

Voir aussi : La prévention du VIH/SIDA dans le cadre des projets du secteur des transports.

Prise en charge des orphelins

Il existe une vaste gamme d'options pour la prise en charge des orphelins, dont les plus fréquentes comprennent :

1. Un établissement statuaire de soins pour bénéficiaires internes servant essentiellement les enfants infectés par le VIH.
2. Un programme statuaire d'adoption et de placement dans une famille d'accueil, où une société d'assistance sociale possède des foyers et nomme des mères communautaires pour prendre en charge un groupe d'enfants (de préférence pas plus de six).
3. Un établissement non statuaire de soins pour bénéficiaires internes qui abrite les mères séropositives et indigentes avec leurs enfants et offre des soins de manière continue aux enfants lorsque les mères sont malades ou meurent.
4. La prise en charge à domicile, où les tuteurs sont identifiés et les enfants sont légalement placés dans des familles d'accueil, et une assistance est fournie à travers des subventions de placement.
5. Les structures de soutien à base communautaire, où les grands-parents ou d'autres parents proches prennent en charge leurs petits-enfants devenus orphelins, sans le soutien du gouvernement.
6. Le placement familial informel ou placement non statuaire, où les femmes de la communauté se portent volontaires pour prendre en charge des orphelins dans un foyer nourricier collectif, sans le soutien du gouvernement.

Une étude comparative menée en 2001 sur la rentabilité de ces six modèles de prise en charge des orphelins en Afrique du Sud (Voir Desmond and Gow: The Cost-Effectiveness of Six Models of Care for Orphan and Vulnerable Children in South Africa) a abouti aux conclusions suivantes :

- Les modèles de prise en charge les plus économiques sont ceux basés dans la communauté, mais souvent la qualité des soins est compromise par manque de soutien extérieur adéquat sous forme de subventions de l'état aux tuteurs.
- La prise en charge des orphelins à base communautaire devrait de préférence comporter une composante pour la supervision assurée par une ONG ou une autre entité plus formelle, afin d'assurer que le tuteur reçoive un soutien et que les enfants soient protégés contre l'abus et l'exploitation.
- Même lorsque les subventions du gouvernement existent, il est souvent trop difficile pour les tuteurs d'accéder au soutien. Cela était particulièrement vrai en zone rurale. Ainsi, l'accès aux programmes de subvention du gouvernement en faveur des familles d'accueil doit être relativement simple, tout en essayant de réduire au minimum les cas de fraude.
- Malgré son coût très élevé, les soins résidentiels statutaires en faveur des orphelins infectés au VIH est nécessaire en dernier ressort, étant donné la difficulté de placer ces enfants dans d'autres cadres de prise en charge où ils auraient peu de chance d'avoir accès à l'attention médicale dont ils ont besoin.

Une étude menée en 2004 par la Banque mondiale (Subbarao and Coury: *Reaching Out to Africa's Orphans: A Framework for Public Action*) a conclu que chaque arrangement a ses avantages et ses inconvénients, mais «dans la mesure du possible, les frères et sœurs devenus orphelins doivent rester ensemble avec leurs parents et dans leur communauté d'origine. Lorsque les parents ne sont plus là, le placement dans les familles désireuses d'adopter ou de prendre un enfant en placement est la solution la plus appropriée. On devrait toujours considérer les institutions en dernier ressort, et les petites familles d'accueil doivent être préférées aux placements en établissement de soins pour internes comme les orphelinats» (Subbarao and Coury p. 39). D'après cette étude, si 95 pour cent des orphelins sont actuellement pris en charge par les familles étendues et les communautés, bon nombre de ces familles et communautés sont débordées et incapables de fournir des soins de qualité. Les

auteurs présentent une méthodologie pour déterminer si un ménage est capable d'y faire face (Subbarao and Coury pp. 37-38.). Pour cette raison, il convient d'envisager une forme de système de subvention pour soins nourriciers, si financièrement faisable.

Pour avoir des informations sur les programmes de visiteurs à domicile, voir la section santé.

Encadré 1 : Le Programme FOCUS au Zimbabwe

Un exemple de programme de prise en charge des orphelins basés presque entièrement sur des volontaires communautaires est le programme FOCUS (*Families, Orphans and Children under Stress*), inspiré en 1993 par FACT (*Family AIDS Caring Trust*), l'organisme de lutte contre le SIDA le plus ancien du Zimbabwe, et piloté par une congrégation pentecôtiste. FACT a organisé FOCUS à Mutare rural dans la Région des montagnes à l'est du Zimbabwe, lorsque ses agents des soins à domicile ont remarqué que de nombreux enfants des parents malades devenaient des orphelins abandonnés. FOCUS assiste les communautés à prendre en charge ces enfants en :

- identifiant les enfants devenus orphelins dans la communauté ;
- évaluant et en faisant la liste par ordre de priorité des enfants qui ont le plus besoin d'aide ;
- rendant visite à ceux qui ont le plus besoin d'aide au moins deux fois par mois ;
- établissant des relations de partenariat et de coopération avec d'autres groupes, leaders, et organisations au niveau communautaire ;
- renforçant au maximum la réponse communautaire, l'implication et l'appropriation du projet, réduisant ainsi la dépendance du FACT ;
- renforçant la durabilité en limitant la fourniture du soutien matériel, et en encourageant, dans la mesure du possible, l'exploitation au maximum des ressources communautaires.

FOCUS a démarré ses activités avec 25 femmes volontaires dans 18 villages. Une évaluation du programme FOCUS menée en 1999 a montré que ce dernier s'était agrandi et comptait 178 volontaires, dont 97 pour cent sont des femmes, et servait 6 500 orphelins et près de 3 000 ménages à un coût annuel de 10 dollar EU par ménage. Près de 1 000 enfants ont pu s'inscrire à l'école primaire parce que le programme FOCUS prenait en charge leurs frais scolaires. Le modèle FOCUS s'est révélé bon marché, demandant un minimum de soutien externe, efficace pour atteindre même les ménages d'orphelins les plus démunis, et peut être répliqué. En effet, à l'horizon de 2003, le modèle avait été répliqué quatre fois. (Pour plus de détails sur le projet FOCUS et bien d'autres projets pertinents, voir p. 22–24 dans *Family and Community Interventions for Children Affected by AIDS* de Richter, Manegold & Pather.)

Comment un MAP pourrait-il soutenir les options de prise en charge à base communautaire ?

Un MAP pourrait financer un programme formel de placement en famille bénéficiant d'un financement de la part du gouvernement, sous forme de subventions octroyées aux ménages de placement. Tout comme le programme de transfert conditionnel d'argent présenté ci-dessous, ces subventions pour la famille d'accueil pourraient être liées à l'inscription de l'enfant à l'école. Le niveau de transfert souhaité – que ce soit en nature ou en liquide — devra être fixé de manière à éviter un comportement opportuniste (les familles prenant les orphelins en placement uniquement dans le but d'obtenir des subventions), et à faciliter la durabilité. La conception du programme devrait inclure une composante supervision afin de s'assurer que les enfants placés reçoivent au moins un standard minimum de soins et ne sont ni abusés ni exploités. Si des travailleurs sociaux formés du ministère des affaires sociales sont présents au niveau local, ils peuvent assurer la supervision, ce qui, cependant, ne semble pas être le cas dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne ; cette fonction devra donc être sous-traitée aux ONG. Si les subventions ne sont pas liées à l'inscription à l'école, le suivi et la supervision devront également associer les administrations scolaires.

Si le gouvernement ne peut ou ne veut pas s'engager dans un système formel de soutien au placement familial, un MAP pourrait créer un fonds de subvention compétitif visant les ONG et les organisations à base confessionnelle qui aident à mettre en place des options de prise en charge à base communautaire bon marché, et qui fournissent un minimum de soins aux orphelins. Ces organisations intermédiaires pourraient aider à susciter la création de foyers nourriciers collectifs à base communautaire, et assurer une formation continue, la supervision et le soutien aux tuteurs comme un moyen d'assurer un niveau acceptable de qualité.

Deux projets actuellement financés par la Banque mondiale peuvent servir d'exemples pour montrer la façon dont les MAP peuvent fournir un paquet multisectoriel de services pour soutenir les réponses des familles et des communautés à la prise en charge des orphelins :

Encadré 2 : Le Projet pilote de prise en charge des orphelins des Reines Mères du Ghana

Le projet pilote de prise en charge des orphelins des Reines Mères du Ghana est basé sur une approche traditionnelle de prise en charge des orphelins, qu'il cherche à étendre aux deux autres communes, pour couvrir 1 000 orphelins supplémentaires. Les Reines Mères, et les chefs ou rois, sont les leaders traditionnels dans une bonne partie des régions au centre et au sud du Ghana. Dans cette culture, les Reines Mères sont chargées du bien-être des enfants dans leur communauté lorsque les parents décèdent ou deviennent trop malades pour s'occuper de leurs enfants. Se conformant à cette tradition, les Reines Mères ont organisé dans la commune de Manya Krobo le placement d'orphelins dans leurs familles respectives (jusqu'à 6 orphelins). L'Association des Reines Mères de la commune de Manya Krobo s'occupe actuellement de près de 600 orphelins, et est en train d'étendre son soutien à 400 orphelins supplémentaires dans la commune voisine d'Hiro Krobo. Avec le soutien du projet de lutte contre le VIH/SIDA, l'Association des Reines Mère prend en charge les frais scolaires pour la formation de base, les soins médicaux et l'alimentation, l'habillement et les dépenses diverses des enfants. Le coût total du projet pilote s'élève à un peu plus de 77 000 dollars EU, soit 386 dollars eu par enfant. Sur la base de l'expérience passée, on peut espérer que ce modèle de prise en charge sera répliqué dans une bonne partie du Ghana.

Encadré 3 : La composante relative à l'intégration et à l'éducation des orphelins dans le cadre du MAP du Burundi

La composante relative à l'intégration et à l'éducation dans le cadre du MAP du Burundi MAP vise à fournir une protection sociale aux groupes hautement vulnérables d'orphelins en renforçant les systèmes traditionnels de solidarité familiale et communautaire pour assurer la protection et l'absorption des orphelins. Plus spécifiquement, la composante fait des investissements pour améliorer l'enseignement de base, l'intégration sociale, et la nutrition en faveur des groupes d'orphelins les plus vulnérables pour les ramener au niveau des autres enfants de la communauté. Les critères suivants ont été établis pour cibler l'assistance aux orphelins extrêmement vulnérables :

1. les orphelins qui ont perdu les deux parents et ne reçoivent aucun soutien d'un adulte, dont les orphelins dans les ménages ayant à leur tête des orphelins ;
2. les enfants qui vivent dans les camps de réfugiés ou de personnes déplacées où ils sont séparés de leur père ou de leur mère ;
3. les orphelins qui ont perdu un parent et dont le parent survivant est incapable de fournir une assistance quelconque ;
4. les orphelins qui ont perdu les deux parents et vivent avec des familles très pauvres.

Un entrepreneur, normalement une ONG ou une église, est chargé de rencontrer la communauté en vue d'identifier les enfants qui remplissent ces critères de sélection. L'entrepreneur vérifie la liste recommandée avant qu'elle ne soit finalisée.

Le projet finance les paquets de services suivants :

- Recherche de membres de la famille étendue.
- Placement des groupes prioritaires d'orphelins dans les familles, si possible, auprès des membres de la famille étendue.
- Soutien aux familles qui absorbent des orphelins à travers des activités génératrices de revenu et des activités qui améliorent leur sécurité alimentaire.
- Prise en charge des frais scolaires au primaire, les uniformes, les livres, et les fournitures scolaires pour les groupes les plus vulnérables des orphelins en âge scolaire. Ces subventions scolaires transitent par un intermédiaire chargé de vérifier la fréquentation scolaire par les bénéficiaires avant de payer les frais scolaires.
- Formation pour les emplois du marché informel en faveur des orphelins adolescents, notamment ceux qui sont dans les ménages dirigés par des orphelins. Cette composante permet aussi d'organiser les diplômés des écoles professionnelles en coopératives productives.

Soutien psychosocial aux orphelins

Les enfants qui ont vu leurs parents mourir peuvent montrer des symptômes de stress consécutif à un traumatisme, tels que le retrait, le sens de culpabilité, la dépression, l'agressivité et les troubles d'alimentation, de sommeil et d'apprentissage. Certains enfants arrivent à mieux supporter ces chocs que d'autres. Les enfants qui ont une relation stable et affectueuse avec un tuteur semblent mieux supporter la perte que ceux qui n'en ont pas. Souvent, les tuteurs et les enseignants ne détectent pas les symptômes de détresse psychologique, et par conséquent ignorent ou punissent les enfants à cause des changements de comportements qu'ils observent. Par ailleurs, les enfants dont les parents sont morts du SIDA peuvent être confrontés aux facteurs secondaires de stress, tels que le rejet par les camarades, les voisins et les enseignants à cause de la stigmatisation due au SIDA. D'après Save the Children, «la menace à long terme sur le développement de l'enfant réside dans l'accumulation et l'interaction des expériences pénibles et des facteurs secondaires de stress chronique».

D'après Save the Children les facteurs suivants constituent la meilleure façon de promouvoir le bien-être psychosocial des enfants traumatisés : tuteurs sympathiques, de préférence des membres de la famille étendue ; protection et sécurité ; activités familiales et de routine – fréquentation scolaires régulière – et l'interaction avec d'autres enfants dans les jeux et les sports. Les enfants dont les symptômes persistent peuvent bénéficier de visites à domicile par un agent communautaire avec qui ils peuvent discuter de leurs troubles. La mise en place de groupes de soutien en faveur des enfants est une autre approche à envisager. La thérapie *Western trauma* individualisée dans un centre de traitement à domicile serait inappropriée, et pourrait éventuellement nuire davantage à l'enfant, et entraîner une mauvaise utilisation des ressources limitées. En règle générale, les activités qui permettent d'intégrer un enfant traumatisé dans sa famille élargie et la communauté sont préférables à celles qui les séparent.

Si les enseignants semblent mieux placés pour offrir des conseils psychosociaux aux OEV, un module de formation conjoint UNICEF-Banque mondiale indique que pour impliquer les enseignants dans ce type d'activités, il faudra relever un certain nombre de défis. Avant d'incorporer le counselling dans les attributions des enseignants, il faudra d'abord revoir leur charge de travail. Certains enseignants devront consacrer la majeure partie de leur temps au counselling sur le traumatisme psychosocial et à la façon de rester à l'école. Mais, étant donné qu'aucun budget additionnel n'est normalement prévu pour payer les assistants susceptibles d'assurer l'enseignement de manière régulière, ni un revenu additionnel pour les enseignants qui acceptent de fournir des services de counselling, cette éventualité ne suscite aucun intérêt chez ces derniers. Ainsi, le document recommande d'explorer les possibilités de recourir à d'autres figures communautaires qui pourraient jouer ce rôle, comme, par exemple, les leaders communautaires et les enseignants semi-professionnels formés à la préparation à la vie active et à la communication." (Voir Bundy et al. Education and HIV/AIDS: Ensuring Education Access for Orphans and Vulnerable Children – A Training Module. UNICEF-Banque mondiale. Mombassa. Novembre, 2002).

Le programme *Regional Psychosocial Support Initiative* (REPSSI) au Zimbabwe (Voir REPSSI Psycho Social Support Portal) identifie les facteurs suivants comme essentiels pour les interventions efficaces de soutien psychosocial : appropriation communautaire, implication des enfants et des jeunes dans la planification et la mise en oeuvre, adaptation des activités aux pratiques et croyances locales et aux différents groupes d'âge, puisque les enfants réagissent différemment au traumatisme et à la perte selon leur âge.

Comment un MAP peut-il promouvoir au mieux le bien-être psychosocial des enfants ?

En octroyant la subvention de prise en charge aux organisations locales (OBC, ONG, et OBF) un MAP peut :

Au niveau de la prévention

- Appuyer les initiatives communautaires susceptibles d'assister les parents malades à préparer des livres ou boîtes à souvenirs qui permettront aux enfants de s'en rappeler et d'avoir un sens plus clair de leur identité. (Pour de plus amples informations sur la manière d'aider les parents à parler de la mort et de l'agonie à leurs enfants, voir l'étude de l'ONUSIDA intitulé Investing in our Future, Psycho Social Support for Children Affected by HIV/AIDS in Tanzania and Zimbabwe p. 48.)
- Encourager les parents malades à préparer leurs testaments afin de s'assurer que leurs biens sont légués au conjoint et/ou aux enfants survivants.
- Encourager les parents malades de prendre des dispositions en vue d'assurer une prise en charge viable de leurs enfants, de préférence avec un membre de la famille étendue vivant dans la même communauté.

Au niveau de l'assistance

- Promouvoir et suivre des options de placement familial à base communautaire.
- Organiser des activités de loisirs pour tous les OEV de la communauté.
- Organiser des réseaux à base communautaire de visiteurs à domicile et suivre le bien-être psychosocial des orphelins et leurs tuteurs, et leur fournir un soutien moral et une assistance dans la résolution de problèmes.
- Mener des campagnes de communication au niveau local pour s'assurer que les droits des orphelins sont respectés et que ceux-ci ne sont pas victimes de stigmatisation.

Au niveau national

- Plaider en faveur des transferts conditionnels pour s'assurer que les orphelins poursuivent leur scolarité après que leur parent soit tombé malade ou décède. Les transferts conditionnels peuvent aussi servir à soutenir les soins médicaux de base et les vaccinations pour les orphelins.
- Plaider en faveur de la promulgation de lois pour protéger les droits de succession des veuves et des orphelins, augmentant ainsi leurs chances de garder la maison familiale et autres biens après le décès d'un conjoint ou d'un parent.
- Elaborer un programme de formation pour préparer les enseignants à fournir un soutien psychosocial, dans le milieu scolaire, aux enfants devenus orphelins ou enfants dont les parents sont en train de mourir.

Pour plus de détails, lire le paragraphe : faire face à la détresse psychosociale et au traumatisme, dans la section Santé.

Projets post-conflit

Aperçu des interventions possibles

Certains projets liés aux conflits et soutenus par la Banque mondiale ont été financés pendant le conflit, mais la plupart de ces projets a été financée dans la période post-conflit. Le plus souvent, ces projets comprennent la démobilisation et la réintégration des ex-combattants, le redressement macroéconomique et la reconstruction des infrastructures communautaires. Les projets de démobilisation et de réintégration sont souvent l'une des deux priorités et sont conçus pour assister les ex-combattants à retourner à la vie civile. Parmi les bénéficiaires de ces projets figurent les enfants qui ont été associés à un conflit armé, et on accordera une attention toute particulière à la démobilisation de ces enfants dans la troisième partie de cette section. La deuxième priorité concerne souvent les projets conçus pour la reconstruction des infrastructures communautaires afin que les résidents communautaires puissent, à leur retour, trouver un endroit où habiter, avoir l'accès aux services éducatifs et sanitaires, ainsi qu'à l'eau potable et aux autres besoins fondamentaux. Par ailleurs, ces projets offrent de nombreuses opportunités pour obtenir un impact positif sur les OEV. En plus de ces principaux types de projets, le portefeuille post-conflit de la Banque comporte de nombreux projets à caractère sectoriel, quelques projets conçus pour la création d'emplois à travers des travaux publics de réhabilitation à grande échelle et une poignée de projets ciblant le VIH/SIDA, lesquels ont tous le potentiel de bénéficier aux OEV.

Voici un aperçu de quelques interventions susceptibles de satisfaire les besoins des OEV dans une situation pre- ou post-conflit.

Catégorie d'OEV	Types d'intervention pendant le conflit (<i>adaptation et prévention</i>)	Types d'intervention post conflit (<i>adaptation et réhabilitation</i>)
Tous les OEV (Cliquez ici pour un bref aperçu des effets du conflit sur les OEV)	- Encourager les efforts pour maintenir le fonctionnement des écoles pendant le conflit - Concevoir des interventions adaptées pour maintenir les enfants (vulnérables) à l'école afin de réduire leur vulnérabilité (programmes ciblés de cantines scolaires, suppression des frais scolaires, exonérations, transferts conditionnels – voir la section éducation) - Cibler les ménages avec des OEV qui bénéficieront des avantages permettant d'améliorer leurs moyens d'existence, tels que des animaux d'élevage - Mettre en place des abris de crise provisoires pour protéger les enfants non accompagnés contre le recrutement et autre abus/exploitation/blessure, tout en prenant des mesures permanentes en vue de leur insertion dans des structures familiales.	- Mettre en place des mécanismes ciblés de transferts conditionnels pour permettre aux ménages de prendre en charge les OEV - Accorder la priorité à la réhabilitation du système scolaire - Proposer des mesures incitatives pour encourager l'inscription des OEV (cours de rattrapage de transition, programmes de cantines scolaires, suppression des frais scolaires, exonérations, transferts conditionnels – voir la section éducation) - Elaborer des programmes de réintégration en faveur des enfants les plus sévèrement traumatisés (voir la troisième partie de cette section)
	- Consulter les groupes d'enfants, dont les OEV, dans le cadre du processus participatif d'évaluation des besoins des projets de reconstruction post-conflit. - Mettre en place des services psychosociaux pour aider les enfants à faire face au traumatisme lié au conflit, en milieu scolaire ou à base communautaire.	
Caractéristiques de la conception du projet par catégorie d'OEV		
Enfants de la rue (Cliquez ici pour un bref aperçu des effets du conflit sur les enfants de la rue)	- Abriter et protéger les enfants de la rue contre le recrutement dans des groupes armés, contre la prostitution ou qui sont exposés à la violence, à l'abus et à l'exploitation - Faire des efforts pour inscrire les enfants de la rue à l'école afin de réduire leur vulnérabilité au recrutement par les groupes armés	Aider les enfants de la rue, qui à un moment donné, faisaient partie de groupes armés, à obtenir des documents de démobilisation et à accéder aux avantages qui leur sont dus dans le cadre du processus DDR*.

	- Fournir des services de repérage de familles pour aider les enfants de la rue (notamment ceux nouvellement recrutés) à retourner dans leurs familles (étendues) aussi vite que possible - Fournir des services de soutien psychosocial et de conseils aux enfants traumatisés.	
Orphelins (Cliquez ici pour un bref aperçu des effets du conflit sur les orphelins)	- Soutenir et stimuler les efforts conduits par la communauté pour l'identification et l'intégration rapide des enfants nouvellement devenus orphelins (ou les orphelins sociaux) - Cibler les enfants devenus orphelins pour leur apporter un soutien spécial dans le cadre des projets en faveur des réfugiés ou des personnes qui retournent dans leurs régions d'origine.	- Intensifier les efforts de réunification des familles - Lorsque cela n'est pas possible, créer des foyers nourriciers collectifs dans la communauté (voir l'exemple du projet en faveur des orphelins de guerre de l'Erythrée)
	- Fournir des services de repérage de familles pour aider les enfants à trouver un membre de la famille étendue disposé à l'accueillir - Si cela n'est pas possible, essayer d'identifier les familles d'accueil, de préférence au sein de leur propre communauté, et de les stimuler avec diverses options de transfert - Cibler les orphelins dans tout programme de transferts conditionnels ou d'exonérations pour s'assurer qu'ils sont inscrits/restent à l'école et, s'ils sont en âge préscolaire, qu'ils reçoivent des soins médicaux adéquats.	
Enfants affectés par le VIH/SIDA (Cliquez ici pour un bref aperçu des effets du conflit sur les enfants affectés par le VIH/SIDA)	- Faire des efforts préventifs en vue de réduire la prostitution infantile (et des mères des jeunes enfants) pendant les conflits - Soutenir les campagnes de sensibilisation sur les modes de transmission du VIH/SIDA ciblant les OEV et les mères en particulier - Prendre des mesures en vue de la protection des enfants exposés aux risques de prostitution et d'abus sexuel/violence de la part des soldats (orphelins, orphelins sociaux, enfants de la rue, enfants réfugiés)	Cibler les enfants vivant dans des ménages affectés par le VIH/SIDA dans tout programme de transferts conditionnels/exonérations afin de s'assurer qu'ils sont inscrits à l'école, et s'ils sont en âge préscolaire, qu'ils reçoivent des soins médicaux adéquats.
	- Assurer des services de conseil psychosocial en milieu scolaire ou à base communautaire en faveur des enfants qui ont été sexuellement abusés par les membres d'un groupe armé ou d'autres profiteurs lors du conflit - Soutenir les campagnes visant à déstigmatiser les enfants infectés par le VIH/SIDA et, de manière générale, les enfants qui ont été sexuellement abusés.	
Enfants victimes des pires formes du travail des enfants (Cliquez ici pour un bref aperçu des effets du conflit sur les enfants victimes des pires formes du travail des enfants)	- Dans la mesure du possible, assurer le fonctionnement régulier du système scolaire et le maintien des enfants les plus vulnérables à l'école - Faire des efforts pour protéger les OEV les plus exposés (tels que les enfants non accompagnés) contre les pires formes du travail des enfants, telles que la prostitution, la vie de soldat, le trafic, et la contrebande	- Promouvoir une campagne visant les enfants et leurs parents pour encourager le retour à l'école plutôt qu'à la vie active, ciblant notamment les activités illicites (trafic de drogue, prostitution). - Investir dans la reconstruction des écoles et la formation des enseignants afin que le système éducatif soit prêt à absorber les enfants qui souhaitent retourner à l'école.
	- Promouvoir le repérage de familles afin que les enfants puissent être réunifiés avec leurs familles, et qu'ils soient moins exposés à s'engager dans les pires formes du travail des enfants. - Fournir des services de médiation et de conseils au niveau de la famille et de la communauté en faveur des enfants qui sont/étaient impliqués dans les pires formes du travail des enfants, telles que la prostitution, la vie de soldat, le trafic et la contrebande.	

Enfants soldats et autres enfants associés aux groupes armés (Cliquez ici pour un bref aperçu des effets du conflit sur les enfants associés aux groupes armés)	• Mettre en place des réseaux de protection des enfants • Prévenir la séparation familiale et réunifier les enfants séparés avec leurs familles • Proposer des alternatives économiques à l'enrôlement dans les forces combattantes • Offrir aux enfants des alternatives éducatives • Délivrer aux enfants des actes de naissance et des pièces d'identité • Plaider auprès du gouvernement et d'autres autorités pertinentes pour renforcer la protection des enfants • Cibler les transferts conditionnels aux ménages avec des OEV afin qu'ils envoient leurs enfants à l'école. (Pour plus de détails sur ces efforts préventifs, voir la troisième partie de cette section)	• S'assurer que tout programme DDR* a une composante spéciale pour satisfaire les besoins des enfants • Fournir des services de courtage aux enfants qui ont commis des atrocités • Encourager les enfants soldats en âge d'aller à l'école de retourner à l'école dès que possible. Offrir des programmes de rattrapage pour les aider à retourner à l'école. • Aider les anciens enfants soldats plus âgés à acquérir des compétences et du capital de démarrage pour devenir un travailleur autonome • Proposer des alternatives scolaires informelles aux enfants soldats les plus âgés pour qu'ils apprennent à lire et à compter, et envisager de les impliquer dans les travaux publics pour faciliter leur réintégration dans la société (Voir l'exemple du secteur routier en Sierra Leone) (Pour plus de détails sur les efforts de démobilisation et de réintégration voir la troisième partie de cette section)
	• Fournir des services de repérage de familles pour aider les enfants associés aux groupes armés à être réunifiés avec leurs familles dès que possible.	
Enfants handicapés (Cliquez ici pour un bref aperçu des effets du conflit sur les enfants handicapés)	• Soutenir les efforts visant à éviter que les enfants handicapés ne soient abandonnés lorsque les familles quittent les zones de conflit • Cibler les enfants handicapés dans le cadre des programmes de transferts/exonérations pour éviter qu'ils ne soient exclus des services de santé et d'éducation au fur et à mesure que les ressources familiales deviennent rares • Protéger les enfants handicapés contre l'abus sexuel et la prostitution • Empêcher les enfants de se rendre dans les zones à risques (mines, zones de combats fréquents et de violence) • Dans la mesure du possible, maintenir les programmes de santé, de nutrition et de vaccination pour prévenir la déclaration de maladies invalidantes comme le trachome, la carence en Vitamine A et la poliomyélite.	• Toutes les infrastructures communautaires doivent utiliser des plans qui facilitent l'accès des handicapés. • Financer des solutions peu coûteuses pour réduire les barrières physiques au niveau de l'accès à l'école (par exemple, éviter les marches) • Soutenir les campagnes en vue de déstigmatiser les personnes/enfants handicapés • Former les enseignants à soutenir les enfants handicapés dans la salle de classe • Financer des programmes de soutien par des pairs où les enfants handicapés «qui ont réussi» informent les communautés et entraînent les enfants nouvellement handicapés
	• Promouvoir les campagnes de sensibilisation sur le danger des mines ciblant les enfants afin de prévenir les accidents • Encourager les enfants handicapés à retourner à l'école • Soutenir le développement de centres régionaux et nationaux spécialisés dans la fabrication et la pose de membres artificiels pour les enfants, et la formation sur la manière de les utiliser. Etant donné que les enfants grandissent, ces centres devraient procéder à des vérifications régulières au niveau de chaque enfant pour ajuster les membres à mesure que l'enfant grandit. Ceci nécessiterait la fabrication continue de nouveaux membres et, si possible, la création d'un stock renouvelable de prothèses.	

*Programmes DDR : Programmes de désarmement, de démobilisation et de réhabilitation

L'effet du conflit sur les OEV

Conséquences du conflit à prendre en compte dans les interventions en faveur des OEV

Le conflit a un impact négatif sur tous les enfants. Il crée beaucoup plus d'OEV, et les enfants qui sont vulnérables le deviennent encore plus. Voici ci-dessous un aperçu des conséquences courantes du conflit sur différents groupes d'enfants vulnérables et auxquelles il faudrait faire face par des mesures préventives et des interventions ultérieures (pour une taxonomie particulière des questions relatives à la santé mentale liées au conflit et aux OEV, voir [le tableau ci-joint](#) extrait du document : Integrating Mental Health and Psychosocial Interventions into World Bank Lending for Conflict Affected Populations: A Toolkit. Pour plus de détails, lire le paragraphe : [faire face à la détresse psychosociale et au traumatisme](#), dans la section Santé.

Tous les OEV : Le conflit a un impact extrêmement dévastateur sur les OEV. Il les prive souvent d'un abri adéquat, et d'un environnement sûr et sécurisant. Il réduit leur accès aux soins de santé primaires et à l'éducation de base, du fait que les infrastructures sociales sont détruites ou abandonnées. Il les expose aux épidémies à cause de l'insalubrité et de la promiscuité souvent observées dans les camps où vivent les personnes déplacées à l'intérieur du pays ou les réfugiés. Il les rend vulnérables aux traumatismes, tels que la séparation ou la perte de leurs parents, frères, sœurs et amis, ainsi qu'à l'enrôlement dans des groupes armés, au viol, à la blessure et à la mort.

Enfants de la rue : Les conflits créent plus d'enfants de la rue puisque les enfants migrent vers les villes à la recherche de protection, d'aide et d'opportunités, soit parce qu'ils sont devenus orphelins ou séparés de leurs parents, soit parce que leurs communautés souffrent de l'insécurité, de l'effondrement économique et de l'isolement, ce qui les oblige à migrer vers les zones urbaines. Bien que les enfants de la rue soient généralement perçus comme des recrues pauvres et indisciplinées (par rapport aux enfants plus dociles recrutés dans les campagnes), certains enfants de la rue ont été enrôlés de force dans les forces armées. Par contre, d'autres sont sévèrement exploités dans le chaos normalement créé par la crise et la guerre. A cause du manque de soins et d'éducation appropriés en faveur de l'enfant, et de l'exposition de ce dernier à la violence et aux drogues, la réhabilitation d'anciens enfants de la rue constitue un défi majeur.

Orphelins : Les conflits créent plus d'orphelins, soit parce que les parents meurent dans les combats, soit à cause des actes de guerre contre les civils, d'une mauvaise alimentation, du manque d'accès aux soins de santé, des mines terrestres, etc. Le conflit crée aussi des orphelins sociaux ; des enfants qui sont séparés de leurs parents dans la fuite et le chaos et qui ne savent même pas si leurs parents et tuteurs sont en vie. Les enfants qui sont déjà orphelins au moment du déclenchement du conflit et qui ne vivent pas dans une situation familiale stable et sûre sont à nouveau confrontés au risque majeur d'être enrôlés comme enfants soldats. Par ailleurs, le conflit grève la capacité d'absorption de la famille élargie, comme les ressources deviennent de plus en plus rares et la charge de dépendance de plus en plus lourde. (Pour un exemple de projet, voir le PAD pour le Projet d'orphelins de guerre de l'Erythrée).

Enfants affectés par le VIH/SIDA : Les groupes armés contribuent souvent à la propagation du virus du VIH/SIDA lorsqu'ils se déplacent d'une région à l'autre, s'adonnant à des pratiques sexuelles non protégées et dans certains cas au viol. La prostitution également prolifère en présence des hommes armés qui attirent souvent des mineures et des jeunes filles-mères (vulnérables). Globalement, l'incidence des MST chez les militaires est 2 à 5 fois plus élevée que chez les civils. Presque toutes les filles qui s'étaient échappées de l'Armée de Résistance du Seigneur au nord de l'Ouganda souffraient de MST – dont le VIH/SIDA. On ignore souvent que les jeunes garçons sont également victimes d'abus sexuel dans des situations de conflit : il est donc important d'évaluer leur statut vis-à-vis du VIH.

Travail nuisible aux enfants : Dans une situation de conflit, les systèmes scolaire et éducatif s'effondrent souvent, au niveau local et dans certains cas, au plan national. Cela entraîne une augmentation soudaine du nombre d'enfants disponibles sur le marché du travail. Simultanément, la demande pour les enfants travailleurs est en hausse à cause de la pénurie d'adultes de sexe masculin. L'agriculture est souvent affectée par le conflit ; soit parce qu'elle devient trop dangereuse, soit parce que les intrants nécessaires et les marchés sont coupés des zones de production. Cela crée de nouveaux besoins en termes de revenus pour les familles déjà appauvries par la guerre, ce qui peut entraîner à son tour l'entrée précoce des enfants sur le marché du travail. Il y a une augmentation du risque d'exploitation, due à la fois à la réduction générale de la protection parentale et à l'éloignement de plus en plus important de ces marchés du travail. De plus, les enfants sont recrutés dans les forces armées soit pour combattre, soit pour travailler comme porteurs, cuisiniers ou prostitués. Dans une situation post-conflit, il y a un risque que les enfants qui ont été déscolarisés pendant plusieurs années ne puissent pas retourner à l'école, soit parce qu'il n'y a pas assez d'écoles et/ou d'enseignants, soit parce que leurs familles ne peuvent plus payer leurs frais scolaires et les font travailler afin de soutenir le ménage.

Enfants soldats et autres enfants associés aux groupes armés : Les conflits sont souvent provoqués par un excès de frustration populaire. Le conflit en lui-même provoque encore plus de frustration populaire du fait que la vie des gens et des communautés est perturbée par la violence. L'augmentation de la pauvreté, la violence et un sentiment d'impuissance poussent beaucoup d'enfants à s'enrôler dans les forces armées (voir par exemple «Young Soldiers - Why They Choose to Fight») et pourtant d'autres sont enrôlés de force. La vie chez les forces armées a un impact à la fois mental et physique sur les enfants, et la dynamique de vie apprise au cours du conflit est généralement insuffisante pour leur permettre de gagner leur vie dans une communauté paisible. Il faudrait de toute urgence traiter les blessures et les maladies des enfants qui ont été enrôlés dans les forces armées afin d'éviter que les MST ne se propagent davantage. La troisième partie de la présente section explique davantage les questions et les besoins qui se rattachent à la Démobilisation et à la réintégration des enfants associés aux forces armées.

Enfants handicapés : Les enfants handicapés souffrent énormément lors du conflit. Dans de nombreuses régions, ils sont les premiers à être négligés en périodes de pénurie, et ils sont des fois abandonnés en même temps que les personnes âgées et d'autres membres moins mobiles de la communauté lorsque les familles fuient une zone de conflit. Le conflit crée également beaucoup d'enfants handicapés, notamment dans les pays où le conflit implique des mutilations délibérées et l'utilisation de mines terrestres. Même dans les cas où les mines ne sont pas utilisées, le conflit perturbe les activités courantes, telles que les soins de santé et les vaccinations, et peut entraîner une recrudescence de maladies invalidantes, telles que la poliomyélite, le trachome et d'autres maladies évitables. Le conflit, quelques fois, entraîne la malnutrition, et même la famine, lorsque les communautés sont isolées, que l'agriculture est abandonnée et que les populations sont contraintes de fuir vers des zones dépourvues de ressources. Cela peut entraîner du retard cognitif et physique, ainsi que des invalidités liées à la déficience nutritionnelle, telle que la cécité. Les enfants qui portent de lourdes charges pour les forces armées peuvent être blessés ou souffrir de déformations osseuses, ce qui peut entraîner éventuellement des infirmités.

Intervention en faveur des enfants associés aux groupes armés

Les recommandations formulées dans cette section sont tirées essentiellement des deux documents publiés par Save the Children UK: *Going Home: Demobilizing and reintegrating child soldiers in the Democratic Republic of Congo*, 2003 et McConnan, Isobel and Sarah Uppard, *Children Not Soldiers, Guidelines for working with child soldiers and children associated with fighting forces*, 2001.

1. Comment empêcher le recrutement des enfants soldats?

La meilleure façon - et de loin la plus humaine - de s'occuper des enfants dans une situation de conflit est d'empêcher leur enrôlement dans les forces armées. Etant donné que la réhabilitation et la réinsertion sociale des enfants qui ont souffert de cette exposition extrême sont à la fois onéreuses et difficiles, l'approche préventive mérite beaucoup plus d'attention que celle que l'on lui accorde présentement.

- **Créer des réseaux de protection des enfants** – L'ONG Save the Children UK a tenté une expérience avec les Réseaux de Protection des Enfants en République Démocratique du Congo, impliquant une vaste gamme de partenaires locaux. Ces réseaux essaient d'empêcher le recrutement en négociant avec les groupes armés locaux et en facilitant le repérage des familles des enfants séparés qui sont très vulnérables au recrutement. Au Sri Lanka, Save the Children UK a fourni une assistance dans l'organisation de 315 comités villageois et 15 comités divisionnaires pour mener une campagne de sensibilisation sur les droits de l'enfant. Les enfants représentent 40% des membres de ces comités. (Voir également [Guidance on how to establish and maintain child protection networks](#), et les pages 19 à 22 de [Rentrer à la maison : Démobilisation et réintégration des enfants soldats en République Démocratique du Congo](#)).
- **Empêcher les séparations des familles et réunifier les enfants séparés avec leurs familles** – Les enfants séparés sont très vulnérables au recrutement dans les forces militaires. Au cours des conflits, de telles séparations sont très fréquentes. Pour cette raison, il est essentiel que les programmes de repérage de familles soient financés au plus tôt. Les programmes couronnés de succès nécessitent une étroite collaboration entre un réseau d'ONG, le gouvernement et les agences des Nations Unies. Ces programmes ont tendance à être très coûteux et il serait préférable de les confier à des agences spécialisées comme le CICR, l'UNICEF et Save the Children.
- **Proposer des alternatives économiques à l'enrôlement dans les forces combattantes** – Lorsque les forces combattantes paient les enfants pour qu'ils rejoignent leurs rangs, certaines familles voient en cela une meilleure option pour l'économie de leur ménage, et pour certains enfants, le fait d'intégrer les forces combattantes représente une alternative alléchante face à l'impuissance et à la misère de la campagne ravagée par le conflit. Ainsi, des programmes bien ciblés de la Banque qui cherchent à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et à offrir aux ménages pauvres des alternatives économiques peuvent de manière indirecte, aider à empêcher l'enrôlement de certains enfants dans les forces armées.
- **Proposer aux enfants des alternatives éducatives** – Les enfants qui ne sont pas scolarisés courent un plus grand risque d'être recrutés. Les écoles peuvent également éduquer les enfants sur leurs droits et sur les risques de s'engager dans une force combattante. En même temps, les écoles peuvent aussi constituer des cibles potentielles des recruteurs militaires.
- **Délivrer aux enfants des actes de naissance et des pièces d'identité** – Un acte de naissance peut permettre aux enfants de prouver qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge de 18 ans et donc ne sont pas légalement éligibles à l'incorporation dans une force combattante. Pour les enfants qui ont déjà passé du temps avec une force combattante, la délivrance d'un document officiel de démobilisation est essentiel pour empêcher un autre recrutement.
- **Plaider auprès du gouvernement ou d'autres autorités compétentes pour renforcer la protection des enfants** – Tout en soutenant les initiatives pratiques au niveau local, les agences doivent faire du lobbying auprès des instances compétentes au niveau national et international pour qu'elles assument leurs responsabilités en matière de protection des enfants.

(Pour plus de détails sur la prévention, voir [Recruitment Prevention, Demobilization Procedures & Reintegration](#)).

2. Qu'implique la démobilisation des enfants associés aux groupes armés ?

La démobilisation implique le désarmement et l'enregistrement des anciens combattants, la réception de documents officiels de libération, une certaine forme d'assistance pour faciliter la transition à la vie civile et le transport des personnes démobilisées vers la communauté de leur choix. S'agissant des enfants, le processus implique la vérification de leur appartenance à une force combattante, l'établissement de leur identité pour les besoins de repérage de familles, l'évaluation de leurs besoins et la préparation au retour vers leur famille et leur communauté. Puisque la plupart des enfants faisant partie des forces combattantes sont engagés dans des opérations de soutien, et non de combat, il n'ont pas besoin de porter des armes pour être démobilisés. Les défenseurs des enfants recommandent que les enfants qui ont fait partie de groupes armés soient immédiatement déplacés dans un endroit séparé loin des soldats adultes, afin de les éloigner de l'influence de ces derniers. Tout comme les adultes, il faudrait que les enfants reçoivent des documents formels de démobilisation symbolisant la rupture avec le passé et constituant également le récépissé pour obtenir un soutien pour une réintégration transitoire. Tout paquet d'avantages pour la réintégration doit être équitable aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Les besoins et vulnérabilités spécifiques des filles affiliées aux groupes armés, y compris celles qui ont été victimes d'exploitation sexuelle par les combattants, doivent être pris en compte dans l'élaboration de programmes de désarmement, de démobilisation et de réhabilitation (DDR).

Puisque l'utilisation d'enfants soldats est considérée comme un crime de guerre, certains chefs découragent leurs jeunes recrues de participer au processus de désarmement et de démobilisation. Les filles ont moins de chance de bénéficier d'un processus DDR, puisqu'elles combattent rarement et sont plus faciles «à oublier» (voir «From Combat to Community: Women and Girls of Sierra Leone» and «Child soldiers: What about the girls ?»). Ainsi, les agences chargées de la démobilisation peuvent avoir besoin de stratégies d'information pour donner aux enfants soldats l'occasion d'être démobilisés de façon formelle. Les réseaux et coalitions de parents ont fait preuve d'efficacité dans les négociations avec les commandants pour obtenir la libération des enfants engagés dans un conflit armé.

Pour s'assurer que les intérêts des enfants sont pris en compte dans le processus DDR, la Banque mondiale et ses interlocuteurs dans le gouvernement devront clairement s'engager à :

- inclure les enfants dans le processus DDR, et donc à libérer et à réintégrer les garçons et les filles;
- mettre fin au recrutement trans-frontalier d'enfants, et à démobiliser les enfants d'autres pays engagés dans le conflit ;
- ne pas persécuter les enfants simplement pour leur engagement dans les forces combattantes, et à assurer des systèmes de justice juvénile appropriés en faveur des enfants accusés d'avoir commis des crimes de guerre ;
- inclure activement les agences de protection des enfants et leurs homologues dans le gouvernement dans le cadre de la démobilisation et de la réintégration des enfants, en définissant clairement les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires ;
- soutenir les domaines clés tels que l'éducation, la protection des enfants et la justice juvénile ;
- fournir un financement adéquat pour soutenir la réintégration des enfants dans leur communauté à long terme.

Les agences chargées de prendre en charge les enfants soldats démobilisés devront prendre les dispositions nécessaires pour les accueillir, notamment :

- mettre en place un système de coordination ;
- se mettre d'accord sur les rôles respectifs (documentation, repérage de familles, soins provisoires, soutien à la réintégration, etc.) des agences nationales et internationales ;
- se mettre d'accord sur les politiques en matière de prise en charge des enfants ;
- recruter et former le personnel ;
- fournir un logement temporaire et des soins provisoires jusqu'à ce que la réunification familiale devienne possible;
- pré-positionner la nourriture et les articles de secours pour les enfants ;

- assurer la liaison avec les familles et les communautés en vue de préparer le retour des enfants.

Conseils pratiques pour la conception des centres de transit

Pendant la période entre la démobilisation des enfants et leur réintégration dans leurs communautés, les enfants doivent normalement passer quelque temps dans des centres de transit. L'objectif de ces centres est de faciliter le retour de l'enfant dans la famille et la communauté. On trouvera ci-après un résumé des Save the Children UK guidelines sur la façon la meilleure de concevoir des centres de transit pour les enfants :

Services

- Les activités socioéconomiques, y compris la formation professionnelle, devraient être basées sur la communauté plutôt que sur une activité spécifique des centres de transit. Il est important, toutefois, que la formation professionnelle soit adaptée aux structures de demande locales, afin que les enfants ne soient pas éduqués pour devenir chômeurs ou pour rejoindre un marché professionnel congestionné où le rendement marginal est déjà mince. En revanche, on peut donner aux parents de l'enfant des outils afin qu'il/elle puisse les aider dans les travaux champêtres ou d'autres activités productives qui sont faisables au niveau communautaire.
- Les centres de transit devraient fournir des conditions de vie (litière et repas par exemple) qui sont similaires à celles qui existent dans les communautés de l'enfant.
- Pas de séjour minimum – on ne devrait pas obliger les enfants démobilisés à séjourner dans les centres de transit pendant une période spécifique. Il faudra investir des ressources dans l'élaboration des solutions alternatives telles que le placement en famille d'accueil des enfants plus jeunes qui ne peuvent pas être réunis avec leur famille à court terme.
- Les centres de transit devraient fournir des soins de santé primaires et s'arranger avec les cliniques locales ou les hôpitaux pour satisfaire les autres besoins sanitaires.
- En plus des besoins fondamentaux, les centres de transit devraient organiser des activités sociales, culturelles, récréatives, sportives et éducatives. Les thèmes devraient privilégier la gestion de conflits, l'éducation pour la paix et la préparation à la participation dynamique de la vie active. Les activités d'alphabétisation, de formation et de rattrapage devront être adaptées à un calendrier informel et aux niveaux des enfants.

Partenaires

- L'analyse au niveau local du choix de partenaires pour les centres de transit devrait inclure les autorités locales (le Ministère des affaires sociales notamment) et les ONG locales. Les questions clés à considérer comprennent ce qui suit :
 - Existe-t-il assez de partenaires locaux pour organiser plusieurs centres de transit plus petits ou est-il plus réaliste de signer un contrat avec une organisation pour gérer un grand centre de transit ?
 - Comment le travail des centres de transit peut-il être intégré dans la réinsertion et l'action à plus long terme en faveur de toutes les catégories d'enfants vulnérables ?
- Des mécanismes de coordination clairs au niveau opérationnel sont nécessaires à l'échelle provinciale entre les acteurs opérationnels. La collaboration est particulièrement cruciale entre les divers acteurs, le CICR et le réseau de repérage de familles. L'élargissement des réseaux de repérage de familles devrait être axé sur le rôle géographique des organisations communautaires.

Dotation en personnel

- En sélectionnant du personnel pour les centres de transit il faudrait mettre l'accent sur l'expérience et l'aptitude à travailler avec des enfants plus âgés. Une formation spécifique devrait être assurée avant l'ouverture du centre.

- Les dispositions en matière de dotation en personnel devraient viser un ratio de 1 agent pour 10 enfants et devraient s'efforcer d'établir une relation constante entre les membres du personnel et les enfants.
- Il faudra également envisager du personnel en disponibilité et des partenariats avec les organisations locales en vue de fournir certaines activités dans le cadre du recrutement et de la formation du personnel.
- La préparation des centres devrait inclure la discussion avec la communauté sur l'action du centre et la manière dont les activités et l'interaction entre le centre et la communauté contribuent à la réintégration sociale des enfants.

Réintégration des enfants soldats : une approche communautaire

Dans une situation post-conflit, les enfants soldats ne sont pas les seules victimes. Souvent, les communautés des vastes régions du pays sont détruites par des années de violence. Les résidents communautaires soit deviennent des personnes déplacées à l'intérieur du pays ou des réfugiés dans un pays voisin, soit restent dans la communauté tout au long du conflit. Les infrastructures communautaires sont détruites soit par la violence, soit par des années sans entretien. Les familles de retour dans leurs régions d'origine sont souvent confrontées au défi de rebâtir leur vie en partant de rien – en reconstruisant leurs maisons, en défrichant leurs terres agricoles et en acquérant des ustensiles de cuisine et des outils agricoles de base. Dans ce contexte, les enfants soldats qui rentrent ne sont pas considérés comme les membres les plus vulnérables de la communauté, et leur réintégration devrait être assurée par une approche à base communautaire plutôt que par des mesures individuellement taillées sur mesure.

Les éléments clés d'une approche communautaire de la réintégration sont :

- la réunification familiale ou une autre disposition appropriée de placement dans la famille élargie ou dans une famille d'accueil ;
- le soutien social, notamment le rôle des membres de la communauté en matière de conseils, de médiation et de facilitation de la réintégration ;
- les opportunités de participer à la vie civile, y compris :
 - l'éducation par des études scolaires (des cours de rattrapage et préparatoires dispensés dans les centres de transit en vue de faciliter cette approche) ou plus probablement, par l'alphabétisation informelle ou les opportunités d'apprentissage accéléré ;
 - les activités économiques ou activités axées sur les moyens d'existence, adaptées au niveau de l'enfant et de sa famille ;
 - la formation professionnelle devrait être envisagée avec circonspection. Souvent, les réalités du marché ne sont pas prises en considération dans la conception de tels projets. En outre, de telles initiatives nécessitent un coût par enfant relativement élevé ;
- les activités de réintégration des enfants soldats devraient être liées aux projets de développement conduits par les communautés et conçus pour bénéficier à des communautés entières, plutôt que comme une sous-composante des projets DDR. Si le projet de réintégration des enfants soldats est le seul programme d'aide dans une communauté dévastée par la guerre, il pourra susciter la jalousie et servir à marginaliser les jeunes qu'il cherche à réintégrer ;
- les activités en faveur des enfants démobilisés devraient être intégrées dans celles destinées à tous les enfants vulnérables. Par exemple les ménages avec des OEV (orphelins et enfants vulnérables) pourraient être ciblés pour bénéficier de certains avantages spécifiques, tels que la dispense des frais scolaires ou la participation à un petit projet d'élevage renouvelable ;
- des visites de suivi de trois mois auprès des enfants démobilisés et de leurs familles et communautés s'avèrent nécessaires. Ceci peut être fait de manière efficace par le biais des réseaux communautaires de protection des enfants décrits ci-dessus.

Développement du jeune enfant (ECD)

Introduction

Quinze pour cent des orphelins en ASS sont âgés de moins de 4 ans, et 35 pour cent ont entre 5 et 9 ans. Les jeunes orphelins représentent près de 22 millions d'enfants, et ne représentent que quelques uns des jeunes enfants extrêmement vulnérables sur le continent – ceux qui sont le plus à risque d'avoir une réaction négative à ces chocs. Ils ont tous besoin qu'on leur accorde une attention particulière en mettant en place des interventions spécifiques en leur faveur. Bon nombre d'initiatives en faveur des OEV sont centrées dans le milieu scolaire, mais comme les enfants les plus jeunes sont en âge préscolaire, les écoles ne peuvent pas être utilisées comme véhicules des interventions, car celles-ci visent les OEV plus âgés.

Les OEV les plus jeunes se trouvent le plus souvent dans une sorte d'environnement familial, étant donné qu'ils sont généralement incapables de survivre ailleurs (par exemple, dans la rue, dans des types dangereux du travail des enfants, et relativement inutiles pour les groupes armés). Par ailleurs, il semble y avoir un seuil plus élevé d'abandon des enfants plus jeunes, et un seuil peu élevé de prise en charge des plus jeunes qui sont devenus orphelins ou abandonnés.

Un groupe important d'OEV plus jeunes se trouve chez les orphelins, bien que ces derniers ne soient pas tous extrêmement vulnérables. On localise les jeunes enfants vulnérables dans :

- les ménages ayant à leur tête des tuteurs plus âgés ou des enfants,
- les ménages où le parent survivant ou tuteur est malade, handicapé ou traumatisé,
- les ménages où l'enfant est "non désiré" (par exemple, par un beau-parent) et donc négligé, abusé ou exploité,
- les rues, les institutions et les lieux de travail aux conditions extrêmes (mais ce dernier groupe est relativement petit pour cette tranche d'âge de jeunes).

D'autres jeunes OEV vivent encore avec leurs parents ou membres de la famille qui sont :

- veufs ou divorcés,
- handicapés ou malades,
- traumatisés ou affectés d'autres manières par la guerre, le conflit et autres chocs, ou
- dysfonctionnels à cause de conditions sociales, telles que l'alcool et l'usage de stupéfiants, et donc incapables de bien satisfaire à leurs besoins spéciaux, comme dans le cas des enfants souffrant de maladies graves, de traumatisme ou d'invalidité.

Aperçu des interventions possibles

Catégorie d'OEUV	Type d'Intervention
Tous les jeunes OEV	• Campagnes de lutte contre la stigmatisation dans la communauté, les écoles, auprès des chefs traditionnels et religieux et par les media • Soutien sanitaire et nutritionnel • Transferts conditionnels pour améliorer l'accès aux programmes ECD et aux services de santé • Soutien psychosocial/counselling • Stimuli cognitifs • Soutien et formation de tuteurs
Caractéristiques de la conception de projets par catégorie d'OEUV	
Jeunes orphelins	• Lorsque l'orphelinat est prévisible, soutenir les <u>initiatives de livres/boîte à souvenirs</u> • Soutenir l'identification d'autres tuteurs de la famille ou dispositions de placement en famille à base communautaire en prévision du décès d'un parent, si possible. • Si les actions ci-dessus s'avèrent impossibles, soutenir le développement des foyers nourriciers collectifs à base communautaire (mais sachez que cette option coûte beaucoup plus cher) • Envisager des programmes de transferts conditionnels liés aux examens de santé et nutritionnels • Soutenir et former les tuteurs (notamment les parents plus âgés et les enfants chefs de famille) • Mettre en place un programme de suivi/visites à domicile
Jeunes enfants affectés par le VIH/SIDA	• Prolonger la vie des tuteurs séropositifs des jeunes enfants, en leur fournissant des antirétroviraux et autres services de soins de santé primaires • Prévenir la transmission mère-enfant • Promouvoir l'inclusion des enfants séropositifs dans les activités et services ECD réguliers • Envisager les programmes d'exonérations et de transferts conditionnels liés aux examens médicaux et nutritionnels • Dans les communautés fortement affectées par le VIH/SIDA, soutenir les services de garderie à base communautaire
Jeunes enfants affectés par le conflit armé	• Inclure les communautés atypiques, comme les camps de déplacés et de réfugiés, dans les activités ECD régulières • Protéger et abriter les enfants non accompagnés dans les zones de crise • Renforcer les aspects des programmes ECD liés au soutien psychosocial et à la prévention de conflits • Soutenir les composantes/interventions thérapeutiques comme le dessin et les jeux de rôle • Soutenir le counselling pour les tuteurs principaux blessés ou traumatisés • Si les orphelins de guerre sont nombreux, soutenir les initiatives de réunification de familles, d'identification de tuteurs au sein des membres de la famille et des dispositions de placement familiale à base communautaire • Lorsque les actions ci-dessus s'avèrent impossibles, envisager de soutenir le développement des foyers nourriciers collectifs à base communautaire (mais sachez que cette option coûte beaucoup plus cher)
Jeunes enfants handicapés	• Soutenir les efforts visant activement à inclure les enfants handicapés dans les activités ECD • Combattre la stigmatisation au niveau communautaire • Combattre la stigmatisation chez les enfants • Soutenir et former les tuteurs des jeunes enfants handicapés • Inclure les enfants handicapés dans les premiers bénéficiaires de tout

programme de transfert conditionnel ciblé (écoles, santé)

Pour des informations d'ordre général sur les caractéristiques du portefeuille de l'ECD Afrique et les exemples des caractéristiques au niveau des pays, voir la [comprehensive list](#) du [Directory of Africa ECD interventions](#).

Les jeunes OEV des communautés régulières : orphelins, handicapés, autres

Assistance aux jeunes OEV dans les communautés «régulières» ; Orphelins, enfants dans la rue, enfants handicapés et enfants affectés par le VIH/SIDA

Les OEV vivant dans les communautés où la concentration des OEV est faible peuvent, à certains points de vue, être des privilégiés par rapport à ceux qui vivent dans les communautés à forte concentration d'OEV. Par exemple, les systèmes de famille étendue peuvent ne pas être surexploités ; par conséquent, la chance de trouver une bonne famille de placement peut être meilleure. Il y a aussi des cas où la stigmatisation est beaucoup plus faible vis-à-vis des cas uniques d'OEV, alors que dans les communautés avec beaucoup d'OEV, ces derniers peuvent être facilement stigmatisés et persécutés à cause de certaines caractéristiques associées au groupe (par exemple, enfants de la rue).

Mais, le contraire est aussi possible. Les OEV dans les communautés à faible concentration d'OEV peuvent faire l'objet de stigmatisation par ignorance et être perçus comme étant «plus différents» qu'ils ne le seraient dans une communauté confrontée à de sérieux problèmes (par exemple, les enfants sourds sont perçus comme étant moins intelligents dans beaucoup de communautés n'ayant aucune expérience avec les personnes sourdes qui ont réussi dans la vie). Inversement, dans les régions avec une forte densité de certains sous-groupes d'OEV, il y a une plus grande probabilité de trouver ou d'attirer des interventions spécialisées conçues sur mesure pour satisfaire les besoins d'un groupe particulier (par exemple, dans des situations post-conflit, il peut y avoir une base plus vaste pour promouvoir des projets psychosociaux), et un potentiel pour former des groupes d'intérêts autour de besoins spéciaux (par exemple, réseaux-SIDA).

L'ECD a un potentiel pour réduire l'écart entre les OEV et les non-OEV, en offrant aux OEV certains avantages auxquels les non-OEV ont un accès plus facile. Malheureusement, les programmes ECD payants dans beaucoup de pays africains n'ont fait que le contraire : ils reflètent les inégalités entre les enfants, ou même contribuent à élargir l'écart (voir [Helen Penn for CHIP](#) pour des exemples du Swaziland).

Les effets nuisibles à long terme de la discrimination et l'abandon dont sont souvent victimes les jeunes OEV peuvent être partiellement neutralisés en contribuant à promouvoir leur inclusion systématique. Les projets ECD réguliers ciblant les enfants démunis ou les communautés pauvres de manière plus générale est un bon départ.

Exemples. Au Mali (Projet d'enseignement de base de qualité), la Banque mondiale soutient une composante ECD d'un projet d'enseignement de base. Dans le cadre de cette composante, le projet a commandé une importante étude sur l'impact du VIH/SIDA sur les enfants en âge préscolaire de moins de 6 ans affectés par la maladie. De telles études de base informent la conception de stratégies plus intégrantes. Le projet ECD intégré d'Erythrée cible 560 000 enfants de moins de 6 ans et 32 000 orphelins de guerre (pour plus de détails sur ces projets et d'autres initiatives ECD de la Banque mondiale, voir [Directory of ECD projects in Africa](#)).

Un projet ECD ciblant les enfants démunis ou les communautés pauvres devra :

(a) promouvoir l'inclusion en :

- faisant de la non-discrimination un objectif explicite,
- informant les ménages ciblés que tous les enfants sont pris en compte dans le projet, notamment les OEV ;
- menant des consultations qui permettent d'aborder les questions liées au potentiel et l'égalité de la valeur des OEV ;

(b) assurer une participation équitable en :

- menant une campagne pour promouvoir des droits équitables pour les OEV chez les résidents communautaires et les OEV pairs,
- adaptant la conception du projet aux besoins spécifiques des OEV (par exemple, accessibilité),
- formant le personnel pour lutter contre les préjugés et promouvoir constamment la participation équitable des OEV dans les activités du projet ECD,
- ajustant le programme et activités ECD en vue de faciliter une participation équitable,
- incluant la suppression de frais scolaires en faveur des OEV afin d'éliminer les barrières qui empêchent leur participation aux projets ECD.

Les jeunes OEV dans les communautés en crise

Assister les jeunes OEV dans les communautés en crise : VIH/SIDA, conflit et crise sociale

Lorsqu'une communauté est en état de crise, la prémisse de la manière dont on peut aider les OEV change de façon spectaculaire. La crise épuise les ressources (humaines et financières) de la communauté destinées au projet, et les besoins des OEV devront rivaliser avec beaucoup d'autres besoins urgents. Etant donné que les (jeunes) OEV constituent toujours une circonscription extrêmement faible, leurs besoins ont tendance à être perdants dans la course aux ressources rares. Dans ce contexte, les solutions à base communautaire peuvent être plus difficiles à mettre en œuvre, et on pourra avoir besoin de plus de soutien externe/centralisé et d'implication, aussi bien pour la préparation que pour le fonctionnement du programme.

Cette situation est typique dans les communautés affectées par le conflit, les communautés avec une lourde charge des cas de VIH/SIDA et les zones urbaines démunies caractérisées par des taux élevés de chômage, de violence, de criminalité et de drogues (voir les types de risques auxquels sont confrontés des jeunes OEV nés dans les communautés en crise). Quelle que soit la cause dominante de la vulnérabilité des enfants dans une zone fortement affectée, le ciblage à grande échelle des jeunes OEV est recommandé (par exemple, tous les orphelins, pas seulement les orphelins du SIDA). Essayer de cibler les ménages défavorisés en général afin d'éviter de contribuer à la stigmatisation.

Enfants dans la rue : Les zones urbaines défavorisées produisent normalement beaucoup d'enfants *dans* la rue (c'est-à-dire les enfants de la rue qui ont un foyer, mais qui passent un temps considérable dans les rues et les lieux publics – voir la section définitions de base). Ils viennent des ménages dysfonctionnels ou des ménages avec des mères seules et démunies qui travaillent dur pendant de longues heures comme domestiques, ou démarcheurs, qui sont des emplois de bas de gamme. Etant donné que bon nombre d'entre elles sont des immigrées dans les «nouvelles» zones (péri-) urbaines, elles ont tendance à avoir un faible réseau familial et communautaire pour aider à prendre en charge les enfants. Ainsi, les enfants passent beaucoup de temps sans être surveillés ou (insuffisamment) surveillés uniquement par les frères et sœurs plus âgés (ce qui empêche ces derniers d'aller à l'école). Ces jeunes enfants se retrouvent souvent dans les rues et les lieux publics autour de leurs cabanes ou du lieu de travail de leur mère, où ils sont fréquemment exposés au risque d'abus, d'accidents et aux autres risques pour la santé.

Les projets ECD dans ce cadre devraient :

- être axés sur la tranche d'âge de 2 à 6 ans,

- être, dans la mesure du possible, à base communautaire,
- cibler de manière générale les femmes démunies dans les quartiers concernés,
- être basés sur les solutions de garderie communautaire ou à domicile, par exemple, en désignant des «mères communautaires» ou des «points de soins»,
- mettre l'accent sur la protection, l'hygiène, la nutrition, la santé, et la stimulation cognitive (dans cet ordre).

(Voir Helen Penn for CHIP, chapitre 8, pour une discussion approfondie du sujet.)

Enfants affectés par le conflit armé : Pendant ou après le conflit, de nombreux jeunes enfants sont séparés de leurs parents et/ou familles, du fait qu'ils sont quelquefois laissés avec les autres membres de la famille lorsque les parents fuient ou émigrent, ou bien ils sont séparés par accident dans le chaos ou lors du déplacement. Ils souffrent aussi de traumatisme, tout comme leurs parents. Si leur situation n'est pas prise au sérieux, ils peuvent générer des coûts sociaux considérables à l'avenir, et même probablement contribuer à la résurgence de la violence. Les jeunes enfants qui grandissent en dehors ou en marge des familles et des communautés sont moins enclins à intégrer complètement les contraintes sociales sur leurs comportements, et ont peu de chance de voir leur intérêt à maintenir le système économique et politique. Ainsi, ils deviennent une cohorte pour le recrutement par des milices, des bandes urbaines, et des bandits ruraux.

Les projets ECD dans les zones en conflit ou en situation post-conflit devraient :

- s'engager dans la réunification de familles et l'intégration des jeunes enfants non accompagnés dans les familles étendues,
- fournir des services ECD dans les foyers nourriciers collectifs et les camps,
- accorder une attention particulière à la prévention de dommages psychosociaux à long terme et à l'adaptation psychosociale (adaptation à la fois émotionnelle et pratique),
- évaluer l'état de traumatisme des tuteurs, et, si nécessaire, offrir des soins psychosociaux aux tuteurs – vous pouvez également fournir un soutien psychosocial au jeune enfant et au tuteur en même temps ; dans ce cas, l'approche qui semble la plus prometteuse serait de mettre l'accent sur la réponse pratique (par le counselling qui contribue à trouver des stratégies pour relever les défis quotidiens, et qui représente une expérience positive pour l'enfant et le tuteur dans la résolution de problèmes quotidiens),
- inclure des exercices pour sensibiliser les jeunes enfants sur la résolution pacifique de conflits (pour une bonne méthodologie de la prévention de la violence chez de très jeunes enfants, vous pouvez commander le manuel de Save the Children intitulé An Eye for an Eye leaves Everyone Blind.)
- promouvoir les jeux collectifs afin de développer des amitiés et des réseaux d'enfants,
- promouvoir la nutrition, la santé et la protection.

Pour plus de détails, voir le Document d'Evaluation de Projets (PAD) pour le Projet de développement intégré du jeune enfant d'Erythrée en faveur des orphelins de guerre et Helen Penn for CHIP, chapitre 8.

Enfants affectés par le VIH/SIDA : Les jeunes enfants peuvent être affectés par le VIH/SIDA de plusieurs manières. Ils peuvent être eux-mêmes infectés ou exposés au risque d'infection (notamment par l'allaitement), ils peuvent avoir un parent gravement malade, avoir perdu la principale personne qui subvient aux besoins du ménage, ou se retrouvent orphelins ou des orphelins doubles (pour les orphelins et l'ECD, voir le paragraphe suivant). Ils peuvent aussi vivre dans une communauté qui est sérieusement affectée, et souffrir indirectement de l'effondrement des structures et services communautaires, et/ou peuvent être abandonnés parce que leur propre famille est surchargée à cause de sa responsabilité de prise en charge des membres de la famille étendue. En bref, dans les communautés sérieusement affectées par le VIH/SIDA, les jeunes enfants peuvent, plus généralement, être privés de l'attention vitale dont ils ont besoin en termes de soins sanitaires et nutritionnels.

Les projets ECD mis en œuvre dans de telles communautés devraient :

- cibler de manière générale les ménages démunis (d'une part parce que même les ménages démunis où aucun membre n'est infecté seront affectés par la situation, et, d'autre part, afin de combattre la stigmatisation),
- cibler les enfants de 0 à 6 ans, mais aussi les femmes enceintes qui sont potentiellement séropositives afin de réduire le risque de transmission mère-enfant, de préférence à travers des programmes de visites à domicile,
- évaluer la situation familiale des jeunes enfants, par exemple, par le biais de programmes de visites à domicile, et, si possible, contribuer à maintenir la santé et prolonger la vie des tuteurs des jeunes enfants par la médication et l'éducation,
- si possible, contribuer à préparer le jeune enfant à l'orphelinat à travers la protection judiciaire contre la saisie de biens, la préservation de dossiers, la création de livres à souvenirs et boîtes à souvenirs, l'identification de parents aimants, etc.
- lutter contre la stigmatisation dans les communautés et chez les parents adoptifs potentiels,
- lorsque le foyer est sérieusement affecté, offrir des installations de garderie où l'on pourra fournir des services de soutien psychosocial, de stimulation cognitive, de nutrition et de santé.

Voir aussi : les Operational Guidelines for Supporting ECD in Multi-Sector HIV/AIDS Programs in Africa.

Orphelins : Bien que les orphelins du SIDA souffrent dans certains endroits d'une plus grande stigmatisation que d'autres orphelins, beaucoup d'orphelins – quelle que soit la raison de leur orphelinat – sont extrêmement vulnérables.

Les interventions ECD en faveur des jeunes orphelins devraient avoir comme priorités :

- d'aider à identifier de bons foyers de placement,
- de protéger les dossiers juridiques et les droits légaux des jeunes,
- d'aider à créer des livres ou boîtes à souvenirs, même après la mort des parents (en utilisant les informations et les objets fournis par les autres membres de la famille et de la communauté),
- de soutenir les ménages ayant à leur tête des enfants (protection, formation, soutien économique, nutritionnel et/ou juridique), et de soutenir et de protéger les enfants de tuteurs plus âgés,
- de soutenir les tuteurs plus âgés des jeunes OEV (protection, formation, soutien économique, nutritionnel et/ou juridique),
- de protéger les jeunes orphelins contre l'abus, le trafic (sexuel) et le travail des enfants exploités,
- de soutenir les options de garderie (de préférence à base familiale ou communautaire) qui fournit un soutien en matière de nutrition, de suivi sanitaire, de stimulation cognitive et psychosociale.

Erythrée : Projet intégré de développement du jeune enfant (IECDP)

Le Projet intégré du développement du jeune enfant pour l'Erythrée vise à promouvoir la croissance saine et le développement holistique des enfants érythréens. Le projet élargit l'accès aux, et améliore la qualité des services fournis pour satisfaire les besoins essentiels des jeunes enfants. Le projet comporte cinq composantes. La première composante améliore la santé de l'enfant en fournissant une formation sur le tas et un pré-service aux agents de santé et aux soigneurs ; en finançant les médicaments, les équipements médicaux, et les fournitures et en renforçant les mécanismes d'acquisition, de stockage, et de distribution; en encourageant l'adoption des pratiques saines telles que l'allaitement et le traitement adéquat des infections; en utilisant les interventions en matière de santé environnementale pour lutter contre les maladies infantiles; et en améliorant la communication pour changer les comportements. La deuxième composante renforce les capacités des familles et des communautés dans le but d'améliorer la situation nutritionnelle et sanitaire des enfants, en réduisant la déficience en micro- et macro-nutriments et en améliorant la sécurité alimentaire; et renforce les capacités au sein des ministères pour mettre en œuvre la composante nutrition. La troisième composante améliore la qualité et l'accès à l'éducation précoce des enfants, et la capacité institutionnelle à tous les niveaux administratifs. La quatrième composante renforce les filets de sécurité traditionnels pour les soins et la protection des enfants à travers la réintégration à base communautaire et le soutien psychosocial en faveur des orphelins. En plus de soutenir la gestion globale du programme multisectoriel, la cinquième composante finance le plaidoyer et les campagnes de sensibilisation, et met en place un fonds

d'innovation.

Groupes cibles

Les bénéficiaires du programme IECDP sont les principaux groupes cibles, dont environ 560 000 enfants de 0 à 6 ans et environ 310 000 élèves du primaire. Les interventions seront réparties en catégories appropriées en fonction de l'âge, c'est-à-dire celles ciblant une tranche d'âge plus jeune de 0 à 3 ans et celles visant la tranche d'âge de 4 à 6 ans. Si certaines interventions telles que l'Information, l'Éducation et la Communication (IEC) et la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) devront couvrir environ 560 000 jeunes enfants, certaines activités, telles que l'école maternelle et une formation et soins pré-scolaires, ne devront couvrir qu'environ 31 000 et 90 000 enfants respectivement. Le programme d'alimentation supplémentaire thérapeutique ne ciblera que les enfants extrêmement malnutris. Environ 32 000 orphelins pourront aussi bénéficier du programme IECDP.

Risques auxquels sont exposés les jeunes OEV nés dans des communautés en crise; SIDA, conflit, crise sociale:

Enfants nés dans une communauté sévèrement affectée par le VIH/SIDA, le conflit ou une crise				
Parents malades, blessés ou traumatisés				Systèmes communautaire et de famille étendue surchargés Filets de sécurité déchirés Beaucoup d'intérêts concurrents
		Augmentation de la pauvreté		
Transmission de la maladie/du traumatisme à l'enfant				Moins de nourriture, de temps pour les soins, et de ressources pour l'éducation et la santé par enfant - OEV
	Orphelinat	Stress psychosocial		
Infections opportunistes et état de santé physique et mental généralement pauvre				Déficiences nutritionnelles, privation émotionnelle et faible niveau d'éducation
Augmentation de la morbidité, mortalité	Placement familial, soins en établissement pour enfants de la rue, ménage dirigé par un enfant	Faible niveau de développement social et cognitif	Rabougrissement	Augmentation de la susceptibilité aux maladies d'enfance

Diagramme inspiré d'un modèle similaire présenté dans [Operational Guidelines for Supporting ECD in Multi-Sector VIH/SIDA Programs in Africa](#).

Education

Les OEV dans les Programmes du secteur de l'éducation

Aperçu des interventions possibles

La liste des caractéristiques de conception de projets présentées ci-dessous n'est pas exhaustive, et ne reprend que les interventions qui ont peu de chance de figurer dans un projet d'éducation régulier. Si vous avez le temps et l'argent, nous vous encourageons d'organiser une réunion des parties prenantes comme indiquée dans la section [consulter les acteurs](#). Cette réunion améliorera la qualité de l'information que vous collectez et assurera l'appropriation et l'engagement au niveau local.

Les caractéristiques de conception de projets les plus probables – Secteur de l'éducation	
Tous les OEV	• Supprimer ou subventionner les frais scolaires et les uniformes, ou instituer les dispenses ou des <u>suppressions des frais scolaires</u> • Etablir des <u>transferts conditionnels</u> liés à la fréquentation scolaire pour couvrir les frais scolaires, les livres, et/ou les uniformes • Etablir un transfert conditionnel d'argent lié à la fréquentation scolaire pour couvrir toutes les dépenses ci-dessus plus une subvention familiale • Elaborer des <u>programmes de cantines scolaires</u> • Elaborer des programmes de nutrition et de santé en milieu scolaire (<u>l'approche FRESH</u>) • Elaborer un programme de santé de la reproduction adapté aux jeunes pour l'école • Réintégrer dans l'école les enfants déscolarisés, et lorsque c'est nécessaire, aider à assouplir ou à éliminer les conditions rigides de limite d'âge pour accéder aux différentes classes.
Caractéristiques de conception de projets par catégorie d'OEV	
Enfants de la rue	• Collaborer avec les ONG qui s'efforcent de remettre les enfants dans le circuit scolaire normal ou d'assurer des programmes d'éducation non formelle
Orphelins	• Développer des services de counselling psychosocial en milieu scolaire
Enfants affectés par le VIH/SIDA	• Modifier le programme scolaire pour y inclure la prévention du VIH/SIDA, la prise en charge des malades, la déstigmatisation, etc. • Si nécessaire, aider à éliminer les obstacles juridiques qui autorisent les écoles publiques à pratiquer la discrimination et à exclure les enfants affectés par le VIH/SIDA – notamment ceux qui sont infectés par le virus. • Elaborer des directives et des matériels pédagogiques pour aider les enseignants à identifier et à soutenir les enfants affectés par le VIH/SIDA. • Mettre en place des services de counselling psychosocial en milieu scolaire • Elaborer des programmes ECD dans les zones affectées par le VIH/SIDA (Voir l'Initiative ECD VIH/SIDA de la Banque)
Enfants victimes des pires formes du travail des enfants	• Promouvoir des horaires de cours flexibles pour les enfants qui travaillent • Faire coïncider les vacances scolaires avec la saison des récoltes dans les zones où l'on pratique l'agriculture intensive • Assurer que les entrepreneurs qui construisent les écoles n'emploient pas les enfants pour des travaux dangereux ou des travaux qui empêchent les enfants d'aller à l'école • Promouvoir une campagne ciblant toute communauté qui (a) encourage l'inscription de tous les enfants – notamment les groupes d'enfants vulnérables qui travaillent comme domestiques, gardiens de troupeau et ceux qui travaillent dans les champs. et (b) encourage les parents à aider leurs enfants à rester à

	l'école plutôt que d'abandonner les études pour le travail Organiser des activités récréatives et des campagnes de sensibilisation sur les risques de la prostitution et de la migration de l'enfant non accompagné en vue d'empêcher la prostitution enfantine, la migration à la recherche d'emplois et le trafic
Anciens enfants soldats et autres enfants associés aux groupes armés	- Collaborer avec les ONG qui s'efforcent de ramener les enfants dans le circuit scolaire normal ou d'assurer des programmes d'éducation non formelle - Elaborer des programmes de formation professionnelle pour les anciens enfants soldats et d'autres enfants associés aux groupes armés, notamment ceux qui ne peuvent pas réintégrer le circuit scolaire normal. - Fournir des services de counselling psychosocial à l'école aux anciens enfants soldats et autres enfants associés aux groupes armés
Enfants handicapés	- Faciliter l'accès à l'école des enfants handicapés physiques - Former les enseignants à intégrer les enfants handicapés dans les classes régulières - Aider à fournir les outils de base, par exemple, les planches de Braille pour les enfants aveugles et les lunettes pour les enfants avec une déficience visuelle (ces derniers constituent un groupe important d'enfants handicapés dans les pays en développement, alors qu'ils ne seraient pas considérés comme handicapés dans une économie plus développée) - Promouvoir une campagne ciblant les communautés et les parents sur la nécessité de destigmatiser les enfants handicapés, avec un accent particulier sur la vulgarisation des expériences réussies dans d'autres régions, si possible en collaboration avec les enfants «qui ont réussi» et les jeunes handicapés - Collaborer avec les ONG qui s'efforcent de remettre les enfants dans le circuit scolaire normal ou d'assurer des programmes d'éducation non formelle

Avant de déterminer les types d'interventions que votre projet éducatif devrait comporter, il faudra décider si vous avez l'intention de servir tous les OEV (ce qui est recommandé), ou un ou plusieurs groupes spécifiques. Votre décision dépendra (a) du nombre d'enfants qui entrent dans chacune de ces catégories (voir la section Données de base); (b) des groupes que le gouvernement considère comme hautement prioritaires ; (c) de la capacité humaine existant au niveau local, (d) du niveau de financement disponible pour les activités en faveur des OEV, et (e) des restrictions liées à la source de financement. Une fois que vous avez choisi les groupes d'OEV que votre programme va cibler, il faudra ensuite déterminer les interventions à financer. Cette section fournit des informations sur plusieurs des interventions énumérées ci-dessus pour faciliter votre prise de décision. Après avoir sélectionné les interventions de votre choix, vous allez probablement les analyser par rapport aux critères qui apparaissent dans la section «Décider ce qu'il convient de faire». Pour obtenir de l'aide au niveau de l'estimation des coûts, consulter la section Estimation des coûts.

Suppression des frais scolaires

La suppression des frais scolaires s'est avérée être un moyen efficace pour augmenter le taux d'inscription dans les écoles, et pourrait indirectement aider les OEV pour qui les frais scolaires constituent un obstacle à l'entrée à l'école primaire. Les initiatives DSRP et PPTE offrent un cadre potentiel pour faire avancer ce type de stratégie. En plaidant pour la suppression des frais scolaires, il faudrait prendre en compte les facteurs suivants :

- La faisabilité et la viabilité financières de l'initiative. De nombreux pays africains au sud du Sahara peuvent manquer de solvabilité fiscale pour envisager cette option, dans la mesure où cet approche implique la capacité de financer les coûts initiaux et récurrents pour le

fonctionnement d'un nombre suffisant d'écoles pour desservir tous les enfants en âge scolaire sans demander des contributions des familles. Par exemple, pour appuyer son programme d'éducation primaire pour tous, le gouvernement ougandais a dû augmenter le budget alloué à l'éducation de 2,6% du PNB en 1996 à 4% en 2000. L'Ouganda comptait sur plus de 100 millions de dollars EU d'aide annuelle de la part des bailleurs de fonds pour faire face à ces augmentations budgétaires pour l'éducation. Pour de nombreux pays, cela n'est ni faisable ni viable. Avant de prendre la décision de supprimer les frais scolaires, un gouvernement devra avoir une évaluation exacte de l'impact que ces réductions sur d'autres postes du budget national aurait sur le pays et la population. Si un gouvernement envisage de rendre la scolarité gratuite par le biais d'une dépendance accrue de bailleurs de fonds étrangers ou de prêteurs, il doit avoir une compréhension réaliste de l'impact que cela aura éventuellement sur le fardeau de la dette du pays et savoir si le financement externe à long terme est faisable et viable. (Voir [Achieving EFA in Uganda: the Big Bang approach](#)).

- La capacité du système éducatif à absorber le nombre croissant d'enfants dans le primaire sans remettre en cause la qualité de l'enseignement. Un programme parallèle de construction de nouvelles infrastructures scolaires et la formation de nouveaux enseignants peuvent également s'avérer nécessaires. Il faudra tenir compte de ces investissements dans l'évaluation de la faisabilité financière de la suppression des frais scolaires.
- La capacité à répondre à l'augmentation ultérieure de la demande pour l'enseignement secondaire et tertiaire dans un environnement à ressources limitées.

La suppression des frais scolaires est une initiative politique majeure et devrait se réaliser dans le cadre d'une stratégie globale de réforme du secteur de l'éducation, qui comprend des intrants essentiels pour l'éducation et l'apprentissage, tels que la formation des enseignants, la réforme des programmes et l'environnement scolaire. Il ne s'agit pas d'une mesure qui serait prise uniquement pour faciliter l'accès des OEV à l'éducation. Tout en aidant certains OEV, cela ne saurait garantir la scolarisation de tous les OEV déscolarisés, puisque les frais scolaires peuvent ne pas être la cause principale de la non inscription à l'école. Pour beaucoup de familles, le coût du revenu perdu lorsque les enfants ne travaillent pas est la principale raison de ne pas envoyer les enfants à l'école.

Dispenses des frais scolaires

Si la suppression systématique des frais scolaires n'est pas une option, les dispenses de frais scolaires peuvent constituer une alternative viable conçue pour permettre à un certain nombre d'enfants seulement de bénéficier d'une gratuité scolaire (par exemple, enfants handicapés, orphelins, filles paysannes). Concernant l'élimination des frais scolaires, il faudrait prendre en compte certains facteurs importants avant de s'engager dans un tel programme, dont notamment :

- la faisabilité et la durabilité financières de l'approche ;
- la capacité du système éducatif d'absorber le nombre croissant d'enfants au niveau primaire sans entraver la qualité de l'enseignement ;
- la capacité à répondre à l'augmentation ultérieure de la demande pour l'éducation secondaire et tertiaire dans un environnement à ressources limitées.

En élaborant des programmes efficaces de dispense de frais scolaires, il faudra également garder à l'esprit les points suivants (voir [Social Safety Nets Primer Note; Waivers and Exemptions for Health Services in Developing Countries](#), Banque mondiale, Washington, DC 2003):

- Le gouvernement devra offrir une compensation financière adéquate et rapide aux écoles qui permettent aux élèves d'utiliser les dispenses et les exonérations.
- Les critères d'éligibilité doivent être simples et claires, faciles à suivre par l'école et ne doivent pas stigmatiser la famille/l'enfant.
- On devra rendre compte des coûts supplémentaires liés à l'école (tels que les coûts de transport et du revenu perdu lorsque les enfants ne travaillent pas), étant donné que la dispense de frais scolaires peut s'avérer insuffisante.

- Si l'éligibilité est basée sur le revenu du ménage, les seuils de revenu devront être ajustés annuellement pour tenir compte de l'impact de l'inflation.
- L'existence de dispenses et d'exonérations devra être publiée pour que les bénéficiaires ciblés sachent qu'ils y ont droit.

Transferts conditionnels

Les programmes de transferts conditionnels offrent généralement un soutien en liquide ou en nature aux familles pauvres à condition qu'elles adoptent certains comportements recommandés. Ces comportements sont souvent les investissements dans le capital humain, tels qu'envoyer les enfants à l'école ou s'assurer qu'ils reçoivent des soins de santé de manière régulière.

Les variantes de ce programme consistent à fournir un soutien direct à l'école, comme dans le cas du BEAM au Zimbabwe. Si, aux plans logistique et administratif, il est possible de faire le transfert directement au ménage, cette option est également préférable puisqu'elle engage plus activement la famille à assurer la scolarité de l'enfant. Dans les pays où les systèmes bancaires sont peu développés, cette option peut ne pas être faisable. Si le transfert se fait à l'école, cette dernière devra remplir certaines conditions, telles que l'organisation d'un audit annuel pour s'assurer que les transferts sont gérés de manière transparente, et la présentation d'un plan de développement scolaire. Si l'école n'arrive pas à remplir ces conditions, les transferts seront suspendus l'année suivante, pénalisant ainsi tous les élèves que les transferts sont censés aider. Les transferts ciblant les ménages ont un autre avantage – si l'un des ménages de la communauté ne remplit pas les conditions liées aux transferts, seuls les enfants de ce ménage sont pénalisés.

Les transferts conditionnels apparaissent comme un moyen économique et efficace d'empêcher les OEV d'abandonner l'école et d'augmenter l'inscription des OEV qui ne sont pas scolarisés. L'une des caractéristiques les plus intéressantes est que le programme peut aller à l'échelle en touchant un grand nombre d'enfants à un coût par enfant relativement bas. Au Zimbabwe, près d'un million d'enfants ont bénéficié de transferts conditionnels dans la seule année de 2003. Au Mozambique, les divers partenaires donateurs, dont la Banque mondiale ont financé un programme visant à fournir des transferts conditionnels à 300 000 élèves OEV, représentant environ 10% des 2,8 millions d'enfants d'âge scolaire pour un coût total de 20 dollars EU par enfant (Note de concept ou PAD). Au Swaziland, le Gouvernement est en train de financer sur son propre budget un programme similaire à l'intention de 52 000 OEV, soit environ 25% des élèves du primaire pour un coût total de 58 dollars EU par enfant. Le programme est également soutenu par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la malaria et la tuberculose et la Banque mondiale à travers son programme d'assistance technique (Project up-date and concept note).

Si les transferts conditionnels sont relativement nouveaux en Afrique, ils ont connu un franc succès en Amérique latine, d'après les récentes évaluations d'impact (pour plus de détails sur la manière d'envisager l'initiative de transferts conditionnels dans un pays africain, voir cette mission note from Nigeria). La capacité de gestion de l'agence d'exécution déterminera si cette approche en Afrique pourra obtenir des résultats aussi positifs qu'en Amérique latine.

Pour assurer le succès d'un programme de transferts conditionnels, il est crucial de cibler les bénéficiaires pauvres ou vulnérables. Les méthodes de ciblage varieront en fonction du type de données disponibles et du niveau de financement du programme. On utilise généralement une combinaison de ciblage au niveau géographique et du ménage, en opérant une sélection au niveau communautaire. La participation de la communauté et d'autres comités locaux pertinents (tels que les comités scolaires) assurera la transparence du processus de sélection de bénéficiaires, facilitera le soutien communautaire et améliorera les résultats du ciblage en permettant d'identifier les enfants les plus nécessiteux. Les critères utilisés pour sélectionner les enfants qui bénéficieront de transferts conditionnels devront être adaptés au contexte local. Le niveau de restriction des critères dépendra du nombre d'OEV en lice pour les transferts par rapport au montant du financement disponible. Enfin, quels que soient les critères utilisés, on doit s'assurer que le processus de sélection ne développe pas des mesures incitatives adverses, et ne stigmatise pas les enfants et leurs familles. Voici quelques

exemples des critères catégoriques qui ont été utilisés dans le cadre de certains programmes scolaires conditionnels :

1. les enfants qui n'ont jamais été à l'école, ou qui ont abandonné l'école pour des raisons économiques
2. les orphelins, en accordant la priorité aux orphelins doubles ou d'un seul parent, avec un parent malade
3. les enfants travailleurs
4. les enfants vulnérables, dont : les orphelins d'un parent avec un parent au chômage, les orphelins d'un parent avec un parent très pauvre, et d'autres enfants pauvres identifiés par l'école et les comités locaux
5. les enfants titulaires de «certificats de pauvreté» délivrés par le ministère de l'administration locale.

Il faudra garder à l'esprit que le fait d'obtenir des informations pour déterminer qui est nécessaire implique des coûts (coûts administratifs, privés, sociaux et politiques). Par conséquent, les coûts et bénéfices du ciblage doivent être évalués pour décider si cette méthode est appropriée (pour une revue des méthodes de ciblage et les coûts et bénéfices y afférant, voir Coady, Grosh and Hoddinott, 2002, [The Targeting of Transfers in Developing Countries: Review of Experiences and Lessons](#)).

La question de compromis entre le nombre de bénéficiaires potentiels et le montant du transfert est inhérente, étant donné la nature du programme. Le montant de la subvention doit être assez important pour attirer les enfants à l'école et assurer leur maintien dans les structures scolaires, mais également suffisamment bas pour assurer la durabilité du programme d'année en année.

Une question cruciale à évaluer est la durabilité financière et la capacité administrative du programme. A cet égard, avant de s'engager dans un tel programme, il faudra évaluer : (a) la faisabilité financière et la durabilité de l'approche ; (b) la capacité du système éducatif à absorber le nombre croissant d'enfants dans le primaire sans entraver la qualité de l'enseignement ; et (c) la capacité de faire face à l'augmentation ultérieure de la demande d'éducation secondaire et tertiaire dans un contexte de ressources limitées. Les transferts conditionnels visant à augmenter les inscriptions à l'école devraient être fournis en même temps que les investissements dans l'école, car la plupart du temps, les raisons avancées pour justifier le faible niveau de réalisations scolaires ont souvent trait à la demande (les parents manquent de ressources adéquates pour pouvoir envoyer leurs enfants à l'école) et aux contraintes d'approvisionnement (la qualité de l'enseignement est jugée peu satisfaisante, l'accès aux écoles n'est pas facile).

Que le transfert soit effectué directement à la famille de l'OEI ou à l'école, il importe de mettre en place un système de suivi et évaluation bien conçu, et une base de données informatisée pour assurer que les conditions de fréquentation scolaire sont satisfaites (si elles ne le sont pas, les dépenses ne seront pas éligibles au financement par la Banque). Un Manuel détaillé de mise en œuvre de projets, comme celui utilisé au Zimbabwe dans le cadre du projet intitulé Enhanced Social Protection Project – Basic Education Assistance Module (BEAM), s'avérera également nécessaire pour guider le Ministère de l'éducation lors de la mise en œuvre du projet.

Pour de plus amples informations, voir : le paragraphe sur les transferts conditionnels dans la section Santé de cette boîte à outils , ainsi que [Social Protection on Conditional Transfers](#), et notamment leur [Conditional Cash Transfers Related Reading site](#). (Pour plus de détails sur les expériences de mise en œuvre de projets, voir les documents [Evaluation of Bolsa Escola in Brazil](#) et [Evaluation of the Progresa project in Mexico](#), [Evaluating the Impact of Conditional Cash Transfer Programs: Lessons from Latin America](#).)

Programmes de cantines scolaires (PCS)

Les programmes de cantines scolaires ont été mis en oeuvre dans de nombreux pays en vue d'améliorer la santé, la nutrition, et éventuellement les performances scolaires et l'inscription des enfants d'âge scolaire. Or, le jury veille toujours sur l'efficacité et la durabilité de ces initiatives. On dispose de peu de preuves pour suggérer que les programmes de cantines scolaires ont un impact positif sur l'alimentation des enfants participants. Par exemple, dans certains cas, les parents peuvent fournir peu de nourriture à la maison ; la nourriture de l'école ne fait donc que remplacer un repas au foyer, plutôt que de compléter le régime alimentaire de l'enfant. Il semble, cependant, qu'offrir le petit déjeuner au lieu du déjeuner pourrait réduire cet effet de substitution. Bien qu'il soit prouvé que les enfants malnutris ou affamés ont une capacité d'apprentissage réduite, le Programme d'alimentation d'appoint (PAA) ne renforce l'apprentissage que lorsque la nourriture s'accompagne d'autres entrées liées à la qualité scolaire. D'autre part, tout porte à croire que les PCS peuvent augmenter les taux de fréquentation scolaire, surtout pour les filles.

Avant de préconiser les Programmes d'alimentation d'appoint, on doit prendre conscience de ce qui suit :

- Les programmes qui offrent un repas chaud à midi entraînent des coûts de renonciation élevés pour les systèmes éducatifs, et on dispose de peu de preuves sur les avantages nutritionnels ou éducatifs de ces programmes. Un repas léger le matin est plus économique et il a été démontré qu'il a un impact éducatif.
- Pour assurer une plus grande efficacité, les PCS devront cibler les zones relativement pauvres où les taux d'inscription et de fréquentation scolaires sont faibles et où la valeur de la nourriture est adéquate pour attirer les enfants à l'école. Ces programmes devront également être intégrés dans un paquet global qui encourage une alimentation équilibrée, l'approvisionnement d'eau potable et des niveaux sanitaires élevés, à l'école comme à la maison. Tout comme les transferts conditionnels, les PCS devront faire partie d'un programme de réformes éducatives qui prennent en compte les questions telles que la formation des enseignants, la réforme du programme scolaire, et l'évaluation des élèves.
- La pérennité des PCS est discutable à cause de leurs coûts relativement élevés. Le coût moyen du développement d'un PCS, d'après l'estimation faite par le Programme alimentaire mondial en 2000, était de 0,19 dollar EU par élève par jour, soit 34 dollars EU pour une année scolaire de 180 jours. La plupart des gouvernements africains trouveront ces coûts inabordables. Par ailleurs, les PCS sont exigeants en main d'œuvre, et demandent des ressources humaines compétentes pour pouvoir fonctionner. Par conséquent, les ministères de l'éducation nationale ne sont pas encouragés à mettre en place des PCS au détriment d'autres intrants éducatifs plus importants.
- Offrir des repas sous forme de rations à emporter à domicile peut constituer un moyen efficace d'encourager les élèves à aller à l'école, mais des programmes alternatifs, tels que les transferts d'argent, peuvent s'avérer plus économiques et plus simples à gérer.
- Dans la plupart des situations, les programmes de suppléments nutritionnels sont plus économiques pour les enfants préscolaires que pour les enfants d'âge scolaire.
- Les PCS peuvent avoir un impact adverse sur l'économie mondiale. Les subventions des produits alimentaires ont tendance à déformer le rapport de prix relatifs dans l'économie, qui, en retour peuvent avoir des implications négatives pour la production et la commercialisation de produits alimentaires.

Les leçons tirées des expériences passées proposent les étapes suivantes pour établir un programme de cantines scolaires (voir aussi : A Summary of the School Feeding/Food for Education Stakeholders' Meeting) :

- Bâtir un consensus autour d'une politique et des objectifs, en mettant l'accent sur la manière dont les cantines scolaires peuvent effectivement contribuer à améliorer l'éducation, et sur la satisfaction des besoins alimentaires et sanitaires des enfants d'âge scolaire.
- Elaborer des critères de ciblage et des mécanismes qui privilégient les enfants et les communautés à risque dans la répartition des ressources du programme.
- Analyser et identifier des options alternatives de financement et de coûts pour les PCS, étant donné que ces programmes coûtent cher.
- Elaborer des directives appropriées pour la composition des rations et le moment où les repas scolaires sont distribués.
- Identifier et éliminer les goulots d'étranglement potentiels, tels que la disponibilité des provisions et d'autres ressources. Les repas préparés à l'avance, ou préparés sur place, et les aliments en vrac ou des coupons sont les modèles essentiels des programmes de cantines scolaires. Chaque modèle comporte un ensemble de goulots d'étranglement différents liés à la mise en œuvre du programme.
- Elaborer des systèmes de suivi qui mettent l'accent sur les processus du programme, et instituer un système d'évaluation pour mesurer l'impact du programme sur des résultats spécifiques.
- Intégrer les programmes de cantines scolaires dans d'autres interventions qui abordent les principaux problèmes nutritionnels et sanitaires de la population d'âge scolaire, dont notamment le déparasitage, les suppléments micro-nutriments, et l'éducation sanitaire et nutritionnelle. (Pour plus de détails, voir Class Action: Improving School Performance in the Developing World through Better Health and Nutrition, Del Rosso et Marek, 1996.)

L'approche FRESH de la santé scolaire

L'approche FRESH (Framework Resources on Effective School Health) est le point de départ du développement d'un programme scolaire efficace en matière de santé, d'hygiène et de nutrition dans une école favorable à l'enfant et à la santé. L'approche s'appuie sur quatre principales composantes :

1. politiques scolaires liées à la santé
2. accès à l'eau potable et aux services d'assainissement
3. approche de l'éducation sanitaire et nutritionnelle basée sur les compétences
4. services de santé et diététiques en milieu scolaire.

La mise en œuvre du programme nécessite (1) des partenariats intersectoriels, notamment entre la santé et l'éducation ; (2) un partenariat avec la communauté, notamment les Associations de Parents d'Elèves (APE), et (3) la participation active des élèves.

Santé

OEV dans les programmes du secteur de la santé

En accord avec la stratégie du secteur santé de la Banque Mondiale, par santé nous voulons parler de projets liés à la nutrition et à la santé psychosociale mais aussi d'autres questions de santé plus ordinaires comme par exemple les campagnes de prévention (liées en particulier au comportement social, à l'hygiène, à l'eau et à l'assainissement), la vaccination, les accidents et le traitement de maladies infantiles et de traumatismes. Les OEV sont en général plus exposés aux risques de santé que les autres enfants pauvres et rencontrent généralement des obstacles pour être pris en compte même dans les programmes qui ciblent les pauvres.

Avant de décider quelles seront les interventions composant votre projet de Santé, vous avez besoin de décider si vous allez desservir tous les OEV ou seulement certains groupes. Votre décision dépendra de:

- le nombre d'enfants dans les différentes catégories d'OEV (voir la section sur Recherche Circonstantielle et sources des données secondaires),
- quels groupes le gouvernement considère comme prioritaires
- le montant des fonds disponibles pour les activités pour OEV.

Il est recommandé de cibler les enfants vulnérables en général. Utiliser des critères rigides de ciblage de certaines sous-catégories d'OEV pour déterminer l'éligibilité d'un enfant donné à participer au projet peut s'avérer dans la pratique être à la fois économiquement inefficace et perçu comme injuste. Une fois votre décision prise au sujet des OEV à cibler par votre programme, vous aurez besoin de choisir les interventions à financer. Dans la présente section, nous mettons à votre disposition des informations sur un certain nombre d'interventions pour faciliter votre décision.

Introduction et aperçu des interventions possibles

Nous vous recommandons de porter votre attention sur l'incorporation de l'une ou plusieurs des caractéristiques de conception de projets présentées ci-dessous. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Nous y avons inclus soit les interventions qui jouent un rôle crucial dans la limitation du nombre d'OEV (par exemple, rôle de la vaccination dans la prévention des handicaps) soit celles conçues pour satisfaire des besoins spécifiques des OEV. Si vous en avez le temps et les moyens, nous vous encourageons à organiser une réunion des parties prenantes comme indiqué dans la section [consulter les acteurs](#). Bien qu'il prenne beaucoup de temps, le processus de diagnostic participatif permettra d'améliorer la qualité de l'information que vous collectez et d'assurer l'appropriation et l'engagement au niveau local.

Après avoir sélectionné vos interventions préférées, nous vous recommandons de les contrôler par rapport aux critères présentés dans la fiche intitulée [Echantillon de la feuille de travail pour classer les interventions en faveur des OEV](#). Pour avoir de l'aide dans l'estimation des coûts, voir la section intitulée [Estimation des coûts](#).

Caractéristiques les plus plausibles de conception de projets	
Tous les OEV	• Transferts conditionnels liés à la participation dans des activités visant à améliorer le bien-être des enfants (par exemple, vaccinations, suivi de la croissance) • Dispenses de frais scolaires et exonérations • Offrir des services de santé globaux en milieu scolaire, comme dans le programme FRESH (toutefois, cette approche ne couvrira pas les OEV déscolarisés)
Caractéristiques de conception de projet par catégorie d'OEV	
Enfants de la rue	• Offrir des services de santé gratuits ou subventionnés en collaboration avec des ONG spécialisées.

	Faciliter l'accès des enfants qui vivent dans la rue et les lieux publics aux informations sanitaires
Orphelins	- Offrir des services de santé gratuits ou subventionnés (si possible, y compris les tuteurs) - Elaborer un protocole simple pour diagnostiquer les problèmes psychosociaux dans le cadre de l'évaluation sanitaire de routine - Mettre en place des services de suivi en faveur des enfants qui souffrent de problèmes psychosociaux - Mettre en place des services d'information spéciaux en faveur des enfants chefs de ménage pour renforcer leur capacité à garder leurs frères et soeurs en bonne santé
Enfants affectés par le VIH/SIDA	- Elaborer des programmes de soutien psychosocial en faveur des enfants vivant dans les ménages affectés par le VIH - Elaborer un programme de formation en soins appropriés pour les malades du SIDA, y compris la prévention de la transmission du virus - Elaborer des programmes de visites à domicile pour aider les enfants dans les ménages affectés à prendre en charge les malades du SIDA
Enfants associés aux groupes armés	- Elaborer un programme de soutien psychosocial en faveur des enfants qui ont été associés aux groupes armés - Evaluer les besoins sanitaires spécifiques des enfants qui ont été associés aux groupes armés - Fournir des informations sur le dépistage volontaire et la prévention des MST
Enfants victimes des pires formes du travail des enfants	- Elaborer un programme de soutien psychosocial pour les enfants qui ont été victimes des pires formes du travail des enfants (notamment la prostitution) - Evaluer les besoins sanitaires spécifiques des enfants qui sont ou ont été victimes des pires formes ou des formes les plus dangereuses du travail des enfants - S'assurer que les campagnes d'information sur la santé atteignent les enfants travaillant dans les lieux retirés comme les mines et les carrières - Fournir des informations sur le dépistage volontaire et la prévention des MST
Enfants victimes d'abus	- Former les professionnels des soins de santé primaires à reconnaître l'abus des enfants et à conseiller les parents sur les conséquences émotionnelles et physiques à long terme, concernant notamment l'abus sexuel - Elaborer des programmes pour décourager les pratiques traditionnelles nuisibles (par exemple, mutilation génitale des femmes, mariages précoces forcés) - Organiser une campagne d'information et d'éducation (IEC) pour empêcher des comportements abusifs à l'égard des enfants, tels que la punition corporelle excessive et la violence sexuelle (ceci pourra se faire dans le cadre d'une campagne plus vaste contre la violence domestique ou contre toutes formes de violence sexuelle)
Enfants handicapés	- S'assurer que toutes les installations des soins de santé sont accessibles aux enfants handicapés - Eduquer les parents et les tuteurs des enfants handicapés à leur fournir une thérapie de routine afin que leur situation ne se détériore davantage - Fournir une thérapie spécialisée aux enfants handicapés - Mettre en place un programme de réhabilitation à base communautaire (bien qu'il ne soit pas limité aux enfants, ces derniers sont les principaux bénéficiaires) - Elaborer un programme de visites à domicile à base communautaire pour assister les enfants qui rentrent chez eux et leurs familles - En fournissant des informations sanitaires, s'assurer que ces informations sont également disponibles aux enfants atteints d'handicaps sensoriels comme la cécité et la surdité

Dispenses de frais et exonérations

Les dispenses sont conçues pour permettre aux pauvres et autres groupes spécifiques (par exemple, les personnes âgées) de bénéficier de soins de santé gratuits ; les exonérations permettent à toutes les personnes de bénéficier gratuitement de certains services. Evidemment, les dispenses de frais et les exonérations n'ont de sens que si les services de santé sont effectivement disponibles dans la région couverte par le projet. En élaborant et en mettant en œuvre les programmes efficaces de dispenses et d'exonérations, il faudra garder à l'esprit les points suivants (pour plus de détails voir Dispenses et exonérations pour les services de santé dans les pays en développement) :

- S'assurer que le gouvernement est disposé et capable d'offrir une compensation financière adéquate et prompte aux fournisseurs de soins de santé qui autorisent les malades à utiliser les dispenses et les exonérations.
- Maintenir les critères d'éligibilité simples et clairs et s'assurer que les fournisseurs de soins de santé pourront les vérifier facilement lors de visites des malades, sans les embarrasser ni les stigmatiser.
- Garder à l'esprit qu'il y a d'autres dépenses liées à l'accès aux soins de santé, telles que le transport, la nourriture, l'hébergement et la perte du revenu du travail. Examiner les conditions nécessaires pour éventuellement rembourser ces coûts.
- Si l'éligibilité est basée sur les revenus du ménage, s'assurer que les seuils de revenus sont ajustés annuellement pour tenir compte de l'impact de l'inflation.
- Diffuser des informations sur l'existence de dispenses et d'exonérations afin que les bénéficiaires ciblés sachent qu'ils ont droit aux soins de santé gratuits ou subventionnés.

Transferts conditionnels

Les programmes de transferts conditionnels consistent en transferts aux familles ciblées à condition que celles-ci remplissent certaines conditions (par exemple, envoyer les enfants à l'école). Ils ont été beaucoup utilisés en Amérique latine et se sont avérés être une stratégie efficace pour améliorer l'accès aux services sociaux de base pour les enfants vivant dans des ménages vulnérables, pour transformer les dépenses sur l'assistance sociale en investissements dans le développement du capital humain (pour plus de détails sur la manière d'aborder les possibilités d'une initiative de transferts conditionnels dans un pays africain, voir mission note from Nigeria). Bien que très courants dans le secteur de l'éducation, les transferts conditionnels ont été également utilisés pour améliorer l'accès aux soins de santé pour les enfants et les mères enceintes et allaitantes – bien entendu, ce type de programme présuppose l'existence de postes de santé ou cliniques suffisamment équipés et pourvus en personnel. Pour les enfants, les prestations de maladie sont souvent offertes en tandem avec des avantages scolaires. Un ménage ciblé reçoit un transfert mensuel à condition que les enfants fréquentent l'école primaire, et que ceux de 0 à 6 ans soient présentés pour les visites de contrôle des enfants bien portants. Au Nicaragua, les enfants de 0 à 6 ans doivent montrer des signes de prise de poids et les mères doivent participer aux séminaires bimensuels sur la nutrition, l'hygiène, le développement du jeune enfant et autres sujets afin que les ménages restent dans le programme. Si l'un des enfants ne montre pas de signes de prise de poids, preuve d'une bonne santé, pendant deux cycles de paiement, la subvention pour soins de santé est suspendue, à moins que la famille ne présente un certificat médical délivré par une formation sanitaire locale. Au Nicaragua, environ 95 pour cent des bénéficiaires respectent de manière régulière toutes les conditions (jusqu'ici, il y a eu peu d'expérience avec ces types de programmes dans le secteur de la santé en Afrique). Il faudra vérifier le respect des conditions au moins une fois tous les trois mois, ce qui nécessite la mise en place d'un système fiable de gestion de l'information pour suivre la fréquentation scolaire et autres indicateurs de conformité. Les transferts conditionnels liés aux conditions de santé sont conçus pour améliorer l'état de santé, la prise de poids et les taux de vaccination chez les enfants de 0 à 6 ans. Les subventions aux femmes enceintes et aux mères allaitantes démunies servent à protéger le fœtus et le nouveau-né.

Calcul de la valeur de la prestation : La valeur de la prestation devra être étroitement liée aux dépenses réelles des soins de santé (y compris le transport et les médicaments). Dans le cas d'un programme de transferts conditionnels financé par la Banque en Jamaïque (voir Jamaica Social

Safety Net Project), le transfert mensuel pour un programme de santé et d'éducation a démarré à 6 dollars EU par bénéficiaire par mois avant d'être porté à 9 dollars EU par personne par mois à la fin du programme. Dans ce cas, la valeur du transfert était l'équivalent d'environ 60 pour cent du coût mensuel moyen par personne pour l'éducation, les soins de santé et les médicaments. La valeur de la subvention pour les femmes enceintes et les mères allaitantes était équivalente à celle octroyée aux enfants. En calculant la valeur de la prestation, le principe de base est de la rendre assez attractive pour que les ménages à faible revenu puissent l'adopter et maintenir des comportements positifs, et en même temps, suffisamment basse pour décourager les populations nanties de solliciter de manière illicite des prestations et des paiements.

Ciblage : L'un des plus grands défis des programmes de transferts conditionnels est la façon de cibler les bénéficiaires pour s'assurer que les prestations atteignent les ménages les plus méritants/pertinents. Les campagnes d'information sont importantes pour informer les bénéficiaires éligibles de l'opportunité de transferts. En retour, les bénéficiaires potentiels devront être sélectionnés sur la base de critères objectifs. En Jamaïque, un système d'évaluation de ressources ou formule de pointage, basé sur les données d'une Enquête sur les conditions de vie est utilisé pour identifier les ménages bénéficiaires. Les indicateurs peuvent comprendre la localisation et la qualité du logement, la possession de bien durables, les caractéristiques de l'évolution des effectifs du ménage, le capital humain et quelquefois la participation à la vie active. Dans les pays qui ne disposent pas de données d'enquête sur les ménages, les méthodes de ciblage peuvent être la meilleure option – et peut-être une stratégie plus pertinente pour identifier les OEV méritants (voir la sous-section Identification des enfants vulnérables éligibles au niveau communautaire). Ici, un comité communautaire soigneusement sélectionné identifie les ménages les plus démunis, dont ceux hébergeant des orphelins et autres enfants vulnérables

D'après une évaluation des programmes de transferts conditionnels ciblés menée par la Banque mondiale dans plusieurs pays d'Amérique latine, ces programmes font un bon ciblage, ce qui aboutit à peu de fuites de prestations aux bénéficiaires non méritants. Cependant, l'étude a trouvé que les taux de sous-couverture (bénéficiaires méritants qui ne sont pas inclus dans le programme) ont tendance à être trop élevés. Souvent, les taux élevés de sous-couverture sont dus au manque de fonds du gouvernement pour permettre de couvrir tous les bénéficiaires méritants. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des programmes décentralisés qui devraient être financés par les municipalités avec leurs propres fonds parce que les municipalités démunies ont moins de ressources à distribuer, mais un pourcentage plus élevé de bénéficiaires méritants. Pour cette raison, de tels programmes sont mieux financés au niveau national, dans la mesure où ils permettent de transférer des ressources des régions plus riches vers les régions plus pauvres.

Faire parvenir la prestation aux ménages bénéficiaires : Un autre défi est comment faire parvenir les transferts aux ménages bénéficiaires. Les options comprennent la nourriture, des animaux d'élevage, les tickets repas, les transferts d'argent, et les bons. Une option consiste à effectuer les paiements par l'intermédiaire des banques ou même des institutions de prêt informelles dans les bourgs, que la plupart des ménages visitent au moins une fois par mois. En Afrique, les programmes auront besoin d'être créatifs dans la recherche d'approches efficaces pour s'assurer que les transferts parviennent aux bénéficiaires, étant donné que le système bancaire dans beaucoup de pays ne dispose pas d'assez de succursales. On pourrait, dans ce cas, faire le transfert au fournisseur de soins au lieu de le faire directement aux bénéficiaires ciblés, mais ceci enlève une partie de la responsabilité d'assurer le respect des conditions qui incombe au ménage, et le transfert au fournisseur de soins. Si le transfert est fait à ce dernier, il faudra mener des audits annuels pour vérifier la conformité.

Les programmes de transferts conditionnels généralement désignent un ménage représentatif pour recevoir les prestations. Normalement, c'est la mère puisque la recherche a montré clairement qu'il y a peu de chance que les femmes ne fassent pas bon usage de l'argent destiné à la nourriture et aux besoins des enfants. Toutefois, effectuer le paiement aux femmes peut s'avérer difficile dans certaines régions, où la tradition veut que ce soit le père qui fait les courses en ville et contrôle les finances. Dans ce cas, il faudra bien examiner la question de savoir si en restant fidèle au principe de paiement aux mères, cela pourrait aider à renforcer l'autonomie des femmes, ou, au contraire, devenir une source possible de conflit domestique et/ou communautaire. Pour les ménages sans mères, il est

important de spécifier qui recevra les prestations au nom du ménage. Donc, encore une fois il faudra examiner avec soin qui pourrait être la personne susceptible de mieux protéger les intérêts des OEV.

Pour plus de détails sur les Transferts conditionnels, voir dans la section Education, la sous-section sur les Transferts conditionnels.

FRESH – Focusing Resources on Effective School Health

Les jeunes en bonne santé ont plus de chances de terminer plus d'années d'éducation, et d'être en meilleure santé et plus productifs que les adultes. L'un des points forts de l'approche FRESH est qu'elle peut être adaptée aux besoins des enfants dans différents contextes, y compris les communautés qui comptent des nombres importants d'orphelins du SIDA, d'anciens enfants soldats, et d'autres enfants qui ont été handicapés ou traumatisés par la guerre. Le programme FRESH est un moyen d'empêcher les enfants de devenir OEV et d'offrir l'éducation sanitaire et des services de soins de santé aux OEV actuels. L'inconvénient majeur du programme est qu'il ne couvre pas les enfants déscolarisés. Toutefois, la disponibilité des services de santé à l'école a motivé les ménages à inscrire les enfants à l'école.

L'approche FRESH a été élaborée à la lumière de la conclusion d'un certain nombre d'évaluations qui ont confirmé l'efficacité des interventions sanitaires en milieu scolaire pour améliorer les résultats du processus d'apprentissage. D'après ces évaluations, les interventions à stratégie unique ou «au coup par coup», qui ignorent les caractéristiques spécifiques et les besoins du groupe cible sont moins efficaces que les stratégies plus globales, coordonnées et taillées sur mesure. Il a été prouvé que les meilleures approches sont celles où l'élaboration de politiques, le changement environnemental favorisant la santé, l'éducation sanitaire en fonction des compétences et les services de santé en milieu scolaire sont combinés de manière stratégique pour faire face aux problèmes prioritaires de santé qui entravent l'apprentissage par le groupe cible. De telles approches élargissent la vision du programme sanitaire pour y inclure le bien-être émotionnel et psychosocial ainsi que la santé physique.

L'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS, la Banque Mondiale et Education International ont collaboré pour élaborer un ensemble de recommandations conjoint pour la mise en œuvre d'un programme sanitaire et nutritionnel efficace en milieu scolaire. Ces recommandations sont résumées dans l'approche FRESH, qui comporte essentiellement quatre composantes :

Composante #1 : Politiques scolaires liées à la santé : Les politiques sanitaires dans les écoles, comportant un environnement scolaire sain, sûr et sécurisé garantissant l'égalité des droits et des opportunités, et régissant la fourniture de l'éducation sanitaire et les services de santé sont nécessaires pour mobiliser le potentiel du secteur de la santé en vue d'améliorer les résultats dans le domaine de l'éducation. Il est préférable de confier l'élaboration de ces politiques à un échantillon représentatif des parties prenantes, dont les responsables des secteurs de l'éducation et de la santé, des enseignants, des étudiants, des parents et de la société civile. Cela favorise la prise de conscience, tout en renforçant le partenariat entre les différentes parties prenantes. FRESH recommande que la responsabilité et l'autorité pour les programmes de santé scolaire soient désignées à chaque niveau de la planification et de l'administration de l'éducation. Les administrateurs des écoles et les enseignants doivent être formés pour mettre en œuvre les politiques.

Composante #2 : Approvisionnement en eau potable et assainissement : La fourniture d'eau potable et des installations d'assainissement sont les premiers pas essentiels vers la création d'un environnement physique d'apprentissage sain. Les politiques de construction des écoles devront s'assurer que l'eau potable et les toilettes sont disponibles à l'école. Il faudra prévoir des toilettes séparées pour les filles afin de les empêcher d'abandonner les études ou d'être retirées de l'école, surtout vers la survenue de menstrues. Les politiques d'entretien doivent assurer que ces installations sont entretenues et utilisées comme il faut au fil du temps. Les écoles saines et hygiéniques peuvent servir d'exemple à la fois pour les élèves et la communauté plus large.

Composante #3 : L'éducation sanitaire en fonction des compétences : l'éducation sanitaire de qualité en fonction des compétences permet aux jeunes d'acquérir des compétences en matière de communication, de négociation et de refus, et de penser de manière critique, de résoudre des problèmes et de prendre des décisions indépendantes. L'éducation sanitaire en fonction des compétences contribue au développement d'attitudes et de valeurs qui facilitent le respect de soi et des autres, la tolérance des différences individuelles et la co-existence pacifique. Il entraîne l'adoption d'habitudes saines et réduit les comportements qui exposent les jeunes à l'infection au VIH/SIDA, à la grossesse non planifiée, à l'abus de drogue et d'alcool, à la violence, aux blessures, etc. Les jeunes personnes qui reçoivent une éducation en fonction des compétences ont plus de chances d'adopter et de maintenir une habitude saine de la vie quotidienne non seulement pendant les années scolaires, mais tout au long de leur vie. Les interventions FRESH servent donc à empêcher que plus d'enfants ne deviennent OEV et à protéger les OEV scolarisés.

Composante #4 : Services de santé et de nutrition en milieu scolaire : Il est bien documenté que les services de santé en milieu scolaire sont très accueillis par la communauté dans son ensemble. En particulier, les traitements contre la malaria, les suppléments en micro-nutriments, le déparasitage et les programmes de cantines scolaires ont été perçus comme un avantage supplémentaire substantiel de la scolarisation, qui ont ainsi amélioré l'inscription et la fréquentation scolaires. A mesure que la santé des élèves s'améliore, ils participent plus pleinement aux conditions d'accès à l'éducation.

Le succès des programmes de santé scolaire nécessite un partenariat efficace entre les ministères de l'éducation et de la santé, et entre les enseignants et les agents de santé. Le secteur de la santé assume la responsabilité de la santé des enfants, mais le secteur de l'éducation est responsable de la mise en œuvre, et souvent du financement de programmes en milieu scolaire. Ces secteurs doivent identifier les responsabilités et élaborer un plan d'action coordonné pour améliorer la santé et les résultats scolaires des enfants. Ce programme demande également que les enseignants et les autres membres du personnel du système éducatif soient formés et soutenus dans leurs nouveaux rôles.

Les partenariats effectifs au niveau communautaire assurent un large consensus sur les questions sanitaires que les écoles doivent prendre en compte. La contribution et le soutien des parents augmentent les chances qu'une éducation de promotion de la santé atteindra toute la famille et sera renforcée à la maison.

L'approche FRESH soutient que la santé des enfants d'âge scolaire est l'un des investissements essentiels que les gouvernements devront faire afin d'atteindre leurs objectifs éducatifs. L'approche peut être adaptée de manière à prendre en compte les besoins sanitaires et psychosociaux dans un environnement. Par exemple, dans les régions avec des taux élevés d'infection au VIH/SIDA, le programme utilise les techniques d'apprentissage participatives pour aider les enfants à apprendre à se protéger et à protéger les autres contre le VIH. Les recherches ont confirmé que cette approche est efficace pour produire un changement de comportements qui réduit la propagation du VIH et la discrimination qui complique la prévention, le dépistage et le traitement de cette maladie. Les initiatives FRESH peuvent aussi fournir un soutien et des conseils aux élèves affectés par le VIH/SIDA.

Pour un aperçu global du cadre de l'approche, voir le [FRESH web site](#).

Programmes élaborés à l'intention des personnes effectuant des visites à domicile

Etant donné que beaucoup de groupes d'OEV ne sont pas inscrits à l'école, les initiatives de santé dans le milieu scolaire ne les atteindront pas. Par ailleurs, certains groupes ont besoin d'une assistance spécialisée à domicile. Ce sont, entre autres, les enfants handicapés et qui ont besoin d'une thérapie, ou les enfants vivant dans des ménages affectés par le VIH/SIDA et qui doivent prodiguer des soins à leurs parents malades. L'option communautaire de protection et d'autonomisation (COPE), financée par l'USAID et la DCOF et mise en œuvre par Save the Children au Malawi, est l'une des approches à la fourniture de services à domicile en faveur des OEV et de leurs tuteurs. Vous trouverez dans l'encadré ci-dessous une description de cette initiative, qui va bien au-delà de la simple fourniture de soins de santé à domicile.

COPE (Options de protection et d'autonomisation à base communautaire)

Il s'agit d'un programme de mobilisation communautaire à faible coût, conçu pour atténuer l'impact de la pandémie du SIDA sur la vie et le bien-être des familles et des enfants affectés par le SIDA. A l'origine, lorsque le programme COPE a été lancé en 1995, il était axé sur la résolution de problèmes et la prestation de services, mais il s'est avéré trop onéreux. En 1997, il a élaboré une nouvelle approche qui impliquait la mobilisation et le renforcement de capacités au niveau communautaire. Le programme COPE s'est lancé dans la mise sur pied de comités communautaires de lutte contre le SIDA (CAC) pour coordonner aussi bien la prise en charge du VIH/SIDA que les activités de prévention au niveau des sous-districts ; ces activités ont été, à leur tour, appuyées et contrôlées par les comités de district chargés de la coordination de la lutte contre le SIDA (DACC). Les CAC sont chargés de la mobilisation, de la supervision et de l'appui aux comités villageois de lutte contre le SIDA (VAC) dans tous les villages de la circonscription hospitalière des CAC. Les VAC servent à :

- identifier les orphelins, les personnes malades et autres groupes de populations vulnérables ;
- aider au retour et à la réintégration des orphelins à l'école ;
- former les donneurs de soins aux compétences requises pour la prise en charge à domicile ;
- collecter les fonds communautaires pour apporter une assistance matérielle ;
- mettre sur pied des clubs de lutte contre le SIDA ;
- planifier et organiser les activités récréatives et de divertissement pour satisfaire les besoins psychosociaux des orphelins ;
- créer des vergers communautaires pour produire des vivres et générer des revenus au profit des ménages vulnérables. Les chefs et les membres fortunés de la communauté ont mis des terres à leur disposition.

En 1997, le programme COPE a connu une augmentation d'échelle, passant de 16 à 208 VAC avec 4 420 membres. Plus de 12 600 orphelins ont reçu une aide matérielle et des vivres ; 135 jeunes ont bénéficié de formations professionnelles ; plus de 11 000 familles ont reçu des intrants agricoles ; 449 personnes ont été formées à l'administration de soins et à la prise en charge communautaire des enfants ; 807 personnes ont bénéficié d'une formation pour la prestation de services de soins à domicile, et 6 577 personnes ont bénéficié d'une formation à la prévention du VIH/SIDA. Ce sont, au total, 248 967 personnes qui ont bénéficié directement ou indirectement du programme COPE, pour un coût annuel de 317 000 dollars EU.

Le programme a été évalué un certain nombre de fois et sur la base de ces évaluations, l'USAID s'est engagé à l'étendre.

Faire face à la détresse psychosociale et au traumatisme

Nombre de groupes d'OEI qui font l'objet de la présente Boîte à outils ont été victimes d'une forme ou d'une autre de détresse psychosociale ou de traumatisme. Parmi ces groupes, figurent des enfants qui ont vu leurs parents mourir d'une maladie ou périr dans un conflit ; des enfants vivant dans la rue, qui ont fui une situation de maltraitance chez eux ou sont victimes de violence de la part de leurs pairs dans la rue ; et des enfants anciennement associés à des groupes armés, qui ont été victimes d'abus et pourraient eux-mêmes avoir commis des atrocités.

Les symptômes courants chez les enfants victimes de détresse psychologique sont, notamment, les troubles du sommeil (les cauchemars, l'incontinence nocturne, l'insomnie et les structures du sommeil irrégulières). La peur est également un symptôme courant (peur de l'obscurité, peur de dormir seul, peur de quitter sa maison, peur des étrangers). Parmi les autres problèmes figurent l'anxiété, l'irritabilité, l'incapacité de se concentrer, la régression au stade de développement antérieur au plan comportemental, le repli sur soi-même par rapport aux amis et à la famille, la rébellion, l'agression et les symptômes psychosomatiques tels que les maux de tête et les maladies de la peau. Les enfants deviennent pessimistes quant à leur avenir et ont l'impression de ne plus maîtriser leur vie.

Le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) survient lorsqu'un traumatisme passé n'est pas guéri. Les symptômes du SSPT sont les survivants (Abudabbeh, Nuha) :

- **Intrusions** ou rappels d'images, émotions intenses, cauchemars, et reconstitutions historiques. Ces intrusions laissent souvent le sujet dans un état de grand désespoir, de colère, d'impuissance ou de trahison.
- **Ré-exposition compulsive à un traumatisme.** Les victimes de traumatismes ont de fortes chances d'être à nouveau des victimes. L'autodestruction est une réaction courante chez les enfants qui ont été victimes d'abus.

- **Eloignement et répression des émotions.** On peut éviter le souvenir de l'événement traumatique en s'éloignant des éléments qui le rappellent, en consommant de la drogue ou de l'alcool et en se détachant des activités quotidiennes.
- **Incapacité à contrôler ses émotions.** Les personnes souffrant de SSPT peuvent réagir par d'intenses émotions telles que la colère, la peur et la panique quand elles voient quelque chose qui leur rappelle la source de leur traumatisme. Elles réagissent souvent de manière excessive en menaçant les autres ou en percevant le monde comme un lieu d'insécurité. Les enfants font souvent une régression dans ces circonstances.
- **Attention et distraction.** Les personnes souffrant de SSPT ont des difficultés à distinguer les informations pertinentes et non-pertinentes.
- **Altérations des mécanismes de défense et modification de l'identité personnelle.** Le traumatisme s'accompagne généralement de sentiments de honte et d'inadaptation. Mais, comme il est trop pénible de vivre avec ces sentiments, la personne atteinte de SSPT les dénie souvent, ce qui ouvre la porte à d'autres abus.

La recherche a montré qu'il existe un lien fort entre la pauvreté et le stress. La pauvreté est due non seulement aux conditions débilantes créées par le stress, la dépression et la maladie chronique, mais également à la réduction de la productivité des personnes du fait de ces conditions. En conséquence, il est important que la détresse psychosociale et le traumatisme soient identifiés et traités.

Dans le cadre de certaines de ses activités en faveur des enfants bouleversés, l'UNICEF appuie les stratégies qui aident les enfants à se sentir en sécurité, à s'exprimer, à comprendre leur état et à élaborer des solutions constructives pour faire face aux adversités auxquelles ils sont confrontés, et leur faire face. Les adolescents ont besoin d'une approche significative et non-violente pour soutenir et participer aux activités organisées par leur communauté. Le programme psychosocial de l'UNICEF s'articule autour des quatre stratégies suivantes :

- Promotion du bien-être psychologique et social des enfants ;
- Prévention de la détresse psychologique et sociale aiguë ;
- Détection précoce de la détresse psychologique et sociale ; et
- Traitement et réhabilitation des victimes de détresse psychologique et sociale aiguë.

Les interventions psychosociales devront promouvoir les compétences clés et les résultats suivants chez les enfants et leurs tuteurs :

1. Attachement solide aux tuteurs ;
2. Attachements significatifs aux pairs et une compétence sociale ;
3. Confiance en autrui ;
4. Sentiment d'appartenance ;
5. Amour-propre ;
6. Autonomisation ;
7. Capacité d'accéder aux opportunités de développement cognitif, émotionnel et spirituel et à la sécurité économique ;
8. Espoir ou optimisme à propos de l'avenir ;
9. Sens de la responsabilité de ses propres actions ;
10. Compréhension des besoins, des droits et des sentiments d'autrui ;
11. Créativité ; et
12. Adaptabilité.

Voici quelques exemples d'activités qui peuvent être menées pour soutenir les enfants en détresse :

Sensibiliser les parents et les enfants sur la manière de surmonter l'adversité :

- Concevoir et diffuser des messages d'éducation à la radio pour permettre aux parents et aux tuteurs d'apporter un appui psychologique simple à leurs enfants. Certains de ces messages doivent être conçus pour les grands-parents.

- Elaborer et distribuer des exemplaires de brochures à l'intention des parents et des enseignants. Cette intervention pourrait s'avérer efficace dans les pays africains où l'on enregistre des taux d'alphabétisation élevés.
- Aider le Ministère des affaires sociales à produire des pièces de théâtre impliquant des enfants pour les éduquer sur leurs droits et à la résolution de problèmes.

Préparer des volontaires pour mener des activités de soutien, d'encadrement et de divertissement/d'expression en faveur des enfants :

- Formation de volontaires de soutien psychosocial chez les jeunes pour mener des activités d'encadrement, de divertissement et de sensibilisation au profit des enfants et de leurs parents.
- Formation de volontaires pour fournir un appui psychosocial direct et assurer une intervention immédiate en faveur des enfants.

Former des professionnels pour mener des activités psychosociales avec les enfants :

- Formation des conseillers pédagogiques ;
- Formation des travailleurs sociaux à l'appui psychosocial et fourniture de supports pédagogiques et thérapeutiques pour leurs activités avec les enfants et les familles ;
- Initiation à l'enseignement et formation des enseignants en interventions psychosociales.

Activités en faveur des enfants ayant besoin de protection particulière :

- Activités de loisirs, d'expression et d'éducation pour les enfants vivant près d'une zone de conflit ou dans un ménage affecté par le VIH/SIDA ;
- Conseils psychologiques et sociaux individuels et de groupe pour les enfants blessés.
- Soutien psychologique aux enfants en situation de détresse par des rencontres en tête-à-tête, des jeux, le counselling familial et des séminaires et des pièces de sensibilisation.
- Cours de formation de soutien à l'intention des professionnels psychologiques.

Les sujets de formation essentiels devraient comprendre : le bien-être psychologique et social ; les sources de stress/crise et les réponses au stress/à la crise, l'intervention immédiate, y compris le processus de résolution de problèmes ou de guérison ; les problèmes psychologiques et/ou sociaux courants et les directives préconisées ; les activités d'intervention, qui pourraient comprendre le dessin, l'écriture, la chanson, la danse, les discussions, le jeu, le jeu de rôle ou le théâtre ; et les compétences en animation de groupe. Voir sur www.ovcsupport.net les réponses proposées par FHI.

La formation des formateurs devrait être étalée sur une certaine période afin de s'assurer que les participants mettent en pratique ce qu'ils apprennent. La formation devrait être participative et comprendre le jeu de rôle, les discussions en petits groupes, des feuilles de travail, des journaux, etc. Les matériels pédagogiques devraient être à la fois théoriques et pratiques et comprendre, de préférence, des supports que les stagiaires peuvent utiliser avec les enfants ou les adultes avec qui ils travaillent.

Même si les interventions décrites ci-dessus ne sont pas toutes appropriées au contexte africain, nombre d'entre elles peuvent être adaptées pour être utilisées avec les enfants d'Afrique, en particulier ceux affectés par le VIH/SIDA et les conflits.

L'Alliance Save the Children (Richter, Linda, Julie Manegold et Raishnee Pather) a élaboré un certain nombre de directives utiles pour travailler avec les enfants affectés par le conflit armé et les déplacements de population. Ces directives cadrent avec l'approche de l'UNICEF décrite ci-dessus et qui s'applique aux enfants vivant avec le VIH/SIDA et confrontés à d'autres situations stressantes.

- Adopter une perspective à long terme qui intègre le bien-être psychosocial des enfants.
- Adopter une approche communautaire qui encourage les efforts personnels et se fonde sur la culture, les réalités et les perceptions locales du développement de l'enfant.

- Promouvoir une vie de famille normale afin de renforcer la capacité de résistance naturelle de l'enfant.
- Mettre l'accent sur les soins primaires et la prévention d'autres dangers dans le cadre du processus en essayant de guérir les blessures psychologiques des enfants.
- Fournir un soutien et une formation au personnel qui s'occupe des enfants.
- Assurer la clarté des questions éthiques afin de protéger les enfants.
- Promouvoir les droits des enfants.

Soutien psychosocial– Camp de Masiye, au Zimbabwe

L'Armée du Salut a élaboré l'Initiative pour le Camp de Masiye en 1994 dans le but de remédier au manque de soutien psychosocial dans les programmes qui travaillaient avec les OEV. L'objectif principal du Camp de Masiye était de mettre en place des interventions de soutien en faveur des enfants affectés par le VIH/SIDA, qui soient à la fois économiques et d'impact important.

Masiye offre les services suivants :

Camps pour OEV – C'est la principale activité du Projet de Masiye. Il existe deux types de camps – le premier assure la formation des enfants en dynamique de la vie (un programme est destiné aux enfants de 6 à 11 ans et un autre à ceux de 12 à 16 ans) et le second assure la formation en compétences familiales et parentales des enfants chefs de famille. Fin 2002, Masiye avait formé 4 200 enfants affectés par le SIDA dans des camps de dix jours. Ces jeunes gens étaient alors organisés en Clubs d'enfants qui servaient de points de suivi et de soutien pour les enfants qui avaient participé aux camps de formation. Les évaluations ont montré que les camps avaient contribué de manière significative au renforcement des capacités des enfants à faire face aux situations, et que les jeunes qui travaillaient avec les orphelins étaient plus susceptibles de changer leurs propres comportements face au SIDA. Les jeunes gens qui avaient suivi la formation sur le soutien psychosocial servaient alors de chefs-adjoints de groupes dans les autres Camps pour OEV organisés ultérieurement.

Le Projet Strive – Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec Hope for a Child in Christ (HOCIC), une organisation regroupant plus de 20 organes confessionnels, qui a permis au Projet de Masiye de faire de la vulgarisation au niveau communautaire et d'avoir accès à un grand groupe de volontaires. Le Projet Strive vise à fournir un soutien à environ 8 000 enfants affectés par le SIDA dans 8 sites ; à accroître les filets de sécurité pour ces enfants et à renforcer les capacités de HOCIC dans son domaine d'intervention. Les activités de Strive vont de la formation des enseignants et des travailleurs des services à l'enfance en counselling dans le cadre de la création d'un fonds d'urgence pour satisfaire les besoins physiques et pratiques des enfants affectés.

Youth Drop in Center (Centre de passage pour jeunes) – Ce projet assure des services de conseils, fournit des informations, organise des séances de discussions et des activités de loisirs, et donne des conseils en matière de création d'entreprise aux jeunes affectés par le SIDA.

Boîtes à souvenirs : Le Projet de Sinomlando à Pietermaritzburg, en Afrique du Sud

Les *Memory Boxes* (Boîtes à souvenirs) sont conçues pour aider les millions de familles affectées par le VIH/SIDA en Afrique à faire face à la maladie, à la mort et au chagrin et à planifier l'avenir des enfants. Lancé en 2000, le Programme Memory Box est une initiative du Projet Sinomlando, un programme d'information de la Faculté de Théologie de l'Université du Natal. L'objectif général du programme *Memory Box* est d'accroître la résistance des enfants vulnérables et des orphelins affectés par le VIH/SIDA. Les souvenirs des familles sont conservés dans une boîte à souvenirs qui contient l'histoire des défunts parents ainsi que divers éléments relatifs à leur histoire. Pour atteindre cet objectif, le Programme mène deux types d'interventions : visites aux familles et visites aux groupes d'enfants. Dans le premier cas, les « facilitateurs de souvenirs » du programme encouragent les parents malades ou les soignants à relater l'histoire de la famille en présence de leurs enfants afin de faciliter la cérémonie de deuil. La méthodologie de l'histoire orale est utilisée pour la collecte des souvenirs de la famille. Les transcriptions des conversations en Zulu sont éditées et compilées dans une brochure, accompagnée d'une cassette audio de toutes les voix. Ces supports sont offerts à la famille interviewée et déposés dans une boîte à souvenirs créée par les enfants avec les facilitateurs de souvenirs.

En complément du travail effectué avec les familles, les facilitateurs de souvenirs organisent des groupes d'enfants avec l'aide de leurs organisations partenaires. Dix à douze enfants presque du même âge, généralement des orphelins, participent à douze séances de deux heures chacune après l'école. Les techniques thérapeutiques de base sont utilisées. Le Programme *Memory Box* s'inspire du Projet Humuliza, un programme de soutien des orphelins du SIDA en Tanzanie. Une attention particulière est accordée aux histoires vécues, aux arbres généalogiques et aux récits de deuil. Au cours des sessions, les enfants créent des boîtes à souvenirs qu'ils remplissent de divers objets.

Depuis 2002, le Programme a formé diverses ONG, ORE et OCB à la méthodologie dans le but d'étendre la portée de

l'organisation.

Pour plus d'informations sur les projets *Memory Box*, voir : [Memory books in Tanzania and Zimbabwe](#)

Nutrition des OEV

Il est probable qu'un grand nombre de groupes d'OEV qui font l'objet de la présente Boîte à outils soient trop maigres et rachitiques pour leur âge. Il y a également un fort pourcentage d'enfants des pays en voie de développement qui n'entrent pas dans une quelconque des catégories d'OEV auxquelles nous nous sommes intéressés dans la présente Boîte à outils, mais qui ne bénéficient pas d'une alimentation adéquate et qui sont, par conséquent, plus vulnérables que leurs pairs. Le programme décrit ci-dessous, financé par la Banque mondiale, a été conçu pour améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de trois ans, des enfants du cycle primaire, des femmes enceintes et des mères allaitantes à Madagascar. La force du projet de Nutrition communautaire II (SEECALINE II) tient au fait qu'il offre un continuum d'interventions de nutrition, aussi bien en milieu communautaire que scolaire, permettant ainsi d'atteindre certains OEV déscolarisés. Par ailleurs, l'approche décrite ci-dessus pourrait être fusionnée à une composante plus dynamique d'un programme de visites à domicile, susceptibles de satisfaire une gamme plus vaste de besoins des OEV – notamment dans les ménages affectés par le VIH/SIDA - et de servir à identifier les OEV qui auraient abandonné leurs études pour s'occuper d'un parent malade, qui souffrent d'un handicap sévère ou sont maltraités par les personnes qui s'occupent d'eux.

NUTRITION COMMUNAUTAIRE II – Madagascar

Le Projet de nutrition communautaire II faisait suite à un projet financé par l'AID et conçu pour faire face aux taux élevés de malnutrition chez les enfants malgaches. En 1998, le rachitisme était fréquent chez 50% d'enfants malgaches de moins de 5 ans. Le projet nécessitait un investissement de plus de 40 millions de dollars EU (dont 27,6 millions devaient provenir de l'IDA) sur 5 ans.

Le projet visait à obtenir des résultats tangibles et durables dans la lutte contre la malnutrition, en améliorant la capacité des communautés villageoises à faire face aux facteurs sous-jacents de la malnutrition, et à améliorer la qualité et la quantité des rations alimentaires des enfants à la maison. Le projet avait pour objectifs spécifiques :

1. de réduire de 30% l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 3 ans ;
2. de réduire de 30% la carence en vitamine A chez les enfants de moins de 3 ans ;
3. de réduire de 25% les infections parasitaires chez les enfants préscolaires et les enfants en âge d'aller à l'école ; et
4. d'accroître la prise de conscience au sein des communautés par rapport à la malnutrition et améliorer la capacité des communautés à prendre les mesures appropriées pour faire face aux déterminants de la malnutrition.

Le projet comportait quatre grandes composantes :

1. Le Programme de nutrition communautaire (PNC), axé essentiellement sur les femmes enceintes et les mères allaitantes et les enfants de moins de trois ans
2. Le Programme de cantines scolaires (PCS), axé principalement sur les enfants inscrits au primaire ainsi que certains enfants en âge scolaire mais déscolarisés
3. Les activités inter-sectorielles dans le secteur de la santé qui impliquaient la formation des agents de santé à la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME), et dans le secteur agricole pour diffuser les directives techniques visant à améliorer la diversification et la conservation de produits agricoles et alimentaires

4. Formation à l'information, l'éducation et la communication (IEC) et à la gestion de projets.

Le Programme de nutrition communautaire a appuyé les activités suivantes :

1. Surveillance et promotion de la croissance des enfants de moins de trois ans ;
2. Apport complémentaire en aliments pour les enfants malnutris de moins de trois ans et les femmes enceintes ;
3. Apport complémentaire en vitamines A pour les enfants de moins de trois ans et les femmes qui allaitent ;
4. Réhabilitation des enfants souffrant de malnutrition sévère ;
5. Information, éducation et communication (IEC), et mobilisation communautaire ; et
6. Appui aux activités communautaires visant à renforcer les compétences des techniciens de la nutrition et des travailleurs sociaux.

Le programme de nutrition dans le milieu scolaire a appuyé les activités suivantes :

1. Apport complémentaire en fer/acide folique aux enfants inscrits à l'école primaire ;
2. Déparasitage des enfants de 13 à 14 ans scolarisés et non-scolarisés ;
3. IEC et la promotion de la nutrition et de l'hygiène en classe ;
4. Suivi de l'enrichissement du sel à l'iode ;
5. Appui aux activités scolaires visant à améliorer la nutrition et l'hygiène dans le milieu scolaire ; et
6. Formation des enseignants du primaire à la nutrition et à l'hygiène.

Les dispositions de mise en œuvre du projet comprenaient la mise sur pied d'un Comité consultatif composé des représentants des ministères de l'éducation, de la santé et de l'agriculture, des bailleurs de fonds et des ONG, et une cellule nationale de coordination du projet assistée par des cellules régionales de coordination. Ces cellules étaient chargées de la mise en œuvre du programme communautaire de nutrition au niveau villageois, en collaboration avec les ONG ; le Ministère de l'éducation était chargé de la mise en œuvre du programme de cantines scolaires ; et les Ministères de la santé et de l'agriculture étaient plus étroitement associés à la mise en œuvre du Programme 3.

Etant donné notre intérêt d'atteindre les OEV déscolarisés, nos efforts seront axés sur le programme communautaire de nutrition et nous proposerons des voies et moyens de l'adapter afin de mieux parvenir à toucher les OEV ciblés dans la présente Boîte à outils.

Dans un premier temps, le programme a ciblé les districts ayant un taux de malnutrition infantile supérieur à 43%. Des ONG ont été sollicitées par les cellules régionales de coordination pour l'exécution du projet au niveau communautaire. L'idée était de mettre en place les centres communautaires de nutrition au sein des districts ciblés, chacun desservant une population de 2 000 personnes, ce qui signifiait au départ qu'à peu près 220 enfants de moins de 3 ans ont été directement servis. Suite à l'évaluation à mi-parcours, ce chiffre a été ramené à 180 pour garantir une meilleure qualité des services et accorder plus de temps aux enfants souffrant de malnutrition sévère. La décision finale de savoir s'il fallait, ou non, installer un centre communautaire de nutrition dans un village revenait à l'ONG avec laquelle un contrat avait été passé, et dépendait de l'initiative de la communauté à trouver un site approprié pour héberger le centre et à sélectionner un technicien de nutrition communautaire.

La plupart des techniciens de nutrition communautaire (TNC ou ANC) étaient des femmes, ayant les compétences techniques, organisationnelles et sociales nécessaires pour gérer le site. Cela signifie concrètement qu'elles devaient savoir lire et écrire, avoir de l'expérience en matière de prise en charge des enfants, savoir écouter et donner des conseils aux femmes. Les TNC étaient sélectionnés par leurs communautés puis suivaient une formation initiale de dix jours pour se préparer au démarrage des sites du projet. Cette formation initiale comprenait des informations sur la manière d'enregistrer les femmes et les enfants fréquentant le centre, sur le suivi de la croissance, des démonstrations de cuisine, la nutrition et l'éducation. Les techniciens de nutrition communautaires ont eu du mal à suivre le cours de formation. En conséquence, le programme a été réaménagé pour le rendre plus pratique, plus accessible et moins théorique. Etant donné que ces techniciens étaient

censés travailler à plein temps, un salaire en-dessous du salaire minimum leur était versé dans le but de garantir la pérennité du modèle.

La première tâche des TNC consistait à recenser tous les enfants de 0 à 3 ans et les femmes enceintes de la communauté. Dans un modèle de ce projet réaménagé pour mieux prendre en charge un éventail plus large d'OEV, cette activité pourrait servir à identifier d'autres OEV au sein de la communauté, qui n'appartiennent pas à l'une ou l'autre de ces catégories, mais qui ont aussi besoin d'une nutrition améliorée ou d'autres services spécialisés. A l'enregistrement, les enfants étaient pesés et leurs mensurations prises. Ces données étaient enregistrées dans les carnets de santé des enfants conservés par leurs mères et mis à jour régulièrement au centre de nutrition communautaire.

Alors que l'apport complémentaire en aliments était considéré au départ comme un aspect important du programme de nutrition communautaire, dû, en partie, à l'héritage du programme de nutrition qui a précédé ce projet, son importance a diminué lors de la mise en œuvre du projet quand il a été constaté que le manque de nourriture n'était pas la principale cause de malnutrition. Au fil du temps, l'accent a été mis plus sur la lutte contre la carence en micro-nutriments, la prise en charge adéquate des enfants malades et les activités visant à changer le comportement des mères.

Au nombre de ces activités figuraient des démonstrations de cuisine et l'éducation en nutrition et en hygiène. Ce changement a permis au projet de renforcer l'impact à long terme et la durabilité de ses investissements. Des émissions régionales et nationales radiodiffusées ont été utilisées pour transmettre les messages sur la nutrition sous forme d'entretiens, de sketches et de chansons en complément aux efforts d'éducation déployés par les ANC. Des bulletins d'information régionaux et nationaux ont également été élaborés et lus par les ANC aux femmes qu'elles encadraient. Les ANC ont organisé également des campagnes d'information et des concours pour s'assurer que les enfants reçoivent leurs compléments en vitamine A. Cette activité a été élaborée en partenariat avec le centre de santé local. Des services de vaccination ont été également assurés sur quelques sites de nutrition.

Quand bien même cela n'était pas un aspect essentiel de leur travail, les ANC ont effectué des visites à domicile, d'abord, pour recenser les enfants souffrant de malnutrition sévère, et ensuite uniquement aux domiciles des enfants sous-alimentés dont les parents ne participaient pas régulièrement aux séances de promotion de la croissance. Cet aspect du projet devrait être élargi sous une forme adaptée afin de toucher un éventail plus large de groupes d'OEV.

Pour les groupes d'OEV ciblés par la Boîte à outils, tels que les enfants vivant dans les ménages affectés par le SIDA, les enfants handicapés et les victimes d'abus, la formation devrait cibler les soignants plus âgés, mettant ainsi l'accent sur les formes d'éducation non-formelle, et être diversifiée pour couvrir une gamme plus large de questions pertinentes. Evidemment, l'élargissement du champ d'un tel programme nécessiterait le recrutement de plus d'agents communautaires, dont chacun serait capable de traiter plusieurs problèmes. Une approche susceptible d'aider le projet à assurer sa pérennité serait d'accroître le nombre de TNC sans entraîner une augmentation substantielle du coût du projet. Les TNC formés ont créé des groupes de volontaires pour aider les mères dans l'accomplissement de leurs tâches.

Un aspect du projet qui n'a jamais été totalement mis en œuvre était la sous-composante intitulée «Evaluation communautaire et micro-projets». L'évaluation communautaire était prévue comme une activité participative où la communauté serait associée à l'identification des causes et des facteurs contribuant à la malnutrition dans leurs propres zones. Le projet disposait de fonds pour financer les micro-projets susceptibles d'atténuer les facteurs contribuant à la malnutrition. Les ONG avec lesquelles des contrats avaient été signés devaient piloter ce processus, mais la plupart d'entre elles étaient trop occupées aux seules tâches de création et de supervision des centres de nutrition communautaires. Pour un modèle adapté du présent projet, conçu spécialement pour répondre aux besoins d'un groupe plus diversifié d'OEV, cette évaluation communautaire serait une bonne opportunité pour adapter le rôle du centre communautaire aux besoins spécifiques des OEV de la communauté. Il pourrait être utile de mettre sur pied un comité communautaire chargé d'aider les TNC à identifier les enfants et les ménages ayant le plus besoin de services (voir des détails de ciblage dans la sous-section : identification des enfants vulnérables au niveau communautaire).

Pendant toute la durée du projet, plus de 3 600 centres de nutrition communautaires ont été créés, chacun recevant environ 180 mères et enfants, soit un nombre total de bénéficiaires directs proches de 650 000. Un calcul rapide et sommaire, sur la base du coût total du programme de nutrition communautaire (28,11 millions de dollars EU), donne un coût brut de 45 dollars par bénéficiaire direct. Ce coût serait considérablement inférieur si l'on incluait tous les bénéficiaires indirects (par exemple, les enfants qui ne fréquentaient pas directement le centre de nutrition mais dont les mères recevaient une éducation en la matière). De même, le coût par bénéficiaire diminuerait si l'on élargissait la gamme des services offerts par les centres à un éventail plus large d'OEV. En incluant également les 2 millions d'élèves des 9 000 écoles primaires qui ont participé à ce projet, le coût par bénéficiaire ne serait que de 2,12 dollars EU par enfant atteint.

Transport

Introduction

Alors que certaines personnes pourraient se poser la question de savoir comment le secteur du transport peut jouer un rôle actif dans la prévention du VIH/SIDA et le soutien aux OEV, l'Equipe du Transport de la Banque mondiale, en fait, finance depuis les années 1990 des initiatives qui, directement ou indirectement, profitent aux OEV. Les camionneurs à longue distance et les ouvriers en construction routière constituent des groupes à haut risque d'infection au VIH/SIDA et ont tendance à propager la maladie le long des voies qu'ils empruntent. Les taux d'infection chez les camionneurs circulant le long de l'axe Abidjan-Lagos étaient largement supérieurs aux moyennes nationales (au Togo, par exemple, en 1992, 33% des camionneurs étaient infectés, par rapport au taux moyen d'infection de 6% pour l'ensemble du pays).

Le VIH a attiré l'attention du Secteur du Transport de la Banque à cause de la forte perte de main-d'œuvre, y compris au sein des camionneurs et chez d'autres prestataires de services. Bien avant que les MAP ne soient conçus, le Groupe chargé du transport de la Région Afrique de la Banque mondiale a pris des mesures pour faire face aux impacts des vastes populations mobiles d'ouvriers de construction routière qui eux-mêmes étaient en danger et mettaient aussi en danger les résidents des communautés pour lesquelles ils travaillaient. Le fait que les projets de transport entraînent, en général, des mesures de sauvegarde, et donc nécessitent des évaluations sociales et environnementales peut avoir contribué à accélérer la réponse du secteur au VIH et à son impact sur les familles et les enfants. Ces efforts ont donné lieu à plusieurs interventions au profit des OEV, celles-ci seront analysées de manière plus approfondie dans les paragraphes suivants.

Aperçu des interventions possibles

Nous vous recommandons de privilégier l'intégration de l'une ou plusieurs des caractéristiques de conception de projets indiquées ci-dessous qui servent soit à protéger l'enfant contre un risque, soit à s'assurer que les OEV et leurs familles ont un accès équitable aux opportunités que le nouveau projet de transport offre à la communauté ou aux cellules conçues pour satisfaire les besoins spécifiques des OEV. Si vous en avez le temps et les moyens, nous vous encourageons à organiser une réunion des parties prenantes, comme indiqué dans la section [Consulter les acteurs](#). Même si le processus de diagnostic participatif prend beaucoup de temps, il améliorera la qualité des informations que vous collecterez et renforcera l'appropriation et l'engagement au niveau local.

Après avoir sélectionné les interventions de votre choix, nous recommandons de les passer en revue à la lumière des critères figurant dans la fiche intitulée «[Feuille de classification des interventions au profit des OEV](#)». Pour vous aider dans l'estimation des coûts, consultez la section intitulée «[Estimation des coûts](#)».

Catégorie d'OEUV	Interventions possibles dans le secteur du transport
Tous les EV	• Lors du recrutement d'ouvriers en construction, donner la priorité aux parents d'OEUV dont la présence au foyer n'est pas indispensable pour la fourniture des soins à domicile (ciblage des ouvriers vulnérables). • Intégrer à la conception les mesures de sécurité routière adéquates ciblant les enfants (par exemple, dos d'ânes, passages pour piétons, trottoirs clairement matérialisés, aires de promenade et les panneaux dans le voisinage des écoles), • Soutenir les campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière dans les communautés desservies. • Mettre à la disposition des communautés de petites subventions pour financer l'introduction de moyens de transport intermédiaires, tels que les charrettes attelées pour transporter des marchandises, de l'eau et des personnes, etc. L'initiative de genre et le transport en milieu rural du SSATP a financé un grand nombre de petites subventions à cet effet.
Caractéristiques de conception de projets par catégorie d'OEUV	
Enfants de la rue	• Prévoir des marchés organisés dans les points d'arrêt des camionneurs où les adultes peuvent louer des étals pour préparer et vendre de la nourriture et des boissons aux ouvriers en construction et, plus tard, aux voyageurs de passage pour décourager l'émergence spontanée d'enfants vendeurs.
Enfants affectés par le VIH/SIDA	• Demander aux entrepreneurs d'éduquer leurs ouvriers sur le VIH/SIDA et de leur distribuer des préservatifs afin de réduire au minimum la transmission de maladies aux enfants et aux parents. • Soutenir la création de points spéciaux de dépistage et de conseils sur les grands axes routiers, à des intervalles spécifiques, ciblant les camionneurs et les populations à risque (professionnelles du sexe, etc.).
Enfants victimes des pires formes du travail des enfants	• Les législations internationales et nationales du travail interdisent aux entrepreneurs d'engager les enfants de moins de 15 ans, en particulier pour des <u>travaux dangereux</u>. Les projets de transport devront intégrer des mécanismes de suivi et des effectifs pour leur permettre d'identifier les infractions et les signaler aux autorités compétentes. Ceci n'est valable que dans les pays ayant un système judiciaire fonctionnel, capable de poursuivre les contrevenants.
Enfants en situation post-conflit	• Intégrer le déminage comme activité prioritaire • Financer l'éducation de sensibilisation aux problèmes des mines, peut-être en partenariat avec l'UNICEF qui a une grande expérience en matière de passation de contrats avec les ONG locales pour faire ce genre de travail. • Recruter et former les enfants plus âgés affiliés par le passé aux groupes armés et qui sont trop âgés pour aller à l'école, aux travaux de construction. Le projet mené en Sierra Leone a ciblé les anciens enfants soldats comme ouvriers et utilisé des techniques à haute intensité de main-d'œuvre pour accroître les opportunités d'emploi.
Enfants handicapés	• S'assurer que vos conceptions de projets de transport intègrent des rampes d'accès aux trottoirs, aux gares et aux aéroports. • Accorder de petites subventions aux ONG travaillant avec les enfants handicapés pour fabriquer ou acheter des tricycles à manivelle pour les enfants cloués dans des fauteuils roulants. • Couvrir les fossés et les fosses pour prévenir les accidents (penser aux aveugles)

Aperçu des risques et des opportunités

Le secteur Transport de la Banque est chargé du financement de la construction d'une vaste gamme d'infrastructures de transport comprenant les routes, les ponts, les voies de passage d'eau, les réseaux de chemin de fer et les aéroports. Bien que ces projets présentent des risques pour les OEV, ils créent cependant également de nouvelles opportunités pour améliorer la vie des enfants, ce qui pourrait éviter à nombre d'entre eux de devenir plus tard des OEV. Le tableau ci-dessous analyse certains des risques et les opportunités offertes.

Catégories d'OEV	Risques	Opportunités
Tous les OEV	- Les nouveaux axes de transport exposent tous les enfants à divers nouveaux risques décrits de manière circonstanciée ci-dessous.	- Les nouvelles routes, les nouveaux ponts et réseaux ferroviaires permettent d'améliorer l'accès des OEV aux écoles et aux structures sanitaires dans les communautés qui étaient autrefois isolées. - L'introduction des MIT (Moyens intermédiaires de transport) tels que les animaux attelés pour le transport des marchandises, de l'eau et des personnes, etc. permet de réduire le temps que les enfants, en particulier les filles, consacrent à transporter l'eau et autres produits pour la maisonnée, les libérant ainsi pour poursuivre leurs études.
Enfants de la rue	- Une nouvelle gare routière ou ferroviaire donne généralement lieu à l'émergence d'une cohorte de vendeurs ambulants de nourriture, de boissons, de cigarettes et d'autres produits essentiels dont ont besoin les ouvriers de construction et, plus tard, les voyageurs de passage. Nombre de ces vendeurs sont des enfants (dans la rue) et certains d'entre eux pourraient éventuellement finir par dormir dans la rue (et se transformer en enfants de la rue) – voir la section sur les définitions. - Le nouveau corridor de transport donne également aux enfants et à leurs familles plus d'accès aux villes. Cela pourrait inciter certaines familles ou certains enfants à migrer vers les villes voisines où un grand nombre d'entre eux finissent par vivre dans la rue, faute d'alternatives.	- Un nouveau corridor de transport crée des opportunités d'emploi pour les adultes, ce qui pourra leur procurer le revenu dont ils ont besoin pour maintenir leurs enfants à l'école au lieu que ceux-ci ne travaillent dans la rue.
Enfants affectés par le VIH/SIDA	- Les ouvriers de construction et, par la suite, les camionneurs qui utiliseront les corridors nouvellement construits peuvent être infectés par le VIH/SIDA et s'adonner à des rapports sexuels non protégés avec les adultes ou les enfants rencontrés sur place et occasionner, ainsi, la mort des parents et l'infection des enfants.	- Les nouveaux corridors de transport améliorent la communication et peuvent améliorer l'accès d'une communauté aux informations sur le mode de prévention du VIH/SIDA, la protection des parents et des jeunes. Dans plusieurs pays, les activités de lutte contre le VIH/SIDA se déroulent dans les gares de train et les gares d'autobus construites le long de ces nouveaux corridors. - Ces corridors améliorent également l'accès aux services de conseil et de traitement du VIH/SIDA, là où ces services sont disponibles, permettant ainsi de prolonger la vie des parents infectés ou de prévenir la transmission mère-enfant.
Enfants victimes des pires formes du travail des enfants	- Les entrepreneurs exerçant dans le domaine du transport ont besoin d'une abondante main-d'œuvre non-qualifiée et bon marché. Certains d'entre eux pourraient recruter des enfants mineurs	- Les routes et autres projets de transport créent des opportunités d'emploi pour les adultes des communautés locales tant pendant la phase de construction que par la suite, du fait de la nouvelle activité

	pour leur confier certains de ces travaux lourds. - Les ouvriers de construction et les camionneurs créent une demande de services sexuels. Cela pourrait entraîner une augmentation du nombre d'enfants prostitués ainsi que du nombre d'enfants les plus vulnérables, contraints d'avoir des rapports sexuels contre leur gré.	économique suscitée par les nouveaux corridors de transport. Ceci peut faire baisser la pression sur les parents contraints d'envoyer leurs enfants gagner de l'argent en travaillant dans des conditions qui pourraient être dangereuses pour eux. Les programmes à forte intensité de travail ciblent quelquefois les ménages et individus vulnérables, lors du recrutement des ouvriers, notamment les ménages monoparentaux ou à faible revenu, les ex-combattants, etc.
Enfants en situation post-conflit	- Le processus de construction d'une nouvelle route ou d'un nouveau chemin de fer peut déplacer une mine non explosée et provoquer une explosion accidentelle, ce qui pourrait mettre en danger les enfants de passage. - Pendant le processus de construction routière, la circulation peut être temporairement déviée sur une autre voie pouvant receler des mines non-découvertes et à même de blesser des enfants.	- Comme les routes sont reconstruites en situation post-conflit, le risque qu'un enfant marche sur une mine sur la chaussée est réduit. - Les grands projets d'infrastructures créent des opportunités d'emploi pour les enfants plus âgés anciennement impliqués dans un conflit armé qui ne souhaitent pas reprendre l'école.
Enfants handicapés	- Tous les enfants courent des risques de blessure et d'infirmité, imputables au trafic	- Les nouveaux systèmes de transport peuvent améliorer l'accès des personnes handicapées aux services de santé et d'éducation ainsi qu'à une thérapie spécialisée. - Les nouvelles routes et les nouveaux trottoirs bitumés peuvent faciliter la mobilité des enfants qui se déplacent dans des fauteuils roulants (en Afrique, les fauteuils roulants sont les tricycles à manivelle). Les nouvelles routes peuvent améliorer l'accès de tous les enfants et toutes les femmes enceintes aux services de soins de santé préventifs, amoindrissant ainsi les anomalies congénitales et les maladies infantiles évitables telles que la poliomyélite.

Une bonne évaluation sociale menée par un spécialiste du secteur social vous permettra de mieux comprendre l'impact potentiel de votre projet sur les OEV pendant la phase de conception.

Si les risques et les opportunités varient quelque peu d'un groupe d'OEV à un autre, il est recommandé d'élaborer des interventions qui sont ouvertes à tous les enfants vulnérables ainsi qu'à ceux qui courent le risque de le devenir. L'utilisation de critères rigides pour cibler certaines sous-catégories d'OEV afin de déterminer si un enfant remplit les conditions pour participer au projet s'avèrera, dans la pratique, inefficace au plan économique, et sera également souvent perçue comme «injuste».

Clauses contractuelles relatives au VIH/SIDA, au travail des enfants et aux groupes vulnérables

L'une des choses les plus simples qu'un projet de transport puisse faire est de s'assurer que tous les contrats utilisés par le Ministère du transport sont conformes à la législation nationale et internationale sur le travail, qui interdit aux entrepreneurs de recruter des enfants de moins de 15 ans pour les travaux (dangereux). Au Mozambique, la FDID impose à ses entrepreneurs de donner la priorité aux groupes vulnérables dans leurs pratiques de recrutement. Ces groupes comprennent les ménages dirigés par les veuves, les mères seules et les ménages qui ne disposent pas de source de revenu régulier. De même, le MOT (Ministère du transport) devrait inclure dans ses contrats des clauses exigeant que les entreprises de construction éduquent leurs ouvriers sur la manière de se protéger et de protéger les habitants des communautés où ils travaillent contre le VIH/SIDA (voir échantillon de

clauses de contrat), évitant ainsi d'augmenter le nombre d'orphelins et de jeunes gens infectés dans les zones où ils exercent leurs activités.

Le succès de ces deux mesures dépend, en partie, de la disponibilité de la main d'œuvre avec les compétences nécessaires pour vérifier que les clauses sont respectées et que les sanctions sont imposées aux entrepreneurs qui ne respectent pas leurs engagements contractuels. Ceci présuppose que vous disposez du personnel pour assurer un suivi adéquat, ce qui n'est malheureusement pas souvent le cas. Les budgets pour les projets de transport dans les pays disposant de systèmes judiciaires pour poursuivre de tels cas devraient veiller à intégrer le financement des coûts d'un tel suivi.

Mais, ceci n'est que la moitié du problème. Les ingénieurs se sentent compétents pour réaliser des ouvrages mais pas pour distribuer des préservatifs et essayer de changer les comportements des gens. Même si un entrepreneur est disposé à assurer une éducation sur la prévention du VIH/SIDA, il peut ne pas avoir la moindre idée sur la manière de procéder.

Le Programme Éthiopien pour le développement du secteur routier (RSDP) (voir [Africa Transport – Technical Note, Working with Road Contractors on HIV/AIDS Prevention](#)) a travaillé en étroite collaboration avec les entrepreneurs pour les aider à se conformer à cette nouvelle exigence consistant à assurer l'éducation à la prévention du VIH/SIDA. Il fallait d'abord éduquer les entrepreneurs sur la question du VIH/SIDA, car nombre de ces entrepreneurs étant d'origine chinoise et coréenne, étaient peu informés sur le virus et son impact en Afrique. Le personnel du programme routier a aidé les entrepreneurs à identifier deux grandes interventions de prévention du VIH/SIDA qu'ils pourraient financer : le volet information, éducation et communication (IEC) et le volet distribution de préservatifs. Il a encouragé, par la suite, les entrepreneurs à nouer des partenariats avec les formations sanitaires au sein des communautés hôtes où ils étaient en activité. Ceci leur a permis d'étendre le champ de leurs activités d'IEC et de distribution de préservatifs pour y inclure un éventail plus large de résidents communautaires et non seulement ceux qui travaillaient pour l'entreprise. Il a également permis aux ouvriers atteints du VIH/SIDA d'accéder à des services de conseils et de traitement antirétroviral.

Le projet a élaboré un format pour les entrepreneurs à joindre à leurs rapports mensuels, qui a permis de suivre les résultats atteints dans les domaines d'IEC et de distribution de préservatifs. Ainsi, on a pu déterminer le nombre de préservatifs, d'affiches et de brochures distribuées, ainsi que les sessions organisées et les personnes atteintes dans le cadre de ces sessions pour chacun des sites d'opération. Les budgets affectés aux contrats comportaient une ligne spéciale consacrée aux activités de prévention du VIH/SIDA, ce qui a également facilité le suivi.

Même s'il a fallu du temps pour démarrer ce volet, il s'est tout de même avéré très efficace, avec 85% des ouvriers employés par les entrepreneurs indiquant qu'ils avaient entendu parler du VIH/SIDA et du mode de transmission. Les agents de la Régie éthiopienne des routes (Ethiopia Roads Authority : ERA) ont été encore plus nombreux, avec un taux de 90% indiquant avoir connaissance du VIH/SIDA et de son mode de transmission. Les 12.000 agents de l'ERA ont créé par la suite un fonds pour OEV dans lequel chacun d'entre eux a versé une partie de son revenu pour soutenir les orphelins des employés de l'ERA décédés du VIH/SIDA.

Plusieurs leçons ont été tirées de ce projet et d'autres, dont notamment les suivantes :

- Les fonds MAP étaient importants pour faire avancer les activités de prévention du VIH/SIDA.
- Il faut qu'il y ait une adhésion de la haute direction et des travailleurs de la Régie des routes et des services des entrepreneurs, si l'on veut que l'initiative soit prise au sérieux et mise en œuvre de manière efficace.
- Les MOT devront créer une cellule spéciale consacrée à ces interventions du secteur social. Ces unités devront recruter des personnes ayant une formation en développement communautaire et en éducation des adultes.
- Le changement prend du temps et nécessite des efforts répétés et soutenus.
- Il ne faut pas négliger les femmes en tant que public cible et intermédiaires pour faire passer les informations.

- Les camionneurs et les travailleurs immigrés en construction de routes peuvent également jouer un rôle important dans la diffusion des messages de prévention du VIH/SIDA.
- Les alliances stratégiques avec les ONG et autres ministères sont d'une importance capitale ; le Ministère du transport ne peut pas y arriver seul.
- Les Chefs de projets dévoués contribuent de manière significative au succès de telles initiatives.
- Les conseils sur la mise en œuvre, la supervision et l'établissement de rapports mensuels sont vitaux pour aider les entrepreneurs à honorer leurs engagements.
- Ces activités doivent être financées convenablement par une ligne budgétaire spéciale et faire l'objet d'un suivi mensuel tout au long de la vie du projet.

Initiatives communautaires en matière de sécurité routière

Il convient de consulter les communautés sur les questions de sécurité routière au tout début de la phase de conception du projet. L'idéal serait que ces consultations, qui peuvent se faire à travers des enquêtes ou des réunions communautaires, associent les OEV et leurs parents. Les ONG et les organisations communautaires peuvent jouer un rôle important dans la collecte d'éléments d'information auprès des communautés au stade de la conception du projet et, plus tard, lors de l'organisation des sessions d'éducation sur la sécurité routière à l'intention des personnes résidant dans la communauté. L'idéal serait de prévoir une rubrique spécialement consacrée à l'éducation et à la sécurité routière dans le budget annuel du Ministère du transport pour financer ce type d'activités. En Ethiopie, le *Road Fund Board* s'est engagé à consacrer 3% de ses ressources financières aux initiatives de sécurité routière.

De nombreux médias peuvent s'avérer utiles pour promouvoir la sécurité routière au niveau communautaire, comme le montre cette liste d'interventions conduite par le BRAC, la plus grande ONG au Bangladesh :

- Revue des leçons de sécurité routière dans le cadre du programme d'éducation non-formelle et de formation des enseignants
- Théâtre populaire pour sensibiliser les résidents sur l'utilisation de routes
- Formation de base à la conduite des motocyclettes
- Publicité à travers les bibliothèques communautaires
- Organisations villageoises axées sur la sécurité routière
- Cours de formation sur les droits de l'homme et le droit pour sensibiliser le public sur la sécurité routière
- Réseau d'ONG pour la promotion de la sécurité routière

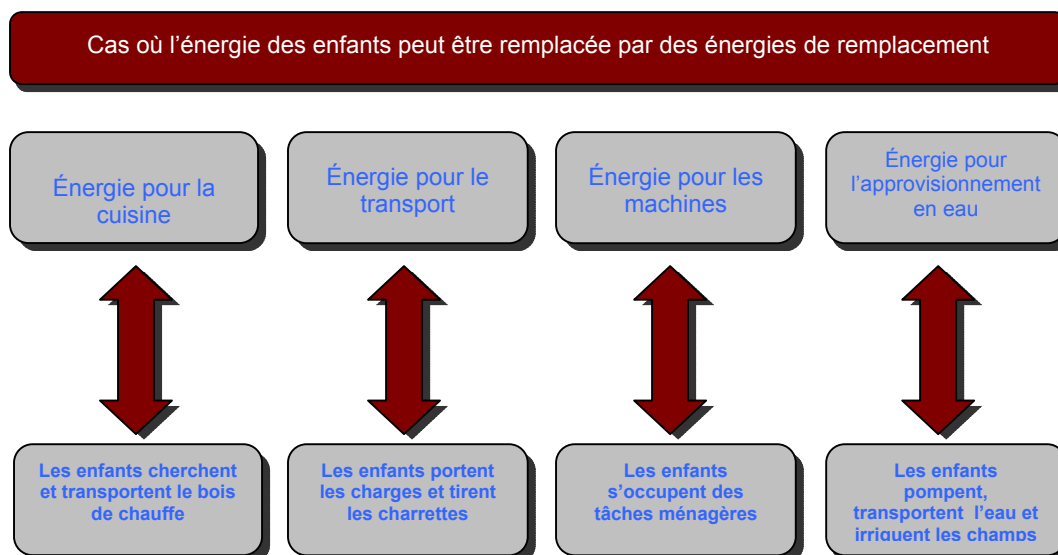
Pour des exemples de projets qui intègrent la composante prévention du VIH/SIDA et la composante sécurité routière, voir les liens de projets ci-dessous :

- Kenya : [Northern Corridor Transport Improvement Project](#)
- Mali : [Transport Corridors Improvement Project](#)

Energie

Pourquoi se préoccuper des OEV dans le cadre des projets de valorisation des ressources énergétiques ?

Lorsque l'on dispose de peu d'énergies de remplacement à un coût abordable et socialement acceptables, les communautés choisissent souvent d'exploiter la force de leurs femmes et enfants pour les tâches ménagères.



- Enfants utilisés comme ramasseurs de bois de chauffe.** Dans les zones où l'énergie est rare, les enfants démunis, marginalisés et déscolarisés sont couramment utilisés comme ramasseurs et transporteurs de bois de chauffe. La vente de bio-combustible peut être une source importante de revenu pour les femmes démunies, qui subviennent aux besoins des OEV à charge, et une opportunité permanente de mettre les enfants au travail et en faire des pourvoyeurs aux besoins de leurs propres ménages. Parmi ces enfants se trouvent beaucoup d'OEV qui sont soit extrêmement pauvres, soit rejetés et donc victimes de discrimination au sein de leurs propres ménages. D'autres OEV peuvent se servir de la collecte et de la vente de combustibles pour financer leur propre survie et celle de leurs plus jeunes frères et sœurs ou d'autres membres de la famille, ou encore comme moyen pour financer leur propre éducation.
- Enfants utilisés comme transporteurs.** En Afrique sub-saharienne, la plupart des ressources énergétiques coûtent cher, notamment par rapport à l'utilisation des enfants pour transporter des marchandises, qui revient beaucoup moins cher. Le transport est l'une des principales activités des enfants africains travailleurs. Outre le bois de chauffe, les enfants, dans les zones rurales en particulier (mais également dans les zones urbaines), passent un temps considérable à aller chercher de l'eau, à transporter des équipements et des produits agricoles des champs vers les marchés locaux, et vice versa. Les OEV travaillent aussi en grande partie comme porteurs aux marchés et dans les gares routières.
- Enfants s'occupant des tâches domestiques.** Le coût de l'énergie disponible, comparé au coût du travail des enfants, crée une très forte demande de main-d'œuvre infantile d'un certain type qui serait moins répandue dans les autres régions du monde. Un exemple courant et néfaste de ce type de travail des enfants est le travail dans les carrières. La transformation des roches en graviers aurait pu être efficacement et facilement mécanisée, mais cela nécessite des intrants et des machines. Partout en Afrique, les enfants pauvres (dont de nombreux orphelins) sont envoyés sur les sites de carrières où ils travaillent, et vivent quelquefois, le travail consistant à casser à la main chaque roche pour la réduire en graviers.

- **Enfants et approvisionnement en eau.** Une part considérable du travail des enfants en Afrique est liée au fait que la plupart des ménages africains n'ont pas facilement accès à l'eau, qui pourtant est vitale pour les besoins quotidiens du ménage. Là où cela est jugé nécessaire, les enfants de tous âges consacrent une bonne partie de leur temps de travail à pomper l'eau, à aller la chercher, à la transporter et à l'utiliser pour arroser les cultures vivrières.

Aperçu des interventions possibles

Les projets de valorisation des ressources énergétiques sont, en général, censés offrir de nouvelles sources d'énergie à moindre coût ou de manière efficace, et peuvent être fort utiles pour les femmes et aux enfants, dans la mesure où ils contribueront à réduire leurs charges de travail. Toutefois, étant donné que les énergies traditionnelles permettent à ces femmes et à ces enfants de gagner leur vie (par exemple, la vente de bois de chauffe), le projet – s'il est mal conçu – pourra les rendre encore plus vulnérables. Par ailleurs, les projets de valorisation de ressources énergétiques peuvent nécessiter des constructions de grande envergure (par exemple, une centrale électrique) qui pourra, par la suite, entraîner la prolifération de services auxiliaires pour un nombre considérable d'enfants, notamment les filles (préparation et vente de nourriture aux travailleurs en construction, service de lavandière, etc.). Si les enfants peuvent tirer profit de cette situation, sous forme de revenus supplémentaires, cela devrait se faire de manière à ne pas entraver leur scolarité, ni perturber leur développement.

Vous trouverez ci-dessous quelques caractéristiques de conception de projets à prendre en compte. Mais, s'agissant d'un domaine où il n'est pas fréquent de prendre en compte des problèmes sociaux, ceux des OEV en particulier, on devra s'appuyer sur la créativité de l'équipe du projet pour trouver les moyens les meilleurs d'intégrer les préoccupations des OEV, en fonction des résultats d'une évaluation sociale.

Catégorie d'OEV	Caractéristiques de conception de projets les plus probables – secteur de l'énergie
Tous les OEV	• Entreprendre une analyse sociale pour déterminer le besoin de mesures compensatoires pour les OEV et les personnes qui s'occupent d'eux. • Dans la préparation des projets, inclure un dialogue avec les ministères compétents, par exemple, le Ministère de l'éducation, de la protection sociale, de la femme et de la famille pour garantir l'obtention d'éléments de données pertinents. • Dans la répartition des emplois et autres avantages induits par le projet, accorder la priorité aux personnes vulnérables, notamment les personnes s'occupant des OEV et les OEV eux-mêmes, si ces derniers sont suffisamment âgés (par exemple, les orphelins adolescents chefs de ménage). Les OEV ne devraient pas être marginalisés du fait du projet : le projet devrait faciliter leur accès aux opportunités de développement économique et social. • Prévoir un volet spécial pour financer de nouvelles activités génératrices de revenu pour les groupes pertinents d'individus vulnérables, notamment les OEV et les personnes qui s'occupent d'eux, qui perdront leurs moyens de subsistance du fait du projet (formation, micro-crédit, subventions) mais avoir conscience des difficultés possibles pour les OEV découlant de telles interventions. Pour plus de détails, voir la section sur les écueils. • Pour les projets générant des bénéfices considérables, tels que les projets pétroliers, envisager la création d'un fonds spécial pour les OEV avec une partie des bénéfices (il est également bon pour les RP!). S'assurer que ces fonds sont utilisés de manière stratégique pour obtenir un impact durable sur le bien-être des OEV de la région et pas seulement pour financer un ensemble de petites œuvres de bienfaisance qui ne sont pas de grande utilité. Une option serait d'investir ces fonds dans des transferts conditionnels pour aider les OEV à s'inscrire à l'école et à bénéficier des soins de santé primaires (voir la sous-section sur les transferts conditionnels). En cas de déficit de salles de classes dans la zone, envisager de travailler en partenariat avec le Ministère de l'éducation pour construire des écoles dans la zone affectée. • Si de grandes sociétés commerciales sont impliquées, leur demander si elles disposent d'un programme de responsabilité sociale de l'entreprise, et si cela les intéresse d'affecter une partie de ces fonds aux enfants vulnérables affectés par

	le projet (pour plus de détails sur la responsabilité sociale des entreprises, voir le Site CSR)
Enfants effectuant les pires formes de travail des enfants	• Etablir des règles strictes pour empêcher aux entrepreneurs locaux d'employer des enfants de moins de 14 ans et se mettre d'accord sur un moyen juste de déterminer l'âge des enfants, en l'absence d'actes de naissance (par exemple, la taille). • Mener des campagnes de sensibilisation au sein des communautés, à proximité des chantiers de construction afin de dissuader les familles de retirer les enfants de l'école pour les engager à faire des travaux liés au projet. • Organiser des programmes d'IEC au sein des communautés et auprès des employés du projet pour les dissuader d'exploiter les enfants prostitués (cela peut se faire dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur le VIH/SIDA qui devrait, d'ailleurs, être intégrée au projet)

Intégration des OEV dans l'analyse sociale des projets énergétiques

En améliorant l'accès aux services modernes d'énergie, la question de la survie des personnes, dont l'existence est tributaire des revenus tirés des marchés traditionnels d'énergie, doit être prise en compte. Il est donc crucial de comprendre comment votre projet peut affecter ces groupes de personnes extrêmement vulnérables afin de prendre les mesures correctives et compensatoires appropriées.

Si possible, il faudra entreprendre une étude sociale complète de votre projet (pour plus de détails sur l'analyse sociale, voir : [The Social Analysis Sourcebook](#)). Dans le cadre de l'analyse sociale, aborder les questions ayant trait à l'impact que le projet pourrait avoir sur les enfants vulnérables. Si le budget et le temps sont limités, s'assurer que l'évaluation environnementale obligatoire comporte une partie sur l'impact probable du projet sur l'environnement social, en accordant une attention particulière aux questions relatives au genre et aux enfants.

Voici un certain nombre de questions ayant trait aux OEV :

- Les enfants sont-ils impliqués dans les activités qui seront affectées par le nouveau projet énergétique, notamment dans les fonctions qui peuvent changer, ou seront changées suite à la réalisation du projet ? Y-a-t-il de grandes chances que ces enfants soient des garçons ou des filles ? Poser, en particulier, des questions sur les approvisionnements en bois de chauffe, la disponibilité d'un système de transport et la personne qui s'occupe des tâches ménagères.
- Sont-ils impliqués dans ces activités pour subvenir à leurs besoins domestiques internes ou pour gagner de l'argent ?
 - Si c'est pour gagner de l'argent : quelles conséquences la perte de ce revenu entraînerait-elle pour l'enfant et/ou le chef de famille ? L'enfant devra-t-il faire des travaux encore pires ? L'enfant perdra-t-il sa capacité de se prendre en charge ou d'assurer son éducation ?
 - Si c'est pour subvenir aux besoins domestiques : le temps libre de l'enfant sera-t-il consacré à l'école ou au jeu ou à alléger la charge de travaux ménagers des autres membres du ménage ? Tous les enfants du ménage bénéficieront-ils de la même façon du temps économisé du fait de l'utilisation de l'énergie ? (Vérifier s'il existe une école, d'autres obstacles empêchant les enfants de consacrer le temps économisé à l'éducation. La situation est-elle différente pour les garçons et les filles ?)

Le projet peut-il avoir un impact négatif sur les adultes qui s'occupent des OEV ? Le projet pourrait-il entraîner une perte d'emploi pour les adultes, et ainsi exposer les enfants au travail des enfants ? (Le dernier cas cité est un cas typique des femmes transporteuses de bois de chauffe qui sont souvent chefs de ménage sans aucun autre moyen de survie).

Création d'autres sources de revenu

Sur la base de ce qui a été appris lors des consultations initiales/évaluations sociales, réfléchir à la manière dont la conception du projet peut être ajustée afin de limiter l'impact négatif sur les enfants qui sont déjà vulnérables ou d'éviter que d'autres enfants ne deviennent OEV (par exemple, pousser dans des formes plus dangereuses du travail des enfants). La mesure la plus importante consisterait probablement à identifier et à soutenir les nouvelles manières de gagner leur vie offertes aux personnes susceptibles de perdre leurs moyens de subsistance du fait du projet. On trouvera ci-après deux options allant de la plus facile à mettre en œuvre, dans le cadre du projet, à la plus difficile.

- La mesure la plus simple consiste à accorder en priorité l'accès aux nouveaux emplois créés par le projet aux personnes qui s'occupent des OEV ou aux OEV les plus âgés, mais les emplois qui correspondent à leur niveau (c'est-à-dire faibles) seront probablement trop peu nombreux. On pourra organiser une formation pour rendre ces emplois plus accessibles aux groupes cibles. Les personnes qui s'occupent des OEV et les OEV plus âgés pourraient, par exemple, être formées à la fabrication et à la commercialisation de foyers améliorés.
- Certains projets peuvent créer de nouvelles opportunités d'emploi dans des activités qui ne sont pas directement financées par le projet lui-même mais s'y intègrent. Par exemple, un projet de remplacement des biocombustibles par des sources modernes d'énergie ferait perdre aux femmes et aux enfants transporteurs de bois de chauffe leurs emplois, mais pourrait offrir des opportunités d'emploi dans les pépinières pour encourager le reboisement. Le modèle opérationnel utilisé actuellement à la Banque mondiale pour les interventions dans le domaine de l'énergie traditionnelle est basé sur les systèmes de gestion communautaire et participative des ressources naturelles. L'approche recommandée est celle du développement «basé sur les atouts», impliquant la diversification économique et l'introduction de nouveaux emplois et d'emplois à valeur ajoutée au niveau local. Toutes les opérations de la Banque mondiale en cours dans le secteur de l'énergie, qui comportent des composantes d'énergie de biomasse, adoptent cette approche (par exemple, le PROGEDE au Sénégal, le projet AIJ/RPTES au Burkina Faso, le projet EAP en Ethiopie, le projet HEP au Tchad, le projet EP3 à Madagascar). Les projets qui attireront un grand nombre de travailleurs venant de l'extérieur, tels que les centrales électriques, offriront probablement des opportunités d'ouvrir de petits restaurants ou des cantines dans les environs de la centrale. Au nombre de mesures qui peuvent être prises figurent :
 - Des études pour identifier des opportunités d'affaires et les créneaux de marché, puis les activités de dissémination ciblées ;
 - Formation aux compétences spécifiques et/ou aux compétences à caractère commercial, y compris la formation sur le tas au sein des entreprises existantes.
 - L'accès aux subventions ou aux micro-crédits (le micro-crédit est une affaire simple et des directives sectorielles pour les activités de micro-crédit devraient être suivies. Pour en savoir plus, voir [CGAP](#) et leurs [Key Principles of Micro Finance](#)
 - Suivi régulier dans les premiers temps pour les personnes qui créent leurs propres micro-entreprises.

Note : Toutes les activités suggérées pourraient avoir des incidences négatives pour les OEV. Pour en savoir plus sur les risques, voir la section [Quelques écueils courant et comment les éviter](#) dans la présente Boîte à outils.

Même si l'on ne peut identifier aucune (ou pas assez) d'opportunité(s) d'emploi dans les activités auxiliaires, les mesures susmentionnées pourraient toujours être prises, mais sans qu'on les limite aux activités auxiliaires.